



Master de spécialisation inter-universitaire en **Conservation** et **Restauration** du **Patrimoine** culturel immobilier

 UCLouvain

 UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

 LIEGE
université

 UMONS
Université de Mons

 UNIVERSITÉ
DE NAMUR

 heCh
CHARLEMAGNE

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

 CENTRE DES MÉTIERS
DU PATRIMOINE
« LA PIERRE »

 PÔLE
DE LA
PIERRE

 Wallonie

 Wallonie
patrimoine
AWaP

TITRE : La chapelle des templiers à Haneffe. Expérimentation des préceptes archéologiques et économiques en vue d'une réaffectation.

TFE réalisé pour l'obtention du Master de spécialisation inter-universitaire
en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier
par

Kathy Laczny

Promoteurs : Caroline Bolle (promotrice)
Cristian Ost (co-promoteur)

Année académique : 2021-2022

 FÔAL
Un éventail de formations, une multitude d'horizons

 UCLouvain

© Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique du MSC.

Le présent document n'engage que son auteur.



Master de spécialisation inter-universitaire en **Conservation** et **Restauration** du **Patrimoine** culturel immobilier

 UCLouvain

 UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

 LIEGE
université

 UMONS
Université de Mons

 UNIVERSITÉ
DE NAMUR

 heCh
CHARLEMAGNE

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

 CENTRE DES MÉTIERS
DU PATRIMOINE
« LA PIERRE »

 PÔLE
DE LA
PIERRE

 Wallonie

 Wallonie
patrimoine
AWaP

TITRE : La chapelle des templiers à Haneffe. Expérimentation des préceptes archéologiques et économiques en vue d'une réaffectation.

TFE réalisé pour l'obtention du Master de spécialisation inter-universitaire
en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier
par

Kathy Laczny

Promoteurs : Caroline Bolle (promotrice)
Cristian Ost (co-promoteur)

Année académique : 2021-2022

 FÔAL
Un éventail de formations, une multitude d'horizons

 UCLouvain

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce mémoire, peu importe la portée de leur contribution.

Je remercie d'abord Mme. Caroline Bolle, professeur d'archéologie du bâti pour le master inter-universitaire en conservation du patrimoine de la Paix-Dieu, pour l'aide et le temps qu'elle m'a consacrés dans son rôle de promotrice. Son soutien et ses conseils ont été avisés.

En second lieu, je remercie Christian Ost, professeur d'économie pour le master de la Paix-Dieu ci-avant. En tant que co-promoteur, il m'a accompagnée lors du *focus group*, en prodiguant un cours accéléré aux participants sur les aspects économiques liés au patrimoine.

Je remercie également Frans Doperé, lecteur de ce mémoire, qui a fait plus que cela. Ses éclairages lors de visites *in situ* ont été plus que bénéfiques.

Je remercie Jean-Claude Benali, propriétaire de la chapelle, pour m'avoir permis d'accéder au lieu et faire tous les relevés que je jugeais nécessaires.

Je remercie toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la collecte de données sensibles : en présentiel lors du *focus group* (M. le Bourgmestre Philippe Mordant, Mme. l'Echevine de la

Culture Marie-Cécile Bruwier, M. Tanguy Ewbank, Mme. la présidente de l'ancienne ASBL Jacqueline Galloy, Mme. la vice-présidente de l'ancienne ASBL Anne-Marie Evrard, Mme. Sabrina Nola et M. Anthony Dechany), ou à distance, par questionnaire, pour les membres de la CCATM de Donceel (M. Paul François, M. Lambert Léonard, M. Mathieu Denis, Mme. Christelle Gilles, Mme. Françoise Martin, M. Michel Mordant, Mme. la secrétaire).

Je remercie *Le Vieux Haneffe* pour m'avoir permis d'organiser ce *focus group* dans ses locaux, gracieusement.

Je remercie Mme. l'Echevine des Sports Caroline Vroninks et M. Pierre Christian d'avoir rendu possible la diffusion de l'invitation au *focus group*.

Je remercie M. Jean-Marc Léotard, M. Jean-Luc Charlier et Mme. Geneviève Coura, du Service Archéologique du SPW, pour m'avoir autorisé l'accès aux archives de la campagne de fouilles de 2004, qui ont longuement alimenté le propos.

Je remercie Dominique Bossiroy, d'avoir gracieusement accepté d'analyser le mystérieux pigment bleu découvert en 2004 par Marie-Hélène Ghisdal.

Je remercie également divers experts

dans leur domaine pour leur collaboration : M. Francis Tourneur, pour sa relecture concernant l'aspect géologique ; M. Philippe George, pour son éclairage sur une archive datant du XIV^e siècle et son avis sur l'inscription de l'*armarium* ; M. Manuel-Antoine Cardoso Canelas pour ses informations sur les décors peints médiévaux et M. Michel Lefftz pour m'avoir confirmé la fonction en tant que feuillure de vitrail de pierres bleues.

Je remercie le bureau d'architecture dans lequel je travaille, AASA, de m'avoir accordé le temps libre nécessaire pour finaliser dans les temps ce mémoire.

Enfin, je remercie mes proches : Véronique Plumen et Joëlle Pétryx pour leur relecture ; Marc Courtoy pour l'aide technique dans la préparation du *focus group*, Jean-Baptiste Courtoy pour m'avoir accompagnée de nombreuses fois sur site et conseillée sur l'aspect visuel de mon mémoire ; Wesley, pour son soutien implicite.

PREAMBULE

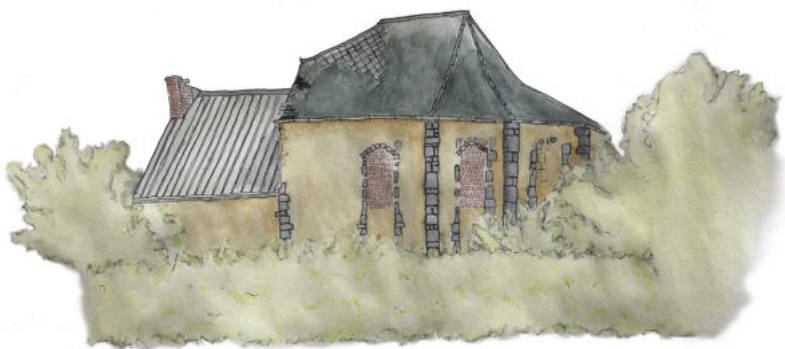
Je ne suis pas originaire du village de Haneffe. Je n'y avais même jamais mis les pieds avant de rédiger ce mémoire. Pourtant, je suis tombée sous le charme de cette petite chapelle qui a grand besoin d'être sauvée de sa situation précaire. Imparfaite et légèrement brimbalante, un simple coup d'œil nous fait comprendre qu'elle se dresse là depuis très longtemps. Cet édifice est même qualifié d'âme du village, ni plus ni moins, par des personnes interviewées.

Comment se positionner sur un sujet déjà abordé par divers auteurs (Tirtiaux, 1969 ; Bartholomé, 1996) ? Mon angle d'attaque tient de la médecine. Le parallèle entre les sphères architecturale et médicale est plus qu'éloquent, tant le vocabulaire est transposable. La chapelle des templiers prend ici le rôle du patient, pour qui nous établirons son anamnèse et le diagnostic de ses pa-

thologies, avant d'envisager un remède thérapeutique. Rien de révolutionnaire, dans les faits, mais c'est dans les moyens mis en œuvre pour y parvenir que ce travail puise sa richesse et sa personnalité. Une anamnèse approfondie est réalisée, où l'archéologie du bâti, cette science novatrice, a une place de choix. Et pour avancer une thérapie cohérente et durable, c'est un exercice fondamental, mais pourtant peu appliqué, que j'ai décidé de mener. Aller à la rencontre des usagers, les premiers bénéficiaires d'une potentielle restauration, par le biais d'un atelier participatif.

L'objet de mon d'étude est purement un choix coup de cœur. Et si au premier abord, on pense avoir compris dans les grandes lignes ce bâtiment, la réalité est bien plus complexe. Tel le nez au milieu de la figure, la trace évidente des anciennes grandes baies en pierre bleue ne résume pas le passé de la chapelle, elle n'en est que la pointe émergée de l'iceberg.

Fig. 1 Croquis de la façade sud de la chapelle réalisé le 12 août 2021



SOMMAIRE

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

PARTIE I : ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Chapitre premier : Implantation

Chapitre II : La chapelle et ses environs

Chapitre III : Focus historique

Chapitre IV : État de l'art

PARTIE II : LA CHAPELLE DES TEMPLIERS

Chapitre premier : Synthèse historique

Chapitre II : Approche archéologique

Chapitre III : Étude sanitaire

PARTIE III : ASPECTS ECONOMIQUES

Chapitre premier : La problématique d'un patrimoine

Chapitre II : Le patrimoine en termes économiques

Chapitre III : *Focus group* autour de la chapelle

Chapitre IV : Le coût d'opportunité d'un projet

PARTIE IV : PROJET DE RESTAURATION

Chapitre premier : Le projet de 1992

Chapitre II : Le choix d'une nouvelle affectation

Chapitre III : La traduction technique du projet

CONCLUSION

RÉSUMÉ

Ce mémoire se veut l'aboutissement de deux années d'apprentissage dans le domaine patrimonial. Elles se traduisent par le projet de restauration d'un édifice en péril : la chapelle des templiers, située à Haneffe, en province de Liège. Pour atteindre cette finalité, c'est le processus complet de la réaffectation qui est envisagé : étude historique au travers de sources iconographiques et écrites, approche archéologique retraçant l'anamnèse du bâtiment et avançant une reconstitution à ses premiers jours et étude sanitaire. Mais pas seulement. Si un projet de réaffectation se doit d'être, *a minima*, adapté aux besoins locaux, il doit surtout faire preuve de durabilité. Complétant le corpus traditionnel des domaines liés aux études patrimoniales, la sphère économique termine le volet de recherches préalables, avant d'avancer une proposition de réaffectation cohérente et viable. Soit, un lapin qui entre dans le chapeau...

This thesis is the culmination of two years of learning about the world of heritage. They result in the restoration project of a building in danger: the chapel of the Templars, located in Haneffe, in the province of Liège. To achieve this goal, it is the complete process of reassignment that is envisaged: historical study through iconographic and written sources, archaeological approach retracing the anamnesis of the building and advancing a reconstruction in its first days and sanitary study. But not only. If a reassignment project must be, at least, adapted to local needs, it must above all demonstrate sustainability. Completing the traditional corpus of fields linked to heritage studies, the economic sphere concludes the preliminary, before putting forward a coherent and viable reassignment proposal. Either, a rabbit that enters the hat...

INTRODUCTION



Au détour d'une rue de campagne du paisible village de Haneffe, une petite chapelle se dévoile peu à peu dans l'angle de la commanderie templière, rue des Templiers (fig. 2). Siècle important des chevaliers du Temple au Moyen-Âge, la localité cache aujourd'hui bien son jeu. Le caractère rural a su prédominer et contenir l'étalement et la densification, si bien que l'organisation médiévale nous apparaît sans trop de contorsion mentale. A proximité directe de la rue des Templiers, se trouvent les rues du Ruisseau et Vielle ; le décor d'antan est planté.

Fig. 2 Vue depuis la rue La Rue. A gauche, extrémité de la commanderie ; en arrière plan, façade ouest de la chapelle des templiers ; à droite, l'église Saint-Pierre. CdA (14.08.2021).



De taille modeste, la chapelle des templiers et ses presque cent mètres carrés ont pourtant déjà fait couler quantité d'encre. Entièrement classée en 1962,

elle a fait l'objet de divers études et projets, tous soldés par un manque de concrétisation ou un abandon. Les travaux de fin d'études d'Anne Tirtiaux (1969) et Isabelle Bartholomé (1996) appartiennent à la première catégorie. Un projet de restauration, initié en 1992 par l'ASBL emphytéote « Les amis de la chapelle des Templiers » et réalisé par le bureau d'architecture JM Dethier, relancé par une étude archéologique en 2004, a finalement vu sa réalisation avortée. En effet, l'ASBL créée en 1983 a été dissoute à la suite du changement de propriétaire. Depuis, la chapelle ne fait que tendre inlassablement vers la ruine. Pour ainsi dire à l'abandon depuis près de vingt-cinq ans, son piteux état mérite notre attention. La seule intervention récente a été la mise hors-eau du chœur, soldée par la disparition du clocher et une rustine d'ardoises artificielles. Sa disparition du paysage conduirait *de facto* à la perte d'un riche passé, quand Haneffe était une place de renom dans l'organisation territoriale templière.

Le premier de ces travaux (Tirtiaux, 1969), un mémoire en Histoire de l'Art, était principalement une étude historique axée sur la commanderie de Haneffe. La chapelle était envisagée comme un élément constitutif de la commanderie et non comme l'objet principal de recherche ; elle faisait partie d'un tout, et

ce tout avait plus d'importance aux yeux de l'auteur. Rien d'étonnant lorsque l'on sait que sa famille en était la propriétaire. Le travail d'Isabelle Bartholomé (1996) était lui consacré entièrement à la chapelle des templiers. Il se découpait en plusieurs recherches : historique, fortement appuyée sur le mémoire d'Anne Tirtiaux, archéologique, sur base de relevés personnels, et sanitaire. L'archéologie du bâti reste toutefois assez superficielle et les relevés portent la marque de leur temps. Méthode d'alors oblige, seules des techniques de relevé manuel ont été utilisées et le format informatique, s'il existe, est introuvable. Ce sont d'ailleurs ces mêmes relevés que l'architecte JM Dethiers utilisait déjà pour le projet de réaffectation début des années 90. Enfin, durant la campagne de fouilles (Mestdagt, 2005), énormément de relevés pierre à pierre ont été dessinés. Une production qui croupit depuis presque vingt ans au service des archives puisqu'aucune publication ne les a présentés. La matière n'a pas pu être exploitée comme elle le mérite ; seul un rapport provisoire d'une quinzaine de pages en est ressorti. Et encore, accessible uniquement via le Service Archéologique du SPW.

Ainsi, depuis le mémoire d'Anne Tirtiaux (1969), plus de 50 ans se sont écoulés ; cinquante années qui ont vu se succéder d'autres études. Pourtant, des questions restent encore en suspens et les contradictions entre ces sources sont manifestes. Le présent travail se propose donc de revenir sur les éléments identifiés comme manquants, discordants ou incomplets pour tenter d'y apporter cohérence ou réponse.

La date précise de construction de la chapelle échappe toujours aux auteurs, de même que certains éléments modifiant plus ou moins fortement la structure. Un réel travail de recherche historique concernant la filiation templière et ses implications sur l'architecture manque encore. Une brève synthèse des genèse et fin des templiers a bien évidemment été dépeinte dans les précédents mémoires (Tirtiaux, 1969 ;

Bartholomé, 1996), pointant les dates clés de l'ordre. Toutefois, peu de corrélations ont été mises en évidence entre ces moines chevaliers et la chapelle. Qu'implique finalement une filiation templière pour l'édifice ? Est-il différent d'autres chapelles pour la cause ? Y a-t-il des éléments représentatifs de l'appartenance à l'ordre ? Ou n'en reste-t-il qu'un simple témoignage toponymique ?

Que des mémoires ne fassent pas toute la lumière sur l'histoire et l'évolution du bien est compréhensible. Le temps est fixé et les moyens physiques et financiers plus que légers (pas d'échafaudage, pas de quoi financer des analyses poussées, etc.). Mais il est plus dommageable que la campagne de fouilles n'ait, elle, abouti à aucune publication des découvertes et n'ait finalement pas apporté l'éclairage escompté. Plans et relevés sont encore stockés, sans avoir été analysés outre mesure. Poursuivre les recherches avec une nouvelle étude de l'archéologie du bâti, au travers du présent mémoire, a donc tout son sens.

Pour parvenir à cette fin, divers moyens ont été mis en œuvre. Premièrement, si l'on veut espérer faire un rapprochement (ou pas) du bâti avec les protagonistes pressentis, il est évident que leur société doit être appréhendée. C'est pourquoi, de nombreuses sources écrites sur l'ordre du Temple ont été consultées. Ensuite, vu les conditions inhérentes à un mémoire, toutes les investigations ne sont pas réalisables. Fouilles et études à une hauteur élevée ne sont pas envisageables. Dès lors, c'est sur l'examen des élévations que s'est basé l'apport nouveau en terme d'archéologie du bâti. Et il y avait matière à faire ! Mais pour s'atteler à la tâche, des relevés personnels et précis étaient nécessaires. Toute étude archéologique nécessite l'existence de plans, ne serait-ce que pour repérer les éléments observés. En faisant l'effort du trait, des détails sautent aux yeux et c'est alors que des éléments qui pouvaient passer inaperçus, même des détails, nous frappent. Pour exemple, la pierre millésimée 1628 sur la façade nord et

dont nous parlerons plus amplement par la suite, a largement été citée dans les autres travaux (Tirtiaux, 1969 ; Bartholomé, 1996 ; Mestdagt, 2005). Pourtant, personne n'a soulevé la qualité avec laquelle cette pierre a été gravée. Bien qu'il s'agisse d'un matériau rigide, inflexible, l'artisan a su donner une mouvance aux éléments décoratifs (fig. 3). Ces mêmes ornements ne sont pas sans rappeler le mouvement des cuirs et ferronneries utilisés dans l'art grotesque pour présenter blason ou armoiries : la Renaissance flamande tardive.

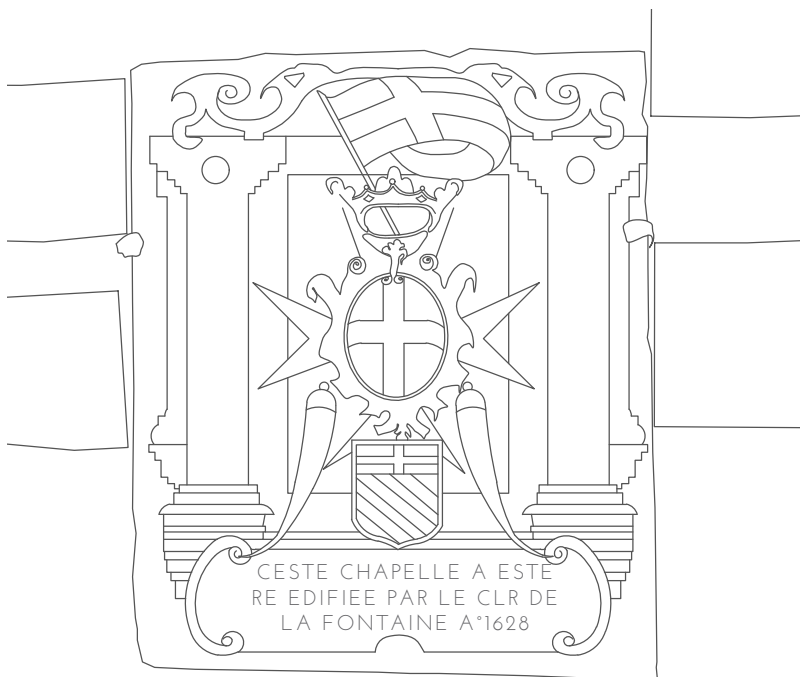


Fig. 3 Relevé graphique de la pierre millésimée sur la façade nord de la chapelle.

Prenant pour base ces relevés, l'archéologie du bâti pratiquée ici a pour philosophie d'étendre au maximum le champ des compétences. Pour cette raison, Caroline Bolle et Frans Doperé ont été sollicités en tant que promotrice et lecteur, respectivement. La première est architecte à l'AWaP, spécialisée dans l'archéologie du bâti pour toute la zone est de la Wallonie. Le second est Docteur en Sciences, spécialisé dans les techniques de l'architecture médiévale. D'autres spécialistes ont également été consultés pour des questions précises tout au long du processus.

Déjà citée à plusieurs reprises dans cette introduction, le lecteur compren-

dra aisément que l'archéologie du bâti prend une place importante dans ce travail. Toutefois, elle ne forme pas un tout. Si elle permet de mieux cerner les origines et évolutions de la construction, et ainsi guider les choix de restauration, elle n'est pas la seule à impacter la destination. Une étude sanitaire du bien a permis d'identifier les différentes pathologies en présence pour mieux guider les futures interventions, mais d'autres apports permettent de resserrer encore l'étau. La conclusion *in fine* de toute étude préalable de ce genre reste le projet de restauration et de réaffectation. Le contenu des suggestions antérieures avait tendance à rester à la surface du passé historique de la chapelle et du paysage culturel et économique que représente Hanefé et ses environs. C'est en tant que bien patrimonial, mais également économique, que l'édifice a ici été envisagé. Après une étude minutieuse de son contexte historique et son évolution, c'est sous forme de capital culturel que la chapelle est considérée. Afin de quantifier l'intérêt des villageois ou d'autres usagers (et non-usagers, un terme qui sera défini par la suite) pour l'édifice, un *focus group* a été organisé, ainsi qu'un questionnaire envoyé aux membres de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Ces démarches, permettent d'approcher des principes économiques, pour envisager le bien dans toute sa complexité : en tant qu'un bien patrimonial et économique. En effet, en guise d'aboutissement, c'est un projet durable qui se doit d'être. Viable pour les investisseurs, mais aussi adapté à son contexte local et aux besoins identifiés.

Quatre parties poursuivent cette visée. La partie I se destine à planter le décor pour aborder sereinement la suite de l'exposé. La partie II s'attache à l'édifice lui-même, son anamnèse et son diagnostic. La partie III s'intéresse aux considérations économiques et jette les premières pistes de réflexion, tandis que la partie IV propose un projet de restauration comme l'aboutissement des trois précédentes.

PARTIE I

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Connaître le contexte socio-géographique et administratif d'un bien est pré-requis à son étude. Ce premier chapitre s'attèle à la caractérisation de l'environnement et du contexte local de la chapelle des templiers.

Fig. 4 Carte de la Hesbaye liégeoise.



/ IMPLANTATION

L'implantation décrit la situation spatiale de la chapelle, allant du contexte macro au micro, resserrant progressivement la zone d'observation pour aboutir à la chapelle elle-même. Ce point résulte principalement de recherches cartographiques et documentaires, ainsi qu'une prospection personnelle dans le village. Un spécialiste de l'histoire monastique, Philippe George, a pu être consulté pour la lecture d'archives datant du XIV^e siècle et portant sur la chapelle.

LA HESBAYE LIÉGEOISE

Tout commence à l'est de la Belgique, dans l'extrémité occidentale de la province de Liège. Indépendamment des frontières provinciales, c'est la zone agro-géographique de la Hesbaye qui nous concerne. Cette zone est divisée en trois sous-unités : la Hesbaye brabançonne, la Hesbaye namuroise et la Hesbaye liégeoise, au cœur de laquelle se situe Haneffe (fig. 4).

« La Hesbaye s'étend sur les terres limoneuses sises au Nord du sillon mosan, depuis les frontières du Limbourg et des Pays-Bas, à l'Est, jusqu'à la vallée de la Dyle, à l'Ouest. Cette situation géographiquement privilégiée lui a permis d'occuper une place prépondérante dans l'économie d'antan. La Hesbaye doit à la richesse de son sol et à ses

calmes paysages un développement rural précoce »¹.

Si l'on pouvait questionner l'établissement de commanderies des templiers au cœur des terres de la Hesbaye, la raison de leur venue se justifie aisément par l'atout que représentaient ces terres pour des fermes destinées à la production. Le sol et l'hydrographie de la région, propices aux cultures céréalières ou aux vergers, finiront d'ailleurs de baptiser la Hesbaye «le grenier à blé» de la Belgique². La culture agricole en question a connu un système d'exploitation féodal assez stable et univoque dans la région. Des propriétaires se partageaient la majeure partie des terres, exploitées par des censiers. Ces derniers habitaient d'autres fermes couplées à de plus petites parcelles³. Une pratique qui a longtemps perduré à Haneffe, confirmée par le «Registre aux payes des épautres, chapons, deniers, orges, et autres cens sei-

gneuriaux»⁴ qui étaient dues à la commanderie du village en 1751.

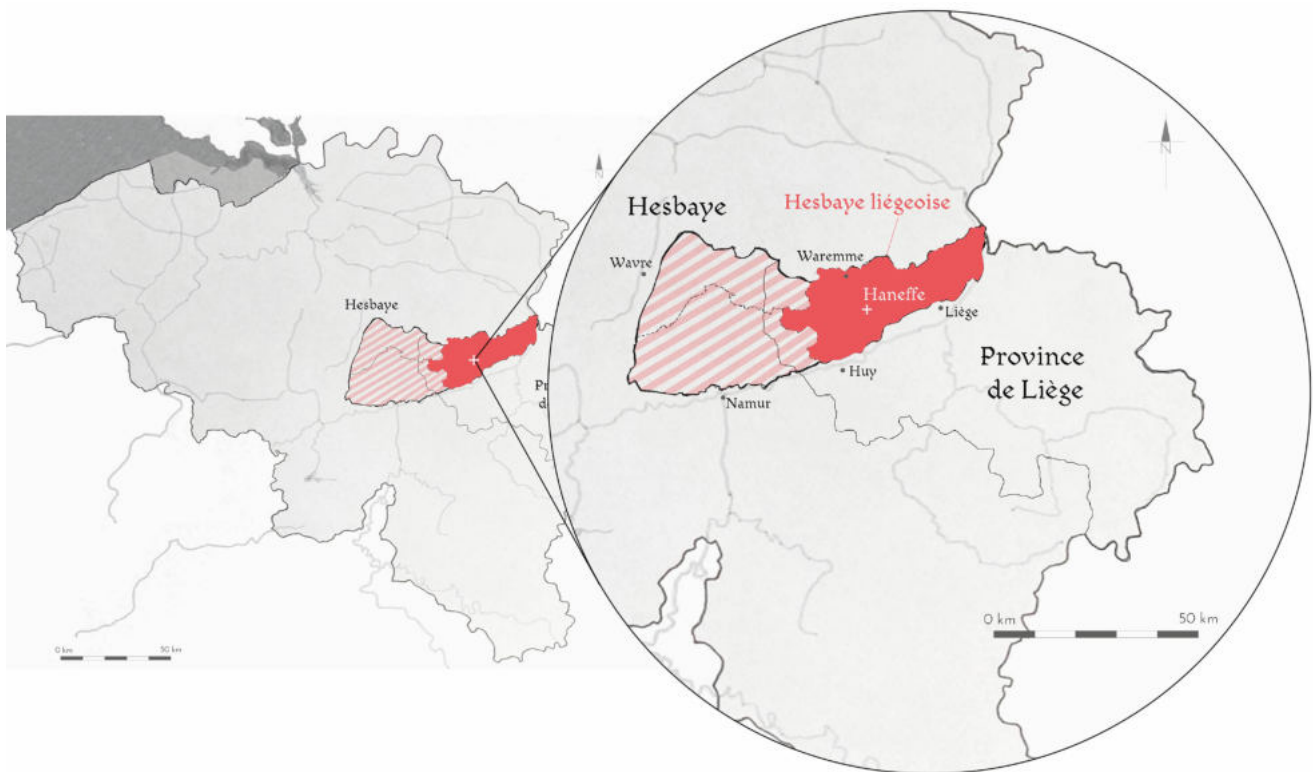
HANEFFE (DONCEEL)

Haneffe est un petit village rural situé entre Liège, Huy et Waremme, en province de Liège. Localisé en Hesbaye liégeoise (fig. 5), ce hameau appartient avec Donceel, Jeneffe et Limont à la commune de Donceel.

La dernière thèse (Bartholomé, 1996), rédigée sur la chapelle des templiers de Haneffe⁵, synthétise assez bien l'histoire du village, elle-même largement inspirée du premier mémoire (Tirtiaux, 1969). Ces textes constituent la base du présent titre, auxquels sont ajoutées les modifications ou précisions jugées utiles.

La genèse du village semble se situer en 911, alors connu sous le nom de « Honavi »⁶. L'identification du village changera au fil des siècles, passant

Fig. 5 Agrandissement de la Hesbaye liégeoise et localisation de Haneffe



1 MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE. *Règlement général des bâtisses en site rural. La Hesbaye, des villages et des paysages*. Jambes : Danielle SARLET, 1997, p.8

2 *Ibid.*, p.9

3 *Ibid.*, p.11

4 ARCHIVES DE L'ÉTAT. *Archives de la commanderie de Villers-le-Temple (Ordre de Malte)*. T5-49.

5 BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, 246p.

6 *Ibid.*, p. 7.

par « Hunafia » aux XI^e et XII^e siècles, « Honeffia » en 1143, « Honeffe » début XIII^e siècle, « pour apparaître dans le courant du XIII^e siècle sous la forme de Haneffe »⁷. Nous devons apporter ici quelques nuances. Des documents consultés aux archives de l'État à Liège complètent et complexifient la filiation du nom de Haneffe d'étapes intermédiaires. Il semble même que l'histoire ait fait des va-et-vient ou que différents termes étaient utilisés à une même époque. Ainsi, au XIV^e siècle, c'est sous le vocable « Hanneff » que la commanderie anciennement templière apparaît⁸.

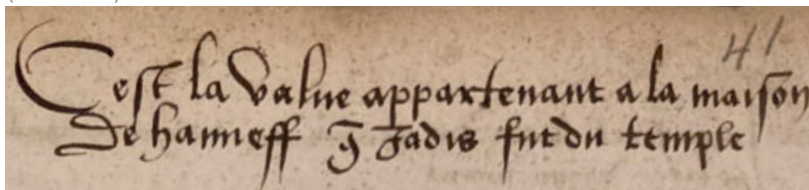
ting onomastique peut paraître un peu rébarbatif et éloigné du sujet, mais il aura une importance relative par la suite, nous le verrons au chapitre III *Focus historique*.

La carte de Ferraris citée dans le tableau précédent nous en apprend davantage sur l'identité du village à la fin du XVIII^e siècle (fig. 7). Haneffe est alors un village¹⁰ entouré de terrains agricoles ; une typologie inchangée jusqu'à nos jours. Des « prairies humides drainées »¹¹ bordent l'Yerne et des vergers délimitent la zone habitée. L'habitat y est peu dense, avec une assez importante proportion de grandes fermes carrées. La commanderie¹² des templiers en fait partie. Une église lui fait face et des étangs sont assez proches. Le décor dépeint par Ferraris aura son utilité dans la caractérisation de la commanderie, nous le verrons par la suite.

Au XIV^e siècle, Haneffe se trouve impliqué dans les tribulations d'une guerre de lignage : la guerre des Awans et des Waroux. De nombreux villages prirent part à cet affrontement, mais Haneffe occupe une place particulière. En effet, il est au cœur de l'engagement qui scella la fin de ce conflit. Après de nombreux épisodes sanglants, la paix est finalement conclue. Elle est symbolisée par l'union des deux camps en 1335, grâce au mariage de Jeanne Aléide dite de Momalle de Warfusée et de Eustache de Seraing de Warfusée et de Eustache de Seraing de Haneffe¹³. La première descend de Wauthier dit de Momalle de Warfusée (camp des Awans, seigneur de Warfusée) et le second de Thierry dit de Seraing de Haneffe (camp des Waroux). Ainsi se terminent les 38 ans d'une guerre débutée en 1298.

Fig. 6 Extrait d'archive du XIV^e siècle. Source Archives de l'Etat. Commanderie de l'Ordre de Malte (Villers-le-Temple). Réf. BE-AO523/T5, n°T5-2. (Voir l'an.1)

« C'est la valve de la maison de Hanneff qui jadis fut du temple »⁹ (fig. 6).



La consultation des autres documents d'archives T5 retrace les lexicologies utilisées :

N°	Date	Nom
2	XIV ^e	Hanneff
11	1700	Haneff
45	1701	Hanneff
18	1739	Haneffe
19	> 1739	Hannef
49	1751	Haneff & Haneffe

Carte de Ferraris

152	1777	Hanneffe
-----	------	----------

Il était donc un peu réducteur de dire que la forme actuelle de Haneffe provient directement du XIII^e siècle. Ce lis-

⁷ Loc cit.

⁸ ARCHIVES DE L'ETAT. Archives de la commanderie de Villers-le-Temple (Ordre de Malte). T5-2.

⁹ Transcription de l'archive T5-2 de la commanderie de Villers-le-Temple par Philippe George.

¹⁰ C'est bien la représentation graphique liée à la nomenclature d'un village et non d'un hameau qui est utilisée sur la carte de Ferraris pour écrire «Hanneffe».

¹¹ FERRARIS. *Le grand atlas de Ferraris*. Tiel : Lannoo, Racine, 1777 (éd. 2009), p. 21.

¹² Le terme *commanderie* est régulièrement employé dans ce mémoire. A ce stade, il peut être simplement compris comme une place occupée par les templiers, pouvant revêtir diverses fonctions selon leur localisation.

¹³ MASSON, Christophe. La guerre des Awans et des Waroux. Une « vendetta » liégeoise (1297-1335). In : De Boeck Supérieur (éd.) *Le Moyen Age*, 2013, 3-4, tome CXIX, p. 670.



Le Moyen-Âge est connu pour son contexte belliqueux et ses seigneurs guerroyeurs. Ce conflit montre toutefois que le village a pu être directement impacté par des attaques et que des moyens défensifs avaient un sens pour qui en avaient les moyens.

Hanneffe apparaît également dans les tableaux de la Cour allodiale, au sein de soixante-et-une autres seigneuries de la province de Liège. Si l'alleu désigne, parmi les trois systèmes reconnus jusqu'en 1796¹⁴, un bien indépendant, libre de tout cens ou redevance et n'étant soumis qu'à Dieu, il n'est pas rare qu'au cours des siècles des alleux aient perdu leur privilège au profit d'un

système féodal¹⁵. Hanneffe ayant toujours fait partie des francs alleux du Comté de Moha, le village en sortit en tant que dot apportée par une des filles du Comte Hoghstade pour son mariage avec le seigneur de Neuf-Château¹⁶.

HYDROGRAPHIE

Pour les bâtisseurs anciens, le réseau hydraulique avait son importance. Il permettait de charrier jusqu'au lieu d'édification des matériaux non locaux jugés indispensables ou prestigieux. Comme déjà mentionné dans les points précédents, ne serait-ce que par la signification du suffixe *-effe* (terre marécageuse)¹⁷, la Hesbaye est un territoire riche en cours d'eau. Plus précisément, c'est l'Yerne

Fig. 7 Agrandissement d'une carte du XVIII^e siècle. Source FERRARIS. *Atlas de Ferraris*, (éd. 1900) 1777, planche 152.

¹⁴ Les deux autres étant les censaux et féodaux, soumis à un seigneur et chargés de redevances et reliefs. BORMANS, Stanislas. *Les seigneuries allodiales du pays de Liège*. Liège : J. Gothier, 1867, p. 1.

¹⁵ *Ibid.*, p. 4-6.

¹⁶ DE SAUMERY. *Les Délices du pays de Liège, ou description des monuments sacrés et profanes*. Tome 3. Liège : Everard Kinds, 1742, p. 384.

¹⁷ DRAYE, Henri. Les études onomastiques en Flandre pendant les années 1939-1946. In : *Onomastica. Revue internationale de Toponymie et d'Anthroponymie*. vol 2, n°3-4, 1948. p. 271.

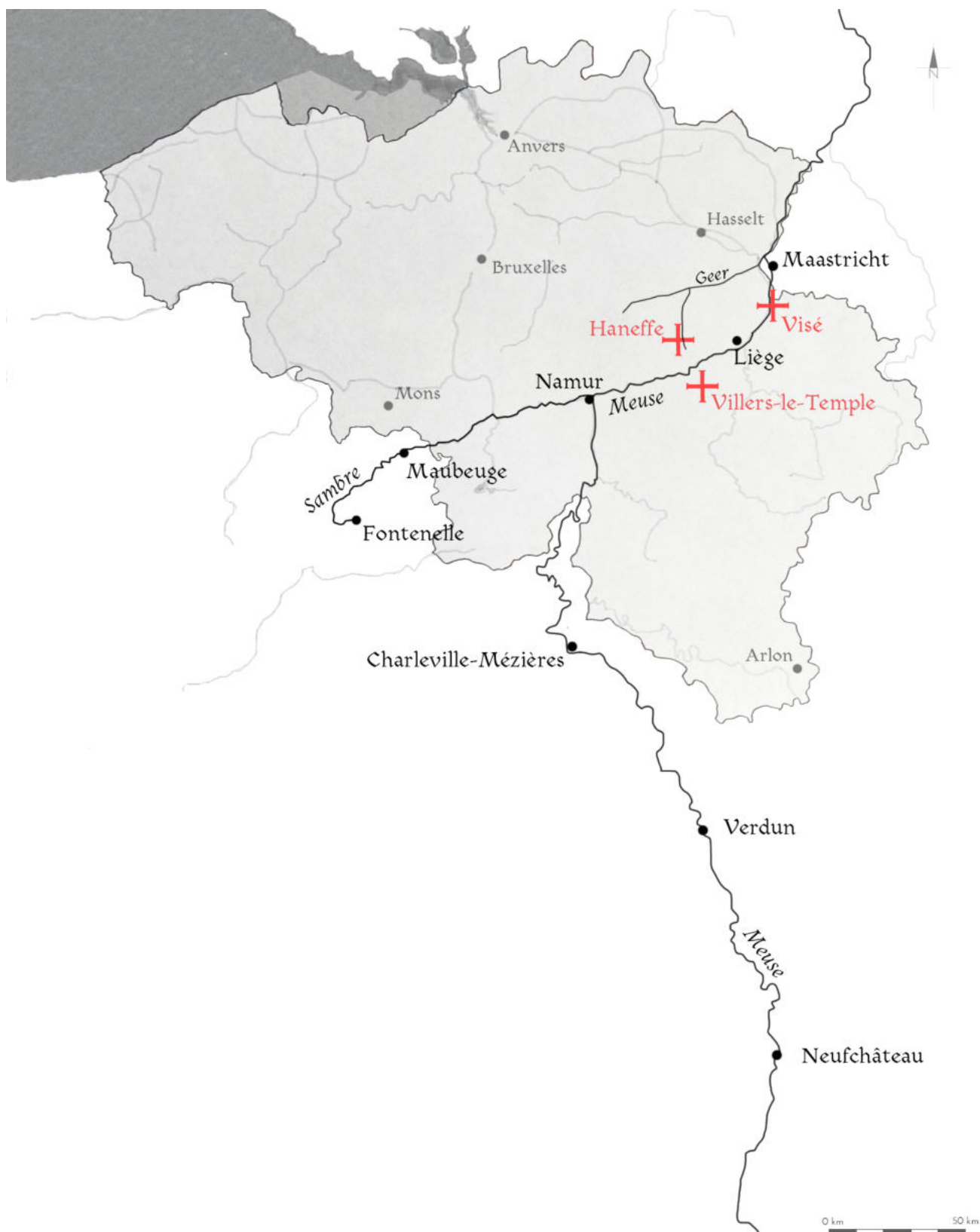


Fig. 8 Carte du réseau hydrologique lié à Haneffe.

qui traverse Haneffe (fig. 8), un cours d'eau qui longe directement la brasserie du village. L'Yerne est un affluent du Geer, lui-même affluent de la Meuse. Ce réseau viaire s'écoulant vers le nord-est depuis les alentours de Huy, aucun

acheminement fluvial n'est envisageable depuis la Meuse jusque Haneffe. En revanche, le village n'est qu'à environ neuf kilomètres à vol d'oiseau de la Meuse, rendant tout à fait possible un approvisionnement terrestre sur ces derniers ki-

lomètres. Considérant cet aspect, on peut donc tout à fait imaginer un convoi de matériaux depuis le bassin mosan, ou même la France, où la Meuse et la Sambre prennent leur source (fig. 8). Outre le schéma d'importation, l'export de ressources, cher aux baillies templières vouées à la production, apparaît ici clairement faisable par le réseau hydrographique. Un court voyage depuis le Geer en passant par la Meuse permettrait de rejoindre la mer.

GÉOLOGIE

La géologie du sous-sol impacte directement les constructions en surface. En effet, le contexte géologique (et hydrologique) influence l'architecture locale. Cela est d'autant plus vrai pour les édifices de temps reculés, où mondialisation et industrialisation massive n'avaient pas encore marqué de leur empreinte l'esthétique des façades et les techniques constructives. Cette partie est le fruit de la compilation des cartes géologiques concernées et de la consultation de Francis Tourneur, géologue. Les cartes anciennes sont disponibles aux annexes 2, 3 et 4.

En 1832, la carte géologique de la province de Liège n'était pas encore très détaillée (an. 2). Pour ainsi dire, presque toute la Hesbaye correspondait à une formation de poudingue de Malmédy¹⁸,

des conglomérats formés de noyaux calcaires dans une pâte argileuse. Les cartes dressées par la suite (an. 2, 3) sont plus détaillées et s'accordent sur la composition du sous-sol. A Haneffe, l'Yerne a érodé le terrain pour trouver un étage de craie blanche et de silex¹⁹. Par dessus, le plateau de la Hesbaye est couvert de sable fin argileux. Parmi ces sables sont intercalés des gisements de craie, le tuffeau de Lincent, typiques de la Hesbaye²⁰. L'Yerne, comme nous venons de le voir, n'est qu'un affluent du Geer. Il n'est pas un fleuve aussi imposant que la Meuse. Cette dernière a pu atteindre des roches d'âges plus anciens par son seul passage. Dans son sillon, on trouve ainsi des gisements houillers²¹, formés de grès, houille et schistes, et le fameux calcaire de Meuse²², plus ancien encore.

Le village de Haneffe et la commune de Donceel s'étendent respectivement sur les planches 41/7-8 et 41/3-4 de l'Inventaire cartographique géologique de Wallonie. A l'heure où ce travail est produit, ces planches sont malheureusement en cours de validation scientifique. Leur état provisoire peut malgré tout être consulté²³. Sur ces planches, la même superposition de roches que sur les cartes plus anciennes peut être observée. Une couche d'alluvions modernes sillonnerait²⁴ le territoire suivant le cours de l'Yerne. Plus largement, le cours d'eau dévoilerait une couche de craie et de

¹⁸ Le poudingue est une roche du système Permien, assez ancien, faisant partie du Paléozoïque primaire. DUMONT, André. *Carte géologique de la province de Liège*. Bruxelles : Etablissement géographique de Bruxelles, 1832.

¹⁹ Sur la carte de 1853, cette couche viendrait du système Sénonien, une ancienne dénomination englobant les étages Maastrichtien, Campanien, Santonien et Coniacien du Crétacé supérieur. DUMONT, André. *Carte géologique de la Belgique et des contrées voisines représentant les terrains qui se trouvent au-dessous du limon hesbayen et du sable campinien*. Bruxelles : Etablissement géographique, 1853. Celle de 1932 est moins détaillée et pointe seulement un système Crétacé supérieur, qui correspond toutefois aux étages cités ci-avant. GOUVERNEMENT. *Carte géologique de la Belgique à 1:1000000e*. Bruxelles : Institut cartographique militaire, 1932.

²⁰ Sur la carte de 1853, gisement de tuffeau de Lincent du Landénien, provenant du Paléogène Paléocène. DUMONT, André. *Op cit.* Sur celle de 1932, des sables argileux du Paléogène Oligocène. GOUVERNEMENT. *Op cit.*

²¹ Sur la carte de 1853, gisement du Carbonifère Silésien. DUMONT, André. *Op cit.* Sur celle de 1932, du système Carbonifère houiller. GOUVERNEMENT. *Op cit.*

²² En 1853, deux systèmes sillonnent la Meuse : un système Condrusien calcaire et quarzoschisteux, du Carbonifère Dinantien et un système Eifelien de même composition, du Dévonien moyen. DUMONT, André. *Op cit.* Celle de 1932, encore une fois plus générale, indique simplement du Carbonifère calcaire et du Silurien cette fois, plus ancien encore que le Dévonien. GOUVERNEMENT. *Op cit.*

²³ À ce sujet, consulter le site internet < <http://geoapps.wallonie.be/Cigale/Public/#CTX=CGEOL#BOX=215209.41812716954,219658.39577512484,145910.59182118363,147998.158496317> >.

²⁴ Le conditionnel étant employé ici pour spécifier l'aspect actuellement provisoire du contenu des cartes.

silex²⁵. Autour de ces étages plus anciens dégagés s'étendrait un large dépôt de sable fin²⁶.

Le recoupement des ces données cartographiques permet, avec l'appui des cartes hydrogéologiques plus récentes, de dresser la synthèse des terrains qui nous intéressent (fig. 9)²⁷. Ainsi, malgré les variations dans les étages ou la nomenclature plus ancienne, les cartes s'accordent assez sur les systèmes et, par conséquent, les roches en présence.

encadrements de baies et soubassements. Etant une pierre plus dure, mais par conséquent très résistante, on limite sa taille et son emploi aux éléments précités.

Si l'ensemble des couches de roches retrouvées depuis le Précambrien, l'ère la plus ancienne, forme une stratigraphie continue, chacune de ces couches ne fait pour autant pas partie de la carte d'identité géologique de chaque localité. A Haneffe et en Hesbaye, de nombreux étages manquent à l'appel ou n'ont pas encore pu être érodés (symbolisés par des hachures sur la figure 9). Ce sont bien souvent ces différences qui ont conduit à des constructions locales et traditionnelles et qui font la richesse et la diversité de nos paysages, bâtis comme non bâtis. L'étude des carrières pourrait énormément en apprendre sur le sujet. Peu de publications existent et c'est un sujet complexe ; la plupart des carrières moyenâgeuses ayant disparu. J'aurais aimé consulter la publication attendue « Pierre à pierre », mais à l'heure, elle reste à paraître.

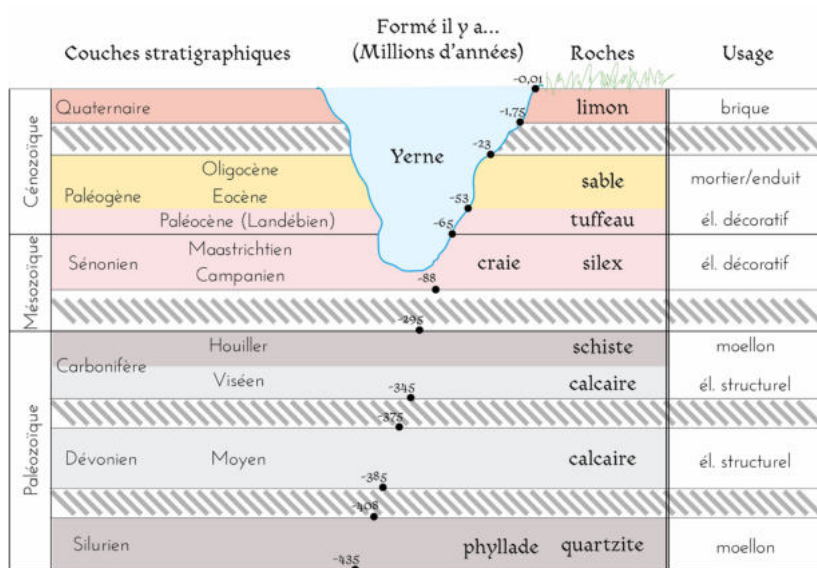


Fig. 9 Synthèse schématique des couches géologiques locales.

A proximité directe de la chapelle des templiers, on trouve de la craie, et possiblement du tuffeau, utilisé pour les éléments décoratifs dans les constructions gothiques. En effet, leur tendreté permet une taille fine et des ornements très détaillés. Du sable argileux et des limons sont également présents en grande quantité, permettant la fabrication d'enduits, de mortier, voire de briques. Si l'on s'écarte quelque peu, la Meuse rend plus aisée l'exploitation de grès houiller, souvent utilisé en tant que moellons dans les édifices médiévaux de la province de Liège, mais surtout de calcaires. Le calcaire de Meuse est généralement employé pour renforcer les zones sollicitées par les charges. Il forme chaîne d'angle,

EN RÉSUMÉ

- \ RÉGION AGRICOLE CARACTÉRISÉE PAR DES PRAIRIES HUMIDES
- \ GENÈSE DU VILLAGE DE HANEFFE EN 911
- \ TRAVERSÉ PAR L'YERNE, AFFLUENT DU GÈER
- \ CRAIE ET SABLE ARGILEUX À PROXIMITÉ DIRECTE
- \ GRÈS, SCHISTE HOUILLER ET CALCAIRE DE MEUSE AUX ALENTOURS

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ CONSULTATION DE LA CARTE DÉFINITIVE DU SPW
- \ PUBLICATION DU LIVRE « PIERRE À PIERRE VOLUME 2 » NOTAMMENT SUR LES CARRIÈRES

25 Provenant de la formation du Gulpen, correspondant au Campanien du Crétacé Supérieur (le Campanien faisant partie du Sénonien). SPW. Carte géologique de Wallonie. [en ligne] Disponible sur : <http://geoapps.wallonie.be/Cigale/Public/#CTX=CGEOL#BBOX=215209.41812716954,219658.39577512484,145910.59182118363,147998.158496317> (Consulté le 20/02/2021).

26 Une formation de Sint-Huibrechts-Hern, correspondant au Rupélien du Paléogène Oligocène. Loc cit.

27 Les âges mentionnés sur le schéma sont issus de DEJONCHE, Léon. Guide de lecture des cartes géologiques de Wallonie. Namur : Ministère de la Région wallonne, 2001, p. 26.

/ LA CHAPELLE ET SES ENVIRONS

LE VILLAGE DE HANEFFE

Après avoir envisagé le village au travers des écrits, un tour des environs est bienvenu. Quelques bâtiments marquants méritent d'ailleurs un point d'attention. Ces éléments sont pointés sur la carte de la figure 10 et font l'objet des descriptions suivantes.

1. L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Érigée en moellons de grès houiller et en calcaire de Meuse, cette église est de style gothique (fig. 11). Si elle n'est mentionnée qu'en 1558, des pierres tombales plus anciennes sont enclavées dans ses murs. L'une serait celle de « Catherine Persans, fille d'Eustache, décédée le 5 mars 1282 »²⁸. Si la trace de cette Catherine est difficile à trouver, Eustache est en revanche un nom bien connu à Haneffe. Depuis 1210, pas moins de quatre *Eustache* ont endossé le rôle de seigneur de Haneffe²⁹. L'autre pierre porte le nom de Godefroi de Mirbricht, seigneur de Haneffe mort en 1557, figurant à plusieurs reprises dans le tableau de la Cour allodiale. Une troisième pierre tombale, érigée en 1538 dans le cimetière cette fois, peut retenir notre attention. Cette pierre étant gravée d'un calice et d'une tête de mort, des attributs fréquemment utilisés pour les tombes francs-maçonniques³⁰, les plus ésotériques d'entre nous pourraient

vées dans ses murs. L'une serait celle de « Catherine Persans, fille d'Eustache, décédée le 5 mars 1282 »²⁸. Si la trace de cette Catherine est difficile à trouver, Eustache est en revanche un nom bien connu à Haneffe. Depuis 1210, pas moins de quatre *Eustache* ont endossé le rôle de seigneur de Haneffe²⁹. L'autre pierre porte le nom de Godefroi de Mirbricht, seigneur de Haneffe mort en 1557, figurant à plusieurs reprises dans le tableau de la Cour allodiale. Une troisième pierre tombale, érigée en 1538 dans le cimetière cette fois, peut retenir notre attention. Cette pierre étant gravée d'un calice et d'une tête de mort, des attributs fréquemment utilisés pour les tombes francs-maçonniques³⁰, les plus ésotériques d'entre nous pourraient

Fig. 10 Carte du village de Haneffe et localisation des éléments marquants.



²⁸TIRTIAUX, Anne. *Haneffe. La ferme de la commanderie*. Mémoire de fin d'études en Histoire de l'Art. Liège : Université de Liège, 1969, p. 10.

²⁹Eustache Persant de Haneffe de Warfusée de 1210 à 1229, Eustache Persant Ier Le Vieux de Haneffe de Warfusée de 1230 à 1262, Eustache Persant II de Haneffe de Warfusée de 1262 à 1304, et Eustache de Seraing de Haneffe, qui n'est autre que le protagoniste de l'union qui mit fin à la guerre des Awans et des Waroux. Source gw.geneanet.org.

³⁰BAIGENT, Michel, LEIGH, Richard. *Des Templiers aux Francs-maçons. Les racines, les rôles et l'évolution de la*



Fig. 11 Vue de l'église et du château de Haneffe. A gauche, vestige de la tour du château ; à droite, l'église Saint-Pierre. CdA (31.07.2021).

voir la preuve d'une filiation entre templiers et ces héritiers controversés.

2. LE CHÂTEAU

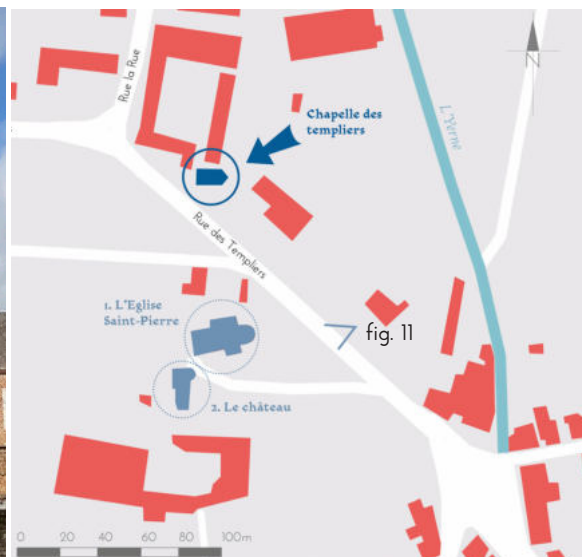
Haneffe faisant partie des alleux seigneuriaux et non des simples maisons ou bonniers de terre³¹, il devait exister un château. De celui-ci ne « subsistent [qu']une tour ronde en grès houiller, des étables, quelques vestiges du mur d'enceinte et la maison reconstruite au XVIIIème siècle sur de très belles caves voûtées »³² (fig. 11). Il fût apparemment érigé durant la guerre qui opposa les Awans et les Waroux au XIV^e siècle. Au XVIII^e siècle, le château de Haneffe était encore bordé de douves et sommé d'un donjon flanqué de deux tours³³.

3. LA BRASSERIE

Véritable centre névralgique situé sur la place du village, la brasserie *Le Vieux Haneffe* (fig. 12) semble également remonter au Moyen-Âge puisqu'en 1583 elle est déjà convertie en prison. Elle sera ensuite rebâtie en 1626 par un autre Mirbricht, Louis, et affectée en siroperie avant qu'une brasserie n'occupe à nouveau ses murs³⁴.

4. LES FERMES CARRÉES

Le village est encore parsemé des



grandes fermes d'organisation carrée (fig. 13, 14, 15 et 16). Ces fermes déjà visibles sur la carte de Ferraris traduisent un long passé agricole et reflètent la fonction nourricière du village, et pour ainsi dire, de toute la Hesbaye. Chacune d'entre elles est basée sur un appareillage en grès houiller, plus ou moins important selon les cas. L'usage d'une telle pierre en province de Liège remonte à l'époque médiévale et n'a plus été employée à partir de la fin du XV^e siècle, après le sac de Liège par Charles le Téméraire.

Si le village de Haneffe semble aujourd'hui approcher l'archétype d'un hameau rural de la Hesbaye liégeoise, il était anciennement une place importante dans les jeux de pouvoirs auxquels se prêtaient seigneurs et ecclésiastiques.

« Si quelque chose peut rendre une Terre recommandable indépendamment de sa richesse & des avantages de sa situation, c'est sans doute l'étendue de ses privilèges, son ancienneté & la haute réputation, la noblesse ou la puissance des Seigneurs dont elle fait l'apanage. Autant d'avantages qui ne peuvent être contestés à la Seigneurie de Haneffe »³⁵

franc-maçonnerie. Monaco : du Rocher, 1991, 382p.

31 BORMANS, Stanislas. *Op cit.*, p. 37.

32 TIRTIAUX, Anne. *Op cit.*, p. 12.

33 DE SAUMERY. *Loc cit.*

34 TIRTIAUX, Anne. *Loc cit.*

35 DE SAUMERY. *Loc cit.*

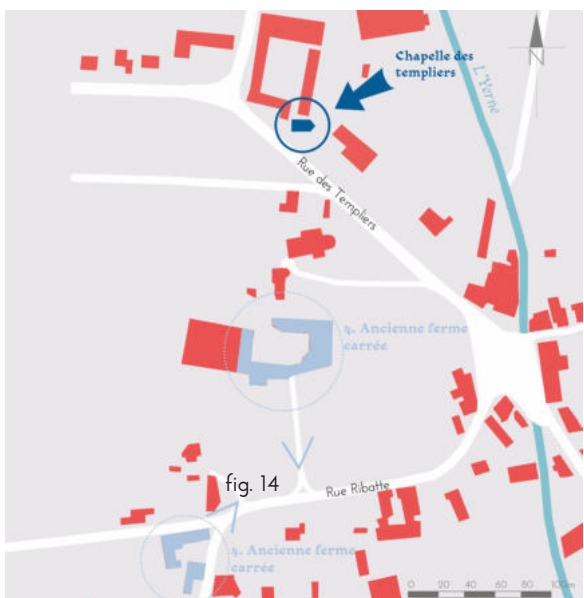
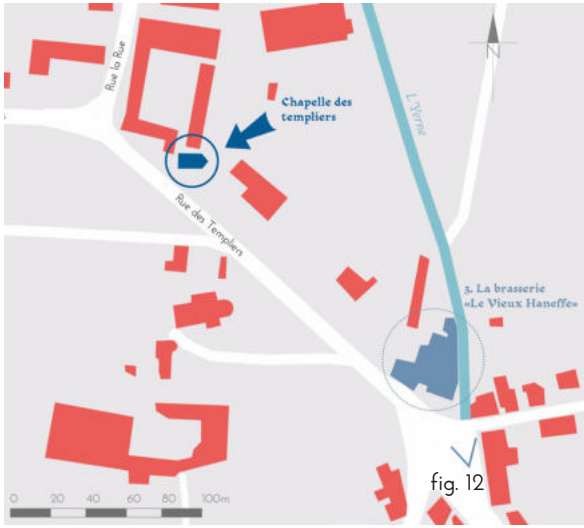


Fig. 12 Brasserie «Le Vieux Haneffe» ; Fig. 13 Ancienne ferme carrée au 14 rue Ribatte ; Fig. 14 Ancienne ferme carrée au 24 rue Ribatte. CdA (09.02.2022).

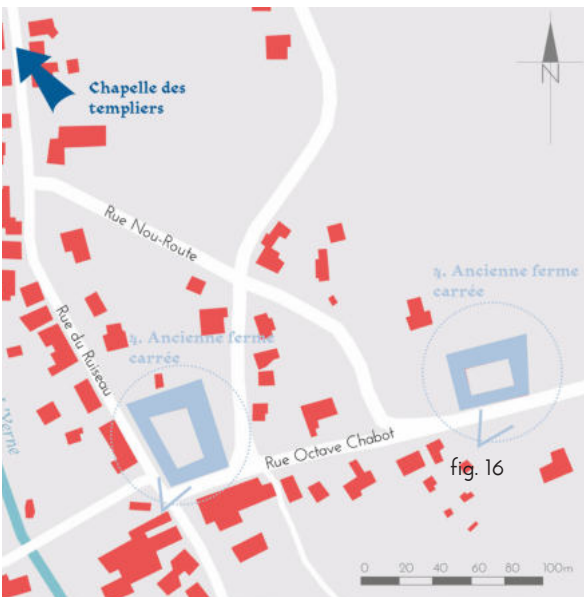


Fig. 15 Ancienne ferme carrée au 59 rue du Ruisseau ; Fig. 16 Ancienne ferme carrée au 12 rue Octave Chobot. CdA (09.02.2022).

Ainsi, si le château a bien été érigé durant le XIV^e siècle, les templiers et, dans leur suite, les hospitaliers, ne sont peut-être pas étrangers à la position enviable et prospère de Haneffe.

LA COMMANDERIE DES TEMPLIERS

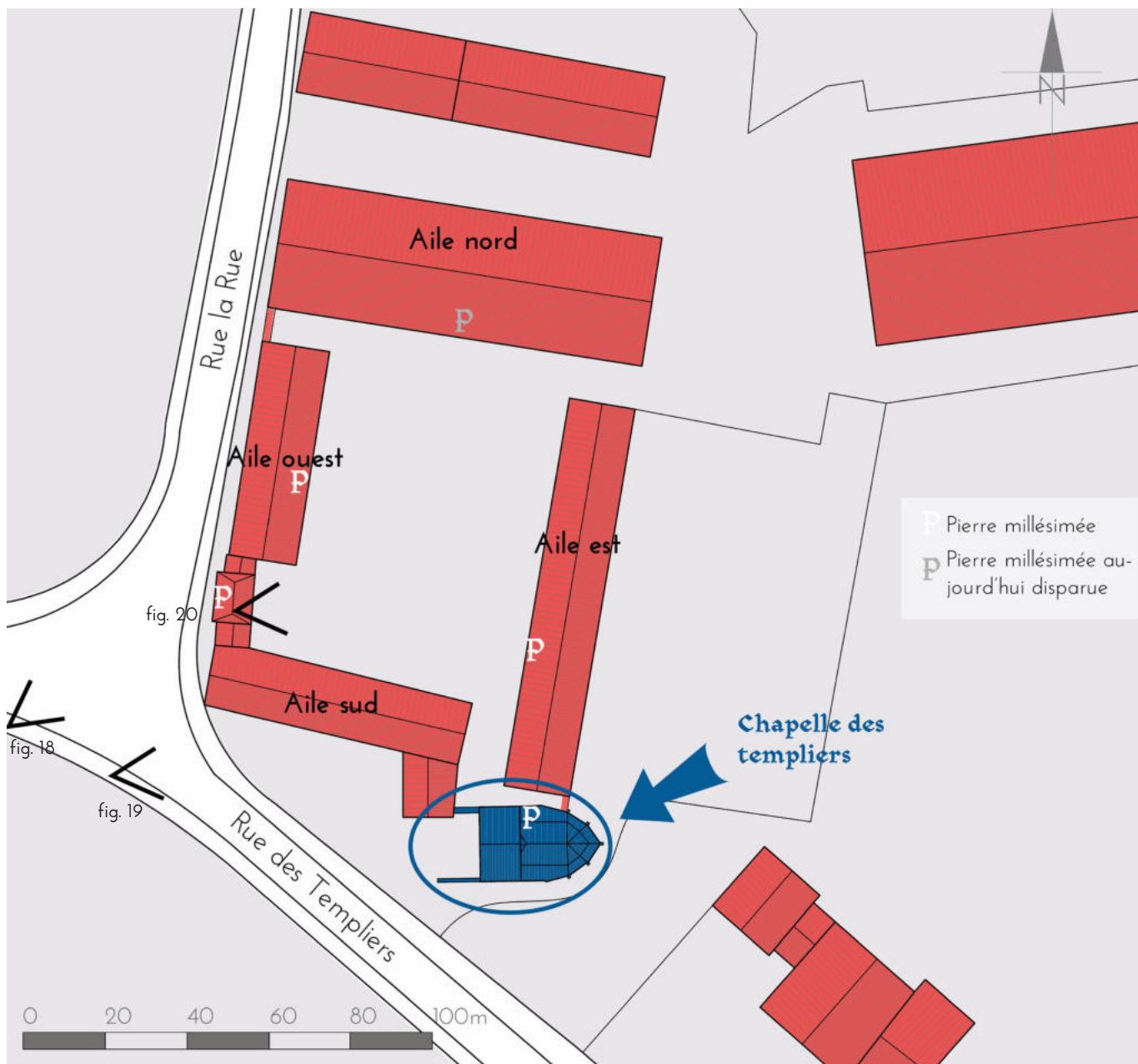
Deux types d'implantation structurent la société des templiers : celles appelées *ultra mare*, principalement en Orient, et celles nommées *citra mare*, en Occident³⁶. Nous en dirons davantage par la suite, mais quoi qu'il en soit, la commanderie de Haneffe appartient à la seconde catégorie. C'est à son coin sud-est que la chapelle des templiers est accolée (fig. 17), répondant ainsi à la disposition typique des fermes tempières³⁷.

Cette ancienne ferme est en majeure partie constituée d'une maçonnerie de briques. Des pierres bleues encadrent les ouvertures et complètent ça et là d'anciens soubassements en moellons de grès houiller. De l'époque médiévale, il ne reste probablement plus que ces moellons, visibles notamment sur le coin sud-ouest (fig. 18). Par comparaison avec les autres fermes carrées du village illustrées ci-avant, ce soubassement en moellons de grès houiller, qui peut d'ailleurs monter à plusieurs mètres sur certaines, semble être un marqueur commun du passif médiéval du village.

Seule la toiture de l'aile occidentale est encore en ardoises naturelles, les autres ayant été rénovées avec des tuiles.

36 PASSION PATRIMOINE (coll.) Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z. Tours : Sutton, 2019, p. 73.

37 PERNOUD, Régine. Les templiers. Chevaliers du Christ. Paris : Guallimard, 1995, p. 31.



Cette bâtisse aujourd'hui composée de trois portions distinctes était encore formée d'un carré continu sur la carte de Ferraris en 1777 (fig. 7). Une gravure de 1694, dont nous en dirons davantage à son sujet, range d'ailleurs la commanderie médiévale dans la typologie des «prieurés fortifiés»³⁸. Autrefois propriété d'ordres religieux, elle devient un bien immobilier lorsqu'elle est vendue pour 1.061.000 francs³⁹ en 1797 au villageois Gérard Demet⁴⁰. Restée propriété civile depuis ce jour, elle est passée aux mains

de la famille Tirtiaux dans la seconde moitié du XX^e siècle, avant de trouver un nouvel acquéreur en la personne de Jean-Claude Benali.

C'est par le porche-colombier sis rue La Rue que l'on pénètre dans sa cour intérieure pavée. Les ailes nord, est et ouest constituent l'habitat privé de l'actuel propriétaire (fig. 20) ; tandis que l'aile sud a récemment été rénovée en appartements (fig. 19). L'aile nord a également subi des transformations importantes, rebâtie en 1948 pour créer une «porcherie expéri-

Fig. 17 Plan d'implantation de la commanderie des templiers de Haneffe.

38 TIRTIAUX, Anne. *Haneffe. Ferme de la commanderie Mémoire de fin d'études en histoire de l'art*. Liège : Université de Liège, 1969, p. 26.

39 *Ibid.*, p. 19.

40 *Ibid.*, p. 17.



Fig. 18 Coin sud-ouest de la commanderie de Haneffe. CdA (13.03.2022).

Fig. 19 Aile sud de la commanderie et la chapelle de Haneffe.

Fig. 20 Cour intérieure de la commanderie de Haneffe. CdA (13.03.2022).

mentale»⁴¹. La commanderie a en outre fait l'objet d'une restauration en 1983⁴².

Plusieurs pierres millésimées datent les différentes ailes et composantes architecturales de la commanderie (fig. 17). Nous y reviendrons par après.



EN RÉSUMÉ

- \ UNE ÉGLISE REMONTANT AU PLUS TARD AU XIII^e SIÈCLE
- \ UN CHÂTEAU CONSTRUIT A PRIORI AU XIV^e SIÈCLE
- \ UNE BRASSERIE DONT L'HISTOIRE REMONTE AU MOYEN-ÂGE
- \ DES FERMES CARRÉES EN BRIQUE SUR D'ANCIENS SOUBASSEMENTS EN GRÈS HOUILLER TÉMOIGNANT D'UN PASSÉ AGRICOLE MÉDIÉVAL
- \ UNE COMMANDERIE TEMPLIÈRE LARGEMENT TRANSFORMÉE
- \ UNE POSITION RELATIVE ENTRE CHAPELLE ET FERME, QUI CORRESPOND AUX COMMANDERIES TEMPLIÈRES, ENCORE VISIBLE AUJOURD'HUI

41 *Ibid.*, p. 30.

42 COLLECTIF. *Patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 18. Bruxelles : Mardaga; 1994, p. 173.

LA CHAPELLE DES TEMPLIERS

Nommée officiellement « chapelle de Saint Jean-Baptiste », cette petite construction clôture le coin sud-est de l'ancienne commanderie des templiers, comme nous venons de le mentionner.

Bien qu'il n'en ait pas toujours été ainsi, elle est aujourd'hui scindée en deux volumes (un volume principal auquel est arrimé à l'ouest un volume secondaire) (fig. 21). L'ensemble est composé d'une maçonnerie à première vue homogène, essentiellement en moellons de grès houiller. « A première vue » car de nombreuses coutures lacèrent les façades, nous y reviendront dans l'examen archéologique de la chapelle. Comme de coutume, et ce, même à l'échelle du village, du calcaire de Meuse marque les encadrements des baies principales et les chaînes d'angle. En guise de couverture, des ardoises naturelles coiffent encore partiellement le volume principal, tandis

que le volume secondaire est couvert de tôles de zinc. Une rustine d'ardoises artificielles comble en effet le trou laissé par un ancien clocher.

La façade occidentale donne aujourd'hui accès à l'intérieur de l'édifice. Sur cette façade, une autre porte est située en étage, encore surmontée d'une potence. On comprend aisément par ces deux éléments une réaffectation momentanée en bâtiment agricole. A l'intérieur, le vestige d'un ancien plafond à berceaux segmentaires en brique ne sépare plus que très partiellement le volume. Deux abreuvoirs situés sur les murs latéraux font écho au passif rural susmentionné. De petites ouvertures carrées n'ouvrent que légèrement ce premier espace sur l'extérieur.

On pénètre dans le volume principal par un passage ménagé dans le mur de refend, sans porte. L'abside hexagonale fait la particularité de cet ancien chœur,

Fig. 21 Façade sud de la chapelle des templiers. CdA (21.02.2021).



traçant ainsi un contour en éperon non conventionnel. Depuis l'extérieur, le découpage est exacerbé par la présence de contreforts en calcaire de Meuse. Ces pans sont percés en partie inférieure par trois petites fenêtres carrées, d'anciennes ouvertures similaires à des meurtrières, aujourd'hui comblées, et de plusieurs niches. La partie supérieure était, elle, largement ouverte puisque six grandes baies, bien que rebouchée pour la majeure partie, sont facilement identifiables. Sur le mur septentrional, un ancien accès vers la cour de la commanderie est lui aussi encore décelable. La plupart des remaniements portent la présence de briques, qui viennent tantôt boucher des ouvertures existantes, tantôt dessiner le tracé de nouveaux percements. A l'extérieur, un muret poursuit la façade méridionale au-delà de l'actuelle élévation occidentale.

Contrairement aux autres constituants de la commanderie, la chapelle est désaffectée depuis plus de vingt ans. Devenue le royaume des pigeons, le sol n'est que faiblement distinguable sous les excréments accumulés. A l'extérieur, un saule a pris racine au pied du muret, cachant la vue sur la chapelle depuis la rue. L'état sanitaire du bien fera l'objet d'un prochain chapitre, tout comme son étude archéologique. Pas besoin d'un examen poussé pour deviner l'urgence des interventions de restauration si l'on veut conserver ce témoin historique.

LE STATUT ADMINISTRATIF DE LA CHAPELLE

La chapelle est classée depuis 1962 par Arrêté royal (an. 5).

« Est classée, comme monument, en raison de sa valeur artistique, conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 7 août 1931, la chapelle du Temple, à Haneffe (Liège), connue au cadastre - commune de Haneffe - section A, n°199 d/partie de 43

à 90 pa), propriété de Réginster, Eugène-François- Joseph Quirin, né à Freloux le 24 février 1895 »⁴³.

Appartenant depuis la Révolution française à des propriétaires privés, elle est passée, au même titre que la commanderie, aux mains de Monsieur Benali en 2004, après être restée des dizaines d'années dans la famille Tirtiaux. Sa gestion échet à l'ASBL *Chapelle des Templiers* en 1983, par un bail emphytéotique. Elle finit par être désacralisée en mars 1991 par le vicaire Gatzweller du diocèse de Liège (an. 6). A la suite de quoi, en 1992, l'ASBL élaborera avec le bureau d'architecture JM Dethier un dossier de restauration avec projection d'une nouvelle fonction pour réaffecter l'édifice ; un projet estimé à l'époque à 10.500.000 francs belges. Ce projet soutenu par l'ASBL *Qualité Village Wallonie* et ayant reçu les faveurs de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles ainsi que de la Fondation Roi Baudouin, n'a pour autant pas vu le jour. Après des travaux de mise hors-eau en 1997, l'ASBL a été dissoute par jugement du 11 janvier 2022⁴⁴, faute de moyens financiers.

EN RÉSUMÉ

- \ 2 VOLUMES DISTINCTS ET UN CHEVET POLYGONAL À 6 PANS
- \ PRINCIPAUX MATÉRIAUX : GRÈS HOULLER, CALCAIRE DE MEUSE, BRIQUE
- \ CLASSÉE DEPUIS 1962
- \ DÉSACRALISÉE DEPUIS 1991
- \ PROPRIÉTÉ PRIVÉE
- \ AUCUN RÉEL PROJET DE RESTAURATION EXÉCUTÉ

43 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE. Arrêté royal du 30 mars 1962 portant sur le classement de la chapelle du Temple. 1962. Voir en annexe.

44 TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DE LIÈGE. *Dissolution judiciaire et clôture immédiate de : Chapelle des templiers - rue des Templiers 82.* [en ligne] Le Moniteur belge n°2022801079 du 19/01/2022. Disponible sur < https://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm > (Consulté le 26/04/2022)

/ FOCUS HISTORIQUE

Restauration et histoire sont intimement liées⁴⁵. On ne saurait prétendre à un projet cohérent, abouti et respectueux d'un bien patrimonial sans s'être au préalable imprégné de son histoire et de sa genèse. Dans quel contexte l'édifice a-t-il été construit ? Dans quel but ? Par qui ? Pourquoi et comment a-t-il évolué ? Autant de questions qu'il est indispensable de se poser si l'on veut se targuer d'avoir été à l'écoute du bâtiment.

Ce second volet contextuel est une compilation synthétique de plusieurs ouvrages dédiés à l'histoire templière⁴⁶.

GENÈSE ET ÉVOLUTION DES TEMPLIERS

« Le Temple alimente, avec les cathares et Jeanne d'Arc, l'un des filons inépuisables de la pseudo-Histoire, celle qui n'a pour but que d'offrir à des lecteurs avides leur ration de mystères et de secrets. Il y a l'histoire de l'ordre du Temple et il y a son mythe, sa légende. L'historien ne s'occupe pas seulement du réel ; il s'occupe aussi du faux lorsqu'on l'a cru vrai ; il s'occupe aussi de l'imaginaire et du rêve. Sans les confondre : l'Histoire, le mythe, l'histoire du mythe »⁴⁷.

L'ordre du Temple revêt, déjà durant son existence, un caractère légendaire dans l'imaginaire commun. On s'intéresse finalement peu à démystifier la vie des templiers ; leur fin surpassant souvent jusqu'à leur mode de vie dans l'intrigue qu'on leur porte.

Commençons par le début, l'ordre du Temple est un des premiers ordres religieux où les frères sont à la fois moines et soldats.

La plupart des historiens trouvent consensus quant à la genèse de l'ordre. Celui-ci aurait pris consistance en 1118, sous l'initiative de Hugues de Payns qui rassembla ses compagnons pour fonder l'ordre des « Pauvres Chevaliers du Christ »⁴⁸. Michel Baigent et Richard Leigh, historiens des religions, placent toutefois son origine quatre ans auparavant, au moins⁴⁹. Avec les hospitaliers -dont la fondation est estimée en 1113⁵⁰- il s'agit d'une véritable innovation dans les compétences d'un ordre monastique, à la fois religieuse et guerrière.

Quoi qu'il en soit, il leur faudra attendre le concile de Troyes, en 1128 ou 1129 selon le calendrier considéré, pour que leur existence en tant qu'ordre religieux soit reconnue⁵¹, et quelques années de plus pour qu'ils arborent la fameuse croix de gueule⁵², autant, si pas plus, connue qu'eux. Les templiers s'astreignent pour mission, outre les croisades en Terre sainte (fig. 22), la défense de l'ensemble des pèlerins et autres voyageurs qui sillonnent les routes.

Les débuts de l'ordre sont somme toute modestes. Les premiers templiers s'habillent simplement, des vêtements reçus de fidèles. Leurs possessions sont nulles jusqu'à ce que seigneurs et chevaliers ne commencent à leur céder une part des leurs. Parmi leur maigre patrimoine, aucune église ne figurait encore en 1119 (1120 selon le calendrier actuel), si bien

45 FANCELLI, Paolo. Le rôle potentiellement historiographique du relevé et de la restauration. In : DE MAZIERES, François, GRUBERT, Mireille (dir.) *Le relevé en architecture ou l'éternelle quête du vrai. Journées internationales d'étude. 5 et 6 novembre 2007.* Lyon : Lieux Dits, 2011, p. 64.

46 PASSION PATRIMOINE (coll.), 2019 ; ELSDORF, DELAIRESSE, 2018 ; DEMURGER, 2014 ; PERNOUD, 1995 ; BAIGENT, LEIGH, 1991 ; GUIZOT, 1825.

47 DEMURGER, Alain. *Les templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge.* Lonrai : Points, 2014, p. 9.

48 PERNOUD, Régine. *Les templiers. Chevaliers du Christ.* Paris : Guallimard, 1995, p. 18.

49 BAIGENT, Michel, LEIGH, Richard. *Des Templiers aux Francs-maçons. Les racines, les rôles et l'évolution de la franc-maçonnerie.* Monaco : du Rocher, 1991, p. 65.

50 PERNOUD, Régine. *Op cit.*, p. 51.

51 DEMURGER, Alain. *Op cit.*, p. 28.

52 GUIZOT, François. *Histoire des croisades, Par Jacques de Vitry.* Paris : J.-L.-J.-BRIERE, 1825, p. 119.

que le roi de Jérusalem leur octroya une résidence proche du temple.

« Et comme ils eurent dès lors leur demeure auprès du temple du Seigneur, ils furent appelés dans la suite frères chevaliers du Temple »⁵³.

C'est après la reconnaissance de leur ordre au concile de Troyes qu'ils commencèrent à porter l'habit blanc, symbole d'innocence, sans croix dans un premier temps. Celle-ci date du pape Eugène, renvoyant au martyr puisque :

« selon les préceptes de leur règle, ils font profession de verser leur sang pour La Défense de la Terre-Sainte »⁵⁴.

Trois ans seulement après leur officialisation, des seigneurs et membres ecclésiastiques commencent à leur léguer des terres. Mais les dons ne vont pas s'arrêter là. Toute personne liée de proche ou de loin avec l'ordre, frère ou associé, peu importe sa condition sociale, lui fera un don. Cette donation peut prendre une forme foncière, matérielle ou financière, mais c'est la première qui est la plus

souvent rencontrée et qui constitue la principale source de revenus du Temple. La vocation de ces dons est commune à ceux faits aux ordres séculiers : s'assurer l'absolution de ses péchés. Une motivation supplémentaire, et inédite de surcroît, s'ajoute dans le cas du Temple. Ces cessions visent à supporter les chevaliers du Christ dans leur sainte mission par delà les mers⁵⁵. Les frères templiers voient donc nombre de terres leur échoir ainsi que les rentes qui en découlent, faisant du patrimoine rural la plus importante source de revenus pour le Temple. On ne lésine pas à offrir aux templiers soutien et assistance.

L'ordre, n'a pas seulement profité de ces dons, il a aussi été acteur de son développement. Lorsqu'ils reçoivent des terres ou propriétés, il est rare que les donateurs possèdent justement des parcelles adjacentes. Par des rachats ou des échanges, ces moines ont cherché à rassembler leur propriétés éparses en un tout plus cohérent, formant ainsi de larges domaines plutôt qu'un maillage disparate⁵⁶. La méthodologie de développement peut pratiquement être transposée sur tout le territoire templier. Un domaine du Temple est rarement créé de toute pièce par celui-ci. Le schéma suivi est souvent celui d'une donation, poursuivie d'un développement et d'une réorganisation opérée par les templiers. La proportion entre biens reçus par donation et achats de la part de l'ordre pour son développement propre aura toutefois tendance à s'inverser entre 1250 et 1260 environ (fig. 23). A cette période, les frères achètent en abondance de nouvelles terres pour étendre leur domaine ou élever de nouvelles maisons⁵⁷. Cette décennie marque une période prospère des templiers.

Devenus en peu de temps d'importants propriétaires fonciers, leur ordre surpasse en richesse et en puissance

Fig. 22 Fresque des croisés sortant de leur château. Source PASSION PATRIMOINE (coll.) Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z. Tours : Sutton, 2019, p. 62.



53 *Loc cit.*

54 *Ibid.*, p. 120.

55 DEMURGER, Alain. *Op cit.*, p. 276.

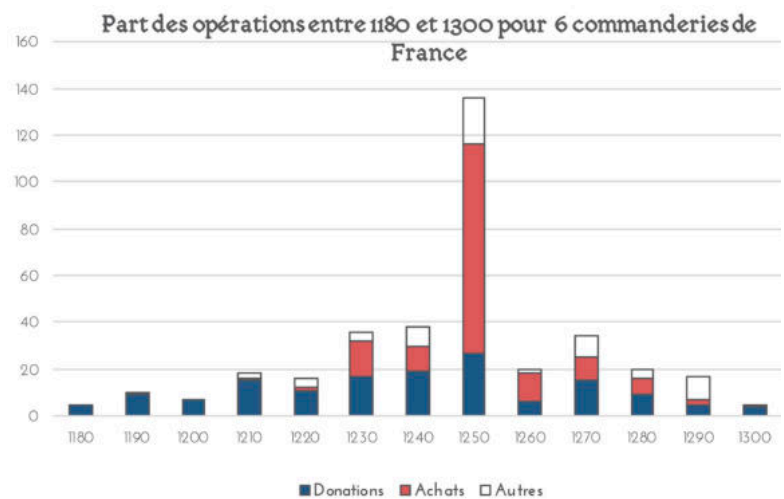
56 *Ibid.*, p. 282.

57 *Ibid.*, p. 286.

toutes les autres institutions de la chrétienté, exception faite de la papauté. Les templiers deviennent vite synonyme de succès dans les opérations militaires, mais leur contribution dépasse la seule sphère soldatesque. Les frères doivent assurer une production conséquente, assez grande pour la subsistance des commanderies et pour permettre de dégager surplus et profits à destination des croisés. S'ils n'ont pas tout inventé, ils n'hésitent pas à user des techniques les plus révolutionnaires, non éprouvées. Ils requièrent par exemple au système d'exploitation par soles⁵⁸. Les templiers, par leur activité financière poussée, ont également contribué au développement de nouvelles pratiques, encore utilisées à l'heure actuelle. Réputés honnêtes, la noblesse ne tarde pas à confier ses richesses aux chevaliers du Temple ou à leur demander crédit. Pour remédier aux temps incertains que doivent affronter les pèlerins vers la Terre sainte, les templiers inventent même le déplacement virtuel d'argent. Le pèlerin dépose son argent en échange d'une lettre dans une maison du Temple, et le récupère au terme de son voyage auprès des templiers locaux, et ce, dans la monnaie désirée !⁵⁹ Malgré ces temps prospères, leur déclin s'amorcera, entre autres, avec la perte du dernier bastion en Terre sainte en 1291⁶⁰.

COMMANDERIES TEMPLIÈRES ET HIÉRARCHIE DE L'ORDRE

L'implantation des maisons est régie par un objectif de création d'unités nourricières, tant agricoles que commerciales. Ces maisons, en plus d'être autosuffisantes, nous l'avons vu, doivent pouvoir dégager assez de ressources à destination de l'Orient. Pour ce faire, trois typologies d'infrastructures se distinguent :



- les fermes, destinées à nourrir l'ensemble de leur société ;
- les maisons urbaines, destinées avant tout à l'activité financière ;
- les forteresses, destinées à défendre leurs positions et avancée en Orient.⁶¹

Fig. 23 Histogramme des différents actes entre 1180 et 1300. Données issues de DEMURGER, Alain. *Les templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*. Lonrai : Points, 2014, p. 285.

Sans trop s'avancer, on peut pressentir l'appartenance de l'ancienne commanderie de Haneffe à la première de ces catégories.

Bien qu'il y ait de légères divergences régionales, les commanderies productrices obéissent à un même schéma de composition, reprenant les unités suivantes : une habitation principale, un dortoir pour les frères, un hôpital pour les pèlerins, des logis pour les acensés, une salle des chapitres, une chapelle et un cimetière, ainsi que généralement, un moulin et un vivier⁶². En effet, il n'est pas rare de trouver ces deux derniers éléments, les templiers consommant régulièrement du poisson, comme tout ordre monastique. D'ailleurs, pour rappel, la commanderie de Haneffe est située non loin de l'Yerne, un cours d'eau, et des rues du Ruisseau et Puits au Moulin. L'atlas de Ferraris recensait également un grand étang à proximité directe de la commanderie, au sud du cimetière de l'église et à l'est de la ferme carrée rue

⁵⁸Le terrain est divisé en quatre parts dont trois sont cultivées de divers produits quand la dernière est en jachère. Ensuite, une tournante permet à chaque quartier de se régénérer durant la phase de jachère. DEMURGER, Alain. *Op cit.*, p. 306.

⁵⁹BAIGENT, Michel, LEIGH, Richard. *Op cit.*, p. 72.

⁶⁰PERNOUD, Régine. *Op cit.*, p. 93.

⁶¹PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 21.

⁶²*Ibid.*, p. 23.

Ribatte (fig. 7) ; un étang encore visible aujourd'hui (fig. 24).



Fig. 24 Etang devant l'ancienne ferme carrée au 14 rue Ribatte. CdA (09.02.2022).

La reconnaissance de l'ordre du Temple au concile de Troyes, en plus de lui accorder sa règle, eut également un effet déclencheur sur la structure des commanderies. En effet, le concile semait déjà l'embryon de la future bulle du pape Innocent II, promulguée en 1139 : la bulle *Omne datum Optimum*⁶³. On pourrait s'interroger sur la présence récurrente de chapelles dans les commanderies. Rappelons-le, les templiers s'installaient majoritairement dans des infrastructures existantes, suite à une donation. Il y avait donc de fortes chances pour qu'églises ou chapelles existent déjà dans le village. La bulle de 1139 sera la source de cette redondance, octroyant aux templiers une nouvelle catégorie de frères : les frères chapelains. Les templiers auront désormais le droit de dispenser leur propre office, dans leur propre chapelle. Cela, pour éviter tout contact « avec la foule des laïcs fréquentant les églises paroissiales »⁶⁴. Cette classe, avec celle des chevaliers et des sergents (les hommes de métier), conduit le Temple à fonctionner comme toute société féodale chrétienne -tripartite- regroupant les *bellatores*, les *laboratores*

et les *oratores*. Fait encore plus particulier et sans doute source de jalousie et convoitise, les prêtres templiers, ou chapelains, ne dépendaient que du pape. La bulle les déchargea d'en référer aux évêques et autres autorités ordinaires (clergé séculier et prêtres)⁶⁵. Même le pouvoir d'excommunication est soustrait aux évêques. Et la portée est manifeste : ce ne sont pas seulement les frères chapelains qui sont visés, mais l'ensemble des frères, leurs serfs, leurs possessions foncières ou toute personne faisant affaire avec eux pour quelque raison que ce soit, qui ne tomberont plus sous le joug du pouvoir épiscopal. A l'exception du pape donc, l'ordre évolue en totale autonomie. Et pour couronner le tout, la bulle leur donna également le droit de prélever l'aumône sur les nombreuses entités tombées en interdit, et par conséquent, imperceptibles pour les ordres ordinaires⁶⁶. Si les oppositions entre séculiers et réguliers ont pour ainsi dire toujours existé dans l'environnement religieux, les privilèges accordés au Temple n'ont fait que renforcer l'animosité des premiers.

L'emprise territoriale importante des templiers ainsi que leur organisation évoluée impliquaient de respecter une certaine hiérarchie. En bonne société trifonctionnelle, les frères templiers pouvaient être regroupés selon les trois catégories : les chevaliers et sergent d'armes pour les combats, les chapelains pour les services divins et les sergents de métier ou d'office, les « frères de métier » pour le travail⁶⁷. A ce grand principe de répartition vient s'ajouter toute une déclinaison de frères tels que frère gardien des clés (*claviger*), frère trésorier (*elemosinarius-camerarius*) - qui est en fait souvent le commandeur. Aux commandes, se trouvent, dans l'ordre hiérarchique, le maître général (*magister generalis*)⁶⁸, le visiteur *citra mare*, le maître de province,

63 DEMURGER, Alain. *Op cit*, p. 108.

64 *Ibid*, p. 109.

65 *Loc cit*.

66 *Ibid*, p. 111.

67 *Ibid*, p. 123.

68 Une légende faussement répandue utilise le terme de «grand maître». Si ce terme a bien été cité quelque fois, il

le maître de baillie et le commandeur de maison⁶⁹. L'ordre compte ainsi nombre de frères, mais pas seulement. Des chevaliers, des semi-religieux ou donats, pas encore frères mais qui ont défini la date de leur entrée dans l'ordre, des confrères, différenciés des donats par leur non volonté d'entrer dans l'ordre, gravitent autour du Temple et traitent avec lui⁷⁰.

Les commanderies d'Occident étaient avant tout des exploitations agricoles, s'approchant des autres fermes à une nuance près : la chapelle et le cimetière attenant ;

« on constate qu'il s'agit d'un vaste quadrilatère avec des tours aux angles, dont l'une, au sud, contient la chapelle »⁷¹(fig. 25).

Une morphologie que l'on perçoit encore aujourd'hui dans la commanderie de Haneffe. Détail important, parmi les quadrilatères dessinés sur la carte de Ferraris, seul celui qui correspondrait à la commanderie possède une excroissance à l'une de ses extrémités sud...

ARCHITECTURE TEMPLIÈRE

Le rôle de protecteurs que jouèrent les chevaliers du temple envers les voyageurs et leurs croisades dans le monde oriental firent naître un certain métissage au sein de leurs constructions. Aux traditions architecturales occidentales romanes, et bientôt gothiques, s'ajouta une influence byzantine et les « principes de géométrie et d'architecture sacrée » de l'Orient⁷². Car, si les templiers comptaient des bâtisseurs dans leur rang, ils apprenaient beaucoup de ceux rencontrés au gré des voyages.

Les commanderies d'Occident étant principalement destinées à la production, les constructions disposaient finale-

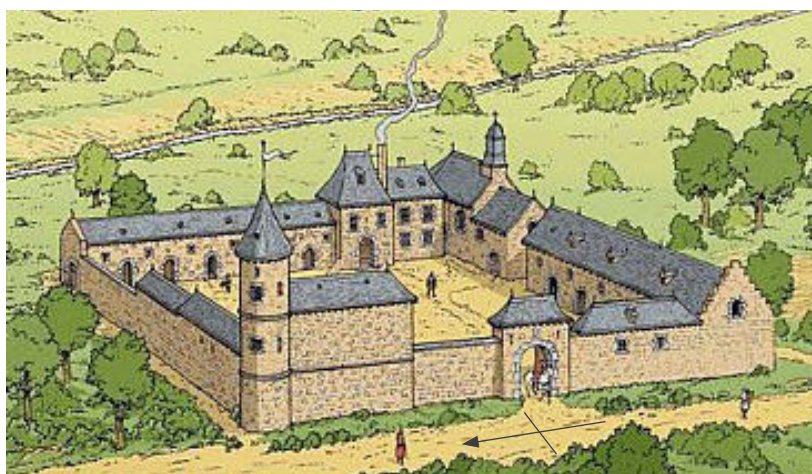


Fig. 25 Illustration béédésque de la commanderie de Haneffe. Source VENANZI Marco.

ment de très peu d'organes défensifs. Ainsi, si certaines, notamment en Côte-d'Or, se distinguaient par la présence d'un donjon, ces derniers restaient des oiseaux rares dans les maisons *citra mare*. Plus courantes étaient les chapelles. Tout comme les moines ordinaires, la vie du moine chevalier est rythmée par les prières. Lieu de chapitres hebdomadaires (à défaut de grande salle), elle est aussi celui de cérémonie pour les postulants désireux de rejoindre l'ordre. Tout comme les autres bâtiments ecclésiastiques chrétiens, les chapelles templières sont orientées, de façon à plonger le chœur dans la lumière naissante du jour à travers les baies du chevet, ornées de vitraux.

« Dans leur grande majorité, les chapelles ont une nef rectangulaire, voûtée en berceau et divisée en une ou plusieurs travées. L'édifice se termine soit par un chevet plat, soit par une abside semi-circulaire, voire polygonale. Chaque travée comporte deux baies; le chevet est souvent percé d'un triplet.(...) Les murs sont épaulés à l'extérieur par plusieurs contreforts plats qui absorbent la poussée de la voûte. Celle-ci est maintenue plaquée vers le bas par des tas de charge afin d'éviter qu'elle éclate vers le haut »⁷³(fig. 26).

Ces chapelles sont extrêmement proches de celles élevées par les cisterciens. Elles

est marginal par rapport à celui de « maître général » ou simplement « maître ». PernoUD, Régine. *Op cit.*, p. 24. DEMURGER, Alain. *Op cit.*, p. 143.

69PASSION PATRIMOINE (coll.) *Op cit.*, p. 156.

70DEMURGER, Alain. *Op cit.*, p. 126.

71PERNOUD, Régine. *Op cit.*, p. 31.

72BAIGENT, Michel, LEIGH, Richard. *Op cit.*, p. 172.

73PASSION PATRIMOINE (coll.) *Op cit.*, p. 34.

Fig. 26 Chapelle du Temple de Bordes (Cher). Source PASSION PATRIMOINE (coll). *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 30

allient simplicité et fonctionnalité⁷⁴. Les rotondes sont en revanche assez rares, contrairement à ce que Viollet-le-Duc a pu écrire. La confusion vient peut-être du sceau du Maître de France (rond, avec une rotonde)⁷⁵ en référence à la rotonde du Temple de Paris construite

au XII^e siècle⁷⁶. Un des rares exemples d'architecture circulaire en Occident avec celle du Vieux Temple à Londres - première rotonde des templiers sur le sol anglais⁷⁷ - et plus anciennement, la chapelle palatine de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, également qualifiée d'oc-



74 PERNOUD, Régine. *Loc cit.*

75 *Ibid.*, p. 150.

76 *Ibid.*, p. 143.

77 *Ibid.*, p. 144.

togonale⁷⁸. Bien que beaucoup soient équipées d'un porche plat et d'une rosace au même aplomb, il existe des régionalismes importants en Occident qui éloignent ces constructions d'un archétype unique. Comme de coutume au Moyen-Âge, les murs intérieurs sont entièrement recouverts d'enduits peints, décorés plus ou moins finement. Tantôt, ce sont des personnages entiers qu'arborescent les murs, sous des arcades trilobées en trompe-l'oeil (fig. 27), tantôt ce sont douze croix de consécration qui sont peintes ou gravées à même les piliers ou les murs (fig. 28). Il n'est pas rare que les élévations soient également enduites à l'extérieur.

On retrouve fréquemment ces croix sur l'autel à raison d'une dans chaque angle et d'une cinquième au centre, illustrant les plaies du Christ⁷⁹. Enfin, si peu de chapelles possèdent une crypte, elles disposent toutes d'une cloche d'appel. Ses dimensions et position pouvaient varier (clocher, clocher-porche, clocher-mur) mais sa présence était incontournable, agissant comme le véritable métronome de leur vie.

Contrairement à ce qui a pu être dit par le passé⁸⁰, les templiers n'avaient pas coutume de dédier leur chapelle à Saint-Jean-Baptiste. Ce phénomène revient à leurs homologues hospitaliers. Cette confusion n'est cependant pas surprenante puisque, comme il sera détaillé ultérieurement, nombre d'édifices templiers sont passés aux mains des hospitaliers. Ainsi, si le « vocable de Saint-Jean-Baptiste », tel que « la main bénissante »⁸¹, est à attribuer aux hospitaliers, les templiers lui préféreraient celui de Notre-Dame⁸² ou de l'Agnus Dei. Un



rapport d'inspection, déjà mentionné dans une des thèses (Bartholomé, 1996), décrivait à ce sujet en 1788 :

«L'autel est en pierre, dans la contretable un tableau peint sur bois représentant l'Agnus Dei, sur les gradins peints en blanc et jaunes»⁸³.

Un attribut qui ancre cet objet de mobilier dans la réalité templière.

Fig. 27 Fresque de la chapelle de Montbellet (Saône-et-Loire). Source PASSION PATRIMOINE (coll). *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 59.

Fig. 28 Croix de consécration peinte à Paulhac. Source PASSION PATRIMOINE (coll). *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 65.

78 UNESCO. *Cathédrale d'Aix-la-Chapelle*. [en ligne]. (1992, mis à jour en 2021). Disponible sur : <https://whc.unesco.org/fr/list/3/> (Consulté le 21/08/2021).

79 PASSION PATRIMOINE (coll.) *Op cit.*, p. 65.

80 BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 23.

81 PASSION PATRIMOINE (coll.) *Op cit.*, p. 18.

82 *Condamnés au bûcher, les templiers demandèrent « à tourner leur visage vers Notre-Dame, selon la coutume des Templiers de dire toujours à la fin de leurs prières du soir « les complies de Notre-Dame, pour ce que Notre-Dame fut au commencement de notre religion(...) »*. PERNOUD, Régine. *Les templiers. Chevaliers du Christ*. Paris : Guallimard, 1995, p. 91.

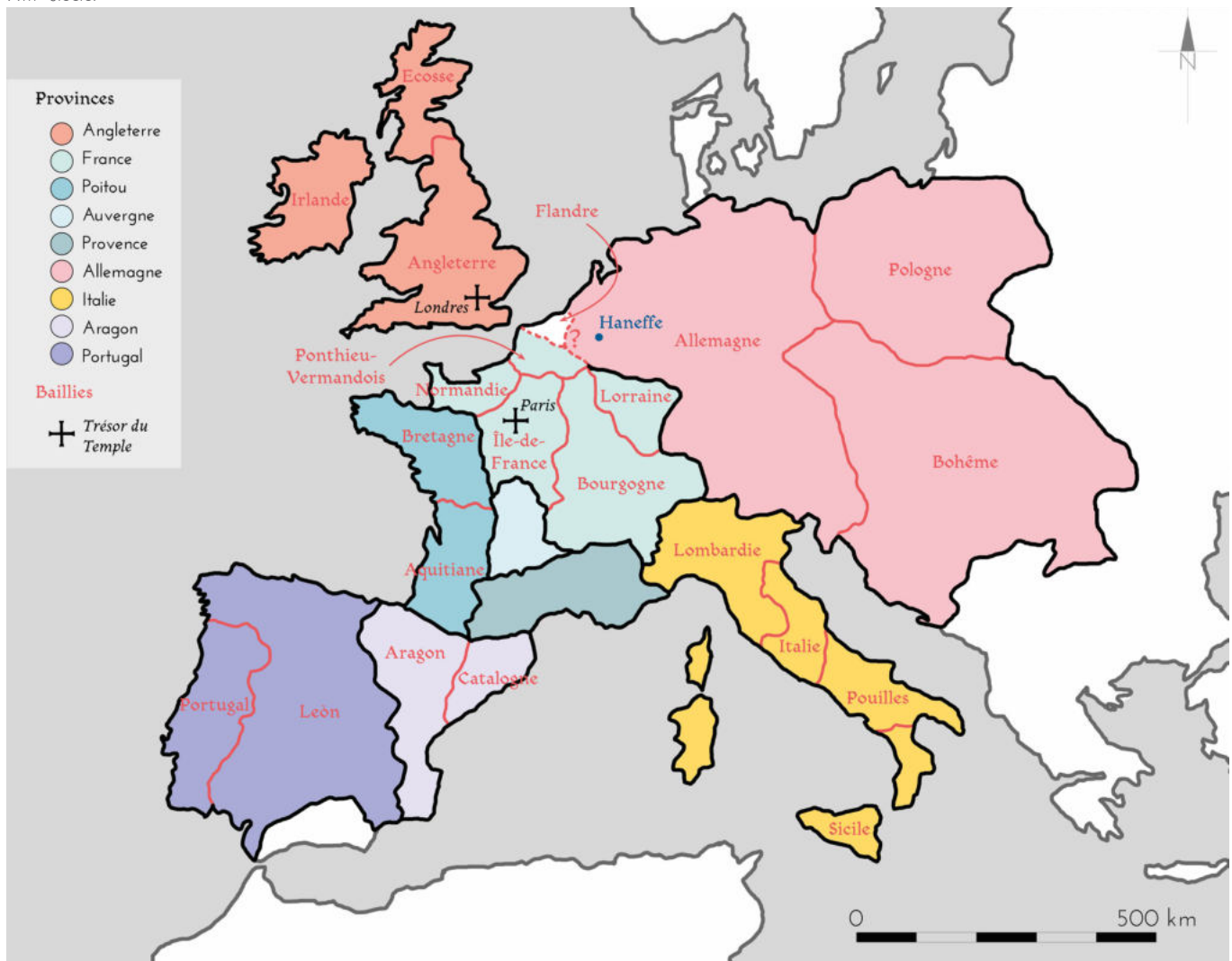
83 PASSION PATRIMOINE (coll.) *Loc cit.*

IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE BELGE

L'ordre du Temple est structuré en différents échelons de pouvoir, nous l'avons vu. Cette hiérarchie se traduit également sur le territoire. Leurs possessions se distinguent en premier lieu entre celles d'Occident et celles d'Orient (*citra* ou *ultra mare*). Ensuite, leur territoire se morcèle en provinces, régies par le maître des provinces. Le nombre de provinces tendit à augmenter avec le temps, si bien qu'il a pu mener à une certaine confusion. En effet, le terme *bailliage* désignera tantôt un territoire au même niveau qu'une province, tantôt un territoire subordonné⁸⁴. Quoiqu'il en soit, ce morcèlement trouve une explication linguistique, qu'il s'agisse de nouvelles provinces ou de subdivisions en baillies.

En effet, la délimitation administrative aurait été liée à la langue locale⁸⁵. Les templiers ne parlant pas eux-même le latin, ce choix semble logique, d'autant plus si l'on considère le caractère interactif de l'ordre avec une large population. L'ordre s'étend depuis l'Angleterre et l'Allemagne au nord, jusqu'en Italie au sud, en passant par la Hongrie et le Portugal, d'est en ouest. Il semble qu'au commencement, deux provinces se partageaient l'occupation, la première regroupant le Portugal, le Leòn, la Catalogne et le Languedoc, et la seconde, tout le nord au parlé de langue d'oïl⁸⁶. La France actuelle ne faisait donc pas partie d'une province unique. Ensuite, au vu des particularités linguistiques, la division se poursuivit (fig. 29) pour former les provinces de Poitou, d'Auvergne, de France

Fig. 29 Carte des provinces et baillies templières au XIII^e siècle.



84 DEMURGER, Alain. *Les templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*. Lonrai : Points, 2014, p. 149.

85 *Loc cit.*

86 *Ibid.*, p. 148.

et de Provence ; celles d'Allemagne, de Bohême, de Pologne et de Prusse ; celle d'Angleterre ; celles du Portugal et d'Aragon ; celle d'Italie. Ces délimitations mutèrent ou se subdivisèrent selon la signification que l'on porte à *baillie*. La France se partagea alors en Normandie, Île-de-France, Bourgogne, Lorraine et Ponthieu-Vermandois ; le Poitou en Bretagne et Aquitaine ; l'Angleterre en Irlande, Ecosse et Angleterre ; le Portugal en Leòn, Castille et Portugal ; l'Aragon en Catalogne et Aragon et l'Italie en Pouilles, Lombardie et Sicile.

Si les ouvrages font souvent le parallèle entre les provinces d'alors et la France d'aujourd'hui, cela est moins vrai pour la Belgique. Ce petit pays était pris en étau entre provinces françaises et allemandes. A qui nous rattachions-nous ? Isabelle Bartholomé avançait dans son mémoire que l'actuelle Belgique était divisée en bailliages de Flandre, Hainaut, Brabant et Hesbaye, faisant partie de la province de France⁸⁷. Une division trouvant sa source chez le baron Chestret de Haneffe, qui argumentait que les maisons de Hesbaye envoyaient leur trésor à la maison mère du Temple de Paris, en tant que débiteurs⁸⁸. Toutefois, le Temple de Paris étant le Trésor des templiers en Occident, il n'est pas impossible que toutes les perceptions finissent par y aboutir. Et si l'on prend comme argument le facteur linguistique, peut-être pourrait-on avancer d'autres appartenances. En effet, l'auteur, en mentionnant « province de la France »⁸⁹, ne fait pas état des baillies, ou sous-provinces de France. Si le critère premier est celui de la langue, le Hainaut, aujourd'hui appelé en partie Wallonie picarde, faisait certainement partie du même ensemble que le bailliage de Ponthieu-Vermandois, aujourd'hui la

Picardie. Toujours en se référant à la langue, il semble que les lieux se terminant par *-effe* aient une origine germanique signifiant « prairie marécageuse »⁹⁰. Haneffe, Aineffe, Waleffe, Jeneffe, ... les exemples sont nombreux en Hesbaye. Ainsi, peut-être la Hesbaye était-elle une baillie, ou même simplement un comté, de la province d'Allemagne et non de France...

L'attache de la Hesbaye n'est pas certaine. Toutefois, la présence de templiers jusque dans ces terres ne fait aucun doute. Preuve en est de la toponymie à caractère templier de nombreuses rues, places et anciennes constructions. Si l'Angleterre arbore le préfixe « Temple » dans le nom de beaucoup de domaines, pas toujours à raison, on ne compte plus les « rue des Templiers », « rue du Temple » et « Tempelierstraat » en Belgique. D'autres éléments de contexte ont rejoint la liste des indices toponymiques qui ont conduit à la création de la carte illustrant le phénomène (fig. 30)⁹¹, tels que les rues du moulin, du vivier, Notre-Dame, etc. dont le lien avec l'ordre a déjà été détaillé.

L'Europe constituant le grenier de l'organisation templière, les commanderies s'implantent de préférence à proximité des ports et voies navigables. Rappelons-le, les commanderies *citra mare*, des fermes pour l'essentiel, se devaient d'approvisionner celles *ultra mare*, destinées à la fonction militaire uniquement. L'affection des templiers pour les implantations proches de voies d'eau navigables n'est, à ce titre, pas étonnant. Vu sa position avantageuse, c'est vraisemblablement en Flandre que les premiers templiers s'exportent depuis l'Orient. A Ypres d'abord, en 1128, à Slijpe ensuite,

87 BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 14.

88 CHESTRET DE HANEFFE. L'ordre du Temple dans l'ancien diocèse de Liège ou la Belgique orientale. In *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*. (deuxième série, tome 11). Bruxelles : Kiessling et Cie, 1901, p. 300.

89 BARTHOLOME, Isabelle. *Loc cit.*

90 DRAYE, Henri. Les études onomastiques en Flandre pendant les années 1939-1946. In : *Onomastica. Revue internationale de Toponymie et d'Anthroponymie*. vol 2, n°3-4, 1948. p. 271.

91 La légende correspondant aux numéros se trouve à l'an. 7.

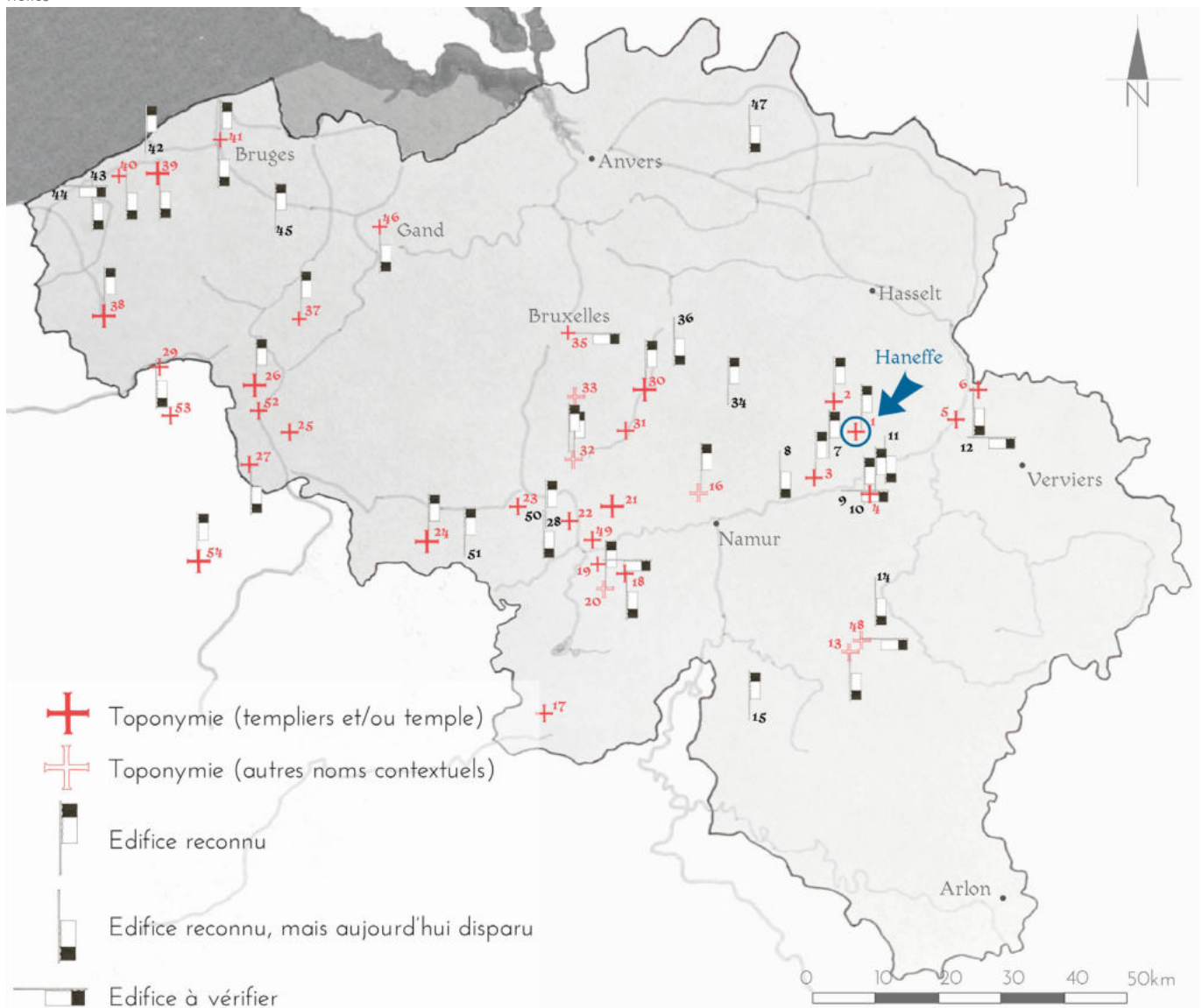
en 1131⁹² (fig. 30 : 38, 40). Après s'être développées le long de la côte, les commanderies templières gagnent les terres avec celle de Saint-Léger en 1157 (fig. 30 : 26). En 1209, on compte déjà celles de Hargimont, Piéton et Frameries (fig. 30 : 13, 18, 24). En 1231, c'est celle de Visé qui semble être fondée en recevant les terres de l'abbaye du Val-Saint-Lambert⁹³. La commanderie de Villers-le-Temple, si elle arrive plus tardivement, en 1260, s'élèvera rapidement au rang des places influentes⁹⁴, ayant par la suite sous sa coupe plusieurs autres commanderies, dont notamment celle de Haneffe

si l'on en croit un registre aux paiements des cens et rentes dressé en 1751⁹⁵.

FIN DE L'ORDRE ET CONVERSION HOSPITALIÈRE

La fin du XIII^e siècle amorce la chute de l'ordre du Temple en Terre sainte avec la perte de Saint-Jean-d'Acre en 1291, lorsque frère Guillaume de Beaujeu était Maître⁹⁶. Jacques de Molay prendra alors sa suite, et finira par connaître des années d'emprisonnement avant le dernier souffle du Temple.

Fig. 30 Carte des édifices templiers et de la toponymie templière en Belgique. Données issues de ELSDORF, Michel, DELAIRESSE, Yannik. *Les Templiers de Belgique. Demeures Templières, Teutoniques, de Malte*. Noir Dessin Production, 2018, 168p. ; recherches personnelles



92 ELSDORF, Michel, DELAIRESSE, Yannik. *Les Templiers de Belgique. Demeures Templières, Teutoniques, de Malte*. Noir Dessin Production, 2018, 168p.

93 PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 140.

94 ELSDORF, Michel, DELAIRESSE, Yannik. *Op cit*, p. 18.

95 ARCHIVES DE L'ETAT. Archives de la commanderie de Villers-le-Temple (Ordre de Malte). T5-49.

96 DEMURGER, Alain. *Op cit*, p. 414.

Démêler le vrai des rumeurs n'est pas aisé, même pour les historiens. La chute des templiers est sans conteste l'évènement qui les fera entrer dans l'histoire et le mythe, et les spéculations sans fondement iront bon train. L'aversion du roi de France Philippe IV (dit Philippe le Bel), pour les templiers et leur trésor, son humiliation durant les émeutes de 1302 et 1306, sa vexation quant au refus du Maître de prêter de l'argent à la couronne,... tous ces éléments incriminants sont indirectement relatés⁹⁷. Une chose est sûre, le jour se lève le 13 octobre 1307 avec l'ordre royal d'arrêter les templiers⁹⁸. Une arrestation est commandée sur les domaines de Philippe le Bel, et sur l'ensemble des territoires occidentaux ensuite. Toutefois, son entreprise n'eut pas l'effet escompté. L'Inquisition se plaignit même de son manque de succès : « Elle protestait qu'elle avait eu peine à obtenir que la torture fut appliquée correctement et efficacement »⁹⁹. La même réticence surprit le pape Clément V au concile de Vienne qu'il convoqua en 1311. En effet, les évêques présents statuèrent en faveur d'un procès juste : les templiers devraient être autorisés à se défendre¹⁰⁰. Rien n'y fit, sous les pressions du roi, Clément V prononça en secret la bulle *Vox in excelso* qui abolit l'ordre du Temple en 1312¹⁰¹.

Si 1314, avec la mort sur le bucher du dernier Grand Maître, Jacques de Molay, et du Commandeur de Normandie, Geoffroy Charnay, marque un tournant dans l'histoire templière, elle ne signifie pas pour autant l'extinction pure et simple de tous les chevaliers du temple. Clément V fit suivre sa bulle *Vox in excelso* d'une seconde en 1312 : la bulle *Ad providam*¹⁰², qui accorda aux hospitaliers les possessions du Temple.

La France, sous l'influence du roi, laissa peu d'échappatoire aux templiers, mais il n'en fut pas de même dans les autres provinces. L'ordre du Temple est sans doute le plus célèbre, avec celui des hospitaliers de Saint-Jean, mais de nombreux autres moines-chevaliers leur étaient contemporains. C'est au sein de ces institutions parallèles qu'une part importante des templiers trouvèrent refuge. En Allemagne, ils rejoignirent l'ordre de Saint-Jean ou les chevaliers teutoniques, au Portugal les chevaliers du Christ, en Espagne l'ordre de Calatrava ou de Montesa (nouvel ordre qu'ils fondèrent), tandis qu'ils se fondirent dans les populations d'Angleterre et de Lorraine¹⁰³. Ces ordres étant très proches de part leur double nature, l'intégration des templiers fut aisée. Et bien que l'Hôpital et le Temple furent rivaux, la transition des possessions des seconds facilita d'autant plus leur insertion. Une mutation d'ordre attestée par la chapelle des templiers de Hanefte puisque celle-ci prit le nom de chapelle Saint-Jean-Baptiste.

EN RÉSUMÉ

- \ 1118 : FONDATION DE L'ORDRE
- \ 1128/29 : RECONNAISSANCE DE L'ORDRE
- \ 1139 : FRÈRES CHAPELAINS (CHAPELLES)
- \ 1312 : ABOLITION DE L'ORDRE ET ATTRIBUTION AUX HOSPITALIERS
- \ MOINES-CHEVALIERS : VIE MONASTIQUE RYTHMÉE PAR LES PRIÈRES (CLOCHER)
- \ 3 TYPES D'INFRASTRUCTURES : PRODUCTRICES, FINANCIÈRES, MILITAIRES
- \ SOCIÉTÉ DIVISÉE EN PROVINCES ET/OU BAILLIÉS
- \ ARCHITECTURE SIMPLE, RÉGIONALISME

97 *Ibid.*, p. 425.

98 PERNOUD, Régine. *Op cit.*, p. 72.

99 BAIGENT, Michel., LEIGH, Richard. *Des Templiers aux Francs-maçons. Les racines, les rôles et l'évolution de la franc-maçonnerie*. Monaco : du Rocher, 1991, p. 82.

100 PERNOUD, Régine. *Op cit.*, p. 87.

101 *Ibid.*, p. 88.

102 *Loc cit.*

103 BAIGENT, Michel., LEIGH, Richard. *Op cit.*, p. 79.

\ ÉTAT DE L'ART

Après avoir pris connaissance de l'environnement de la chapelle et de l'histoire de ses propriétaires originaux, il est temps de faire l'état des études déjà menées sur cette chapelle. Les lignes qui suivent synthétisent leurs points forts et leurs points faibles, pour finir par pointer les principales zones d'ombre persistant sur l'édifice.

LE MÉMOIRE D'ANNE TIR- TIAUX

Comme mentionné dans l'introduction, Anne Tirtiaux a rédigé son mémoire dans le but d'obtenir un diplôme en Histoire de l'Art en 1969. De plus, sa famille était propriétaire de la commanderie ; elle était donc familiarisée avec les lieux. Dans cet esprit, son travail s'attarde à décrire les élévations, à la manière des publications du Patrimoine monumental de la Belgique. Quantité de recherches archivistiques alimentent en outre son travail.

C'est bien sur la commanderie que ce sont concentrées ses recherches, et non spécifiquement sur la chapelle comme dans le cas présent. Par extension, certains faits historiques concernent également la chapelle. Ce qui manque réellement, c'est une interdisciplinarité de domaines. On décrit et on synthétise l'histoire, de façon appliquée, mais le travail s'arrête là. Aucune recherche sur l'évolution des bâtiments, su traduisant par des indices physiques ou par le recoupement de données, n'a été réalisée. Et c'est bien normal, tel n'était pas le but.

LE PROJET DE RÉAFFECTA- TION DE L'ASBL

En 1992, l'ASBL *Chapelle des Templiers* présente un projet de réaffectation pour 10.500.000 francs belges. Ayant mandaté trois bureaux d'architecture, c'est finalement celui de JM Dethier qui est sélectionné par leur soin.

culturelle, à la fois espace de rencontres et d'expositions. La détermination de la nature de cette affectation avait fait l'objet d'un recensement des groupements associatifs dans le paysage de Donceel. Une démarche louable, même si l'avis des principaux intéressés, les habitants de Haneffe, s'il a été recueilli, ne fait pas partie des archives du projet.

Si la matière tangible de la chapelle est dans l'ensemble respectée, certains choix méritent discussions. En effet, ce projet prévoit de séparer dans sa hauteur le chœur, ménageant deux ambiances distinctes. Cette intervention, si elle permet d'accroître la surface exploitable, réduit la lisibilité du volume initial. Une dalle de béton lissé et un plafond, également en béton, permettaient cette césure, sans aucun détachement mentionné avec la matière existante. Or, les interventions en béton sont difficilement réversibles. Les murs étaient également sablés pour retrouver la maçonnerie à nu ; un aspect que n'a jamais connu la chapelle.

LE MÉMOIRE D'ISABELLE BARTHOLOMÉ

C'est dans le cadre d'un cursus équivalent à celui que je poursuis -un master de spécialisation en conservation du patrimoine- que l'auteur avait rédigé sa thèse en 1996, à l'Université catholique de Louvain. C'est bien la chapelle qui en était l'objet, et non plus la commanderie dans son ensemble.

Le réel atout est à mon sens les relevés produits dont la légende en couleur tente de dater les composantes de l'édifice. Un fait étrange est que ces relevés, que l'auteur décrit comme personnels, sont identiques à ceux estampés du cachet JM Dethier, pour le projet présenté en 1992. L'idée d'établir visuellement une datation n'est toutefois entachée en rien par ce constat. En revanche, l'étude de l'archéologie du bâti qu'elle mène reste, selon ses mots, une approche « visuelle »¹⁰⁴. Estimant qu'elle n'avait pas les compétences requises pour réaliser une étude de précision, l'auteur n'a malheur-

La nouvelle fonction envisagée se veut

¹⁰⁴BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 84.

sement pas été quérir ces facultés auprès de spécialistes. Des suggestions quant aux analyses à poursuivre ou à creuser sont par contre systématiquement évoquées, ce qui permet de facilement réperer les éléments qui manquent encore d'informations et pourraient être approfondis. En revanche, certaines datations entrent en conflit avec la campagne de fouilles archéologiques (Mestdagt, 2005). C'est donc l'ensemble des composants qui sera revu.

LE RAPPORT DE FOUILLES DE CATHERINE MESTDAGT

Le rapport provisoire (Mestdagt, 2005) de la campagne de fouilles menée entre 2004 et 2005 sur la chapelle est finalement le seul écrit, non public, qui a émané de ces prospections. Pourtant, ce sont des dizaines de relevés pierre à pierre qui ont été produits sur place. La quinzaine de pages qui compose ce rapport est plus qu'insuffisante.

L'histoire au travers des archives se résume à une synthèse des deux mémoires précédents (Tirtiaux, 1969 ; Bartholomé, 1996). De façon générale, les auteurs ont eu tendance à se satisfaire des éléments présentés par Anne Tirtiaux dans son mémoire concernant les marqueurs de l'histoire des templiers. Or, de nombreux éléments pouvaient encore être apportés. Les fouilles, par manque de temps et de budget, se sont concentrées le long de l'élévation sud et à l'intérieur de la chapelle. L'élévation nord a complètement été délaissée, comme cela avait tendance à être le cas dans le second mémoire (Bartholomé, 1996).

A l'occasion de cette campagne, trois études spécifiques ont été commandées :

- une étude dendrochronologique (Eeckhout, 2004) ;
- une étude stratigraphique des finitions intérieures (Ghisdal, 2004) ;
- une étude de stabilité (Architectes Associés, 2009).

Les résultats de ces études seront présentés dans les titres suivants, en lien

avec les unités stratigraphiques auxquelles ils se rapportent.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

En l'état, la lecture et la confrontation des sources écrites présentées ci-avant a permis de classer les différents éléments architecturaux de la chapelle selon leur degré de connaissance (fig. 31 et 32).

\ LE COFFRE

L'édification de la chapelle n'a pas encore pu être datée avec précision. La seule donnée à ce jour est une fourchette de quasiment 200 ans. Aucune analyse précise de la taille des pierres n'a par exemple été menée afin de réduire cet intervalle. Le caractère originel des murs du chœur est encore incertain. Il pose même débat entre la campagne de fouilles et le second mémoire (Mestdagt, 2005 ; Bartholomé, 1996) pour les murs sud et nord d'une partie de l'édifice. La façade occidentale n'a pas non plus fait l'objet d'une analyse très détaillée, notamment dans l'emploi ponctuel et inhabituel de pierres calcaires que la campagne caractérisait de semblables à celles du chaînage¹⁰⁵. Cinq contreforts sont encore accolés au chœur, mais, quand ont été détruits les deux derniers ? La nef possédait-elle aussi des contreforts ? ... Aucune réponse à ces questions n'a pour l'instant été apportée.

\ LA CHARPENTE

La datation avancée par le second mémoire (Bartholomé, 1996) et l'étude dendrochronologique (Eeckhout, 2004) ne correspondent pas. Les entrants de la charpente du chœur, datés de la fin du XVIII^e siècle par la seconde, seraient antérieurs au XVII^e siècle pour le premier. Cette charpente mérite un éclaircissement. Tout comme la chronologie des poutres sur pointe du plafond à berceaux segmentaires du volume secondaire et les ancrés de la façade occidentale en vis-à-vis.

¹⁰⁵ MESTDAGT, Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers. Rapport de recherche*. Liège : LEMA, 2005, p. 7.

\\ LES OUVERTURES

L'allure originelle des grandes baies et leur évolution manquent encore de précision. Les ouvertures plus réduites aussi : tantôt qualifiées de meurtrières à vocation défensive¹⁰⁶, et tantôt d'ouvertures fonctionnelles propres à une utilisation agricole¹⁰⁷, leur nature reste à déterminer, de même que leur datation. Un des mémoires (Bartholomé, 1996) les place au XVIII^e siècle et la campagne de fouille (Mestdagt, 2005) au XIX^e siècle, contemporaines de l'entrée occidentale actuelle et du revêtement en brique sur chant menant au chœur. La taille des pierres encadrant les ouvertures nord n'a pas non plus fait l'objet d'un examen.

\\ LES PARACHÈVEMENTS INTÉRIEURS

Si une étude des finitions intérieures a pu être menée durant la campagne de fouilles (Ghisdal, 2004), la nature d'un pigment bleu prélevé au droit de l'arcature d'une des niches reste à identifier. Tout comme une mystérieuse inscription tracée à l'encre rouge sur un des enduits d'une paroi intérieure de cette même niche.

\\ LES REPRÉSENTATIONS

Aucune reconstitution 3D n'a encore été proposée pour présenter ces éléments ou tenter une reconstitution « à l'origine » de la volumétrie extérieure et du fini du chœur liturgique.

¹⁰⁶ BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 92.

¹⁰⁷ MESTDAGT, Catherine. *Op cit.*, p. 9.

Fig. 31 Plan de niveau +1,60m. Degré de connaissance des composantes de la chapelle.

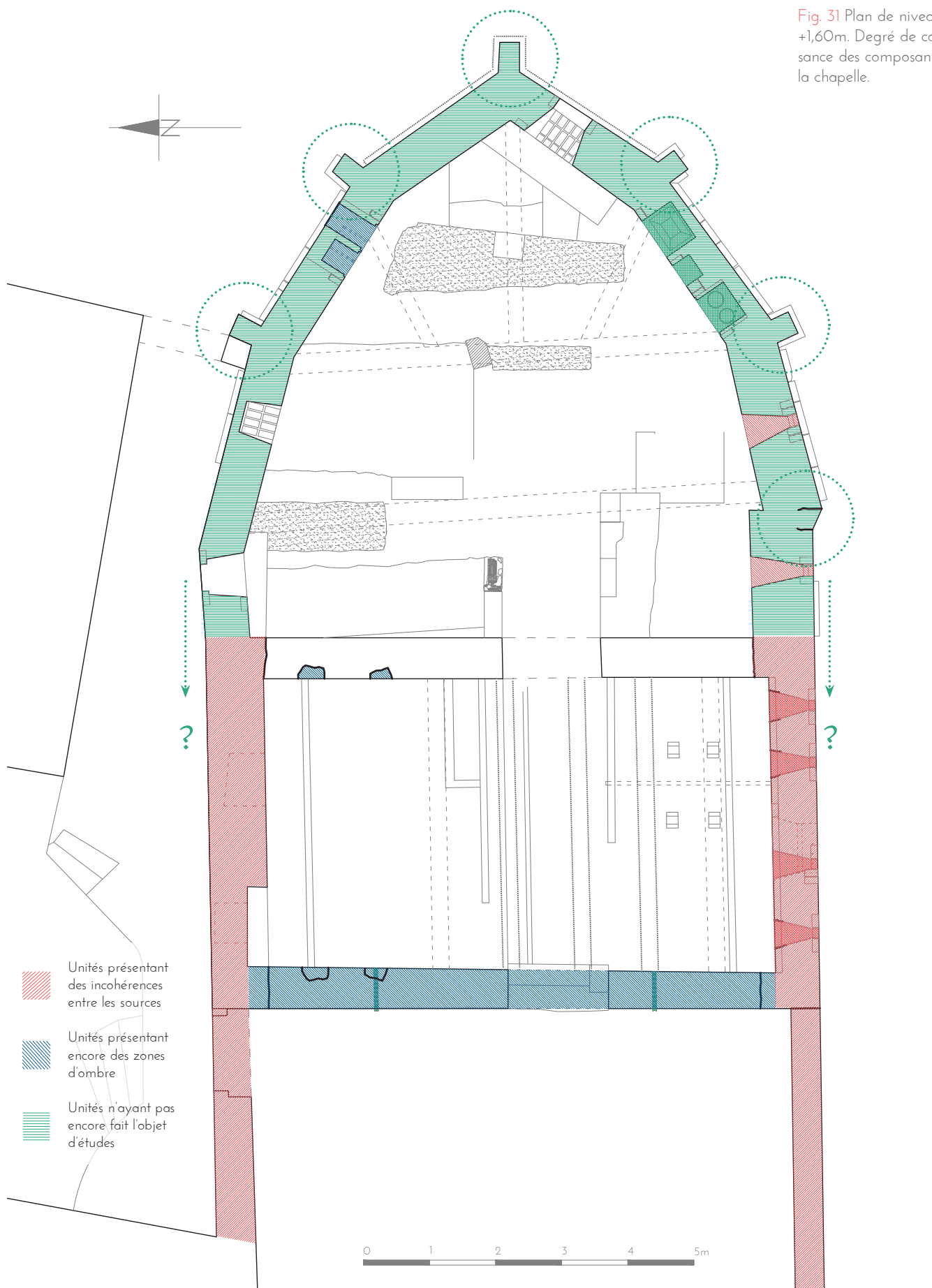
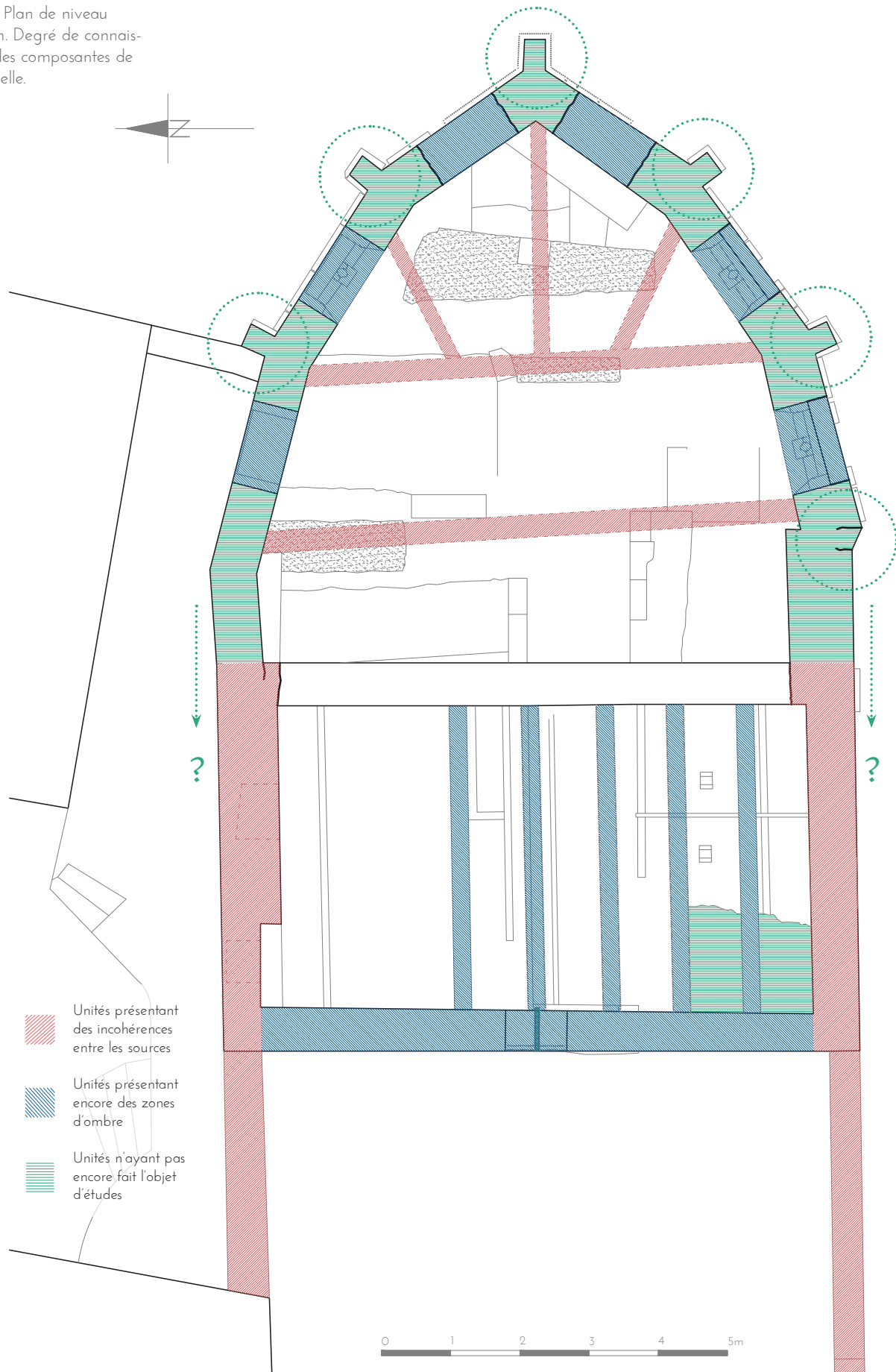


Fig. 32 Plan de niveau +4,45m. Degré de connaissance des composantes de la chapelle.



Haneffe - Chapelle des Templiers

Rue des Templiers
4357 Haneffe

Kathy Laczny

Plan d'étage - hauteur 4.45 m

18.03.22

échelle	type	vue
1:50	Pl	+4.45

PARTIE II

LA CHAPELLE DES TEMPLIERS

Après avoir situé la chapelle dans son contexte historio-géographique, il est temps de s'intéresser à l'édifice lui-même, véritable objet de cette étude. C'est au travers de sources de différentes natures que la matière nécessaire à cette synthèse plurivoque a été puisée. Les deux premières synthèses rassemblent les sources iconographiques et écrites, tandis qu'une troisième exploite la source monumentale. C'est l'archéologie du bâti. Si les premières utilisent largement les précédentes études (Tirtiaux, 1969 ; Bartholomé, 1996), en ajoutant quelques pièces d'archive supplémentaires, la troisième, elle, est majoritairement constituée d'apports nouveaux. En effet, Caroline Bolle, architecte spécialiste de l'archéologie du bâti, a été sollicitée comme promotrice, précisément parce que cette discipline souffrait encore d'une sous-exploitation.

S'en suivra une étude sanitaire de la chapelle, pointant les différentes dégradations, plus ou moins dommageables pour sa sauvegarde.

/ SYNTHÈSE HISTORIQUE

SOURCE ICONOGRAPHIQUE

La chapelle a peu fait l'objet de représentations graphiques par le passé. Ces documents considérés isolément ne peuvent permettre de retracer que partiellement son histoire et ses modifications volumétriques. Rappelons également que les gravures sont parfois fantaisistes : le graveur peut représenter un paysage selon son idée ou celle du commanditaire. Ces témoignages anciens et subjectifs doivent donc être envisagés en connaissance de cause.

L'iconographie historique de la chapelle des templiers se résume à deux productions. Il s'agit d'une part d'un dessin de Van de Berg datant de 1694¹ et illustrant la commanderie dans son ensemble (ferme, dortoir, chapelle, etc.) (fig. 33). D'autre part, d'une gravure de Schaepkens qui représente cette fois la chapelle seule au XIX^e siècle² (fig. 34). Ni Anne Tirtiaux, ni Isabelle Bartholomé n'ont précisé davantage la date de réalisation de cette dernière, mais un intervalle n'est pas très ardu à spécifier. Il s'agit du graveur hollandais Arnoud Schaepkens, dont la période d'activité

¹BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 66.

²*Loc cit.*, p. 68.

s'étend entre 1831 et 1904, date de sa mort³.

La première pièce iconographique montre une chapelle d'un seul volume, avec un haut clocher à l'ouest. Cette chapelle ferme le coin sud-ouest de la commanderie, telle qu'était décrite la morphologie des commanderies nourricières⁴.

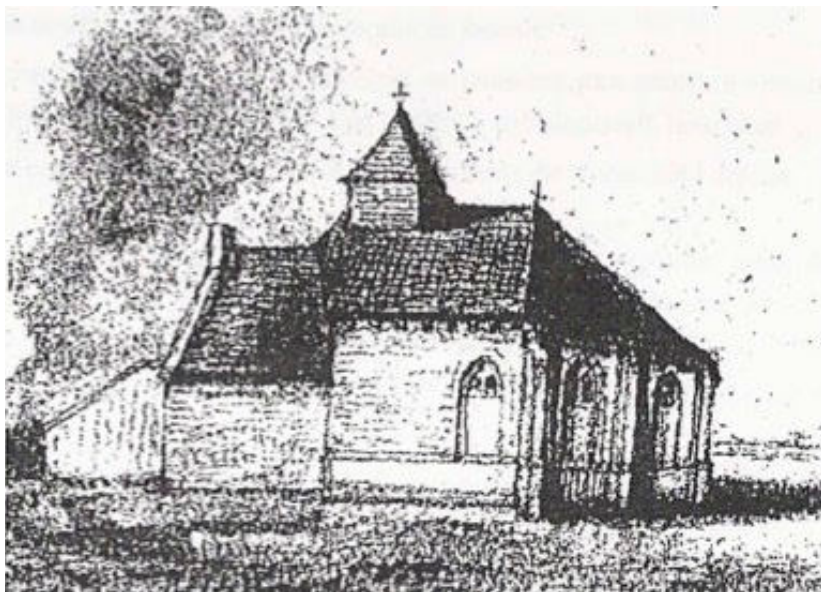
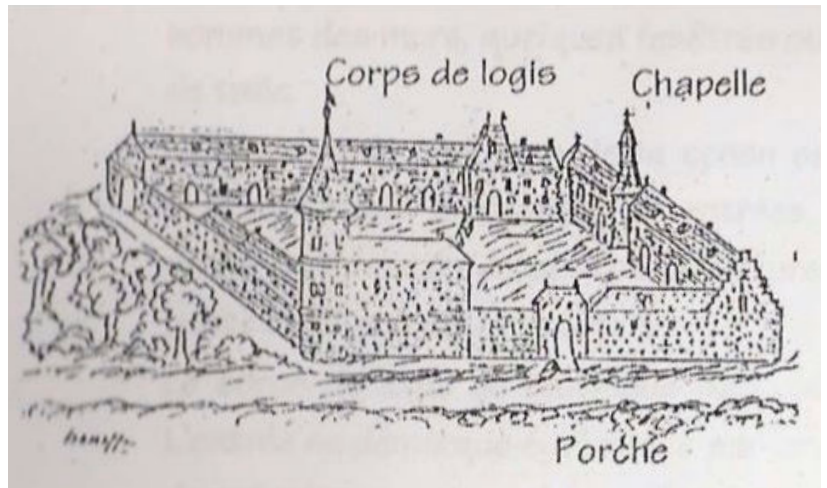
La seconde indique une succession de changements depuis l'illustration du XVII^e siècle. En effet, la chapelle est alors composée de deux volumes distincts par leur hauteur : un plus important à l'emplacement du chœur, et un plus réduit à l'emplacement de la nef. Un appentis vient même s'adosser au mur ouest du volume secondaire. Un clocher est toujours présent, bien que plus réduit et déplacé à l'extrémité ouest du chœur, attestant une fonction religieuse active ou d'un passé proche. Le tracé polygonal du chevet est bien visible, tout comme les grandes baies, déjà comblées en partie. Aucune autre ouverture ne perce l'élévation méridionale de l'édifice sur cette illustration.

Plus récemment, une photographie nous montre l'état de la chapelle à l'occasion de son classement en 1962 (fig. 35). Elle ne diffère pour ainsi dire pas de la gravure de Schaepkens, à l'exception des divers percements de taille plus réduites, déjà rebouchés pour certains.

Ainsi, la collection de gravures est sommaire et nous laisse quelque peu sur notre faim. Ce n'est pas le cas des témoignages écrits. Ceux-ci sont beaucoup plus nombreux, bien que parfois indirects⁵.

SOURCE ÉCRITE

Situer les pièces d'archives sur un axe



temporel favorise la compréhension de l'édifice dans son contexte ; c'est la visée de ce titre. Comme mentionné précédemment, les documents cités dans les deux premiers mémoires (Tirtiaux, 1969 ; Bartholomé, 1996) ont largement été utilisés. Des pièces supplémentaires ont toutefois été versées : l'analyse dendrochronologique de certains éléments de bois de la chapelle (Eckhout, 2004), entre autres, ou des informations extraites de divers ouvrages portant sur les templiers cités précédemment (Dermurger, 2014 ; Elsdorf, Delairesse, 2018).

Fig. 33 Gravure de la commanderie de Haneffe de VAN DEN BERG, 1694. Source BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 66.

Fig. 34 Gravure de la chapelle de Haneffe de SCHAEPKENS, 1831-1904. Source BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 68.

Les débuts de la commanderie de Haneffe, et par extension, la chapelle, sont assez flous. C'est pourquoi, il est

³ NEDERLANDS INSTITUUT VOOR KUNSTGESCHIEDENIS. *Ontdek tekenaar, graveur (prentmaker), ester Arnoud Schaepkens*. [en ligne]. (modifié en 2016) Disponible sur : <<https://rkd.nl/nl/explore/artists/417159>> (Consulté le 18/08/2021).

⁴ A ce sujet, consulter la page 34.

⁵ Certaines archives sont liées à la commanderie des templiers et non spécifiquement à la chapelle. Elles concernent donc cette dernière indirectement.

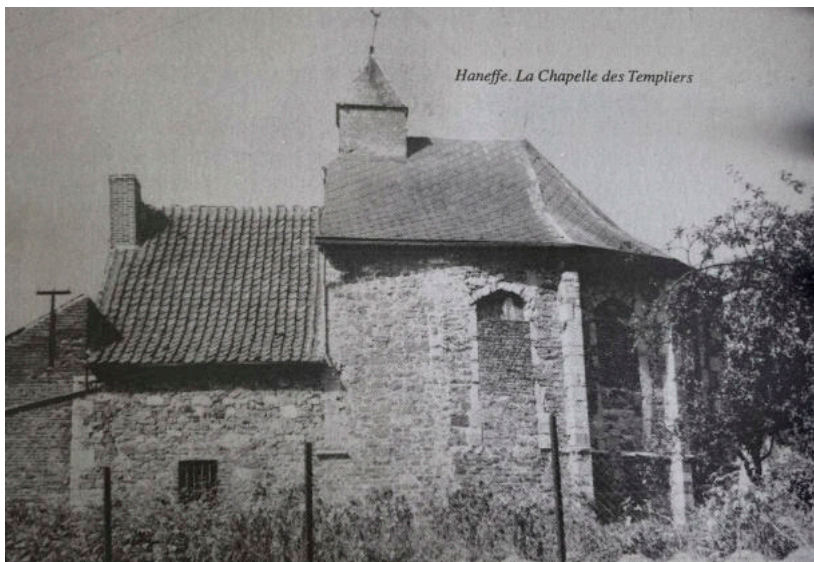


Fig. 35 Carte postale. Haneffe. La Chapelle des Templiers, 1962. Source MUSÉE DE LA VIE WALLONNE.

intéressant de pointer quelques dates clés pour espérer amorcer un début de datation, ou du moins un intervalle appréciable pour l'édification de cette chapelle. Comme déjà mentionné dans la première partie, l'ordre du Temple n'est reconnu officiellement qu'en 1128. Une date qui est également celle de la fondation de la première commanderie templière dans le bailliage de Flandre, sur le territoire belge. Les templiers ne recevront cependant l'autorisation de bâtir des chapelles qu'en 1139, lors de la confirmation de leurs règles par le pape Innocent II avec la bulle *Omne datum optimum*⁶. La chapelle pourrait donc théoriquement trouver son origine dès 1139, faisant de cette date un *terminus post quem*. Toutefois, certains autres repères laissent penser que celle-ci serait plus probable dans le courant du XIII^e siècle. En effet, si des commanderies s'installent progressivement dans les terres depuis le XII^e siècle, elles ne semblent gagner les actuelles provinces de Liège, du Luxembourg et l'est du Hainaut que dans le courant du XIII^e siècle⁷. Les templiers semblent s'être concentrés

dans un premier temps sur les Flandres et le Hainaut, plus proches de la mer. *A contrario*, 1265 est, pour Anne Tirtiaux d'abord, et Isabelle Bartholomé (1996) ensuite qui reprend ses dires, un *terminus ante quem*⁸. En effet Anne Tirtiaux se base sur l'inventaire dressé par Schoonbroodt au XIX^e siècle reprenant les chartes de l'abbaye du Val-Saint-Lambert⁹. Dans cet ouvrage, on peut lire à la notice 289 datant de 1265 :

« Gerard, commandeur (preceptor), de la maison de Sainte Marie, à Saint-Trond, et les Frères de cette maison vendent à l'abbaye du Val Saint Lambert huit bonniers, un journal et vingt-huit verges petites de terre arable à Jeneffe dont vingt-deux verges grandes et sept petites sont mouvantes de la cour de Robert de Limont, neuf journaux d'Eustache Persant de Haneffe et le restent de Guillaume dit de Atrio ».

Les neuf journaux dont il est question, soit presque deux hectares, sont donc le fief d'Eustache Persant. En 1265, Eustache Persant I^{er}, seigneur de Haneffe est décédé depuis trois ans déjà. Il s'agit sans doute de son fils, Eustache Persant II, seigneur de Warfusée. Rien n'indique pourtant la présence d'une quelconque commanderie à Haneffe, il est question ici simplement de terres. De plus, c'est un commandeur d'une autre maison, Gérard, qui conclut la vente. On peut donc supposer que ces terres lui appartenaient d'une façon ou d'une autre, mais il est troublant de conclure de cette charte que la commanderie de Haneffe existait à ce moment. De plus, la maison de Haneffe faisait partie, durant l'ère templière, des commanderies importantes, mentionnées comme « maisons principales »¹⁰ de leur structure socié-

⁶ DEMURGER, Alain. *Les templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*. Lonrai : Points, 2014, p. 108.

⁷ PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 140. & ELSDORF, Michel, DELAIRESE, Yannik. *Les Templiers de Belgique. Demeures Templières, Teutoniques, de Malte*. Noir Dessin Production, 2018, p. 18.

⁸ TIRTIAUX, Anne. *Haneffe. La ferme de la commanderie*. Mémoire de fin d'études en histoire de l'art. Liège : Université de Liège, 1969, p. 13.

⁹ SCHOONBROODT, Jean Guillaume. *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye du Val-St-Lambert, lez-Liège*. (tome I). Liège : J. Desoer, 1875.

¹⁰ CHESTRET DE HANEFFE. L'ordre du Temple dans l'ancien diocèse de Liège ou la Belgique orientale. In *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*. (deuxième série, tome 11). Bruxelles : Kiessling et Cie, 1901, p. 318.

tales. Il serait donc étrange qu'une autre maison, qui n'est pas citée dans cette même liste, règle la vente des terres d'une commanderie qui lui est prépondérante. Si des doutes subsistent quant à la « preuve » apportée par cet écrit de 1265, la mention¹¹ faite en 1305 d'un frère commandeur de Haneffe, Gérard, laisse le débat sans équivoque : 1305 est indubitablement un *terminus ante quem* à l'existence de la commanderie. Ce document pourrait faire germer l'hypothèse que le frère Gérard dont il est question est le même qu'en 1265 car certains commandeurs dirigeaient plusieurs maisons templières¹². Cependant, d'une part être précepteur quarante ans durant est extrêmement long, d'autre part, le nom « Gérard » était fréquent à cette époque et ce, parmi les templiers¹³.

Nous l'avons vu, la chute officielle des templiers est proclamée en 1312¹⁴. A partir de cette date, leurs possessions passent aux hospitaliers. La passation de la commanderie de Haneffe d'un ordre à l'autre ne fait aucun doute, grâce à une archive de l'ordre de l'Hôpital datant du XIV^e siècle¹⁵. N'en déplaise aux sceptiques, la parenté suscitée par le nom *chapelle des templiers* est sans doute bien réelle.

Ce changement de propriétaire s'accompagne d'une dépendance au bailiage d'Avalterre détenant déjà les biens hospitaliers compris sur l'ensemble de l'actuelle Région wallonne. Le chef-lieu était alors la commanderie de Chantraine, à Huppaye (Brabant)¹⁶. En 1503 fut rendue effective une pres-



cription de séparation déjà fomentée durant le siècle précédent¹⁷, concédant alors l'autorité en pays de Liège à la commanderie de Villers-le-Temple. En témoignent les différentes pierres millésimées disséminées sur les façades de la commanderie de Haneffe, toutes du fait de commandeurs de Villers-le-Temple. En 1729 est apposée celle du Frère Henri Perrot de Saint-Dié (fig. 36), sur l'aile est¹⁸; en 1761 celle de Jacques-Laure le Tonnelier de Breteuil, au-dessus du porche de l'aile ouest¹⁹, puis en 1765 (fig. 36) sur la façade intérieure de la même aile ; anciennement visible, celle du chevalier Claude de Noël du Conardien sur l'aile nord en 1589²⁰.

Grâce à diverses pièces d'archives, la fonction de la chapelle peut être partiellement retracée. L'office divin a manifestement été interrompu au plus tard à la fin du XVI^e siècle. En effet, un rapport de visite des délégués de l'archidiacre de Brabant stipule en 1595 que « l'office divin n'avait plus été célébré, depuis six ou sept ans, dans la chapelle

Fig. 36 Pierres millésimées de la commanderie de Haneffe. A gauche, celle de Perrot de Saint-Dié, 1729 ; à droite, celle de Jacques-Laure de Breteuil, 1765. CdA (17.06.2021).

¹¹ Il s'agit d'un record de la dîme de Saint-Barthélemy presté à Limont. TIRTIAUX, Anne. *Haneffe*. *Op cit*, p.14.

¹² Voir à ce sujet CHESTRET DE HANEFFE. *Op cit*, pp. 297-348.

¹³ Pour mémoire, Frère Gérard est cité également chez le baron Chestret en tant que précepteur général. Il s'agit du même Gérard du Temple, ou Gérard de Villers, fondateur de la commanderie de Villers-le-Temple. CHESTRET DE HANEFFE. *Op cit*, p. 302.

¹⁴ PERNOD, Régine. *Les templiers. Chevaliers du Christ*. Paris : Guallimard, 1995, p. 88.

¹⁵ Cette archive dresse les possessions foncières des hospitaliers. Le passage qui nous concerne est illustré à la figure 6 « C'est la valve de la maison de Haneffe qui jadis fut du temple » (Archive T5-2 de la commanderie de Villers-le-Temple, XIV^e siècle, Archives de l'Etat à Liège), traduit par Philippe George.

¹⁶ TIRTIAUX, Anne. *Op cit*, p. 14.

¹⁷ *Ibid*, p. 16.

¹⁸ *Ibid*, p. 33.

¹⁹ *Ibid*, p. 36.

²⁰ *Ibid*, p. 30.

de la Commanderie »²¹. Le bâtiment servait alors de fenil. Au moment du récit, le clocher ainsi que la majeure partie de la commanderie sont en ruine. Toutefois, ce changement d'affectation ne semble pas avoir fortement perturbé l'intérieur de la chapelle, du moins le chœur et son mobilier. En 1745, un bail de neuf ans conclu entre Frère Guillaume François de Bernart d'Avernes du Bocage, commandeur de Villers-le-Temple, et Mathieu Dotrengé, fermier de la commanderie de Haneffe²² oblige le censier à prendre soin de la chapelle et de ses ornements, des toitures qui sont soit en ardoises soit en paille, ainsi que de pratiquer les offices religieux. Ornaments sans doute encore en état en 1788 puisqu'à cette date, une visite du commandeur de Slijpe, Louis Hautefeuille et du prieur de la Cathédrale de Fréjus, Jean Esprit Bonnet²³, décrit le mobilier de la chapelle en détail :

« d'abord nous avons visité la chapelle et après nos prières, on nous a représenté les vases et ornements qui suivent : un calice et sa patenne, une chasuble, une aube, trois nappes, un amit, deux purificateurs, deux lavabo, un corporal, un missel, un pupitre, quatre chandeliers et une croix de cuivre, des burettes d'étain. Nous avons ensuite re-

marqué qu'elle est dédiée à Saint Jean Baptiste. L'autel est en pierre, dans la contretable un tableau peint sur bois représentant l'Agnus Dei, sur les gradins peints en blanc et jaune, quatre chandeliers de cuivre, un devant l'autel, au bas un prie Dieu, Elle est (la chapelle) en maçonnerie de pierres dures, pavée en pierres bleues, plafonnée, couverte en ardoises ainsi que le clocher où est une cloche. Elle est chargée de trois messes par semaines »²⁴.

Si la chapelle avait perdu sa fonction religieuse à la fin du XVI^e siècle, il est avéré qu'elle l'avait ainsi retrouvée au plus tard en 1745, et pour une quarantaine d'années au moins. En outre, ces documents révèlent un autre constat : le clocher effondré en 1595 était à nouveau debout en 1788. Or, une dernière pierre millésimée 1628 (fig. 37), par le clerc de La Fontaine reprend l'inscription suivante :

« CESTE CHAPELLE A ESTE RE EDIFIEE PAR LE CLR LA FONTAINE A° 1628 »

A la lumière de ces différents éléments, on pourrait se risquer à avancer que le rétablissement du clocher, et par conséquent celui de la fonction religieuse, date de cette « restauration ». Le dessin de Van den Berg (1694) montrait d'ailleurs la chapelle sommée d'un haut clocher (fig. 33). Ce dernier a donc certainement dû être rebâti entre 1595 et 1694.

Les sources écrites restent muettes durant le XIX^e siècle. Si les offices ont perduré dans la chapelle, rien n'en est dit. Seul le dessin d'Arnoud Schaepkens couvre ce siècle (fig. 34). Et l'on ne peut que constater une mutation de destination depuis 1694 (fig. 33). Rappelons-le, d'un seul et long volume en 1694, Schaepkens dessine la chapelle scindée en deux parts inégales et adjointe d'un appentis.

Isabelle Bartholomé mentionne la

Fig. 37 Pierre millésimée du clerc de La Fontaine, 1628. CdA redressé (17.06.2021).



21 *Ibid.*, p. 22.

22 ARCHIVES DE L'ETAT. Archives de la commanderie de Villers-le-Temple (Ordre de Malte). T5-15.

23 TIRTIAUX, Anne. *Op cit.*, p. 24.

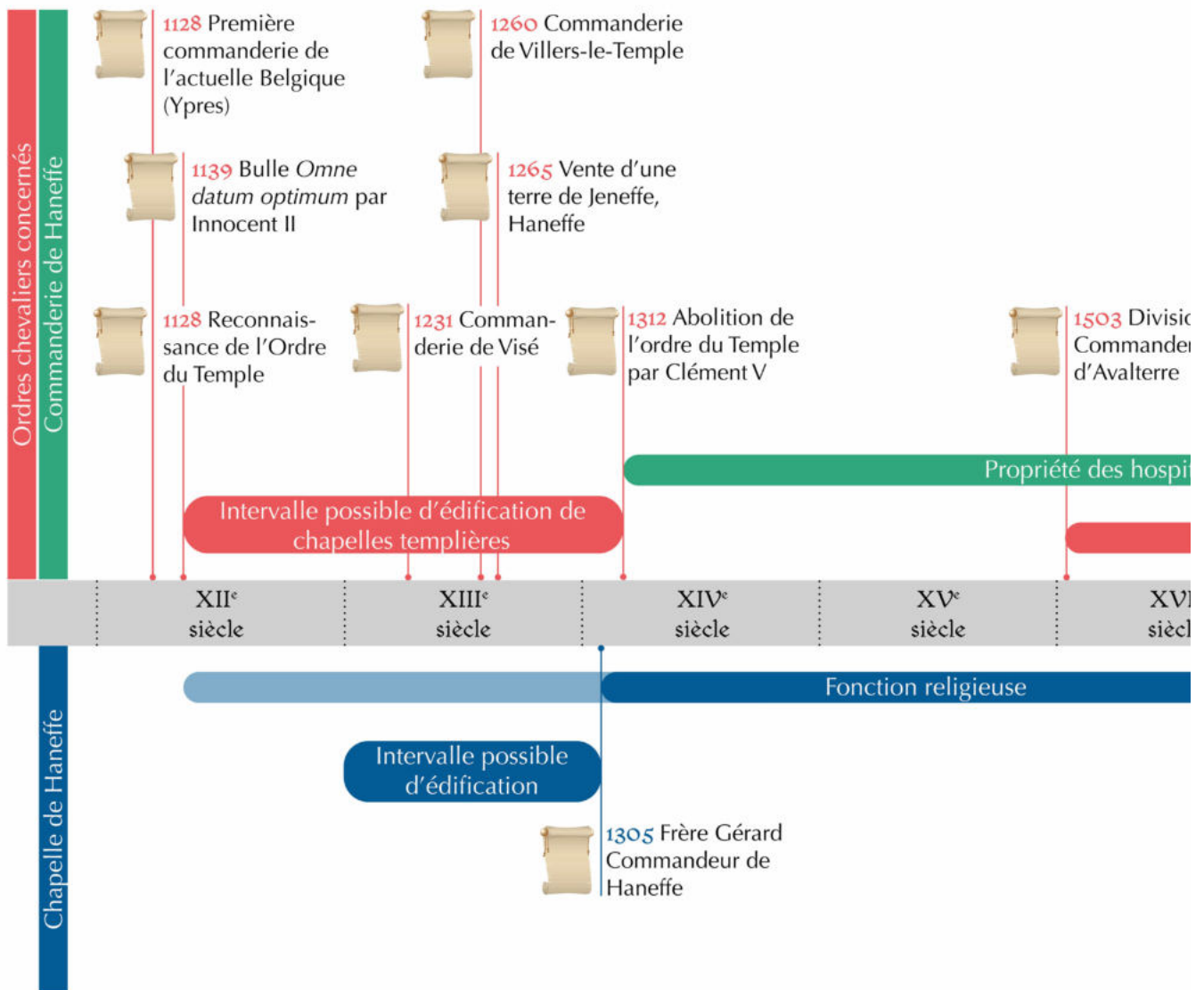
24 « Archives Nationales de Paris, Fonds de Malte, Carton S.5254, liasse n°8, Améliorissement, commanderie Villers le Temple » TIRTIAUX, Anne. *Op cit.*, p. 69.

visite d'un certain «V. Noël»²⁵ en 1904, qui aurait décrit le mauvais état de la toiture de la chapelle et prescrit de remplacer l'ardoise des toitures par des tuiles. Malheureusement, aucune référence n'est donnée par l'auteur.

Le XX^e siècle voit se succéder divers travaux, plus ou moins impactants. Premièrement Anne Tirtiaux relate des travaux effectués dans le coin nord de la cour de la commanderie, qui auraient exhumé des squelettes. Elle avance l'hypothèse d'un ancien cimetière dans l'enceinte de la maison²⁶. Or, nous l'avons vu, théoriquement, chaque commanderie qui répond au modèle courant

comportait chapelle et cimetière²⁷. En 1983, une annexe agricole adjacente à l'extrémité ouest de la chapelle est détruite. Si Isabelle Bartholomé remonte la présence de cette annexe à au moins 1962 (fig. 35) -date du classement de la chapelle- celle-ci pourrait bien être l'appentis déjà visible sur le dessin de Schaepkens au XIX^e siècle. La photographie de 1962 nous apprend en outre que la toiture de la chapelle a bien été refaite avec des tuiles, du moins pour l'avant-corps, comme le préconisait déjà V. Noël en 1904 ; toiture qui était encore en ardoise ou en paille au XVIII^e siècle.

Enfin, une mise hors-eau en



25 BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit*, p. 64.

26 TIRTIAUX, Anne. *Op cit*, p.46.

27 PASSION PATRIMOINE (coll.) *Op cit*, p. 23.



Fig. 38 Façade sud de la chapelle. CdA (13.02.2021).

1997²⁸ aura eu raison du clocher de la chapelle ainsi que des tuiles du volume secondaire, leur préférant une couverture en zinc (fig. 38).

La figure 39 synthétise ces différents éléments de datation en une ligne du temps.

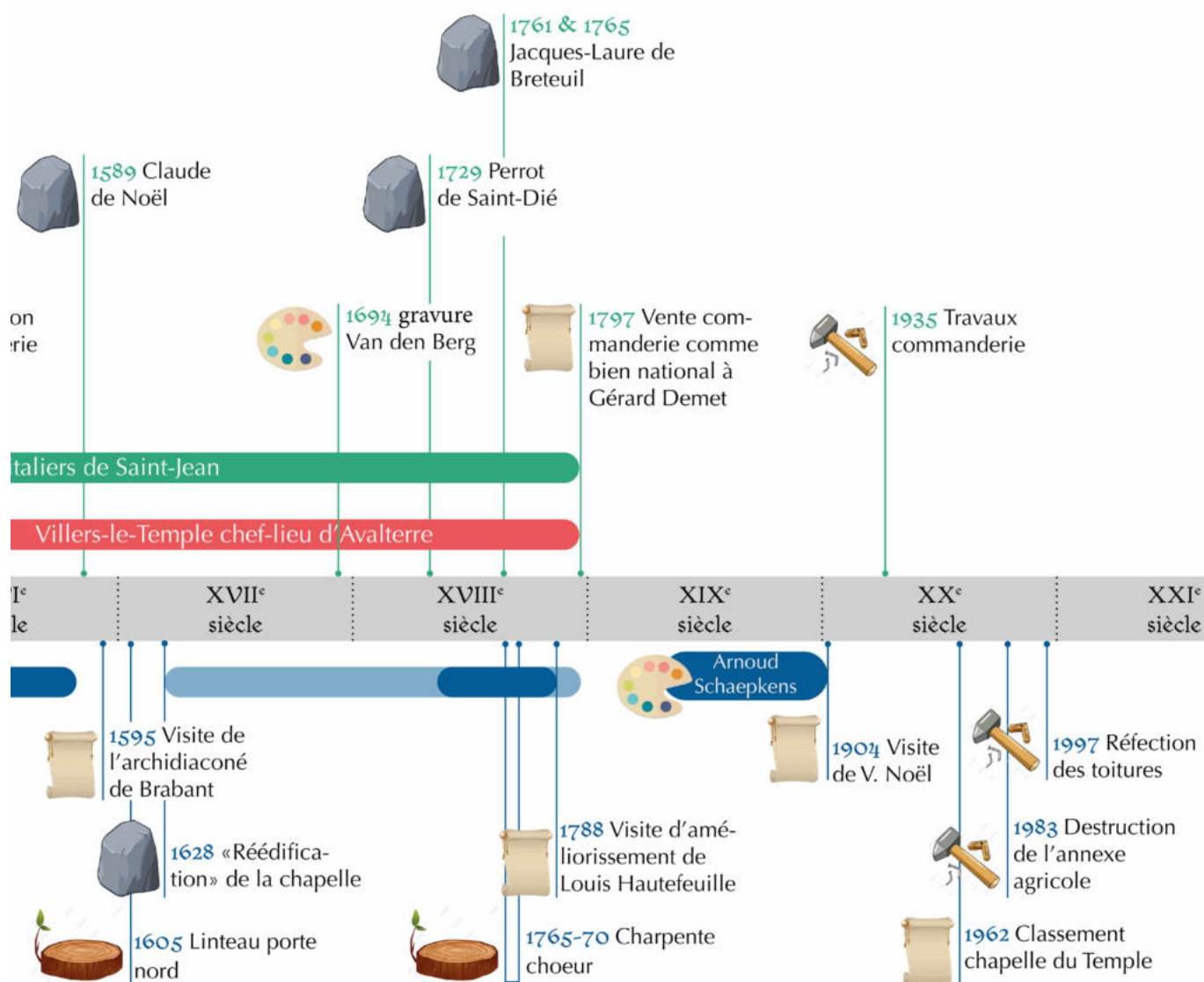


Fig. 39 Synthèse chronologique des sources iconographiques et écrites.

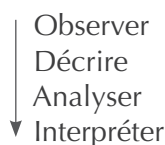
²⁸BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 65.

/ APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE

Après avoir synthétisé les données historiques, l'heure est venue de s'intéresser à une source plus complexe, nécessitant observations, connaissances et comparaisons. Il s'agit de la source monumentale, terrain d'expression de l'archéologie du bâti. L'interdisciplinarité vantée comme nécessaire à tout projet de restauration d'un patrimoine qui se respecte²⁹ n'a que peu été exploitée jusqu'à présent à la chapelle. Le chapitre premier était pour ainsi dire le domaine des historiens. L'archéologie, et plus encore d'archéologie du bâti, est différente. Elle mêle des secteurs aussi divers que l'architecture, l'archéologie, les relevés, l'histoire de l'art, la géologie, la sociologie, ou encore le recours à des expertises telles que la dendrochronologie. Et c'est précisément à tous ces domaines que la présente section s'intéresse. La consultation de spécialistes³⁰ ou de précédents rapports (Ghisdal, 2004 ; Eeckhout, 2004) a largement et systématiquement servi le propos, dans un objectif de connaissance la plus complète possible.

Comme l'évoque le titre, il s'agit bien ici d'une approche archéologique et non d'une étude exhaustive. N'étant pas personnellement archéologue ou experte dans cette discipline, je me suis conformée à la méthodologie appliquée par les professionnels et j'ai tenté de la porter aussi loin que le permettait le cadre du mémoire. Mais finalement, qu'est-ce que l'archéologie du bâti exactement ? Pluridisciplinaire par nature, cet art n'entre pas aisément dans un carcan strict de définitions classiques. Pour y voir plus clair, elle peut-être entendue comme une discipline utilisant la source monumentale pour comprendre les logiques

de transformation d'un contexte bâti, au gré de pratiques purement anthropologiques. L'homme a un jour contraint la matière pour répondre à un besoin et ce comportement n'est aujourd'hui palpable qu'au travers du bâti qui lui a survécu. Le cheminement qui lie ces deux sphères interdépendantes (le matériau et l'humain), s'il veut être possible dans un premier temps, et fidèle à la réalité dans un second, doit passer par une méthodologie en quatre temps :



Avant toute tentative d'analyse et d'hypothèse de datation ou d'explication comportementale, transcrire ce que l'œil voit et, consciemment ou non, déjà identifier des incohérences est essentiel. La première étape de ce processus n'est autre que le relevé graphique. Si l'importance que je lui accorde avait déjà permis d'aborder la méthodologie de travail dans l'introduction, il mérite à présent une définition plus scientifique. Concrètement, le relevé graphique peut être caractérisé comme :

« tout procédé contribuant à la représentation d'éléments archéologiques, sous forme de traits et de points, sur un support plat au départ de données maîtrisées métriquement »³¹.

L'approche archéologique qui va suivre est calquée sur la méthode d'étude décrite ci-avant. Chaque élément y est dans un premier temps décrit, avant d'être analysé sous le prisme de domaines spécifiques et qu'une datation ou interprétation ne soit avancée. Cette section conséquente est la compilation de divers horizons, alliés pour tenter d'apporter la

²⁹ SAPIN, Christian. L'archéologue dans le monument historique (1913-2013). *Archéologie et monuments historiques*, 2014, vol.11, n°1, p. 6-11 ([monumental]).

³⁰ Frans Doperé pour l'étude de la taille des pierres, Domonique Bossiroy pour l'analyse d'un pigment d'une couche picturale, Michel Lefftz au sujet de vitraux et Manuel-Antoine Cardoso Canelas concernant les décors muraux.

³¹ BOLLE, Caroline., LEOTARD, Jean-Marc. Finalités et enjeux des relevés graphiques dans le cadre des études archéologiques des bâtiments. In : ICOMOS Wallonie-Bruxelles. *Documentation du patrimoine*. Charleroi : ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl, 2012, 2, p. 64 (Thema & Collecta).

lumière sur les incertitudes et les suppositions qui occultent encore la genèse et les transformations de la chapelle des templiers.

RELEVÉS GRAPHIQUES

Pour Isabelle Bartholomé, l'existence de relevés constituait le critère décisif à l'élaboration ou non de ces derniers³². Pour ma part, je pense que tout auteur de projet devrait procéder lui-même au dessin. En effet, d'une part, « le relevé contribue à la connaissance de l'édifice, en même temps qu'il jette les bases d'une intervention sur celui-ci »³³, et d'autre part, un relevé effectué par autrui sera toujours porteur d'une certaine ambiguïté³⁴. Mes propres relevés ne dérogeront pas à la règle, mais en maîtrisant leur tracé, les quiproquos et les incohérences sous-jacents à une mauvaise compréhension de plans préexistants pourront être évités. En pratique, les plans issus du présent travail sont le fruit de techniques traditionnelles (à la main) et de photogrammétrie³⁵. Mes relevés vierges, sans plus d'observations que le report des lignes et contours existants, se trouvent en annexes (an. 8 à 15). Le pierre à pierre, cette technique où chaque pierre est dessinée précisément, sans automatisation ni régularisation, mais telle qu'elle se présente réellement, n'a été employé que pour les éléments distincts de la maçonnerie de fond de l'édifice.

C'est un choix personnel et délibéré de mettre en avant les composants différenciant de la masse car, comme le disait si bien Mireille Grubert, « Relever, c'est sélectionner, en identifiant les éléments essentiels, significatifs, ou bien anecdotiques »³⁶.

Pour faciliter la compréhension du lecteur, ce sont les relevés disposant déjà d'une trame d'informations supplémentaire qu'il trouvera ici. La trame des matériaux de construction utilisés. Ceux-ci, par leur simple présence à certains endroits spécifiques permettent de faire un pas en avant dans les logiques constructives. Pour cette raison, ces plans seront utilisés comme support à l'ensemble de l'approche archéologique.

LES MATÉRIAUX EMPLOYÉS

La matière première amoncelée localement en sous-sol se reflète parfaitement sur les élévations de la chapelle (fig. 40). La maçonnerie de fond susmentionnée est composée de moellons de grès houiller. Étant des pierres abrasives, les grès sont en effet le plus souvent mis en œuvre sous forme de moellons, par simple clivage des pierres³⁷. Les zones de tension des élévations (encadrement des baies, chaîne d'angle, contrefort) sont montées en calcaire de Meuse. Ces pierres appelées communément *pierres bleues*³⁸ sont prédestinées à la taille,

32 BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 29.

33 GRUBERT, Mireille. De la connaissance au projet. In : DE MAZIERES, François, GRUBERT, Mireille (dir.) *Le relevé en architecture ou l'éternelle quête du vrai*. Journées internationales d'étude. 5 et 6 novembre 2007. Lyon : Lieux Dits, 2011, p. 57.

34 FANCELLI, Paolo. Le rôle potentiellement historiographique du relevé et de la restauration. In : DE MAZIERES, François, GRUBERT, Mireille (dir.) *Le relevé en architecture ou l'éternelle quête du vrai*. Journées internationales d'étude. 5 et 6 novembre 2007. Lyon : Lieux Dits, 2011, p. 69.

35 La photogrammétrie est une technique qui consiste à prendre plusieurs photos d'un élément avec un large chevauchement, nécessaire au post-traitement, pour identifier des points communs entre elles. En donnant les coordonnées précises de points-repères, un logiciel tel que Metashape est capable de reconstruire un modèle 3D. De celui-ci peut être exportée des ortho-images, soit, des images redressées utiles à un relevé pierre à pierre.

36 GRUBERT, Mireille. De la connaissance au projet. In : DE MAZIERES, François, GRUBERT, Mireille (dir.) *Le relevé en architecture ou l'éternelle quête du vrai*. Journées internationales d'étude. 5 et 6 novembre 2007. Lyon : Lieux Dits, 2011, p. 59.

37 « Le clivage, mécanique ou manuel, permet la réalisation de moellons. (...) Cet éclatage présente l'aspect naturel de la pierre : une surface à gros éclats, avec des bosses et creux de formes diverses, répartis irrégulièrement ». Centre scientifique et technique de la construction [cstc]. *Pierres naturelles*. Note d'information technique NIT 205. Bruxelles : cstc, 1997, p. 20.

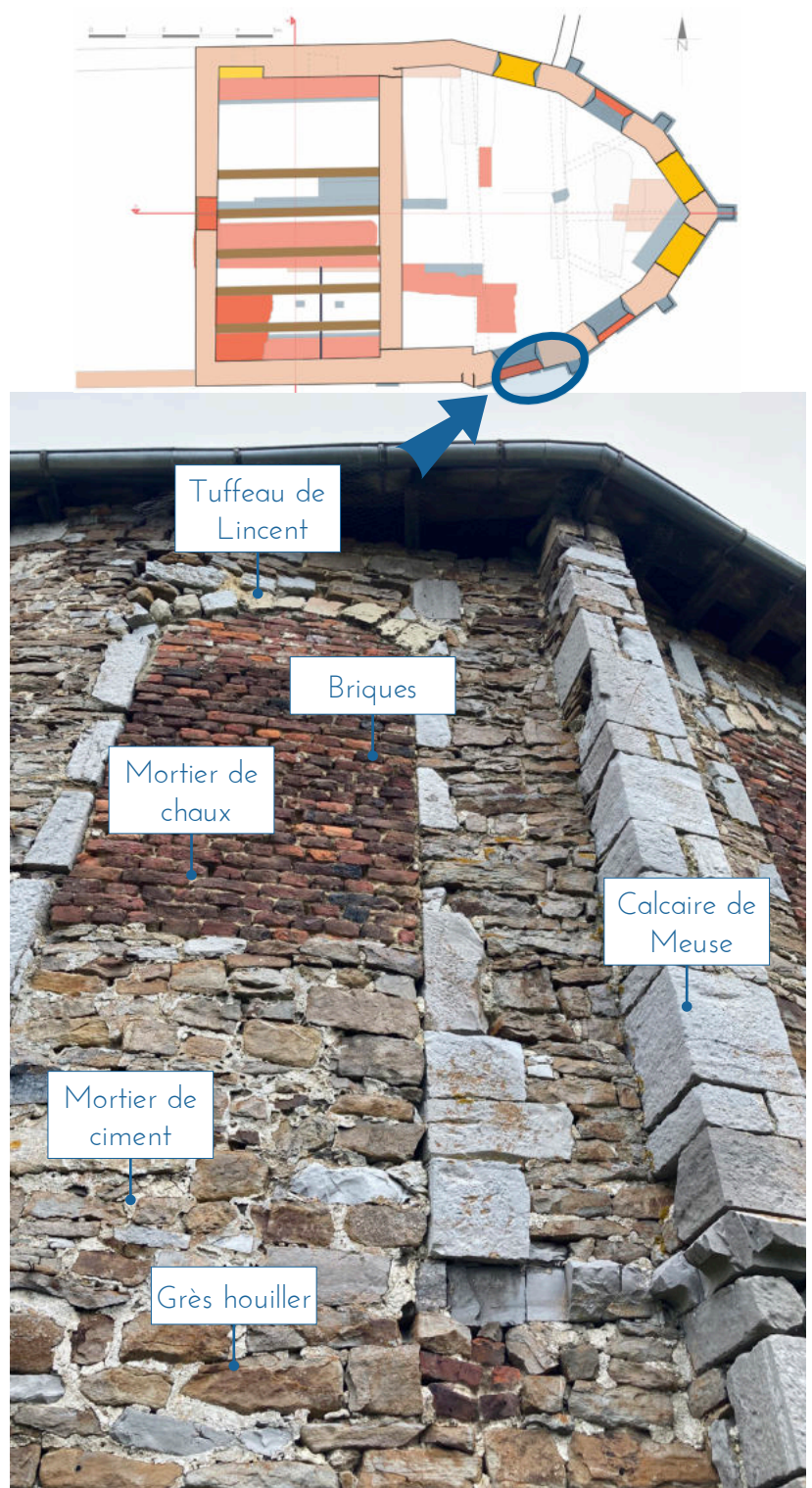
38 Les pierres bleues désignent la majorité des calcaires paléozoïques. Le calcaire de Meuse en est une sous-catégorie, désignant les calcaires d'âge viséen. CSTC. *Op cit.*, p. 31-33. Le lecteur est invité à consulter à nouveau le schéma de la figure 9 à ce sujet.

contrairement au grès houiller. Très localement, on trouve un troisième matériau pierreux : le tuffeau de Lincent, un tuffeau hesbignon³⁹. Celui-ci est utilisé uniquement dans le chœur, pour former les arcs sommitaux des grandes baies et de deux niches intérieures. Le tuffeau est une pierre tendre, plus poreuse que la pierre bleue ; sa taille est aisée et permet aisément la création de mouluration.

La brique, issue de matières argileuses -un matériau non étranger à la Hesbaye- est employée de façon systématique. Elle est utilisée pour délimiter tous les percements plus réduits, et forme des coutures franches avec l'appareillage homogène en moellons. On la retrouve également en partie supérieure de la façade occidentale où le constat est équivalent. L'ensemble des maçonneries, qu'elles soient en pierre ou en brique, est monté au mortier de chaux. Un mortier de ciment est toutefois présent par endroits, en superposition du premier.

Si les murs trouvent une certaine homogénéité d'ensemble dans leur méthode constructive, les couvertures participent, elles, à la différenciation de l'édifice en deux volumes : le chœur (volume principal) et le volume secondaire. En effet, le premier est encore majoritairement couvert d'ardoises naturelles ; des ardoises artificielles comblent la lacune laissée par l'ancien clocher démolí. Le second est quant à lui couvert de zinc, conséquence des récents travaux de mise hors-eau en 1997⁴⁰. Les structures qui supportent ces couvertures sont en bois. Ici encore, volumes principal et secondaire sont nettement différents. Si des poutres en chêne soutiennent les panneaux en zinc, sous forme de simples pannes, le chœur a droit à une charpente complète, en chêne et en sapin.

Le sol est plus complexe à objectiver, en raison de l'accumulation de fientes de pigeon qui le jonche⁴¹. Tantôt des briques et tantôt du calcaire de Meuse sont clai-



rement identifiables, mais l'ensemble du sol ne peut être caractérisé sans une phase préalable de grand nettoyage, qui sort du cadre de mon étude.

Fig. 40 Illustration des matériaux constitutifs de la chapelle. Mur sud. C.dA (20.11.2021).

³⁹ CSTC. *Op cit.*, p. 35.

⁴⁰ BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 65.

⁴¹ Voir à ce sujet le chapitre III : *Étude sanitaire*.

Légende

- Grès houiller
- Calcaire de Meuse
- Tuffeau
- Brique
- Chaux
- Bois
- Fer forgé
- Zinc
- PVC
- Ardoise naturelle
- Ardoise artificielle



Fig. 41 Plan de niveau +1,60m illustrant les matériaux employés.

Légende

- Grès houiller
- Calcaire de Meuse
- Tuffeau
- Brique
- Chaux
- Bois
- Fer forgé
- Zinc
- PVC
- Ardoise naturelle
- Ardoise artificielle

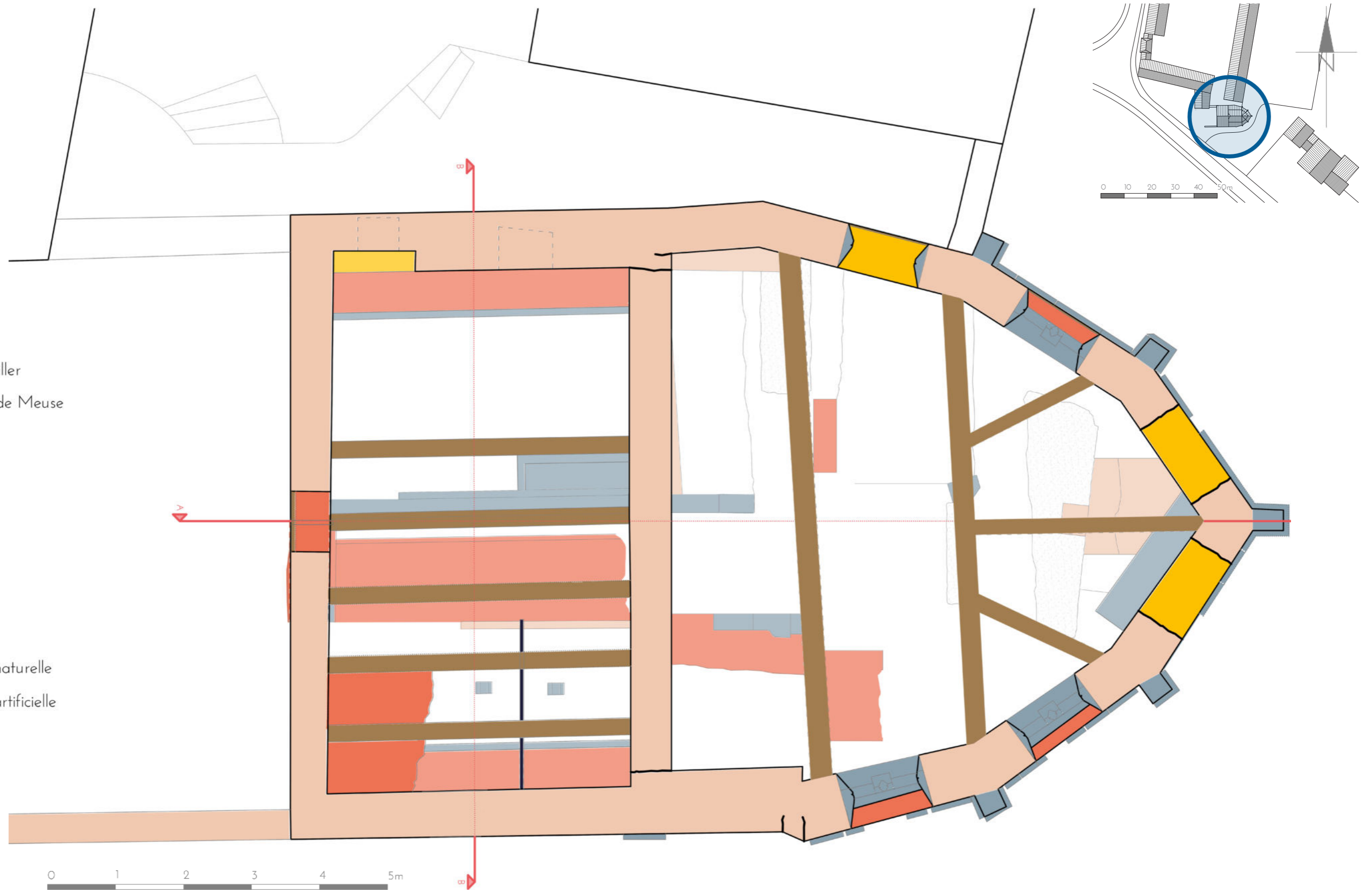


Fig. 42 Plan de niveau +4,45m illustrant les matériaux employés.

Légende

- Grès houiller
- Calcaire de Meuse
- Tuffeau de Lincant
- Brique
- Enduit de chaux
- Chêne
- Fer forgé
- Zinc
- PVC
- Ardoise naturelle
- Ardoise artificielle
- Taille pointée à la broche
- Taille au ciseau

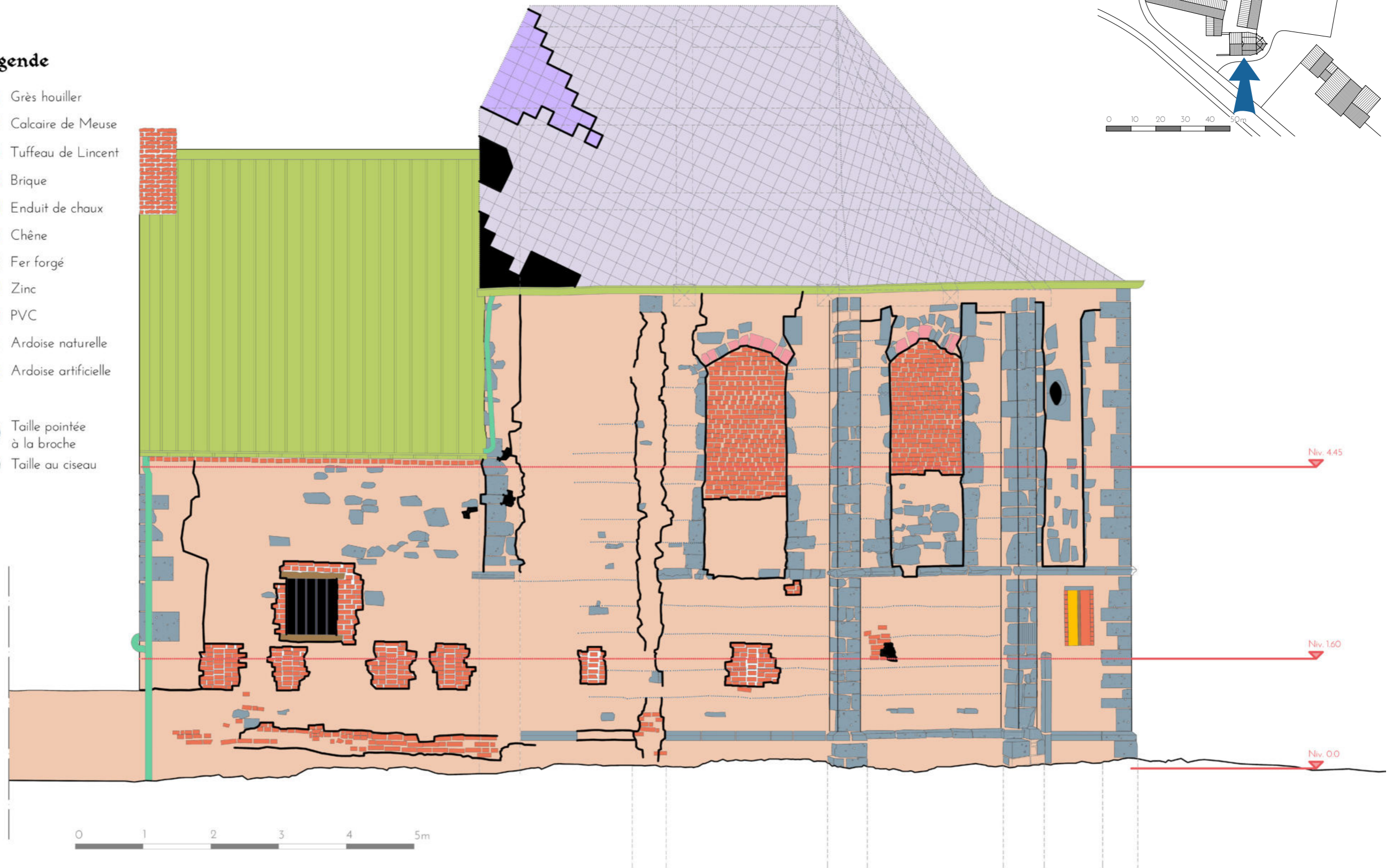


Fig. 43 Elévation illustrant les matériaux employés. Façade sud.

Légende

- Grès houiller
- Calcaire de Meuse
- Brique
- Enduit ou mortier de chaux
- Chêne
- Fer forgé
- Zinc
- PVC
- Ardoise artificielle

- Taille pointée
- Taille au ciseau

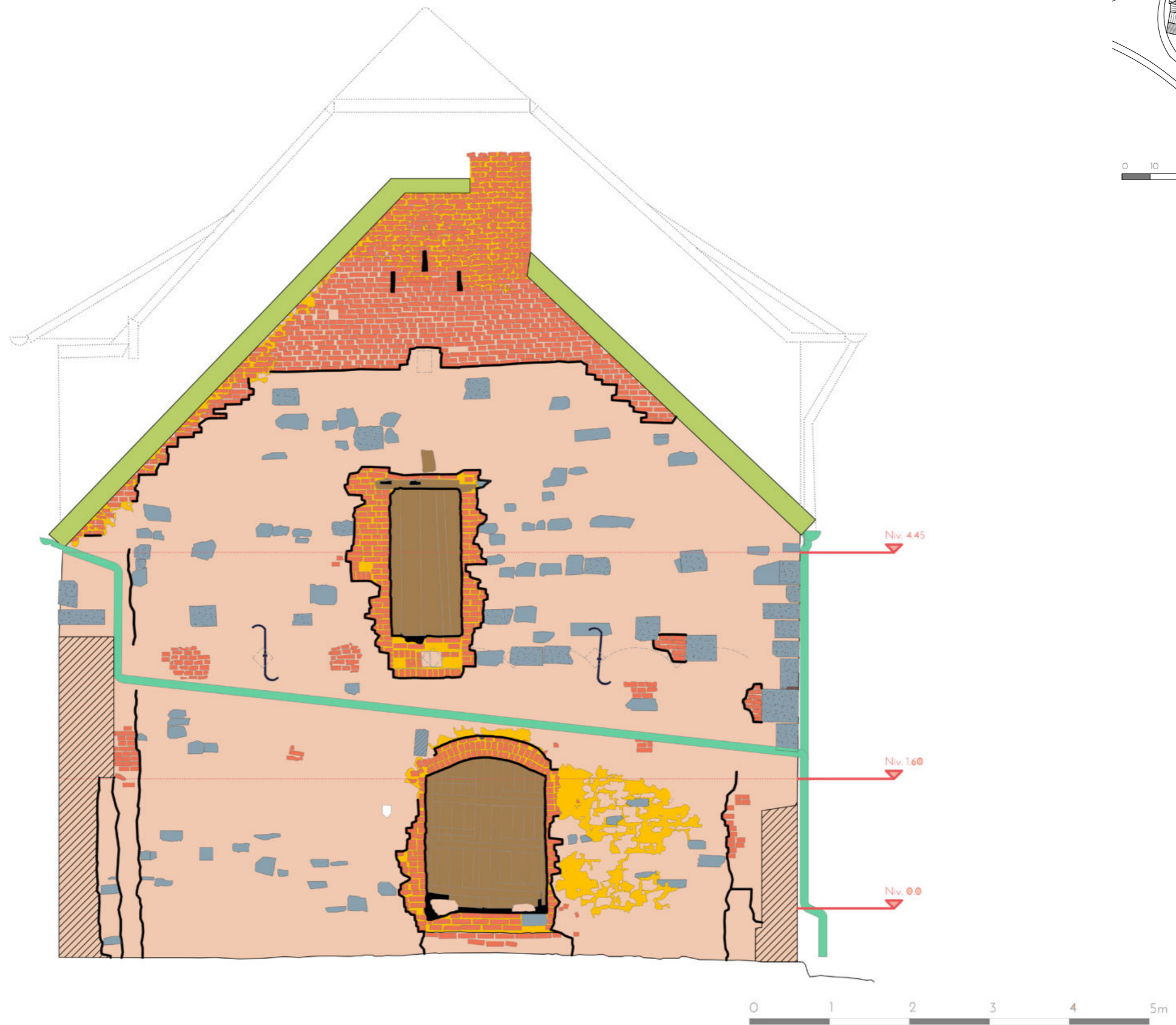


Fig. 44 Elévation illustrant les matériaux employés. Façade ouest.

Légende

- Grès houiller
- Calcaire de Meuse
- Tuffeau de Lincet
- Brique
- Enduit de chaux
- Chêne
- Sapin
- Fer forgé
- Zinc
- PVC
- Ardoise naturelle
- Ardoise artificielle
- Taille pointée à la broche
- Taille au ciseau

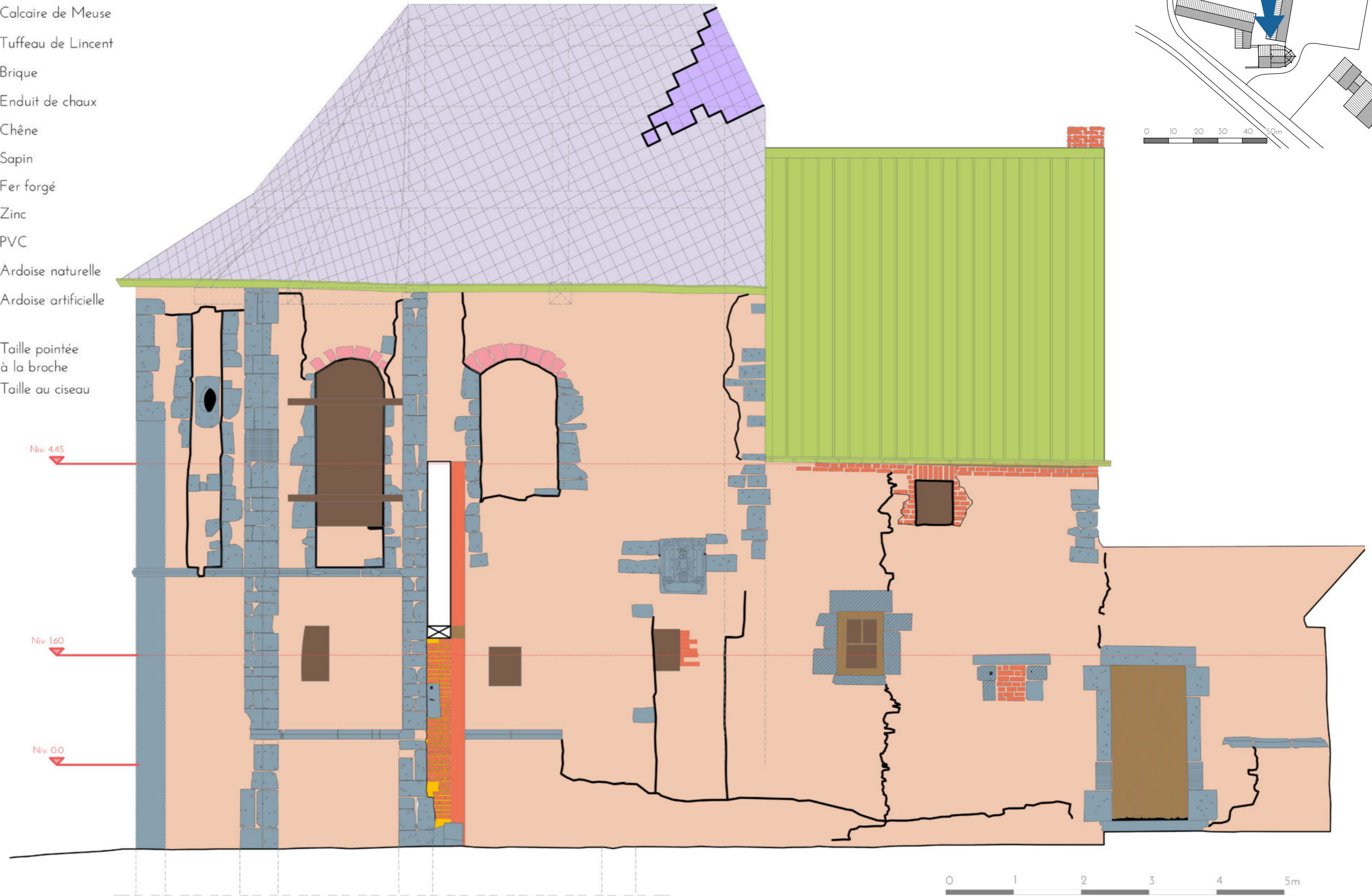


Fig. 45 Elévation illustrant les matériaux employés. Façade nord.

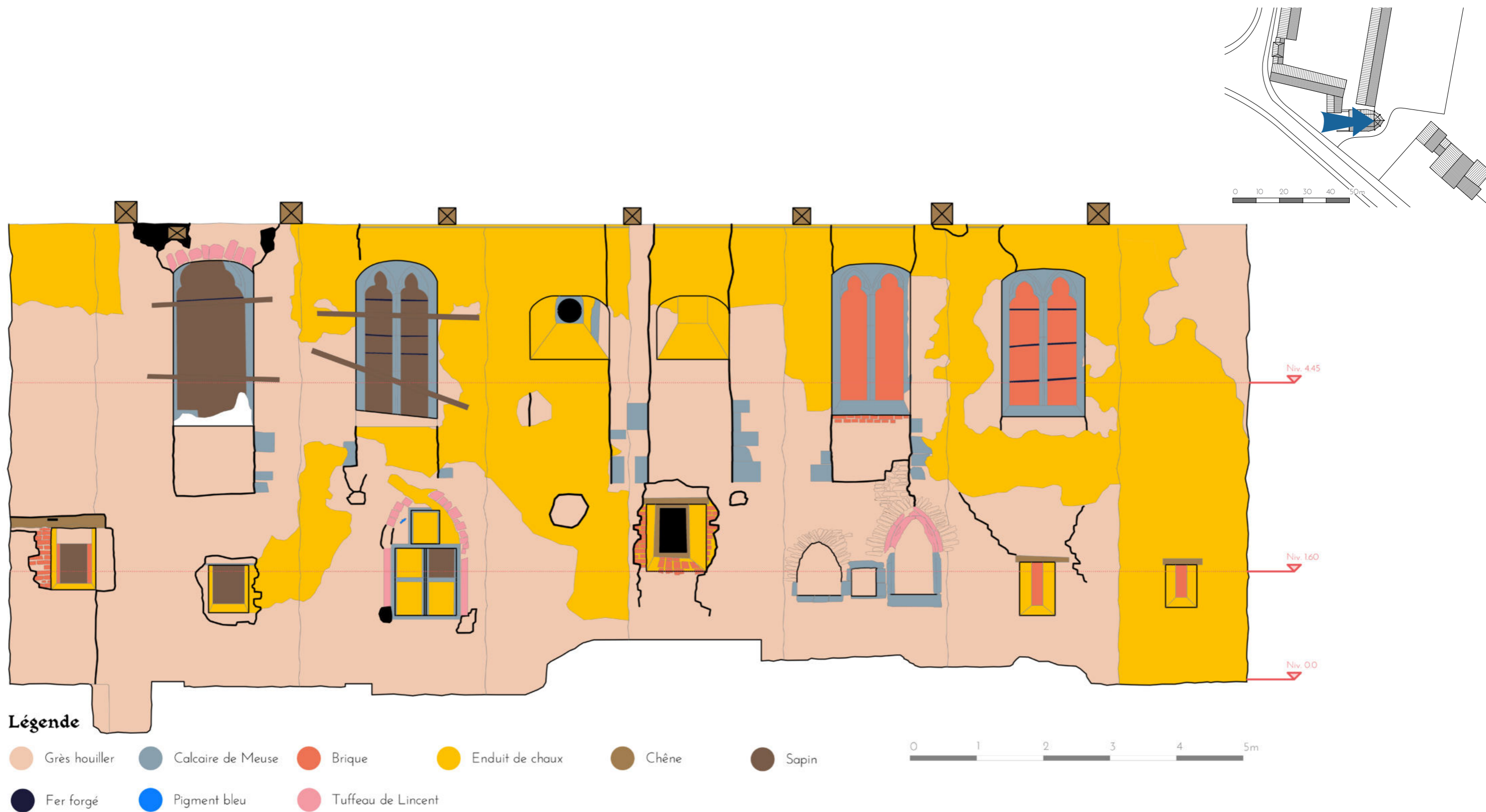


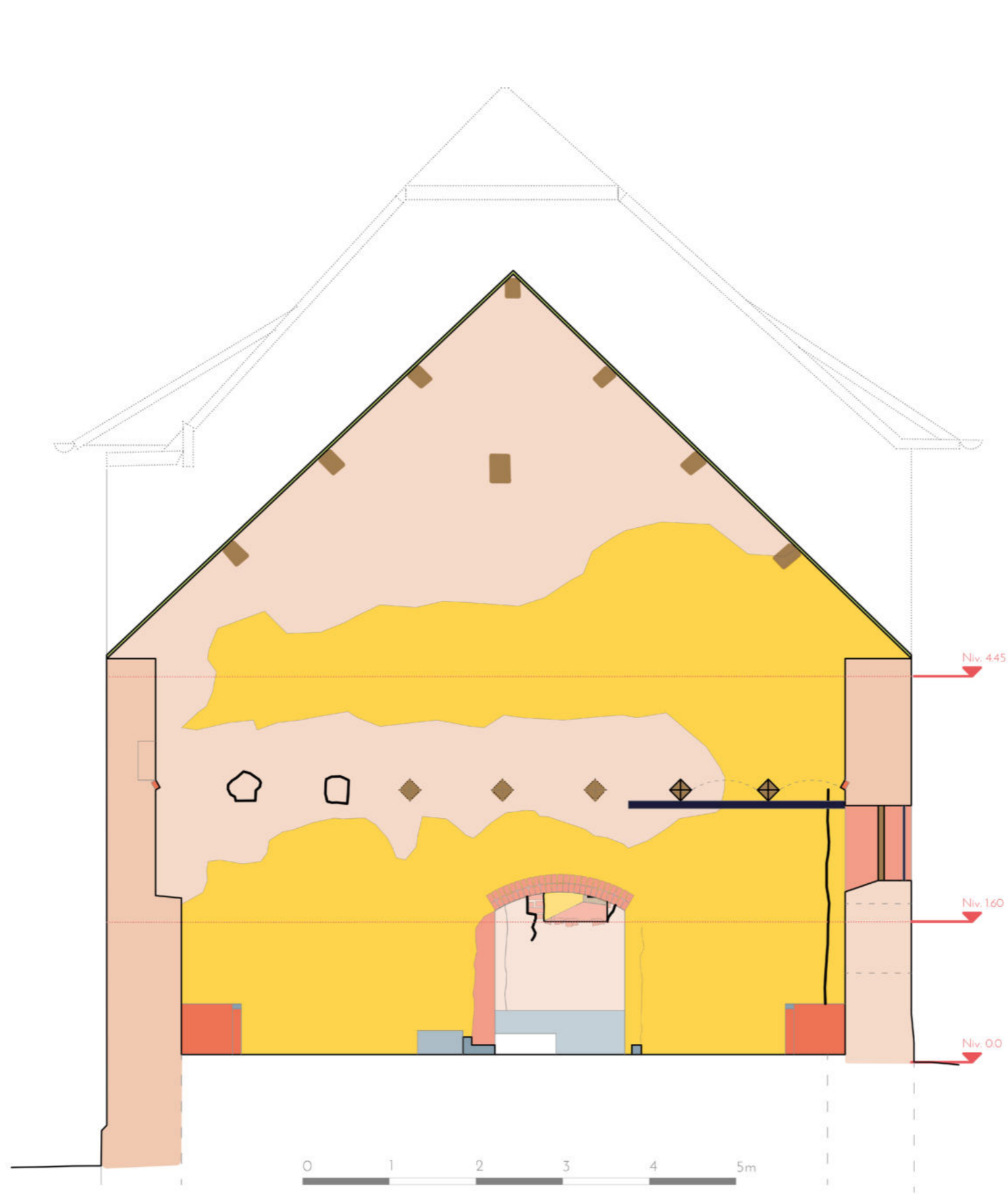
Fig. 46 Elévation illustrant les matériaux employés. Développé intérieur du chœur.

Légende

- Grès houiller
- Calcaire de Meuse
- Tuffeau de Lincent
- Brique
- Enduit de chaux
- Chêne
- Sapin
- Fer forgé
- Zinc
- PVC
- Ardoise naturelle
- Ardoise artificielle



Fig. 47 Coupe illustrant les matériaux employés. Coupe longitudinale.



Légende

- Grès houiller
- Calcaire de Meuse
- Tuffeau de Lincent
- Brique
- Enduit de chaux
- Chêne
- Sapin
- Fer forgé
- Zinc
- PVC
- Ardoise naturelle
- Ardoise artificielle

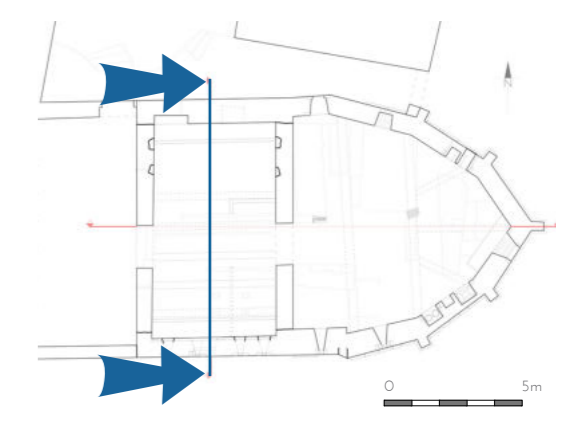


Fig. 48 Coupe illustrant les matériaux employés. Coupe transversale.

ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

Sur base des relevés légendés, la caractérisation de la chapelle par l'archéologie du bâti peut débuter. Pour rendre méthodique leurs études, les archéologues répertorient chaque élément observé selon une nomenclature spécifique, permettant de le localiser précisément. Ce code comprend des lettres, indiquant la nature de l'élément, et des chiffres, servant à préciser son emplacement. Habituellement, le terrain d'étude est d'abord divisé en zones ou bâtiments, et chaque bâtiment peut lui-même être subdivisé en lieux (*locus*) :

L.01.01

Où le premier chiffre indique la zone, le second, la pièce. Dans ce cas, puisque nous nous intéressons uniquement à la chapelle, tous les lieux commencent par **L.01.-**. La chapelle est divisée en trois pièces (chœur, volume secondaire et abords).

Ensuite, la subdivision se poursuit. Nous ne distinguons à ce niveau que les murs. Ils sont donc nommés :

M.01.01

Où le premier chiffre indique à nouveau la zone, le second, l'élévation. Un mur peut être délimité de façon totalement arbitraire ou répondre à une logique plus ou moins personnelle. Dans le cas présent, cinq murs se partagent la chapelle.

Enfin, au niveau le plus fin de délimitation, on trouve l'unité stratigraphique :

US.01.001

Où le premier chiffre indique à nouveau la zone, le second, l'unité stratigraphique proprement dite. Ces unités traduisent des changements, des ruptures dans les élévations, qui peuvent être de natures très variées. Il peut s'agir d'un changement de matériau, de mise en œuvre d'un même matériau, de volumétrie ou de forme, de finition, ou encore,

d'une couture franche dans la maçonnerie. Chaque mur *M* est ainsi découpé en une série d'unités stratigraphiques *US*. Dans une réelle étude archéologique, chaque unité est répertoriée sous forme d'une fiche d'enregistrement. C'est la raison pour laquelle ce chapitre est une *approche* et non une *étude* archéologique. Bien que les observations aient été faites en suivant la même méthodologie, le présent travail n'a pas eu vocation d'établir ces fiches. En effet, il ne s'agit pas ici d'aborder uniquement le prisme de l'archéologie, celle-ci ne constitue qu'un chapitre et ne représente pas le tout. *In fine*, cette approche vise, comme toute étude archéologique consciencieuse, à enregistrer tout acte de construction (positif : toujours construit ; négatif : car ne subsistent de celui-ci que les traces). En rassemblant des unités contemporaines, on crée un *fait*, et un ensemble de faits forme une *structure*. L'élaboration d'un arbre stratigraphique permet la mise en relation des ces différents faits ou structures. Il attribue une datation de façon relative ou absolue à chaque unité/fait. Il est alors possible de percevoir, par report de cette indication chronologique sur plan, l'évolution de l'édifice. Ses composantes peuvent ainsi être associées à une époque ou à un événement en particulier. Proposer un phasage et une reconstitution d'étapes marquantes devient alors possible. C'est l'objectif poursuivi par le présent chapitre.

L'examen archéologique qui suit est construit à l'image de la matriochka, allant du plus grand au plus petit. Pour chaque mur délimité, nous commencerons par la maçonnerie et les éléments structurants, pour terminer avec les éléments de détail.

La figure 49 illustre la nomenclature utilisée pour chaque *locus* et chaque mur. L'ensemble des unités stratigraphiques décrites dans les lignes qui suivent sont reprises sur les plans des annexes 16 à 22.

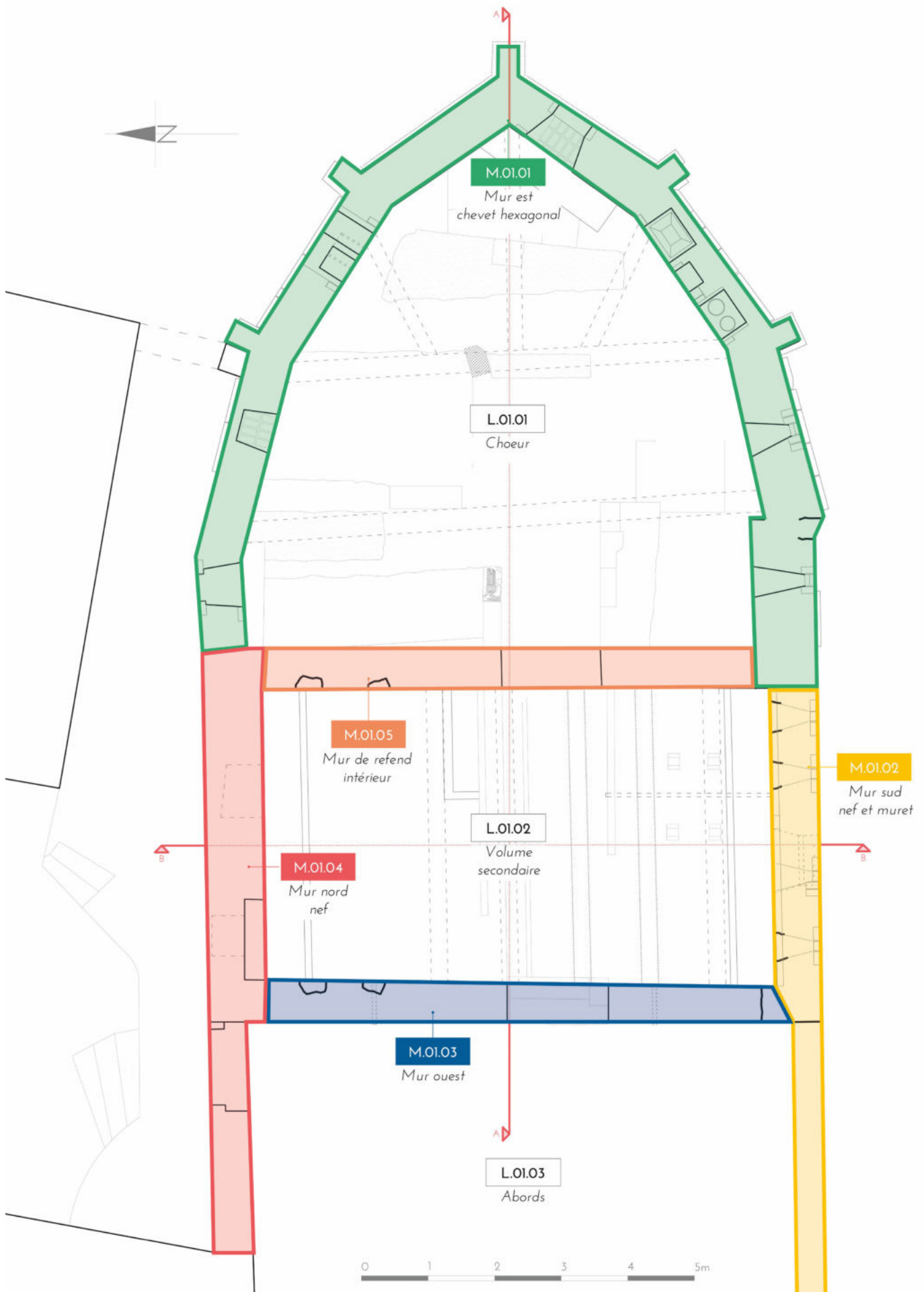


Fig. 49 Découpage de la chapelle selon la nomenclature archéologique (*locus et murus*).

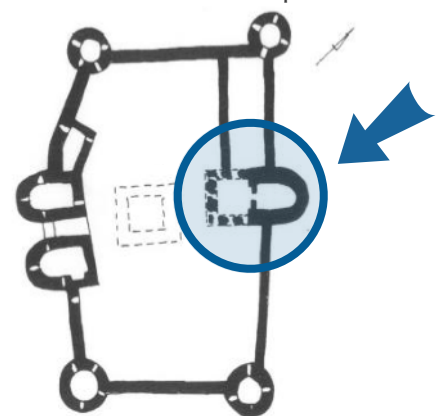
\ M.01.01 : MUR EST, LE CHEVET HEXAGONAL

L'enveloppe du chœur est formée par un chevet polygonal à six pans s'inscrivant dans un carré d'environ neuf mètres de côté. Cette morphologie est peu courante pour une chapelle. En effet, lorsque l'abside n'est pas circulaire, c'est le plus souvent un nombre impair de pans qui est d'usage, de façon à terminer le chœur par un mur plan et non une pointe, comme ici. Cette morphologie en éperon renvoie plutôt à une fonction défensive. Rares sont donc les chapelles en Belgique qui utilisent une telle volumétrie. D'ailleurs, à ma connaissance, aucune chapelle ne présente un nombre impair de pans. Certaines font bien partie de l'enceinte d'un château, prenant place au rez-de-chaussée d'une tour comme à Corroy-le-Château, mais leur chevet est par conséquent semi-circulaire (fig. 50). Peut-être faut-il simplement voir dans cette forme particulière la résultante d'une contrainte constructive. Nous le verrons par la suite, contrairement à ce qu'à pu avancer Isabelle Bartholomé⁴², la chapelle des templiers ne reflète pas vraiment une architecture d'une grande précision ni d'une grande qualité dans sa mise en œuvre. Peut-être était-il plus simple pour les bâtisseurs de monter des portions planes de mur et non circulaire...

Fig. 50 Corroy-le-Château. A gauche : chapelle dans une tour semi-circulaire du château de Corroy-le-château (Gembloux). Source PATRIVIA. Château de Corroy le Château. <<https://patrivia.net/visit/namur-chateau-de-corroy-le-chateau>> ; A droite : plan du château. Source BRAGARD, Philippe. Essai sur la diffusion du château « philippin » dans les principautés lotharingiennes au XIIIe siècle. In: *Bulletin Monumental*, tome 157, n°2. Lyon : Persée, 1999. p. 159.



Comme évoqué en amont dans le texte, la maçonnerie homogène des murs (**US.01.001**) est composée de moellons de grès houiller, liés au mortier de chaux. Quelques calcaires de Meuse simplement clivés (**US.01.008**) sont également épars dans cette masse, bien qu'en nombre réduit. L'emploi de ce grès comme matériau principal pourrait être un indice chronologique à lui seul. En effet, si l'on étend les observations faites à Liège au paysage rural, cette pierre renvoie à une édification médiévale. A Liège, le grès houiller « tend donc à disparaître au cours du 13^e siècle, peut-être en raison de sa mauvaise conservation et de l'épuisement des gisements »⁴³. S'il n'est plus d'usage dans les édifices religieux au XIV^e siècle, on le retrouve encore dans les ouvrages civils, les organes de défense, ou encore, en soubassement. La nature religieuse de la chapelle pourrait donc conduire à dater celle-ci du XIII^e siècle au plus tard. Toutefois, son cas est plus complexe. Religieuse par définition, sa volumétrie pourrait l'associer, elle, à la sphère défensive, pour laquelle l'emploi de grès se poursuit plus tardivement. De plus, comme il sera démontré, les remplois sont fréquents dans cet édifice et les moellons pourraient en faire partie. Enfin, il n'est pas rare que les observations propres aux édifices urbains, prestigieux, ne soient transposables à



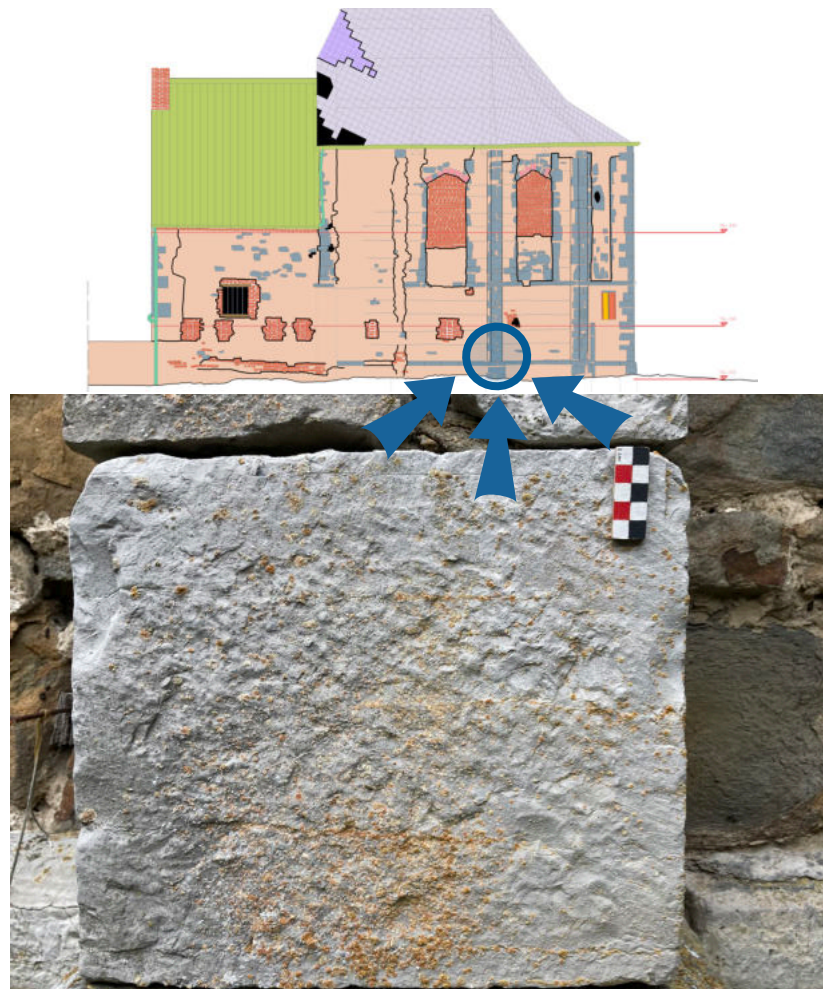
42 Dans son mémoire, l'auteur complimentait la « rigueur remarquable » de la construction et la symétrie parfaite du chœur (BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 100). Or, comme il sera démontré, la chapelle fait preuve de plusieurs « malfaçons » et les pans du chœur, relevés personnellement, ne présentent pas la symétrie attendue.

43 BOLLE, Caroline. Vestiges médiévaux et du 16^e siècle à Liège : analyse comparative entre « la licorne » et des édifices représentatifs. In : BAUWENS, Catherine (dir.) *La licorne. Secrets et découvertes. Etude archéologique de l'ancien couvent des frères cellites à Liège*. Jambes : SPW, 2011, *Archéologie* 40, p. 289 (Etudes et Documents).

leurs homologues ruraux de moindre envergure qu'avec un temps de latence. En conclusion, difficile d'envisager l'usage de grès houiller comme un indice de datation précise dans le cas présent.

Les six pans du chevet semblent trouver un consensus auprès du dernier mémoire (Bartholomé, 1996) et du bref compte-rendu des fouilles archéologiques (Mestdagt, 2005) : il s'agirait des éléments architecturaux les plus anciens, et même, d'origine. Jusqu'à présent, la seule piste de datation émanait des sources historiques⁴⁴ et non d'un examen du bâti. Or, des indices probants peuvent en être tirés.

La jonction entre les pans est marquée par des contreforts en calcaire de Meuse en besace⁴⁵, d'environ 35,5 cm de large (US.01.003 à US.01.007). Ces contreforts, ou plus précisément, les pierres qui les composent, n'ont pour l'instant pas été étudiés. Or, l'étude de la taille des pierres peut se révéler un allié estimable dans la quête de datation. Pour m'épauler dans cet examen, les conseils de Frans Doperé, Docteur en Sciences, spécialisé dans les techniques de l'architecture médiévale, après plusieurs expertises *in situ*, ont été précieux.



Ces calcaires de Meuse montrent une taille pointée à la broche, associée à une ciselure périmétrique moyenne de

Fig. 51 US.01.003. Taille pointée (broche) sur du calcaire de Meuse. CdA (20.11.2021).



Fig. 52 US.01.003. Finitions du calcaire de Meuse. A gauche, face clivée ; à droite, face taillée. CdA (20.11.2021).

⁴⁴Pour rappel, l'édification de la chapelle était située par ces sources entre 1139 et 1312 d'après ces deux études (Bartholomé, 1996 ; Mestdagt, 2005).

⁴⁵La besace désigne la « rencontre en angle ou en T de deux pans de maçonnerie dont les éléments sont liés d'une assise sur l'autre » PÉROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie. *Architecture, description et vocabulaire méthodiques*. Paris : Editions du patrimoine, 2011, p. 117. D'un lit à l'autre, les éléments sont pivotés de 90°, affichant tantôt une face étroite (la boutisse) et tantôt une face plus large (la panneresse).

2,9 cm (fig. 51). Or, c'est au XIII^e siècle⁴⁶ que cette combinaison possède le plus d'occurrences.

« Les calcaires dévoniens et carbonifères sont uniformément taillés avec des outils pointus comme le pic, la broche, le bédane et des outils dentés comme la gradine et le ciseau grain d'orge. Les tailles pointées et smillée, généralement avec ciselure périmétrique, réalisées au pic, à la broche ou au bédane, et la taille brochée perpendiculaire apparaissent dès le dernier quart du XII^e siècle, ou même un peu avant, mais prennent de l'importance dès le début du XIII^e siècle »⁴⁷.

Pour autant, si les pierres ont vraisemblablement été façonnées au XIII^e siècle, cela ne signifie pas forcément que les contreforts en place sont contemporains de cette taille. Plusieurs indices tendent plutôt à placer l'édification des élévations visibles aujourd'hui dans

une phase postérieure à la taille du calcaire de Meuse. Trois observations argumentent cette prise de position : les faces clivées des pierres, les pierres cassées et les pierres en délit.

Certaines pierres présentent en effet des faces non-taillées, clivées⁴⁸, pourtant visibles (fig. 52). Ces pierres ont vraisemblablement été mises en place différemment à l'origine, exposant des faces taillées. Une mise à dimension postérieure -celle pour les contreforts de la chapelle- les a privé d'une, voire de plusieurs, de leurs faces finies, laissant comme un goût d'inachevé ou de « pas prévu pour ». Et ces pierres n'ont pas fait l'objet d'un nouveau traitement sur leurs faces nouvellement exposées.

D'autre part, à plusieurs reprises, des pierres aux coins cassés ont été employées pour monter les contreforts, en comblant les portions manquantes par de simples moellons de grès houiller (fig. 53). Un phénomène observable même à la base de contreforts, là où les charges sont les plus importantes et où l'emploi de pierres de qualité, aux joints précis, se justifie davantage.

Toujours sur les contreforts (**US.01.004**), certaines pierres bleues ont été placées en délit⁴⁹. Ce mode de pose rend les pierres particulièrement fragiles et les expose au problème de délamination sous l'effet des efforts de compression qu'elles reprennent. La pierre illustrée en figure 54 combine pose en délit et face exposée irrégulière et non taillée : l'indice qu'elle devait être à l'origine posée en lit. La face A n'avait à l'origine pas de raison d'être taillée si l'on fait effectuer une rotation de 90° à

Fig. 53 US.01.003. Emploi de calcaires de Meuse cassés. CdA (20.11.2021).



46 DOPERE, Frans. *Dater les édifices du moyen âge par la pierre taillée*. Bruxelles : Safran, 2018, (Précisions, n°4), p. 331.

47 *Ibid.*, p. 415.

48 Le clivage est la première étape du processus de « transformation des blocs de pierre naturelle en éléments de construction ». Il consiste à mettre en forme, à dimension, tandis que la taille consiste au façonnage du fini des pierres. CSTC. *Pierres naturelles*. Note d'information technique NIT 205. Bruxelles : cstc, 1997, p. 20.

49 Les pierres sédimentaires telles que les calcaires de Meuse présentent des strates ou des lits de sédimentation ; ces pierres tirent leur nom de leur mode de genèse, par le dépôt et l'accumulation de sédiments en plusieurs couches. Les interfaces entre ces couches constituent leurs zones de faiblesse. Poser une pierre en lit consiste à placer cette pierre de telle sorte que ces lits soient comprimés, autrement dit, horizontalement. La poser en délit signifie que ses strates soient à la verticale.

cette pierre, puisqu'elle recevait alors la pierre supérieure sur cette face.

Par ces trois observations, il devient évident que les pierres bleues des contreforts sont des pierres de remplissage. Partant de ce postulat, deux hypothèses sont alors possibles. La première est que les élévations encore visibles aujourd'hui sont postérieures à l'édification primaire de la chapelle et que les pierres utilisées pour les contreforts proviennent de cette chapelle primitive restaurée (ou de tout autre édifice ayant occupé cet emplacement). La seconde est que les élévations sont celles d'origine de la chapelle, mais que les pierres utilisées proviennent d'un autre édifice démoli. Trois éléments supplémentaires méritent d'être précisés ici. Sur toute la périphérie du chevet court un double cordon-larmier à cavet en calcaire de Meuse. Le premier (**US.01.009**) est situé en base des contreforts, le second (**US.01.010**) en base des six grandes baies (fig. 55). L'assemblage des pierres utilisé est particulier. Dans un détail constructif traditionnel de cordon, les pierres d'angle sont d'un seul tenant, taillées pour épouser le coude. Or ici, les angles sont réalisés au moyen de deux pierres distinctes (fig. 56). Ensuite, le rapport de fouilles archéologiques (Mestdagt, 2005) a mis au jour la fondation d'un des contreforts encore en place (**US.01.003**). Une fondation similaire a également été exhumée sous le contrefort sud disparu (**US.01.002**). En effet, au droit de la jonction entre le premier pan de mur et le reste du chœur vers l'est, deux coutures lacèrent le mur sur toute sa hauteur. De plus, cette fondation est cohérente avec celle des pans du chevet. Le cordon qui se profile en partie inférieure du chevet (**US.01.009**) n'est autre que la limite supérieure de ces fondations. A certains endroits, ce ne sont plus des pierres bleues en place, mais bien des coutures (**US.01.040**) ou des pierres arrasées qui poursuivent ce larmier sur toute la périphérie du chevet, et même au-delà, nous le verrons. Enfin, le contrefort disparu mentionné ci-avant (**US.01.002**) permet d'apprécier un calcaire de Meuse conséquent, complè-

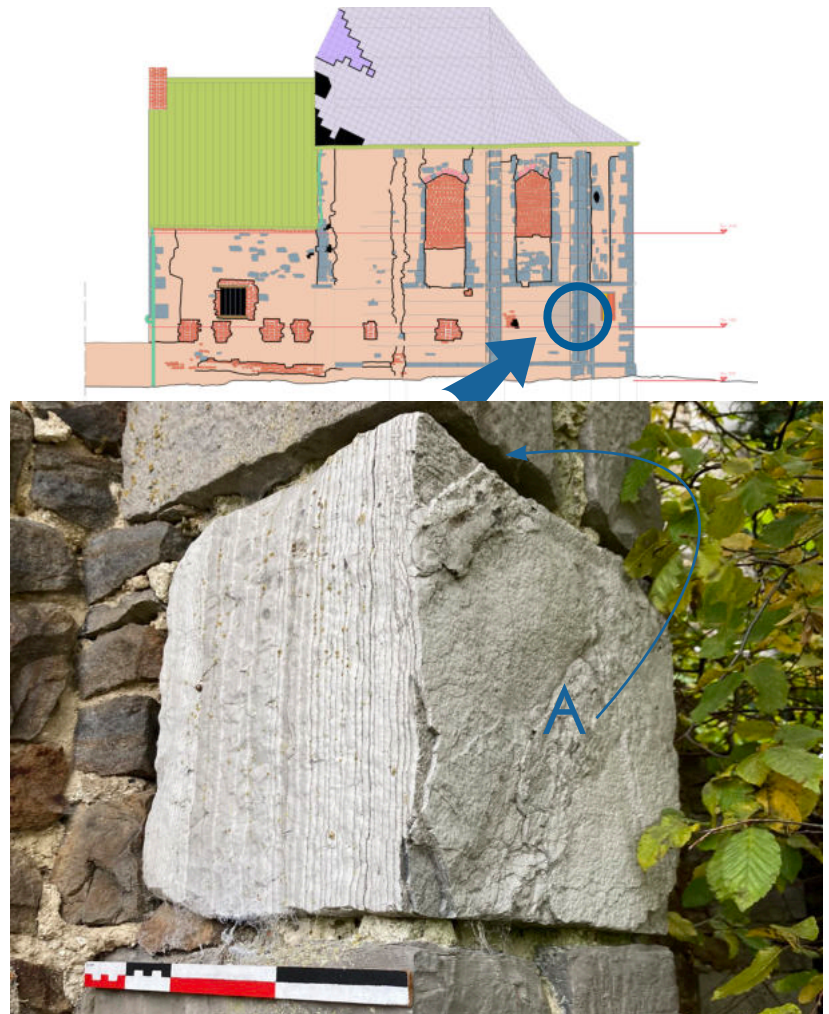


Fig. 54 US.01.004. Calcaire de Meuse posé en délit. CdA (20.11.2021).

tement enfoncé dans la maçonnerie de moellons de grès houiller et cassé au nu de la façade (fig. 57). La même observation peut être faite sur un second calcaire, de taille plus réduite, enchâssé dans la maçonnerie. Ce négatif de contrefort me permet d'aborder un détail constructif. Il a été mentionné que les pierres des contreforts étaient en besace. Un rang sur deux, celles-ci sont donc ancrées dans la maçonnerie du mur. De plus, dans une construction traditionnelle en moellons, des lignes d'assise doivent sillonner cette dernière à intervalle régulier ; un phénomène imposé par la technique même de l'appareillage en moellons et mortier de chaux. En effet, celui-ci ne permet pas de monter des hauteurs de mur élevées d'une seule traite. Le chantier doit être phasé, en maçonnant à chaque étape une hauteur équivalente de mur (en général, de l'ordre de cinquante à soixante centimètres). La base du chevet de la chapelle ne déroge pas à la règle : ces lignes d'interruption sont bien visibles, espacées d'une cinquan-

Fig. 55 US.01.010. Cordon supérieur en calcaire de Meuse. CdA (22.04.2022).

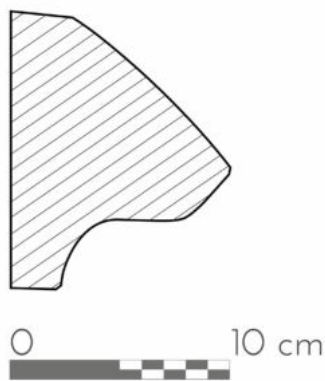
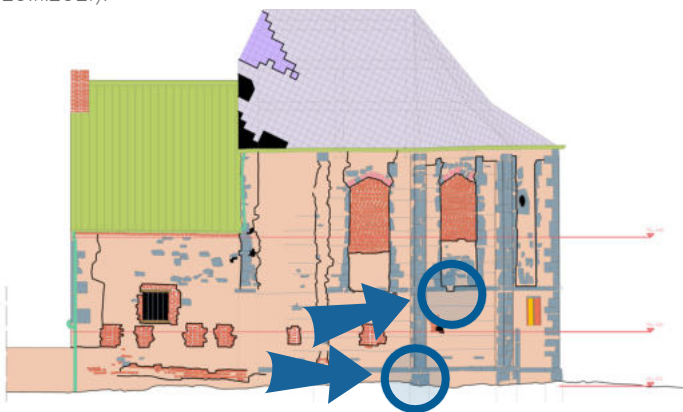
Fig. 56 US.01.009. Cordon inférieur en calcaire de Meuse. « Malfaçon ». CdA (20.11.2021).

taine de centimètre (fig. 58). Ces assises prouvent encore un élément. En mettant en lien les deux contreforts (celui disparu **US.01.002** et le premier encore construit **US.01.003**), leur cohérence est mise en exergue. Les calcaires de Meuse arasés du premier correspondent aux lits

de boutisse du second, traduisant une même technique de construction, avec un montage en besace calqué exactement sur les mêmes niveaux⁵⁰. Ces éléments prouvent que le contrefort anciennement en place était contemporain de la maçonnerie du chevet, tout comme ceux encore construits.

Ainsi, les observations -malfaçons- qui pourraient conduire à qualifier la maçonnerie en place de reconstruction sont tellement nombreuses sur cette chapelle, qu'il est fort possible qu'elle ait été construite dès le départ avec ces « erreurs », employant probablement des matériaux destinés initialement à un autre édifice, avec d'autres dimensions.

Quoi qu'il en soit, la taille des pierres et leur emploi avéré font du XIII^e siècle la *terminus post quem* à l'édification de la chapelle des templiers. La fourchette concernant son érection se précise donc. Elle passe de l'intervalle 1139-1312⁵¹ à 1200-1305⁵².



EN RÉSUMÉ

- ✓ LA MAÇONNERIE DU CHEVET EST COHÉRENTE
- ✓ LES CONTREFORTS ET LES MURS SONT CONTEMPORAINS ET POSSÈDENT DES FONDATIONS SIMILAIRES
- ✓ LE CALCAIRE DE MEUSE DES CONTREFORTS A ÉTÉ TAILLÉ AU XIII^e SIÈCLE
- ✓ CES PIERRES BLEUES SONT DES PIERRES DE REMPLI
- ✓ UNE MISE EN ŒUVRE IMPRÉCISE DU CALCAIRE DE MEUSE
- ✓ UNE ÉDIFICATION PRIMAIRE ENTRE 1200 ET 1305

50 Sur la figure 58 : en rouge, les faces en boutisse, en vert, les faces en panneresse.

51 MESTDAGT, Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers*. Rapport de recherche. Liège : LEMA, 2005, p. 5.

52 Pour rappel, 1305 est la mention du commandeur de Haneffe frère Gérard.

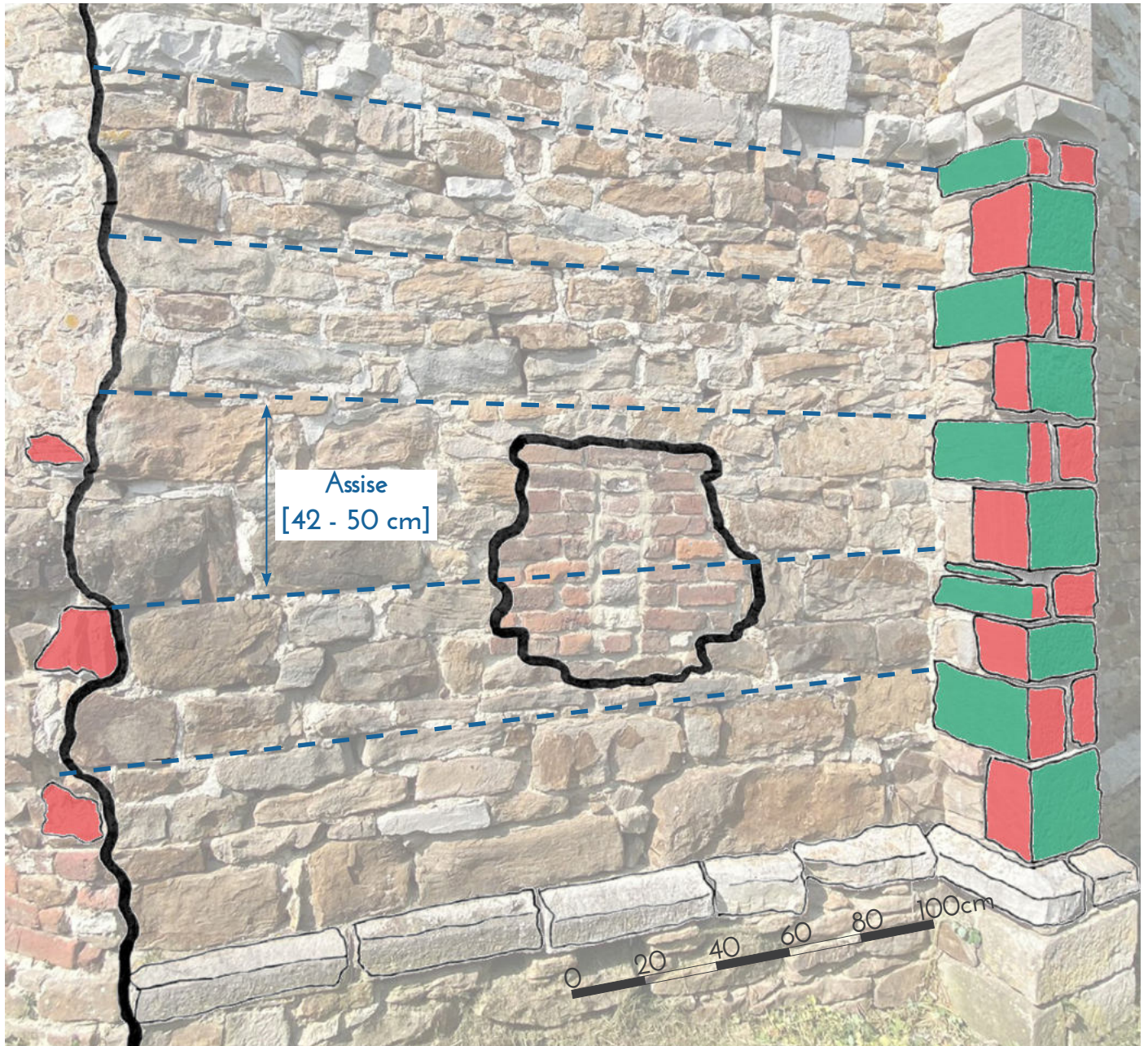
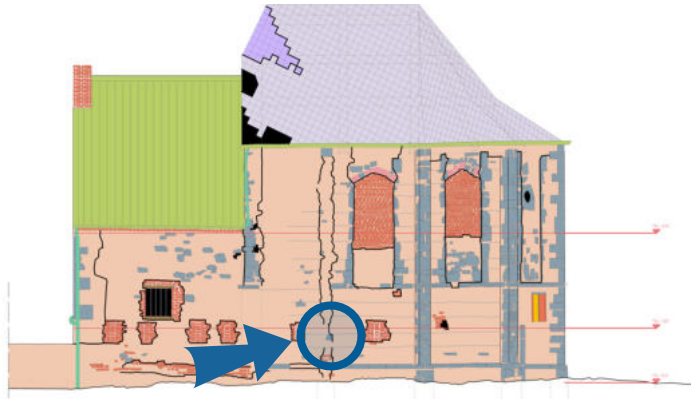


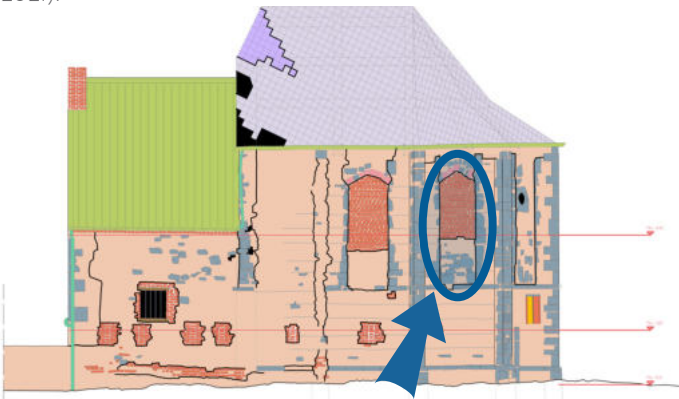
Fig. 57 US.01.002. Calcaires de Meuse arasés du contrefort disparu.

Fig. 58 Mise en lumière du montage en besace en calcaire de Meuse et des lignes d'assises des moellons de grès houiller. CdA (22.04.2022).

\ M.01.01 : MUR EST, LES SIX BAIES SUPÉRIEURES

Sur chacun des six pans du chevet, un encadrement en calcaire de Meuse (**US.01.011**, **US.01.015**, **US.01.019**, **US.01.023**, **US.01.027** et **US.01.031**) délimite une ancienne baie de plusieurs mètres de hauteur. Ces pierres possèdent les mêmes particularités que leurs homologues utilisés pour les contreforts. Les faces finies présentent une taille pointée à la broche. Certaines autres faces sont simplement équarries, les traces d'un clivage étant bien visibles. Ici encore, la mise à dimension ne relève

Fig. 59 US.01.015. Grande baie méridionale. CdA (21.02.2021).



pas d'une opération particulièrement soignée puisque nombre de ces pierres bleues ont des arêtes irrégulières et non des bords droits bien rectilignes.

Ces bays reposent sur le cordon à cavet précédemment décrit (**US.01.010**). Elles sont sommées d'un arc surbaissé approximatif en tuffeau et calcaire de Meuse (fig. 59). Ces ouvertures sont aujourd'hui complètement obturées, mais de façon distincte selon leur localisation. Elles peuvent être scindées en trois groupes :

- un premier comprend les deux bays orientales. Ces dernières sont complètement obturées par une maçonnerie de grès houiller et calcaire de Meuse (**US.01.021** et **US.01.025**). Seul détail, un oculus pratiqué au moyen de deux pierres bleues perce ce bouchage (**US.01.022** et **US.01.026**).

- Le second comprend les deux bays méridionales. Deux maçonneries distinctes les comblent : une maçonnerie en grès houiller et calcaire de Meuse (**US.01.013** et **US.01.017**) en parties inférieure et supérieure, et une en brique (**US.01.014** et **US.01.018**), enserrée par la première.

- Un dernier comprend les deux bays septentrionales. Ici, seule la première maçonnerie de comblement est employée (**US.01.029** et **US.01.033**). Un simple panneau de bois ferme le reste des ouvertures (**US.01.030** et **US.01.034**).

Depuis l'intérieur, un réseau, une fois de plus en calcaire de Meuse, leur a valu d'être qualifiées de bays gothiques (Bartholomé, 1996 ; Mestdagt, 2005). En effet, ce remplage comprend un meneau subordonné à deux trilobes (**US.01.035** et **US.01.036**), une caractéristique typiquement gothique. Des barlotières⁵³ (ou leur négatif dans les pierres) ainsi que la réservation prévue pour recevoir la feuillure d'un vitrail sont également visibles.

Comme l'ont déjà fait remarquer les précédentes recherches (Bartholomé, 1996 ; Mestdagt, 2005), les anciens encadrements en calcaire de Meuse filent

⁵³Les barlotières sont les barres, traditionnellement en fer forgé, qui maintiennent les vitraux dans le plan de la baie.

au-delà des arcs en tuffeau : les baies originelles étaient plus élancées ; elles aboutissaient plus haut que les arcs en tuffeau. Les coutures débutant au droit de ces arcs attestent d'un remaniement de la partie supérieure de l'édifice. Un phénomène également visible depuis l'intérieur, particulièrement au droit d'une des baies à oculus (**US.01.039**) (fig. 60). Les transformations des six baies étaient jusqu'ici encore imprécises, tout comme une datation de leurs différents états. L'analyse de la taille des pierres peut apporter quelques précisions. La campagne de fouilles (Mestdagt, 2005) avait établi deux types de tailles des pierres calcaires qu'elle dissociait radicalement :

- une taille pointée, repérée sur les montants et similaire à celle des contreforts, datant selon elle du XIII^e ou du XIV^e siècle ;
- une « technique » plus tardive sur les meneaux, « postérieure au XV^e siècle, peut-être XVII^e siècle »⁵⁴, sans plus de précision sur la « technique » en question.

Revenons sur ces techniques de taille. L'encadrement et la portion de meneau encore visibles à l'intérieur (**US.01.036**) sont bel et bien taillés (fig. 61). Les pierres du meneau affichent une taille oblique au ciseau, à raison d'environ 25 coups par décimètre (fig. 62). Or, le ciseau n'est utilisé comme outil de finition sur le calcaire de Meuse qu'à partir de la première moitié du XV^e siècle⁵⁵. Les piédroits, eux, sont taillés à la broche. Si l'utilisation du ciseau seul ne fait qu'établir un *terminus post quem* au percement de ces baies, la combinaison des deux méthodes de taille, broche et ciseau, permet de préciser la datation. D'après Frans Doperé, cette taille mixte place les baies gothiques dans la première moitié du XV^e siècle, strictement (fig. 61). Une question persiste : ce meneau se poursuivait-il initialement jusqu'au cordon en base des baies, avant qu'elles ne soient en partie bouchées ?

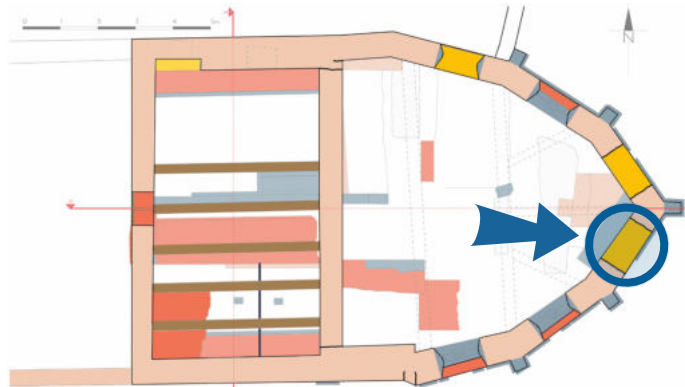
Sur une des baies (**US.01.036**), une

Pierre taillée constitue en partie le glacis et amorce le meneau (fig. 61). Deux alternatives sont possibles pour cette pierre :

- soit le glacis a été taillé expressément pour occuper sa place actuelle ;
- soit il s'agit d'une pierre de remplissage, utilisée au moment du bouchage partiel de la baie par la maçonnerie de grès houiller.

Les observations tendent à confirmer

Fig. 60 US.01.039. Couture à l'emplacement des anciennes baies supérieures. CdA (13.03.2022).



⁵⁴MESTDAGT, Catherine. *Op cit.*, p. 10.

⁵⁵DOPERE, Frans. *Op cit.*, p. 416.

la seconde hypothèse. Premièrement, le glacis n'est pas continu. Or, si les pierres avaient été taillées pour cet emplacement en particulier, le glacis serait continu et cohérent. Deuxièmement, les pierres du glacis ne sont pas ancrées dans la maçonnerie qui entoure la baie. Les arêtes des pierres ressemblent plutôt à des cassures, pour entrer dans une ouverture ménagée. Enfin, deux assises de brique culminent le bouchage inférieur de la baie (**US.01.037**) : c'est une pra-

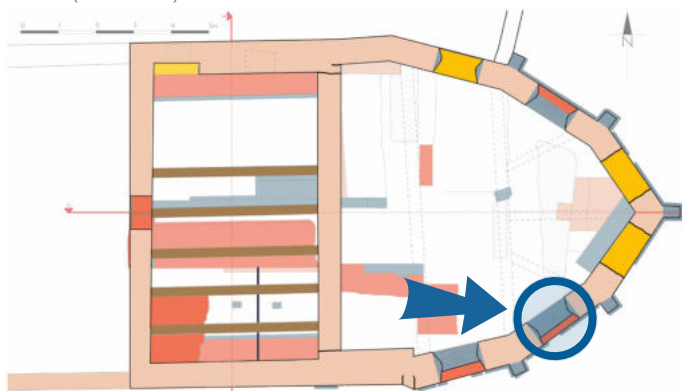
tique peu courante que de constituer la base en brique quand on établit un réseau neuf.

Nous l'avons vu, les remplois semblent monnaie courante dans cette chapelle. Un réseau formé d'un meneau constituait donc vraisemblablement les baies gothiques initiales. Celles-ci ont apparemment été édifiées durant la première moitié du XV^e siècle et comportaient un vitrail⁵⁶. Ensuite, lorsqu'on a décidé de remonter ces baies et de boucher leur partie inférieure, les pierres de glacis ont été remployées pour former la nouvelle base du meneau alors réduit en hauteur. Un bouchage -celui de grès houiller- est visible sur l'illustration de Schaepkens (fig. 34). Celui-ci est donc antérieur à une date comprise entre 1831 et 1904⁵⁷.

Le rapport de fouilles stipulait que les meneaux dont il vient d'être question,

Fig. 61 US.01.036. Glacis en calcaire de Meuse. CdA (20.11.2021).

Fig. 62 US.01.036. Taille oblique au ciseau du meneau en calcaire de Meuse. CdA (20.11.2021).



⁵⁶Des fragments de plomb ont d'ailleurs été trouvés au pied d'une de ces baies lors de la campagne de fouilles. MESTDAGT, Catherine. *Op cit.*, p. 14.

⁵⁷Pour rappel, ces dates sont les limites de la période d'activité de l'artiste.

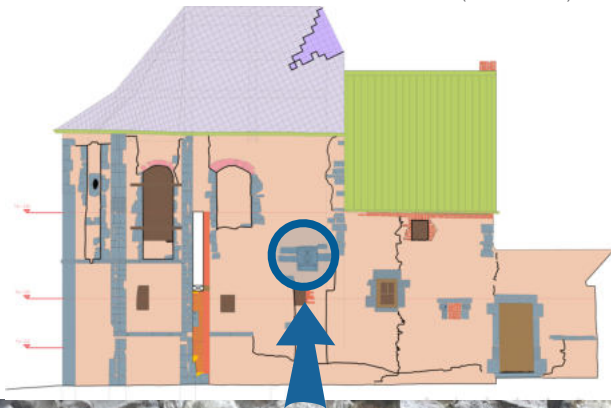
ne sont présents que dans seulement quatre des six baies ; les deux baies orientales, avec oculus, ne disposeraient pas du réseau interne dont sont habillées les autres⁵⁸. Les oculi sont situés sous l'amorce des trilobes encore visibles dans les autres baies. Il est tout à fait possible que le décor gothique, meneau compris, ait également existé pour ces deux baies d'extrémité. Ce réseau pourrait même être encore présent, noyé dans la maçonnerie de bouchage et dissimulé sous les couches d'enduits intérieurs. Il faudrait réaliser un sondage aux alentours d'un oculus pour vérifier cette hypothèse. En outre, je ne connais aucune chapelle pour laquelle les baies orientales soient différentes des autres. De plus, le fidèle, dans sa progression vers le chœur, est censé quitter les ténèbres vers la lumière, au sens métaphorique comme au sens propre : la luminosité va *crescendo*, d'ouest en est, dans une église orientée⁵⁹. Réduire les ouvertures orientales, pour une affectation religieuse, serait un non sens.

\ M.01.01 : MUR EST, LES OUVERTURES INFÉRIEURES

Sur la face nord du chevet, dans son extrémité occidentale, est apposée la pierre millésimée 1628 du clerc de La Fontaine (**US.01.041**), déjà citée précédemment (fig. 63). Lui sont sous-jacentes deux coutures espacées d'environ un mètre dans la maçonnerie (**US.01.042**). Il est presque évident qu'elles dessinent les contours d'une ancienne porte. En considérant le linteau en chêne qui les somme (**US.01.043**), côté intérieur, ce n'est plus une évidence, mais une certitude.

A l'occasion de la campagne de fouilles (Mestdagt, 2005), une analyse dendrochronologique a pu dater certains

Fig. 63 US.01.041. Pierre millésimée 1628 en façade nord de la chapelle. CdA (31.07.2021).



EN RÉSUMÉ

- \ LES PREMIÈRES BAIES GOTHIQUES ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VX^e SIÈCLE
- \ CES BAIES COMPORTAIENT UN VITRAIL
- \ DEUX BOUCHAGES SE SONT SUCCÉDÉS :
 - UN PREMIER EN GRÈS HOULLER, AVEC DÉPLACEMENT DES GLACIS ET CRÉATION D'OCULI, ANTÉRIEUR À UNE DATE COMPRISE ENTRE 1831 ET 1904
 - UN SECOND EN BRIQUE

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ SONDER À PROXIMITÉ DES OCULI POUR VÉRIFIER L'EXISTENCE DU RÉSEAU GOTHIQUE

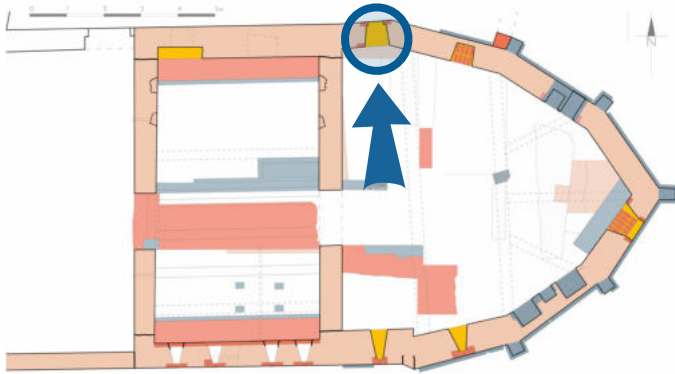
58 MESTDAGT, Catherine. *Op cit.*, p. 10.

59 Un apprentissage dispensé par Laurent DELEHOUSÉE, archéologue du bâti, à l'occasion d'une journée d'études faisant partie du cursus du master de spécialisation en conservation-restauration du patrimoine, pour lequel je rédige ce mémoire.

éléments en bois de la chapelle. Le linteau dont il est question en fait partie. En plus d'avoir une succession de cernes qui ne s'approche d'aucun autre échantillon du site⁶⁰, le résultat de l'analyse est probant : l'arbre dont est issu le linteau a été abattu après 1605d⁶¹. Etant donné que les derniers cernes du tronc sont manquants, l'abattage a eu lieu quelques

années après 1605d, mais ne peut être précisé. *Ce terminus post quem* est tout à fait cohérent avec la pierre millésimée susmentionnée. Au début du XVII^e siècle, un accès au nord a donc été pratiqué dans le chevet du chœur. De plus, ce devait être une transformation relativement importante pour qu'elle justifie l'aposition d'une pierre millésimée et la mention de *re-édification* gravée dessus.

Fig. 64 US.01.043. Linteau en chêne de l'accès nord, côté intérieur. CdA (20.11.2021).



Sous le linteau de chêne, une petite baie de 67 cm de large sur 93 cm de haut est encore visible (fig. 64). Son ouverture se réduit à mesure que l'on progresse vers l'extérieur et n'atteint plus que 40 cm sur 60 cm. On retrouve cette différence entre dimensions internes et externes sur l'ensemble des percements de taille réduite de la chapelle. Elle est encadrée pour partie de briques artisanales⁶² (US.01.044). En effet, l'une des extrémités latérales n'est autre que l'ancien piédroit oriental de l'accès nord, en moellons de grès houiller. Au vu de son emplacement, on ne peut que conclure à une création postérieure au bouchage de l'ancien accès. Le linteau correspondant à la largeur de cet accès, il ne serait pas cohérent de penser qu'il a été posé à l'occasion du percement de cette baie. Celle-ci est donc bien ultérieure à 1605d.

Le chœur possède encore deux autres fenêtres de dimensions similaires (62 cm par 72 cm de haut, et 90 cm par 100 cm). La première (US.01.045) est située sur un pan nord (fig. 65). Une très fine pierre en calcaire de Meuse fait office de linteau intérieur. Peu d'éléments architecturaux peuvent servir une potentielle datation, si ce n'est les briques posées sur panneresse en guise d'appui. Celles-ci ont un format similaire à celles de la première petite baie nord. Similaire, oui, mais elles ont surtout le format spécifique à la chapelle puisqu'on le retrouve

⁶⁰ Cet échantillon est donc d'une époque bien distincte des autres.

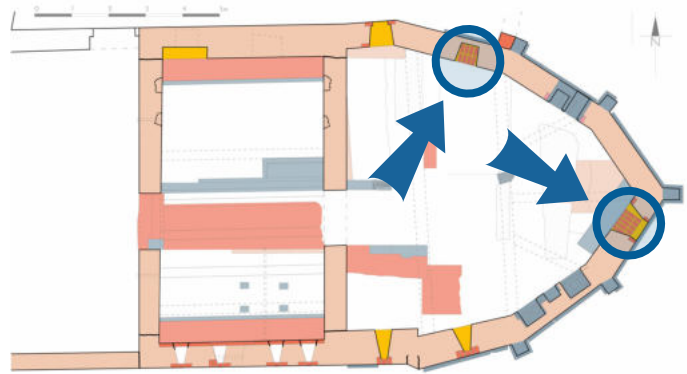
⁶¹ EECKHOUT, Jérôme. *La chapelle des Templiers à Haneffe. Rapport d'analyse dendrochronologique 649*. Liège : Université de Liège, p. 4.

⁶² Leur forme irrégulière et leurs teintes variables indiquent un façonnage et une cuisson à l'ancienne, dans un four où l'emplacement des briques influait directement sur leur qualité de cuisson. Ces briques ont les dimensions suivantes : environ 10 cm en boutisse, 21 cm en panneresse et 6 cm de haut.

à chaque intervention briquetière.

La seconde ouverture (**US.01.046**) dispose du même appareillage maçonné au mortier de chaux au droit de l'appui (fig. 66). Ce mortier jaunâtre est parsemé de nodules de chaux blancs⁶³. Cette baie est également encadrée de briques et surmontée d'un linteau en chêne. Contrairement à l'ancien accès nord, ce linteau n'a pas fait l'objet d'une dendrochronologie. Ce type d'analyse pourrait permettre une datation précise de la réservation de cette baie.

Utiliser les briques comme moyen de datation est un exercice délicat de par sa complexité, et une étude sérieuse est chronophage. En effet, l'usage de la brique en Belgique ne peut être transposé d'une localité à une autre. Pour exemple, on ne commence à employer la brique à Liège qu'après le sac de Charles le Téméraire au XV^e siècle, tandis qu'elle est déjà d'usage dans l'ouest du pays depuis au moins deux siècles auparavant⁶⁴. Ceci est tributaire de plusieurs facteurs ; la géologie du sous-sol en est un. Un processus comparatif doit donc être entrepris pour chaque région, de façon à extraire l'évolution locale de l'emploi de briques. De plus, un même format peut être continu sur plusieurs décennies, tandis qu'ils peuvent également se succéder durant un court laps de temps. Il faut donc réaliser une étude comparative liant dimensions des briques et datation connue pour ces mêmes parties d'édifice, ce qui n'est pas toujours la panacée. Ces études sont encore très peu répandues. Philippe Sosnowska œuvre actuellement à Bruxelles, mais ses résultats ne peuvent être transposés à Hanefé. Je peux toutefois fournir un indice de datation, en gardant bien à l'esprit qu'il ne doit pas être pris pour argent comptant (comme il vient d'être précisé, un même format peut avoir été d'usage aussi bien pour une courte, qu'une longue période). Le



format des briques employées dans la chapelle des templiers, toute intervention confondue, est le même que celles

Fig. 65 US.01.045. Baie nord avec linteau intérieur en pierre.

Fig. 66 US.01.046. Baie est avec linteau en chêne. CdA (13.03.2022).

⁶³Un mortier similaire a dû être employé pour monter les murs du chevet. «A dû» car, comme nous le verrons dans l'étude sanitaire, un rejointoyage plus récent au mortier de ciment a grandement endommagé le premier. Là où celui au ciment a fini par se décoller, il ne reste que du sable et les fameux nodules de chaux du premier.

⁶⁴BOLLE, Caroline. Vestiges médiévaux et du 16^e siècle à Liège : analyse comparative entre «la licorne» et des édifices représentatifs. In : BAUWENS, Catherine (dir.) *La licorne. Secrets et découvertes. Etude archéologique de l'ancien couvent des frères cellites à Liège*. Jambes : SPW, 2011, Archéologie 40, p. 293 (Etudes et Documents).

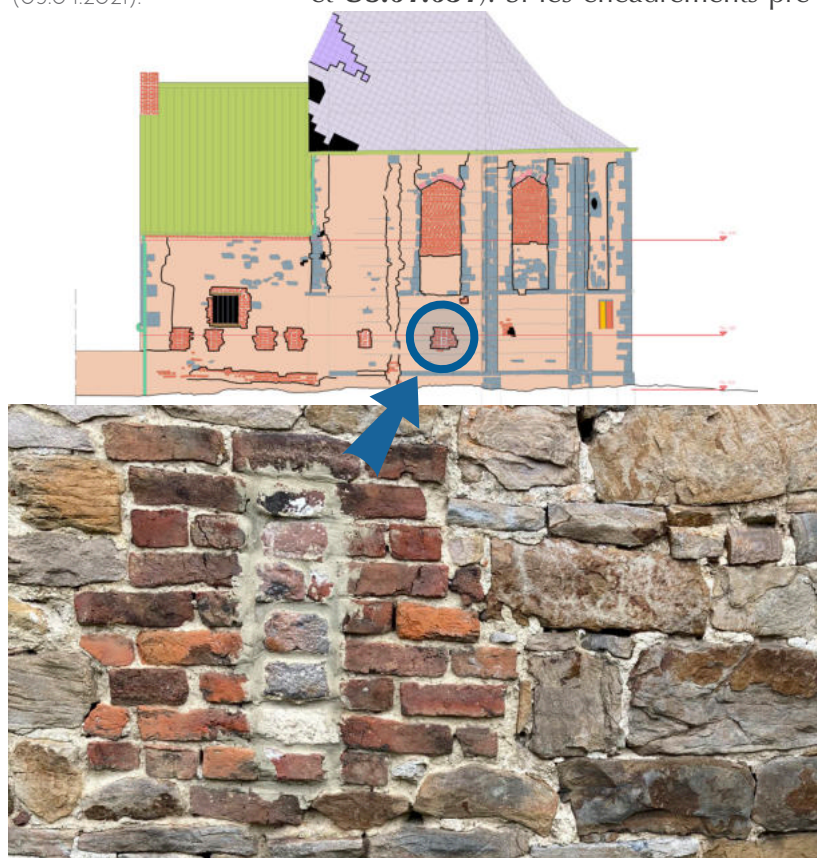
qui structurent le porche ouest de la commanderie sise rue des Templiers. Un porche qui dispose d'une pierre millésimée 1761.

Enfin, deux derniers percements terminent d'ouvrir le chevet hexagonal (**US.01.048** et **US.01.050**). Il s'agit d'ouvertures allongées ; leur morphologie rappelant celle de meurtrières. En effet, mesurant 46 à 50 cm de largeur pour 65 à 82 cm de hauteur à l'intérieur, leur jour se réduit à 17 cm de large et 50 à 65 cm de haut à l'extérieur. A nouveau, des briques les encadrent grossièrement, usant d'un mortier de chaux semblable aux précédents. A l'intérieur, des linteaux en chêne les surmontent, l'un étant centré (**US.01.053**), l'autre (**US.01.52**), de hauteur inégale, est de surcroît posé de façon asymétrique. Ce dernier ne témoigne pas d'une réalisation particulièrement soignée. Ces anciennes ouvertures sont à présent bouchées par un empilage de 3/4 de brique (**US.01.049** et **US.01.051**). Si les encadrements pré-

sentent des joints en creux (sans doute dus à l'usure), les bouchages, eux, sont disgracieux. Un jointoyage brossé au ciment déborde sur les briques par endroits ; il manque de finesse (fig. 67). Les briques utilisées pour détourner ces « meurtrières » sont de teintes variées et aux contours approximatifs, mais celles utilisées pour le bouchage ne présentent pas plus de régularité. Elles témoignent encore d'une fabrication artisanale et ne sont certainement pas issues de l'industrie. La seule différence provient donc du mortier. Toutefois, un rejointoyage au ciment a très bien pu être réalisé plus tardivement, par-dessus sur un ancien à la chaux. Un carottage pourrait élucider la question. On retrouve encore quatre ouvertures semblables sur le mur sud du volume secondaire, comme il sera détaillé prochainement.

Ces deux derniers percements ont fait l'objet d'une contradiction, tant en termes de fonction que de datation, au travers des précédentes études (Bartholomé, 1996 ; Mestdagt, 2005). En effet, la première place ces éléments sur le plan défensif⁶⁵, leur accordant le nom de « meurtrière » au sens littéral du terme. Nous l'avons vu dans la première partie, le village de Haneffe a pu être le théâtre d'affrontements lors de la guerre des Awans et des Waroux (1297-1335). Toutefois, l'auteur place ces ouvertures au XVIII^e siècle⁶⁶, bien plus tard donc. La seconde (Mestdagt, 2005) les interprète sous le plan fonctionnel, liées à une fonction agricole. Leur mise en œuvre daterait, selon elle, du XIX^e siècle. Elles seraient la traduction physique de la Révolution française qui mua la fonction religieuse de la chapelle en agricole⁶⁷. Si l'on en croit l'illustration de Schaepkens, réalisée entre 1831 et 1904, le chevet ne disposait pas encore de ces « meurtrières ». Difficile donc de les positionner au XVIII^e siècle comme le faisait Isabelle Bartholomé. La fidélité de la gravure de Schaepkens semble assez fidèle et peut

Fig. 67 US.01.048. « Meurtrière » bouchée. CdA (03.04.2021).



⁶⁵ BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 92.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 108.

⁶⁷ MESTDAGT, Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers*. Rapport de recherche. Liège : LEMA, 2005, p. 9.

sans trop de risques être considérée comme fiable. Le contrefort méridional disparu (**US.01.002**) est déjà absent de l'illustration, tandis que le cordon-larmier (**US.01.010**) est bien visible et continu. Le remplage des baies gothiques (**US.01.035** et **US.01.036**) est perceptible derrière un aplat uniforme. Celui-ci semble de même nature que la partie du mur située sous le larmier puisque la même représentation graphique est utilisée. Or, un premier bouchage en moellons de grès houiller a rendu partiellement aveugle ces baies, nous l'avons vu. L'année 1831 serait donc un *terminus post quem* pour la réalisation de ces deux ouvertures réduites. Toutefois, étant discrètes, l'auteur pourrait avoir délibérément choisi de ne pas les représenter. Leur prêter une fonction défensive comme le supposait Isabelle Bartholomé⁶⁸ reste quelque peu singulier.

Afin d'établir une datation précise, la possibilité d'une dendrochronologie sur ces linteaux a été évoquée avec Patrick Hoffsummer. Celui-ci a estimé que ce type d'analyses n'était pas à la portée d'un mémoire, en raison de son coût élevé.

EN RÉSUMÉ

- \ UN ACCÈS EXTÉRIEUR NORD EST MÉNAGÉ APRÈS 1605d
- \ UNE PIERRE MILLÉSIMÉE ATTESTE DE TRAVAUX EN 1628
- \ TROIS PETITES BAIES CARRÉES SONT PERCÉES EN PARTIE INFÉRIEURE DU CHEVET
- \ DEUX « MEURTRIÈRES » À VOCATION AGRICOLE SONT RÉALISÉES APRÈS 1831
- \ DES BRIQUES DE FORMAT ET ASPECT SIMILAIRES SONT UTILISÉES POUR CHACUNE DE CES BAIES

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ DENDROCHRONOLOGIE DES LINTEAUX RÉSTANTS
- \ ÉTUDE DE L'EMPLOI LOCAL DE BRIQUES

\ M.01.01 : MUR EST, LA CHARPENTE

Après avoir parcouru le coffre et ses éléments structurants, il est temps de s'attarder sur la dernière façade du chœur : la toiture. Suite à l'examen des baies gothiques, nous savons que cette couverture n'est pas d'origine puisqu'elle prend naissance plus bas qu'initialement. L'actuelle toiture est supportée par une charpente en chêne, globalement calquée sur la forme hexagonale du chevet. Les relevés de celle-ci, exceptée la position des entrails et poutres inférieures, sont basés sur les plans issus de l'étude de stabilité du bureau Architectes Associés (Jacques, 2009), faisant suite à la campagne de fouilles (Mestdagt, 2005). En effet, la hauteur sous-plafond conséquente du chœur ne permet pas l'accès à la charpente sans échafaudage ou une très grande échelle ; des moyens que je n'ai pas personnellement.

Deux poutres principales (**US.01.055** et **US.01.056**) -les entrails- joignent approximativement les deux contreforts disparus (**US.01.002** et **US.01.054**) et les premiers contreforts occidentaux subsistants (**US.01.003** et **US.01.007**). Un second élément horizontal, de longueur réduite, augmente l'épaisseur de l'entrait (**US.01.056**) à chacune de ses extrémités. Cet entrait est rejoint par trois autres poutres (**US.01.057**, **US.01.058** et **US.01.059**), de section plus faible et partant, encore une fois imprécisément, des trois contreforts restants situés les plus à l'est (**US.01.004**, **US.01.005** et **US.01.006**).

L'entrait oriental supporte un portique (fig. 68). Il reprend deux arbalétriers de jouée sur lesquels s'appuie un faux-entrait. Comme l'entrait, les arbalétriers sont également dédoublés et forment un couple arbalétrier et sous-arbalétrier. Un poinçon termine la ferme où aboutissent des arbalétriers partant des trois contreforts orientaux (**US.01.004**, **US.01.005** et **US.01.006**). En plus de la panne faîtière, deux pannes ventrières et une sablière contournent la charpente,

68 BARTHOLOME, Isabelle. *L'oc cit.*

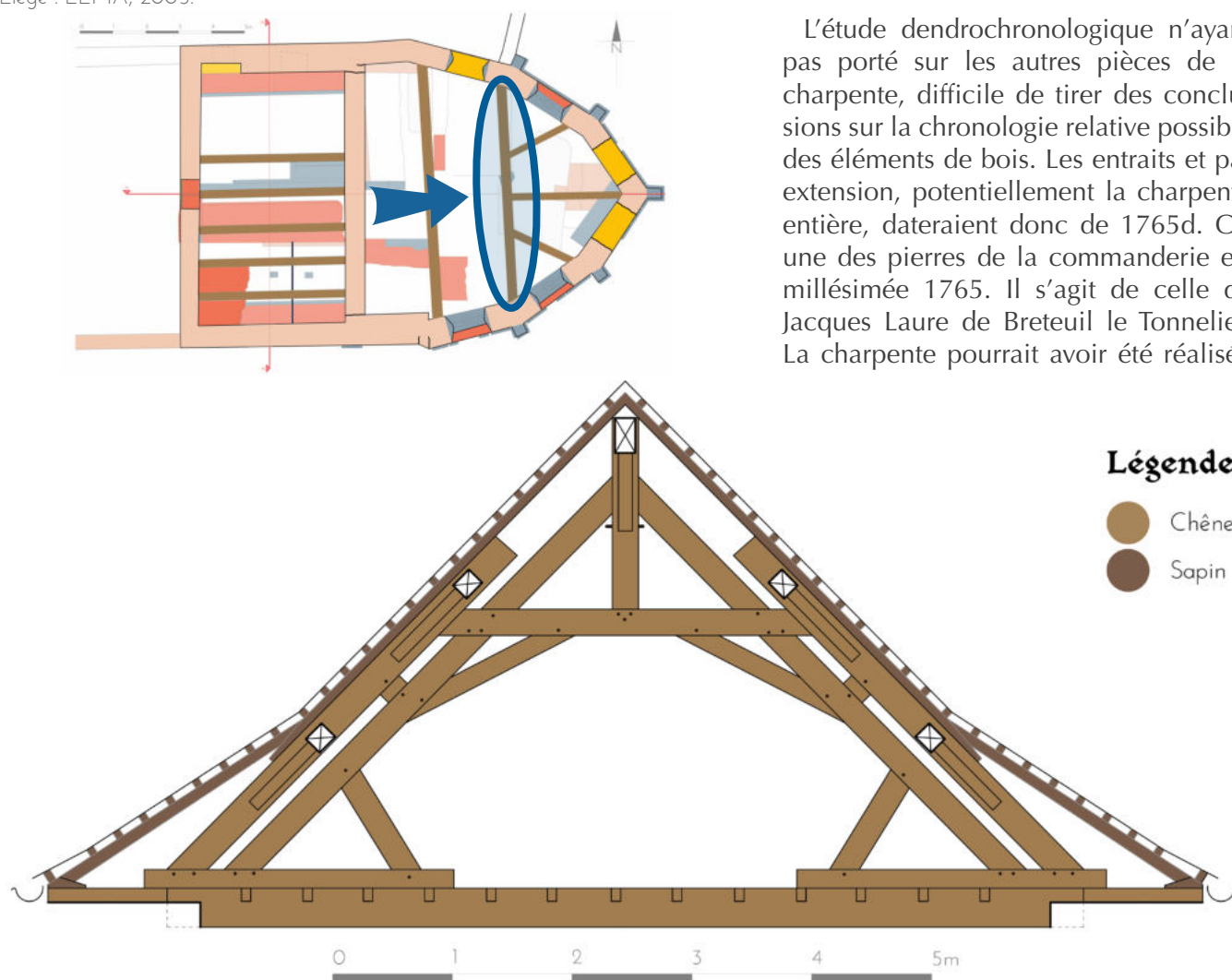
les premières étant maintenues par des aisseliers. Sur ces pannes est cloué un réseau de chevrons, suivi d'un voligeage léger en sapin qui reçoit directement les ardoises. Un coyau casse la pente de la couverture au droit de la panne ventrière inférieure. Les éléments de bois principaux sont assemblés par tenons et mortaises⁶⁹, avec des chevilles de bois.

Fig. 68 Elévation de la ferme de charpente au droit de l'entrait US.01.056. Données graphiques issues de JACQUES, Yves. *Etude préliminaire de stabilité. Chapelle Templière de Haneffe*. Rapport de stabilité F146. ; MEST-DAGT, Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers*. Rapport de recherche. Liège : LEMA, 2005.

Des solives sont encore partiellement fixées aux entrails par un assemblage à tenon et mortaise. Les mortaises sont encore visibles là où les solives ont disparu (fig. 68). Le vestige d'un lattis recouvert d'un enduit formait autrefois un plafond, masquant la charpente en bois.

Plus qu'un manque de précision ou une zone d'ombre, c'est une incohérence qu'il faut rectifier concernant la charpente du chœur. Lors de son mémoire, Isabelle Bartholomé nommait les entrails et les liens horizontaux superposés de « première charpente », tandis que les premiers arbalétriers et faux-entrails dateraient, eux, du XVII^e siècle⁷⁰. Or, l'analyse dendrochronologique menée sur l'ensemble entrait-lien horizontal susmentionné indique un abattage entre 1765d et 1770d⁷¹. S'ils font partie de la « première charpente », le reste censé être postérieur d'après l'auteur, ne saurait dater du XVII^e siècle.

L'étude dendrochronologique n'ayant pas porté sur les autres pièces de la charpente, difficile de tirer des conclusions sur la chronologie relative possible des éléments de bois. Les entrails et par extension, potentiellement la charpente entière, dateraient donc de 1765d. Or, une des pierres de la commanderie est millésimée 1765. Il s'agit de celle de Jacques Laure de Breteuil le Tonnelier. La charpente pourrait avoir été réalisée



⁶⁹ Cette technique d'assemblage traditionnelle consiste à pratiquer un embout mâle -le tenon- à l'extrémité d'un élément, s'emboîtant dans la réservation femelle -la mortaise- pratiquée dans le second.

⁷⁰ BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 108.

⁷¹ ECKHOUT, Jérôme. *La chapelle des Templiers à Haneffe*. Rapport d'analyse dendrochronologique 649. Liège : Université de Liège, p. 4.

à son initiative car il ne lui est pas étranger de marquer ses travaux d'une telle pierre. En effet, également commandeur hospitalier de Villers-le-Temple entre 1756 et 1787⁷², il fait entrer ses travaux de restauration de la commanderie dans la postérité en consignant son passage d'une pierre identique à celle d'Haneffe.

Isabelle Bartholomé avançait encore que la typologie de la charpente actuelle était le résultat d'une reprise en sous-œuvre de la charpente d'origine⁷³. Il existe néanmoins une typologie de charpente qui associe arbalétriers et sous-arbalétriers, entrants et faux-entrants : les charpentes à chevrons formant fermes à portique (fig. 69). Cette typologie était particulièrement utilisée dans les édifices religieux de Liège et de Maastricht, aux XIII^e et XIV^e siècles⁷⁴. Si elle est bien antérieure à l'abattage des bois utilisés ici (plus de 350 ans), il se peut que les charpentiers aient reproduit le système en place, au lieu d'opter pour une typologie contemporaine.

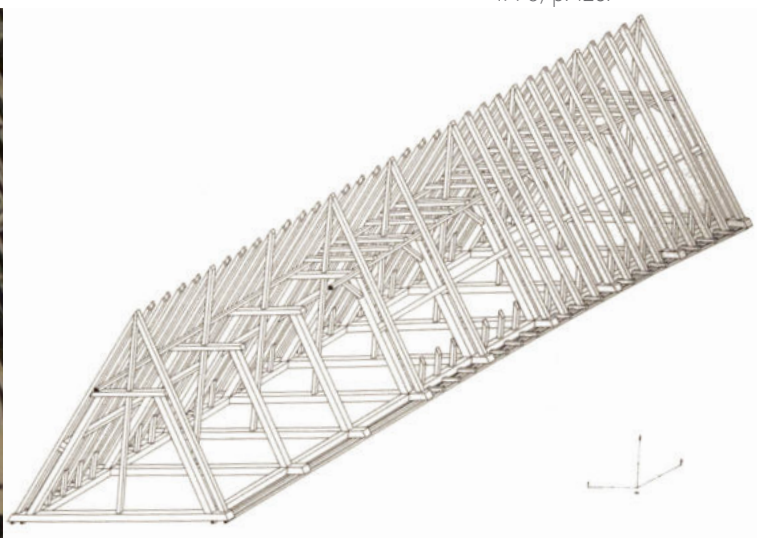
EN RÉSUMÉ

- \\ UNE CHARPENTE EN BOIS À PORTIQUE
- \\ DEUX ENTRANTS ABATTUS ENTRE 1765d ET 1770d
- \\ UNE PIERRE MILLÉSIMÉE 1765, D'UN COMMANDEUR HOSPITALIER

POUR ALLER PLUS LOIN

- \\ COMPLÉTER L'ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE

Fig. 69 Illustration de charpente à chevrons formant fermes à portique. A gauche, Cathédrale Saint-Paul à Liège, charpente de 1215 à 1252d ; à droite, église Sainte-Croix, charpente de 1283-1284d et 1331-1332d. Source HOFFSUMMER, Patrick. *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XI^e - XIX^e siècle)*. Namur : Service Public de Wallonie, 1995, p. 128.



⁷² ELSDORF, Michel, DELAIRESSSE, Yannik. *Les Templiers de Belgique. Demeures Templières, Teutoniques, de Malte*. Noir Dessin Production, 2018, p. 63.

⁷³ BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 97.

⁷⁴ HOFFSUMMER, Patrick. *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XI^e - XIX^e siècle)*. Namur : Service Public de Wallonie, 1995, p. 127.

M.01.01 : MUR EST, LES NICHEs

Nous terminons l'examen du chœur par l'étude des niches et des finitions intérieures.

Les niches prennent place de façon symétrique dans l'abside, de part et d'autre de l'axe est-ouest. Sur la paroi méridionale se trouve un groupe de trois niches de taille et de forme distinctes (**US.01.060**, **US.01.061** et **US.01.062**) (fig. 70). La niche la plus à l'ouest (**US.01.060**), la plus grande (113 cm de hauteur pour 70 cm de large), possède un appui et des piédroits en calcaire de Meuse ; la mouluration du piédroit (**US.01.140**) étant représentée à la

Fig. 70 US.01.060-61-62. Mise en lumière des composantes architecturales de l'ensemble des trois niches. CdA (14.11.2021).
Fig. 71 US.01.140. Moulure du piédroit en calcaire de Meuse de la niche gothique.

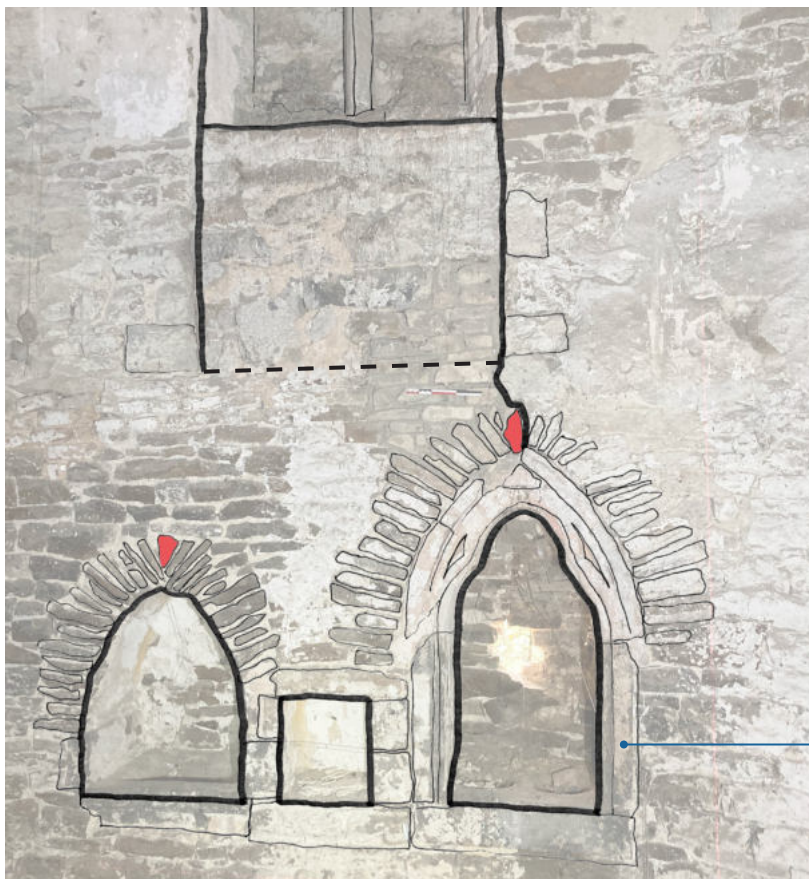
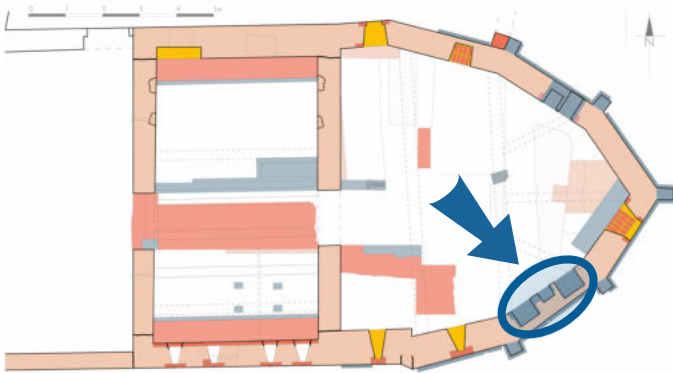
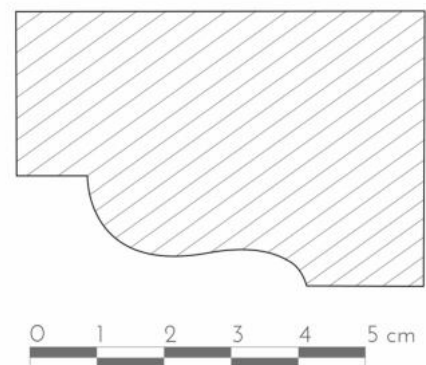


figure 71. Un arc brisé en tuffeau vient terminer la niche (**US.01.063**). Ce dernier semble être sculpté selon la même modénature que les trilobes des baies gothiques. Un arc de décharge en moellons de grès houiller double la finition en tuffeau. Une poche de la maçonnerie de moellons présente un mortier de couleur différente que le reste du mur, de teinte grisâtre (**US.01.065**). Ce probable remaniement comprend une portion supérieure gauche de l'arc ogival de la niche, et une partie du bouchage inférieur de la baie gothique (**US.01.038**) à l'aplomb de cette niche. Sa profondeur d'une cinquantaine de centimètres permet d'y ménager deux petits réservoirs circulaires (de 25 et 27 cm), taillés à même le calcaire de Meuse de l'appui. A gauche de cette première niche est située une seconde (**US.01.061**), beaucoup plus réduite et de forme carrée (40 cm de côté). Ses finitions sont plus sobres, puisqu'elle est simplement encadrée par des blocs rectangulaires en calcaire de Meuse. Elle est également peu profonde : à peine une trentaine de centimètres. Enfin, la troisième niche (**US.01.062**), située la plus à l'est, est de taille intermédiaire (80 cm de hauteur pour 66 cm de large). Elle est, elle aussi, délimitée par un appui en calcaire de Meuse et deux pierres de même nature qui constituent de très courts piédroits. Elle est également surmontée d'un arc de décharge en moellons de grès houiller (**US.01.066**), culminé par une pierre triangulaire (fig. 70 : en rouge). Ce dernier, sans être en plein cintre, possède une brisure moins franche que celui de la première niche. Il n'est pas non plus doublé d'un décor en tuffeau comme son homologue.



Le calcaire de Meuse des niches présente une taille pointée à la broche, avec une ciselure périmétrique d'environ 2 cm (fig. 72). Il semble qu'une seconde taille de parement ait été appliquée par-dessus la première car des sillons obliques faits au ciseau sont observables par endroits (l'usure des pierres ne permet pas de déterminer si tel était le cas partout) (fig. 73). Si la présente taille à la broche peut être associée aux XIII^e et XIV^e siècles⁷⁵, le ciseau n'apparaît lui comme outil de finition de parement qu'au XV^e siècle, nous l'avons vu.

Différentes couches d'enduits et de peintures sont encore visibles et ont été étudiées durant la campagne de fouilles (Ghisdal, 2004). Aucune datation n'a encore été avancée pour ces trois niches. La niche ogivale a bien fait l'objet d'un relevé (Mestdagt, 2005), mais celui-ci s'arrêtait aux claveaux en moellons, sans prendre en compte la maçonnerie environnante. Le décor de la niche occidentale (**US.01.063**) positionne la réalisation de celle-ci à une époque contemporaine ou proche des grandes baies gothiques. Le claveau sommital de la niche orientale (**US.01.066**) est intéressant. En effet, dans les techniques traditionnelles de construction d'arcs brisés, les claveaux étaient disposés de façon à terminer l'arc par une pierre triangulaire, et ce, dès le XI^e siècle. Ainsi, selon Frans Doperé, si des éléments originels de la chapelle devaient subsister, cette niche en fait sans doute partie. La niche ogivale pourrait répondre à la même méthodologie constructive, même si la forme triangulaire de la clé est moins marquée (fig. 70).

Au regard de cet ensemble de trois niches, sur la partie septentrionale du chœur, se trouve la quatrième (**US.01.067**). C'est une niche à cinq compartiments, construite en calcaire de Meuse. Chaque case mesure environ 38 cm de large et présente une hauteur légèrement variable selon le niveau. De bas en haut, elles atteignent respec-



tivement 50 cm, 44 cm et 47 cm. Ces compartiments sont presque cubiques puisqu'ils font environ 43 cm de profondeur, excepté l'un d'entre eux qui a été ouvert sur toute l'épaisseur du mur. Les piédroits sont sobrement chanfreinés. Des claveaux plus ou moins carrés, en tuffeau, culminent ces compartiments (**US.01.068**). Le sommet de l'arcature en tuffeau est étêté et en lieu et place de la clé se trouvent des moellons de grès houiller. Cette niche est elle aussi située à proximité de la limite inférieure des anciennes baies gothiques (fig. 74). Des traces d'enduits et de couches picturales ont également été examinées et sont présentées dans la suite.

Au vu de sa position, cette niche pourrait être une *armarium*.

« Traditionnellement, un placard (*armarium* ou *armorium*) est encastré dans le mur, côté Evangile. En l'absence de sacristie, les objets nécessaires au culte sont rangés

Fig. 72 US.01.060. Taille pointée à la broche sur l'appui en calcaire de Meuse de la niche.

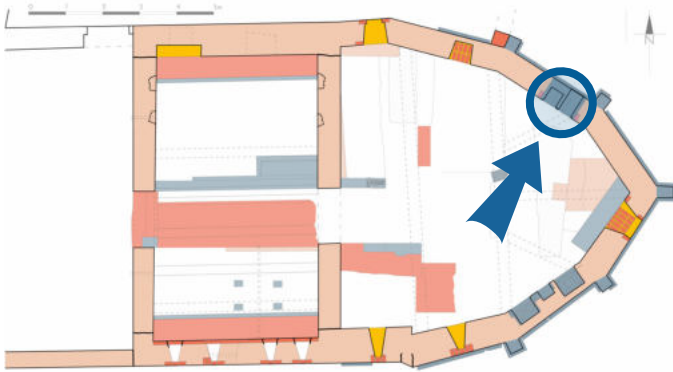
Fig. 73 US.01.060. Seconde taille oblique au ciseau sur l'appui en calcaire de Meuse de la niche. CdA (20.11.2021).

⁷⁵DOPERE, Frans. *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*. Bruxelles : Safran, 2018, (Précisions, n°4), p. 331.

dans cet espace sacré »⁷⁶.

Fig. 74 US.01.067. Mise en lumière des composantes architecturales de la niche à compartiments, *armarium*. CdA (13.03.2022).

Cette niche pourrait donc tout à fait correspondre à ce type d'armoire sacrée, le côté Évangile étant situé au nord. En

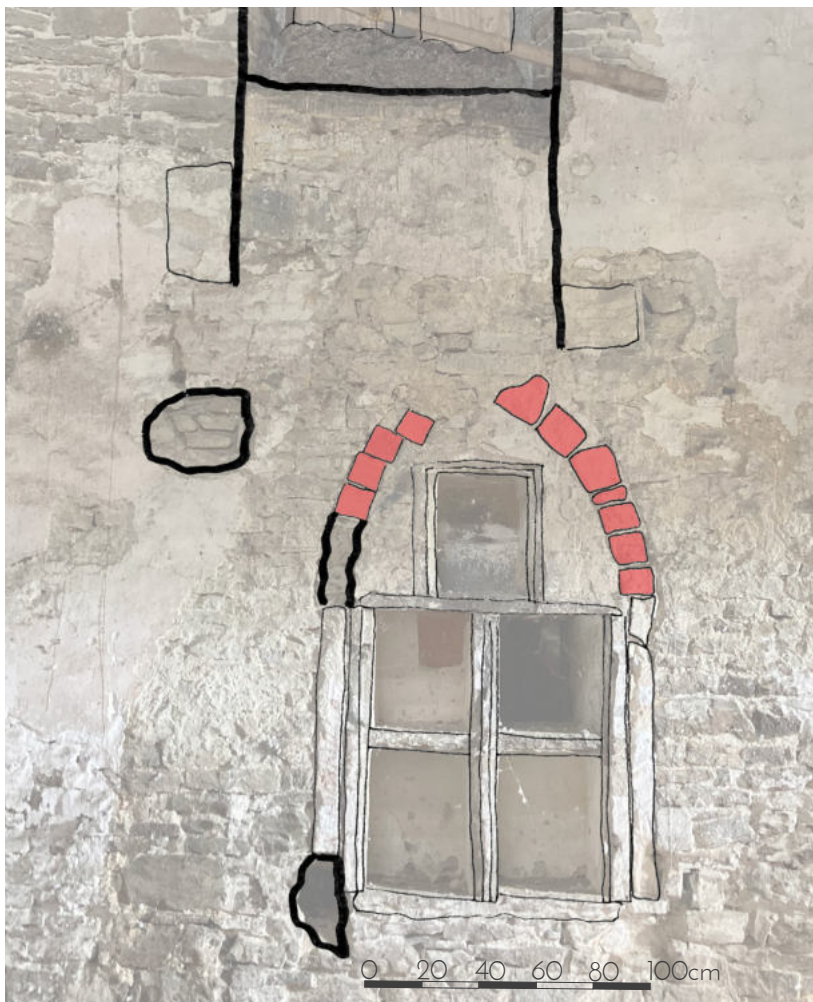


1788, Louis Hautefeuille décrivait une série d'objets qui figuraient dans la chapelle⁷⁷. Il mentionnait également deux lavabos. Ceux-ci sont sans doute les deux cuvettes liturgiques de la niche ogivale mentionnées ci-avant. En effet, c'est côté Épître, au sud, que sont normalement situées les piscines⁷⁸.

\ M.01.01 : MUR EST, LES FINITIONS INTÉRIEURES

Après avoir décrit les éléments architecturaux, intéressons-nous aux finitions anciennes du chœur. Comme évoqué plus haut, une analyse détaillée des différents enduits recouvrant les murs intérieurs de la chapelle a été conduite par Marie-Hélène Ghisdal⁷⁹, à l'occasion de la campagne de fouilles. Seulement trois finitions étaient identifiées dans le second mémoire⁸⁰. Une recherche comme celle menée par l'experte (Ghisdal, 2004) dévoile toute son utilité et sa richesse dans une approche archéologique qui se veut pluridisciplinaire. A cette occasion, vingt-sept sondages ont été effectués aux endroits jugés stratégiques et qui présentaient un intérêt pour l'étude d'alors (Mestdagt, 2005). De plus, parmi ces fenêtres archéologiques, l'experte a prélevé onze échantillons afin de mettre en exergue de potentielles similitudes entre diverses zones, et donc, des phases contemporaines.

La première conclusion est qu'aucun décor peint figuratif primitif n'a pu être mis au jour⁸¹. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'ait pas existé. En effet, les décapages complets ont été fréquents à Haneffe, mais pas seulement. Peu de fresques et autres décors peints sont parvenus à traverser le XIX^e siècle sans encombre. Prosper Mérimée s'en



76 PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 34.

77 TIRTIAUX, Anne. *Haneffe. La ferme de la commanderie*. Mémoire de fin d'études en histoire de l'art. Liège : Université de Liège, 1969, p. 24.

78 PASSION PATRIMOINE (coll.) *Loc cit.*

79 GHISDAL, Marie-Hélène. *Etude stratigraphique des couches de finition*. Rapport. Liège : DGTALP, 2004, 48p.

80 Isabelle Bartholomé pointait un enduit de plâtre en partie supérieure (à partir d'un mètre vingt), un goudronnage dans l'avant corps et un lait de chaux dans le chœur, tous deux en partie basse (en dessous d'1,20 m). BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p.155.

81 GHISDAL, Marie-Hélène. *Op cit.*, p. 38.

insurgeait déjà au cours de ce siècle :

« Il est affligeant de penser qu'une grande partie de ces fresques a disparu, peut-être sans remède sous le badigeon des vandales qui ont blanchi la plus grande partie ».⁸²

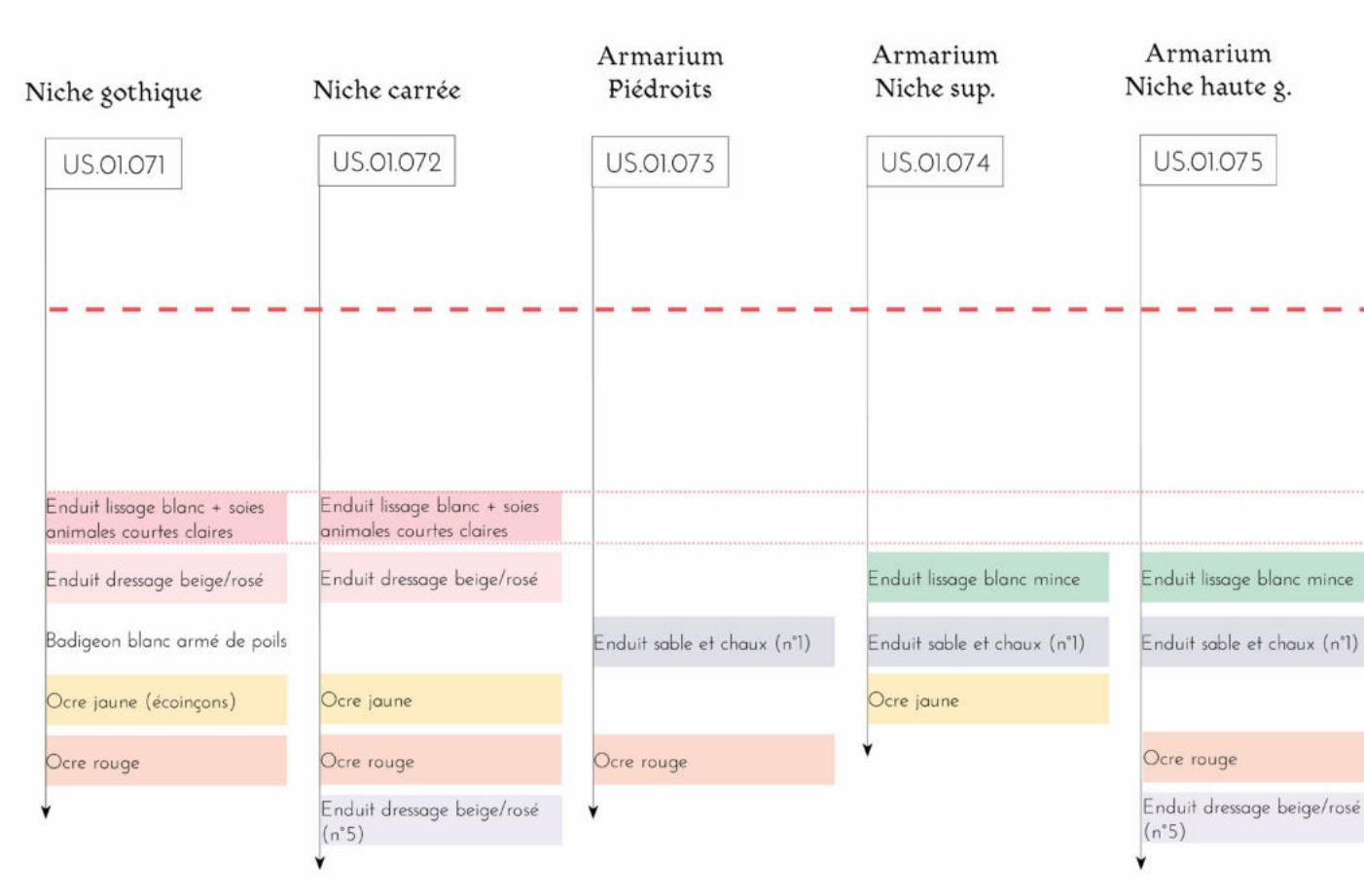
Et bien mal avisé est celui qui pense que ce geste soit l'œuvre de non-initiés, méconnaissant la valeur du décor qui s'offre à eux. « Viollet-le-Duc n'hésite pas à supprimer, en 1840, le Christ en majesté du cul-de-four de la chapelle saint-Michel du porche de l'église abbatiale de Vézelay »⁸³ (fig. 75). Ainsi, si les murs du chœur de la chapelle étaient ornés d'un décor figuratif, nous ne le saurons sans doute jamais. Or, décor, il y avait certainement. Il est maintenant de notoriété commune que les édifices médiévaux étaient entièrement peints. Ludovic Vitet écrivait déjà en 1831 à ce sujet, dans une lettre au roi de France :



« On ne comprend pas le Moyen Âge, on se fait l'idée la plus mesquine et la plus fautive de ces créations d'architecture et de sculpture si dans sa pensée on ne les rêve pas couvertes du haut en bas de couleurs et dorure »⁸⁴.

Si aucune peinture murale complète n'a été découverte, des traces de

Fig. 75 Relevé de Charles-Joseph Lameiren : Christ en majesté et les quatre fleuves du paradis, 1878, église Saint-Loup (Seine-et-Marne). Source DENOËL, Sophie (dir.) Les peintures murales. Les techniques. Namur : IPW, 2006, p. 40.



82 MAYER, Jannie. Le relevé de peintures murales des Monuments historiques. Une longue tradition. In : DENOËL, Sophie (dir.) Les peintures murales. Les techniques. Namur : IPW, 2006, p. 39 (Les dossiers de IIPW).

83 Ibid., p.40.

84 Ibid., p.37.

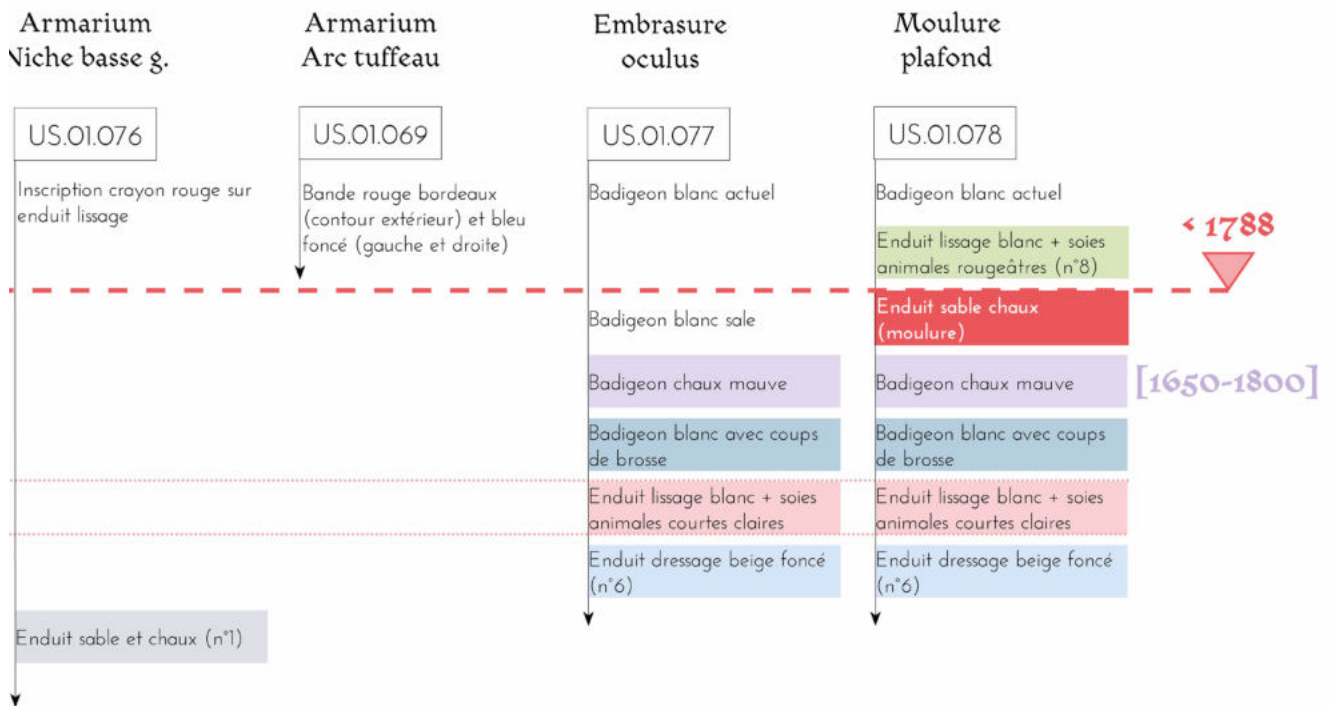
couches picturales ont tout de même été décelées sur divers éléments décoratifs, nous l'avons vu. Les niches -celles qui ont été considérées pour l'étude stratigraphique- sont les seuls endroits où une finition colorée a pu être relevée. Des ocres rouge et jaune décoraient les niches à arc brisé et carrée ainsi que l'*armarium* (Ghisdal, 2004). Ce sont les couches les plus anciennes qui ont pu être mises au jour, et donc potentiellement, les premières finitions que la chapelle ait connues. Le schéma ci-dessous (fig. 76) a été construit sur base du rapport de l'analyste (Ghisdal, 2004). Il met en parallèle les données stratigraphiques listées pour différents sondages. Aucune des couches identifiées n'a été datée de façon absolue. Toutefois, certaines observations liées à des enduits spécifiques permettent de tirer une datation relative entre certaines phases. Les lignes qui suivent sont consacrées à cette approche.

Lorsque l'on parle d'enduits, ceux-ci doivent être distingués en deux catégories :

- les enduits de dressage ;
- les enduits de lissage.

Comme l'on pourrait s'y attendre, la première catégorie correspond à un enduisage de fond, tandis que la seconde sert de finition. Dans la chapelle, presque tous les enduits de dressage sont armés de paille. En revanche, deux familles d'enduit de lissage ont été identifiées, distinguées par les soies animales qui les arment. La première utilise des soies claires et courtes ; la seconde, des soies rougeâtres⁸⁵. L'enduit renforcé de soies courtes est très utile car il permet de mettre en relation sur l'échelle stratigraphique les sondages des niches gothique et carrée (**US.01.071** et **US.01.072**) avec ceux de l'embrasure d'un oculus et de la moulure du plafond

Fig. 76 Schéma stratigraphique des finitions du chœur. Données issues de GHISDAL, Marie-Hélène. *Etude stratigraphique des couches de finition*. Rapport. Liège : DGTALP, 2004.



85 GHISDAL, Marie-Hélène. *Loc cit.*

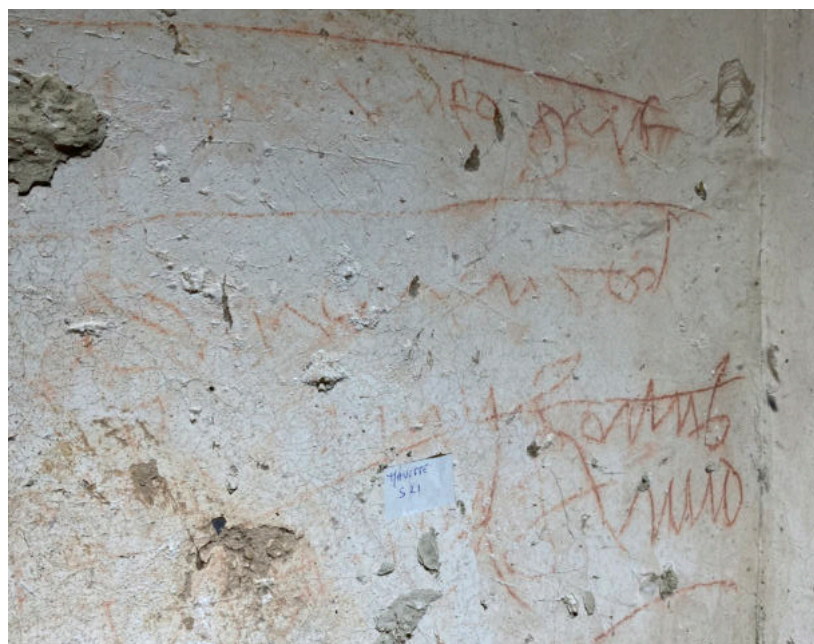
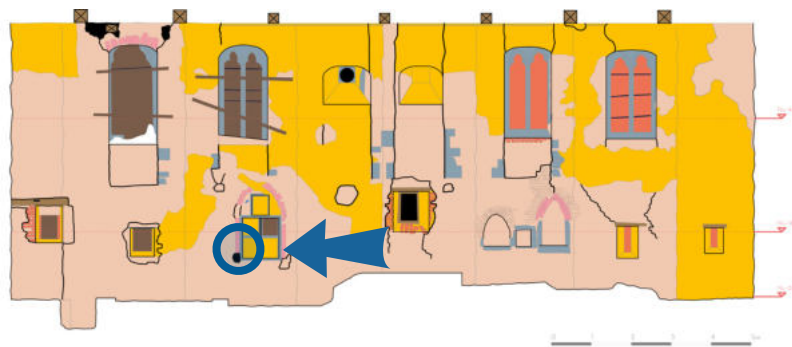
(US.01.077 et US.01.078). Les deux niches sont très similaires dans leurs finitions successives, de même que les parties supérieures de l'édifice susmentionnées. On remarque également que ces dernières ne possèdent pas les premières couches stratigraphiques des niches. De plus, deux strates du sondage au droit de la moulure (US.01.078) sont utiles chronologiquement parlant : des dates peuvent y être associées. Premièrement, l'utilisation d'un badigeon mauve à la chaux (fig. 76) place cette intervention dans un intervalle compris entre 1650 et 1800. En effet, cette teinte était obtenue grâce à un colorant bleu naturel issu du tournesol. Or, il est avéré que le tournesol n'est employé à cet effet que durant cette période d'un siècle et demi⁸⁶. Le badigeon mauve ne saurait être plus ancien que 1650, ni plus tardif que 1800. Par extension, 1800 est également un *terminus ante quem* pour toutes les couches sous-jacentes à ce badigeon. Deuxièmement, lors de sa visite en 1788, Louis Hautefeuille décrivait la chapelle comme « plafonnée ». L'existence de la mouluration en stuc (US.01.078) à cette période peut raisonnablement être acceptée. Ainsi, cet enduit est antérieur à 1788, comme toutes les couches antécédentes. L'intervalle de finition au badigeon mauve peut ainsi être réduit de 1650 à 1788. Grâce à l'enduit de lissage aux soies courtes et la mise en relation des sondages qu'il permet, nous avons donc des décors d'ocres rouge et jaune pour deux niches méridionales bien antérieurs au XVIII^e siècle (fig. 76).

Considérons à présent la niche à compartiment, l'*armarium*, du pan nord. Les mêmes ocres ont été observées sur l'ensemble de la niche. Dans la case inférieure gauche, une inscription faite au crayon rouge (fig. 77) a généré perplexité et désaccord. Dans son rapport, Catherine Mestdagt affirmait qu'il s'agissait d'une date. Elle décryptait les traits

comme étant « 1476 Anno »⁸⁷. Si cette lecture est exacte, l'enduit de lissage sur lequel serait écrite cette date (fig. 76 : Enduit sable et chaux (n°1)) est contemporain ou antérieur à 1476. Marie-Hélène Ghisdal semble sceptique. En effet, dans son rapport elle écrivait à ce sujet :

« L'inscription en rouge n'a pas encore été déchiffrée. Selon C. Mestdagt, la date qu'elle comprend est 1476. S'il s'agit bien de 1476... »⁸⁸

Fig. 77 US.01.076. Inscription au crayon rouge sur l'enduit chaux-sable n°1 dans la case inférieure gauche de la niche à compartiments. CdA (01.08.2021).



Pour tenter d'éclaircir le mystère, j'ai encore une fois fait appel à Philippe George⁸⁹. Celui-ci stipule qu'il n'y a aucune raison de placer « Anno » après la date. De plus, si une date avait été écrite, elle l'aurait été en chiffres ro-

86 GHISDAL, Marie-Hélène. *Op cit.*, p. 40.

87 MESTDAGT, Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers. Rapport de recherche*. Liège : LEMA, 2005, p. 13.

88 GHISDAL, Marie-Hélène. *Op cit.*, p. 45.

89 Pour rappel, cet historien, spécialisé en Art religieux et Histoire monastique, avait déjà été contacté pour déchiffrer une archive du XIV^e siècle à propos de la chapelle en Partie I : *Éléments contextels*.

main. En toute logique, l'inscription suivante aurait dû être écrite si l'on voulait millésimer 1476 : « Anno MCDLXXVI ». La date avancée par Catherine Mestdagt est pour lui illisible et la construction de l'épigraphe incohérente. Ceci est vrai pour les inscriptions prestigieuses, à la vue de tous, en façade de monument par exemple. Le cas de cette niche est bien différent.

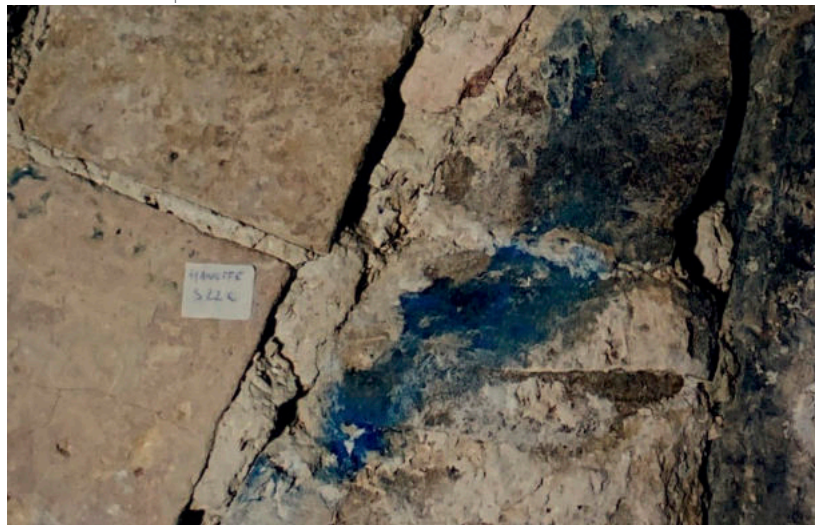
Il faut savoir que chacune des niches était bouchée de briques enduites de badigeons blancs. C'est la campagne de fouilles qui a supprimé ces comblements. L'enduit potentiellement millésimé est inévitablement antérieur au bouchage des niches. Marie-Hélène Ghisdal souligne que ce rebouchage pourrait même être postérieur à 1788⁹⁰, date à laquelle le compte-rendu de Louis Hautefeuille, déjà mentionné à plusieurs reprises dans le présent travail, énumère le mobilier liturgique⁹¹. Ces éléments de descriptions pourraient correspondre à

des objets rangés dans l'*armarium*. Ce mémoire n'aura pas résolu le mystère de l'inscription rouge.

Cette niche particulière recèle encore un indice. Autour de son ancienne arcature en tuffeau, deux traces colorées supplémentaires sont encore visibles. Au-dessus de l'arc, on trouve une bande rouge-bordeaux, tandis que sous celui-ci, à gauche et à droite de la case supérieure, c'est un pigment bleu foncé cerné d'un trait noir qui est étalé⁹² (fig. 78). Ce pigment bleu pourrait être, selon Marie-Hélène Ghisdal, du lapis-lazuli, de l'azurite ou du bleu de smalt⁹³. Cette énumération présente un certain anachronisme. Selon la littérature (DENOËL, 2006), ces pigments étaient principalement utilisés à des périodes différentes. Le lapis-lazuli -véritable quintessence des pigments à son époque- est employé durant la période romane. L'azurite est un minéral qui peut être relié à la période gothique. Après des débuts plus timide au début de ce courant, il finit par supplanter complètement le lapis-lazuli dans la dernière tranche du XIII^e siècle⁹⁴. Le bleu de smalt, quant à lui, semble plus tardif. Des exemples de décors usant de ce pigment ont été trouvés à la chapelle abbatiale de Chaalis, ainsi qu'à la cathédrale Saint-Paul à Liège, tous deux du XVI^e siècle⁹⁵. Comme l'écrivent d'ailleurs les auteurs :

« L'emploi du smalt tend à confirmer que la peinture est probablement postérieure aux années 1540, car ce pigment n'est pas présent de manière récurrente sur la palette des peintres de nos régions avant cette dé-

Fig. 78 US.01.069. Pigment bleu sous l'arc en tuffeau de la niche à compartiments. Source GHISDAL, Marie-Hélène. *Etude stratigraphique des couches de finition*. Rapport. Liège : DGTALP, 2004, p. 35.



90 GHISDAL, Marie-Hélène. *Op cit.*, p. 45.

91 Pour les objets : « un calice et sa patenne, une chasuble, une aube, trois nappes, un amict, deux purificateurs, deux lavabos, un corporal, un missel, un pupitre, quatre chandeliers et une croix de cuivre, des burettes d'étain ». Archives Nationales de Paris, Fonds de Malte, Carton S.5254, liasse n°8, Améliorissement, commanderie Villers le Temple. Cité dans TIRTIAUX, Anne. *Op cit.*, p. 69.

92 GHISDAL, Marie-Hélène. *Op cit.*, p. 35.

93 GHISDAL, Marie-Hélène. *Op cit.*, p. 45.

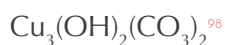
94 DENOËL, Sophie, MORIS, Stéphanie, LEPOT, Laurent, GILBERT, Bernard. A propos des peintures romanes de la cathédrale de Tournai. In : DENOËL, Sophie (dir.) *Les peintures murales. Les techniques*. Namur : IPW, 2006, p. 131.

95 PINGAUT, Nathalie. Chapelle abbatiale de Chaalis (France) - Etude matérielle des peintures. In : DENOËL, Sophie (dir.) *Les peintures murales. Les techniques*. Namur : IPW, 2006, p. 118. ; OGER, Cécile, DENOËL, Sophie, STRIVAY, David, WEBER, Georges. La peinture murale à Liège au XVI^e siècle : analyse technologique d'une peinture de la cathédrale Saint-Paul de Liège. In : DENOËL, Sophie (dir.) *Les peintures murales. Les techniques*. Namur : IPW, 2006, p. 140.

cennie »⁹⁶.

L'étude de 2004 (Ghisdal, 2004) n'avait pas mandaté d'analyses pour identifier la nature du pigment bleu. Or, connaître sa composition, c'est potentiellement pouvoir replacer cet élément de décor dans une époque en particulier. L'étude des couches de finitions intérieures laissait un goût de trop peu...

Une insatisfaction abrégée par la consultation de Dominique Bossiroy. Ce géologue de l'ISSeP (Institut scientifique de service public) a gracieusement accepté d'analyser un échantillon du pigment en place (**US.01.069**) dans le cadre de mon mémoire. Le strict minimum de matière a été prélevé, soit quelques miligrammes, de façon à garantir sa persistance *in situ*. Le pigment a pu être caractérisé avec certitude par une microscopie optique, complétée par des tests microchimiques complémentaires (Bossiroy, 2021)⁹⁷. Le constat est sans appel, il s'agit d'azurite naturelle pure :



Bien que l'azurite connaisse une longue histoire depuis le XII^e siècle⁹⁹, son utilisation durant le Moyen-Âge se concentre davantage à la période gothique et surpasse le lapis-lazuli au XIII^e siècle. Une évolution des pigments qui a d'ailleurs été remarquée dans les écrits monastiques de l'abbaye de Saint-Trond¹⁰⁰. Or, pour rappel, un *preceptor* (commandeur) officiait déjà à Saint-Trond en 1265. Situé à seulement une vingtaine de kilomètres de Haneffe, ce village n'était pas inconnu des templiers. On imagine dès lors ces résultats plausibles et transposables au décor peint de la niche de la chapelle de Haneffe.

Sans connaître la nature du pigment,

Marie-Hélène Ghisdal avait suggéré que cette couleur pouvait être le vestige d'un décor de tentures, suspendues et s'écartant pour dévoiler la niche. Afin d'évaluer la probabilité de cette hypothèse, j'ai consulté Manuel-Antoine Cardoso Canelas, peintre décorateur, formateur à la Paix-Dieu. D'après lui, ce type de décor est assez courant dans les édifices médiévaux, bien que peu nous soient parvenus intacts. L'église Saint-Avit-Sénieur en Périgord présente une variante gothique d'un tel décor (fig. 79), peint au XIV^e siècle. Au sommet de la voûte trône d'ailleurs un *Agnus Dei* accompagné d'une croix pattée (fig. 80), figure fort appréciée par les templiers...

Partant du postulat qu'un décor a été mis



Fig. 79, 80 Eglise Saint-Avit-Sénieur, Périgord. Décor peint de tentures et voûte avec l'Agnus Dei, XIV^e siècle. Source ONU. *Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France*. [en ligne]. Disponible sur < <http://www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr/fr/composantes/eglise-saint-avit-47> >.

96 OGER, Cécile., DENOËL, Sophie., STRIVAY, David., WEBER, Georges. *Op cit.*, p. 141.

97 Le lecteur avide de détails techniques trouvera les clichés avant et après la prise d'échantillon aux annexes 23 et 24, et le rapport de Dominique Bossiroy à l'an. 25.

98 BOSSIROY, Dominique. *Chapelle des Templiers Haneffe. Identification par microscopie optique d'un pigment bleu*. Rapport de recherche n° 1835/2021. Liège : Issep, 2021, p. 6.

99 *Ibid.*, p. 7.

100 DENOËL, Sophie., MORIS, Stéphanie., LEPOT, Laurent., GILBERT, Bernard. *Loc cit.*

en œuvre à l'époque gothique, les ocres déjà mentionnées pourraient également dater de cette campagne de décoration. En effet, dans les peintures gothiques à la chaux, entre les XIII^e et XV^e siècle, « les couleurs employées étaient généralement des ocres naturelles : ocres jaunes, terre de Sienne, ocres rouges (rouge de Pouzzoles, rouge de Puisaye, rouge de Venise), terre d'ombre naturelle ou des ocres calcinées »¹⁰¹.

prouvent toutefois une chose : les murs médiévaux systématiquement peints ne sont pas une légende. Même pour les édifices de petite taille. La chapelle de Metz, qui avoisine treize mètres de long-le même ordre de grandeur que le volume actuel de la chapelle de Haneffe- est un bel exemple datant du XIII^e siècle¹⁰² (fig. 81).

Toutefois, comme le montre la figure 81, cette chapelle est résolument de composition romane, vu la taille et la morphologie des baies à arc en plein cintre. Or, les vestiges des anciennes baies supérieures encore perceptibles à Haneffe sont bien plus imposants que celles de la chapelle de Metz. Tant au regard du pigment bleu que de l'architecture encore construite (dimension des baies supérieures, taille des pierres, modénature des niches), la chapelle de Haneffe appartient à l'ère gothique.

Fig. 81 Décor intérieur de la chapelle de Metz. Source MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Chapelles des Templiers*. [en ligne]. (modifié le 02/02/2021) Disponible sur < <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00106821> > (Consulté le 12/04/2022).

Peu de chapelles templières nous sont parvenues avec leurs finitions originelles ; cela est particulièrement vrai pour la Belgique. Les quelques exemples de décors peints proviennent surtout de France (PASSION PATRIMOINE, 2019). Ceux qui ont su traverser les siècles



EN RÉSUMÉ

- \\ AUCUN DÉCOR FIGURATIF N'A ÉTÉ PRÉSERVÉ
- \\ LES DÉCAPAGES COMPLETS ÉTAIENT FRÉQUENTS AU XIX^e SIÈCLE
- \\ L'ENDUIT DE MOULURATION DU PLAFOND EST ANTÉRIEUR À 1788
- \\ DE L'AZURITE EST ENCORE PRÉSENTE SUR LA NICHE NORD À COMPARTIMENTS. CE PIGMENT, ET SANS DOUTE LES OCRES DE TOUTES LES NICHEs, DATENT DE L'ÉPOQUE GOTHIQUE
- \\ LES DEUX PLUS GRANDES NICHEs ET L'ANCIENNE LIMITE INFÉRIEURE DES BAIES GOTHIQUES SONT ASSEZ PROCHES

¹⁰¹REILLE-TAILLEFERT, Geneviève. *Conservation Restauration des peintures murales de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Eyrolles, 2010, p. 123.

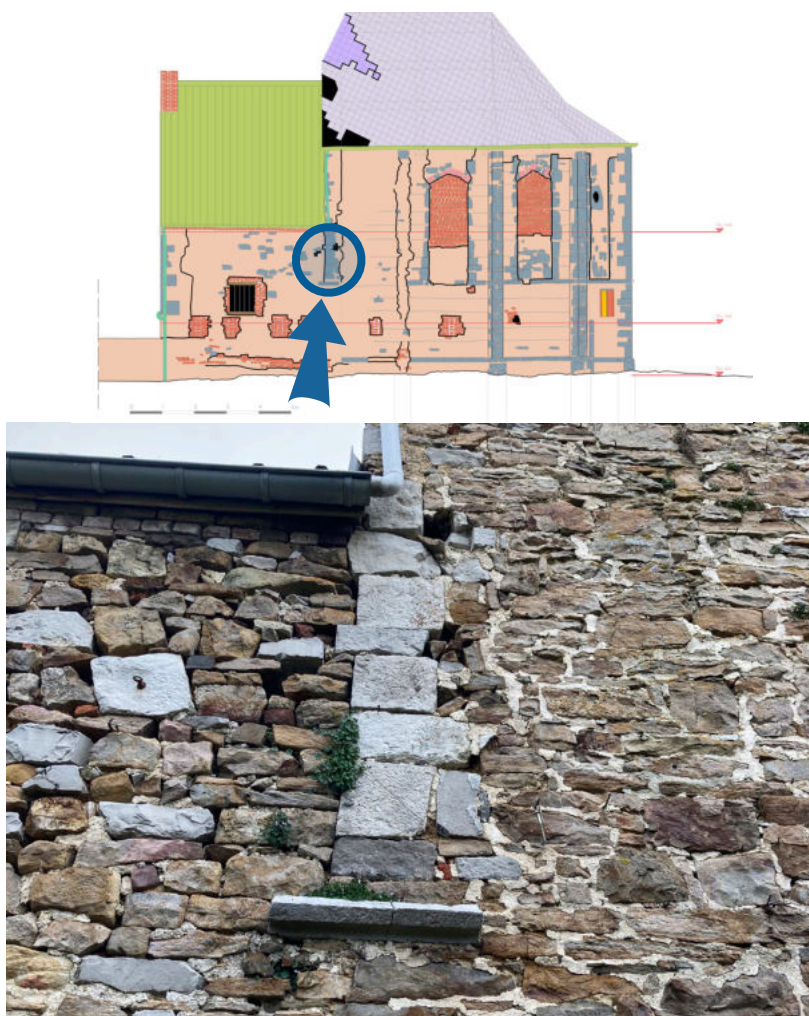
¹⁰²PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 60.

\ M.01.02 : MUR SUD, L'ANCIENNE NEF

Le volume secondaire de la chapelle, à l'ouest du chœur (**L.01.02**) est délimité au sud par un mur en maçonnerie se poursuivant à l'ouest sous la forme d'un muret.

Ce mur est composé de façon analogue au chevet. Une maçonnerie en moellons de grès houiller (**US.01.079**) accueille quelques pierres éparses (calcaire de Meuse, silex ; **US.01.080**). Le mur du volume secondaire est délimité en partie haute par une chaîne d'angle en calcaire de Meuse, aussi bien à l'angle occidental (**US.01.082**) qu'au droit de la limite avec le chœur (**US.01.081**). Le long de ce dernier, plusieurs désordres dans la maçonnerie de moellons de grès sont visibles (fig. 82) : trous, pierres non jointoyées et de très petites dimensions, etc. Mis à part ce semblant de chaînage, la maçonnerie du mur ne présente pas de différence notable avec celle du chevet. La taille des pierres bleues employées pour les chaînes d'angle est également identique à celle des contreforts. Il s'agit donc ici aussi de pierres ayant été taillées au XIII^e siècle. Ces pierres présentent les mêmes caractéristiques de emploi que leurs homologues, soit, pour la plupart, des faces cassées. Elles ont donc subi un ajustement de leurs dimensions après leur première mise en œuvre. De plus, les désordres mentionnés ci-avant dans la maçonnerie du chevet laissent supposer une réalisation postérieure de la chaîne d'angle par rapport au massif du chœur.

D'autres éléments participent à la cohérence de ce mur avec le chevet. Le vestige d'un cordon-larmier (**US.01.083**) assied la chaîne d'angle orientale, à la même hauteur que celui qui dessinait la limite inférieure des baies du chœur (**US.01.010**). Le larmier inférieur n'est pas présent, mais une couture file sur toute la façade à l'altitude en question, où l'on retrouve des briques insérées en grand nombre (**US.01.084**). Malgré la grande cohérence que semble avoir ce



mur avec le chevet, l'auteur du second mémoire reliait toute la partie supérieure du mur, au-dessus du vestige du cordon inférieur (**US.01.084**), au XVII^e siècle. Un fait étrange sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Sous la corniche de l'actuelle toiture en zinc (**US.01.085**), trois assises en brique (**US.01.086**) démontrent un remaniement de la façade en lien avec sa toiture.

Comme l'on pourrait s'y attendre, notamment par la simple comparaison des deux sources iconographiques historiques, le volume actuel de la chapelle ne remonte pas à ses premiers jours. En effet, composée dans un premier temps d'un seul et même volume (fig. 33), la chapelle a vu sa nef rabotée, et sans doute abaissée, devenant une sorte d'appendice au chœur conservé. Cet état était déjà connu au XIX^e siècle comme le prouve l'illustration de Schaepekens (fig. 34).

Fig. 82 **US.01.081**. Chaîne d'angle orientale et **US.01.083** cordon-larmier en calcaire de Meuse. CdA (03.04.2021).

Fig. 84 **US.01.091**. Fenêtre carrée à barreaux. A droite, vue extérieure. CdA (03.04.2021) ; A gauche, profil du châssis. Source STOCK, Justin. Dictionnaire pratique de Menuiserie - Ebénisterie - Charpente. Paris : VIAL, 1900, ill. 1856.

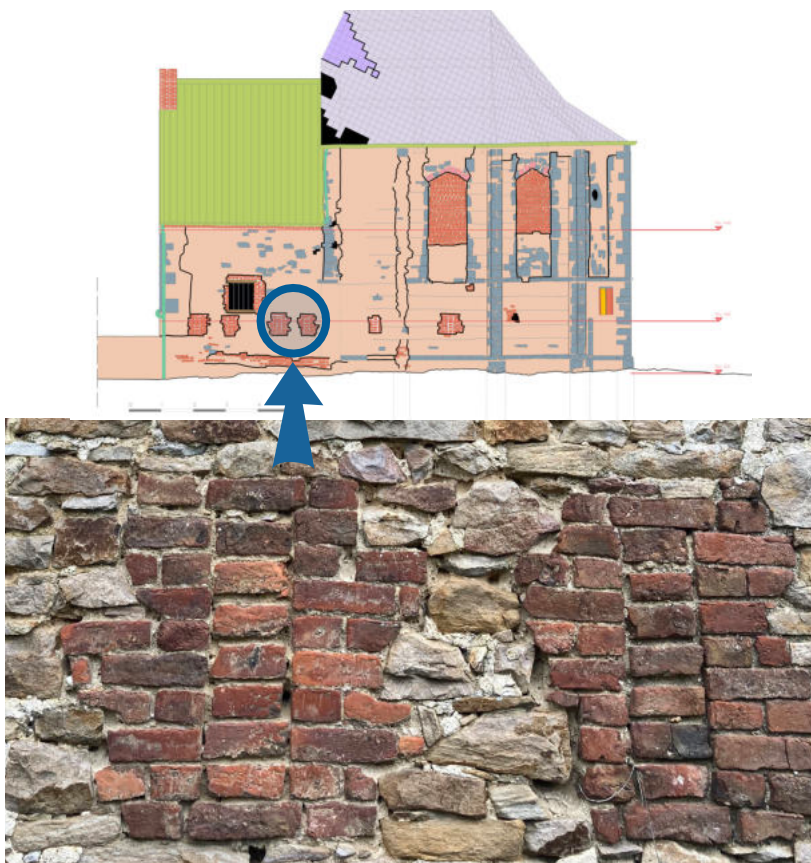
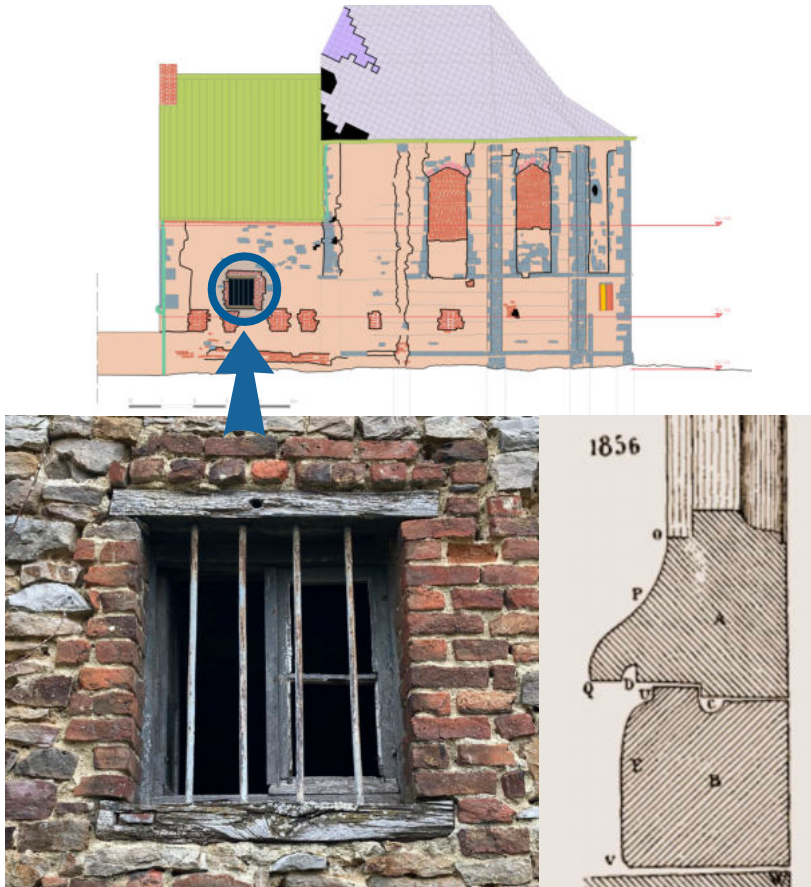


Fig. 83 US.01.087-88.
« Meurtrières » en brique.
CdA (03.04.2021).



Sur ce mur, quatre percements identiques aux « meurtrières » agricoles du chevet ont également été bouchés par des 3/4 de brique (US.01.087, US.01.088, US.01.089 et US.01.090) (fig. 83). Ils sont délimités par un encadrement en brique de mêmes dimensions que leurs cousines du chœur. Cette fois, le bouchage ne présente pas de mortier de ciment comme cela était le cas pour les premières ; des nodules de chaux non carbonnatés sont encore une fois visibles dans le mortier. A l'intérieur, un linteau en bois est perceptible malgré les couches d'enduits pour au moins deux des quatre percements (US.01.117 et US.01.118). En toute logique, étant de même composition que celles du chevet, ces anciennes ouvertures sont sans doute contemporaines des deux ménagées dans le chœur. Elles ne sont pas non plus représentées sur le dessin de Schaepekens du XIX^e siècle (fig. 34). De plus, au regard de la coupe longitudinale (fig. 47), ces ouvertures semblent fonctionner avec la mangeoire en brique établie le long du mur, à l'intérieur (US.01.093). L'hypothèse d'une fonction agricole n'en est que renforcée.

A l'aplomb de ces petites ouvertures, une fenêtre carrée traverse encore la maçonnerie (fig. 84). Un fait assez rare pour être souligné puisque la presque totalité des anciennes ouvertures ont été comblées par diverses interventions. Ici encore des coutures serpentent entre les moellons de grès et les briques employées pour détourner cette baie (US.01.091). Le châssis est en chêne. Des petits bois séparaient l'ancien vitrage, absent, en quatre jours. Un système de double frappe est employé pour la fermeture. Le jet d'eau, sous forme d'un talon avec mouchette, repose sur un appui rectangulaire avec une gorge peu profonde. Ce profil correspond tout à fait à la figure 1856 d'un dictionnaire de menuiserie édité en 1900¹⁰³. Deux éléments en chêne forment respectivement le linteau et l'appui de la petite baie (US.01.092). Enfin, quatre barreaux en fer, fichés dans ces derniers, empêchent

103 STOCK, Justin. *Dictionnaire pratique de Menuiserie - Ebénisterie - Charpente*. Paris : VIAL, 1900, 980 p.

le passage au travers de l'ouverture située à un peu plus d'un mètre soixante du sol extérieur. Le format des briques est une fois de plus le même que sur le reste de l'édifice. Cette similitude a donc tendance à positionner ces éléments dans un laps de temps assez proche. Car ici aussi, outre les dimensions, la teinte présente la même variété et atteste d'une cuisson hétérogène des briques.

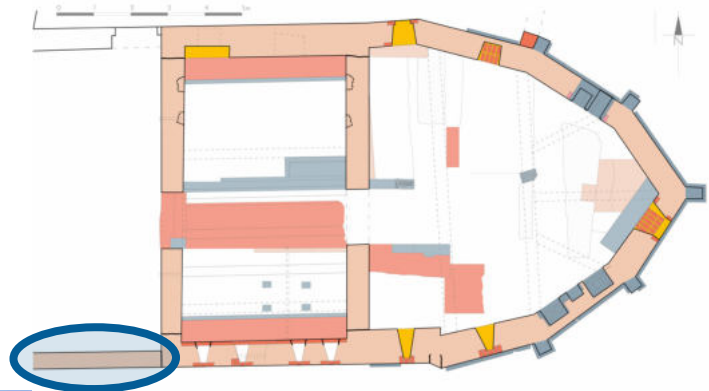
Les linteaux (des meurtrières fonctionnelles et de la baie carrée) faisaient partie de la demande de dendrochronologie faite à Patrick Hoffsummer. Comme le reste, cette demande a été éconduite, étant au-dessus des moyens d'un travail de fin d'études.

\ M.01.02 : MUR SUD, LE MURET

Après avoir considéré la masse la plus évidente de l'élévation sud, intéressons-nous maintenant au muret irrégulier qui file vers l'ouest et l'actuel trottoir (fig. 85).

Ce muret est, lui-aussi, constitué d'une maçonnerie de moellons de grès houiller (US.01.094). A nouveau, quelques pierres de natures différentes sont enchâssées parmi les moellons. Un amas

Fig. 85 US.01.094. Muret sud. CdA (21.02.2021).



EN RÉSUMÉ

- \ UNE MAÇONNERIE EN MOELLONS DE GRÈS HOUILLER SIMILAIRE AU CHEVET
- \ DES CHÂÎNES D'ANGLE EN CALCAIRE DE MEUSE POSTÉRIEURES À LA MAÇONNERIE DU MUR
- \ CES CALCAIRES SONT DES PIERRES DE REMPLI, INITIALEMENT TAILLÉES AU XIII^e SIÈCLE
- \ QUATRE MEURTRIÈRES À VOCATION AGRICOLE SONT RÉALISÉES APRÈS 1831, TOUT COMME LA BAIE CARRÉE

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ DENDROCHRONOLOGIE DES LINTEAUX EN BOIS

de briques et de pierres entreposées contre ce muret entrave sa lisibilité. De plus, un saule marsault a pris racine dans cet entassement, ce qui ne favorise pas la lecture. Nous reviendrons ultérieurement sur cet arbre dans l'étude sanitaire du bien. Malgré ces entraves, on distingue un ressaut dans la maçonnerie qui poursuit la limite du soubassement, tracée par le cordon-larmier plus à l'est (**US.01.009** et **US.01.084**). Ce changement d'épaisseur dans la masse est d'autant plus visible par le développement de mousse et petits végétaux qu'il a favorisé, leur offrant une surface plane pour s'y épanouir.

Comme pour le reste de l'élévation sud, Isabelle Bartholomé scindait la matière du muret en deux phases chronologiques ; le soubassement datant de l'origine de la chapelle et le reste du XVII^e siècle¹⁰⁴. Le rapport de fouilles (Mestdagt, 2005) parvenait à une toute autre conclusion. Durant la campagne, des sondages ont été réalisés de part et d'autre de ce muret. Le premier, exécuté sur la face méridionale (fig. 86), a montré une homogénéité du matériau et de sa mise en œuvre entre les fondations du chœur et de ce muret. Une divergence est toutefois à noter au sein du mortier. Celui des fondations du chœur et de l'extrême-est de l'ancienne nef est jaunâtre et particulièrement sableux, tandis que celui utilisé en fondation du muret est plutôt grisâtre¹⁰⁵. Les fondations sont donc cohérentes sur l'ensemble de l'élévation sud de la chapelle, avec une légère distinction entre partie est et ouest. Cette dernière ne traduit pas forcément une construction déphasée. Elle peut être due simplement à un changement de sable dans la réalisation du mortier. Le second sondage, réalisé cette fois-ci au pied du muret, côté nord (fig. 86), a mis au jour un retour d'angle.

Se profilent en sous-sol des fondations dans la direction nord¹⁰⁶, à environ trois mètres de l'actuelle façade occidentale¹⁰⁷. Le rapport indique qu'il pourrait s'agir là de la limite ouest primitive de la chapelle¹⁰⁸. Il est maintenant avéré que la limite occidentale initiale de la chapelle était située plus à l'ouest qu'aujourd'hui.

Le rapport hypothétise sur une distance de trois mètres depuis la façade occidentale pour cette ancienne limite. Or, le muret que l'on sait disposer des mêmes fondations que l'élévation sud encore en place se poursuit au-delà du retour d'angle sondé à trois mètres. Dès lors nous sommes en droit de penser que l'élévation occidentale primitive se trouvait à une distance plus importante que trois mètres. Les contreforts peuvent être des alliés précieux dans l'élaboration et la justification de cette théorie. Ceux-ci n'avaient pas fait l'objet d'une analyse très poussée, nous l'avons vu. Pour rappel, nous savons maintenant avec certitude qu'ils sont contemporains de la maçonnerie du chœur. La présence d'un contrefort supplémentaire (**US.01.002**), au droit de la couture entre le premier et le deuxième pan du chevet, côté sud, est également avérée. Ils vont être utiles dans une discipline liée à l'archéologie du bâti : la métrologie¹⁰⁹.

\\ ANALYSE MÉTROLOGIQUE

Les édifices anciens, et cela est encore plus vrai pour le Moyen-Âge, étaient construits sur base de proportions. C'est donc naturellement que la métrologie a fait son apparition dans le présent mémoire. Partant d'éléments en place, il est possible d'identifier les proportions qui les rythment et de déterminer le régime d'unité de mesure utilisé. Avant le système métrique, nos ancêtres utilisaient le pied, ou plus exactement, les pieds.

104 BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Hanefte*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 106.

105 MESTDAGT, Catherine. *Hanefte Chapelle des Templiers*. Rapport de recherche. Liège : LEMA, 2005, p. 6.

106 *Ibid*, p. 7.

107 Environ car aucun plan ne localise précisément ce sondage.

108 MESTDAGT, Catherine. *Loc cit*.

109 La métrologie est une science qui étudie les unités de mesures.

Car d'innombrables pieds il y a eu, selon l'époque, l'utilisation et la localisation. Avant le XVI^e siècle, c'est le pied médiéval (28,4 cm) qui est d'usage. En 1530, une réelle mutation s'opère dans l'usage du pied en région liégeoise et marque la fin du pied médiéval, remplacé par le pied de Saint-Hubert (29,5 cm). La nature de la réalisation est également un facteur dans le choix d'un pied : par exemple, le pied employé pour concevoir l'architecture -le pied de Saint-Hubert- est distinct de celui utilisé pour le tracé des chemins et des champs -le pied de Saint-Lambert (29,2 cm)¹¹⁰. Chaque ville possède également sa propre déclinaison de pieds. Certains étalons sont encore exposés dans les hôtels de villes, comme à Mons. Identifier le pied d'usage peut donc donner de précieuses indications sur le contexte de construction d'un édifice.

Les contreforts de la chapelle ont une largeur de 35,5 cm. Or, cette largeur correspond à 1^{1/4} pied médiéval¹¹¹ (fig. 86). Ils sont espacés d'environ 157 cm, ce qui équivaut à environ 9 pieds médiévaux. Il faut savoir que certains multiples ou fractions des pieds étaient également considérés comme des unités de mesures et avaient leur propre nom. Ainsi, un quart de pied est en réalité une palme, tout comme la toise correspond à six pieds. La largeur des contreforts vaut donc un pied et une palme, tandis que leur espacement vaut une toise et demie. De plus, sur les pans du chevet, on peut dessiner un carré de neuf pieds de côté, limité par les contreforts et les deux cordons. La métrologie a donc tendance à corroborer une élévation médiévale de l'édifice¹¹², répondant encore à des proportions qui avaient un sens à cette époque.

Connaissant le pied d'usage lors de la genèse de la chapelle, la logique de

construction pourrait être transposée aux éléments disparus pour retrouver volumétrie et architecture initiales. En effet, tout est question de proportions.

Si la chapelle avait à l'origine un seul volume, plus allongé vers l'ouest qu'aujourd'hui, on peut s'interroger sur ce qui couvrait la nef primitive. Partant des conclusions précédentes, soit, une architecture gothique, cette nef aurait dû être sommée par des voûtes à croisées d'ogives. Or, qui dit voûtes, dit également poussées horizontales. Et au droit de la retombée des arcs devait se trouver un contrefort en élévation ainsi qu'une ferme en charpente.

Le sondage qui a mis au jour le retour d'angle n'est pas répertorié précisément sur un plan dans les relevés des fouilles. Un schéma du rapport positionne d'un trait tillé l'« emplacement supposé de l'ancienne façade occidentale » à trois mètres de l'actuelle¹¹³. Ce sondage ayant été effectué dans un périmètre proche du muret, impossible de dire si cette fondation rejoint la limite nord. Dans l'état des connaissances actuelles, il pourrait tout aussi bien s'agir d'un mur complet que d'une arcade qui aurait séparé un narthex de la nef. L'espace entre l'anglée en sous-sol et le contrefort arasé (qui termine donc le chevet hexagonal), que nous nommerons X, mesure environ 10,3m. Cette distance doit être considérée avec précaution puisque le rapport de fouilles (Mestdagt, 2005) ne fournissait qu'un vague schéma sans échelle¹¹⁴. Partant du module d'une toise et demie qui espace les contreforts du chevet, la longueur X peut être fractionnée de la façon suivante :

- un contrefort est positionné au droit du retour vers le nord ;

- l'espace résiduel peut contenir un contrefort supplémentaire de 1^{1/4} pied, et

110 BOLLE, Caroline. Vestiges médiévaux et du 16^e siècle à Liège : analyse comparative entre « la licorne » et des édifices représentatifs. In : BAUWENS, Catherine (dir.) *La licorne. Secrets et découvertes. Etude archéologique de l'ancien couvent des frères cellites à Liège*. Jambes : SPW, 2011, Archéologie 40, p. 301-302 (Etudes et Documents).

111 Le pied médiéval vaut 28,4 cm.

112 Le pied médiéval de 28,4 cm ne sera plus utilisé après 1530. BOLLE, Caroline. *Loc cit.*

113 MESTDAGT, Catherine. *Op cit.*, p. 6.

114 Cette distance a pu être estimée grâce aux éléments de longueur connue (par mes propres relevés) figurant sur le schéma.

deux nouveaux espacements de 3 toises, soit 18 pieds. Convertis en mètres, les deux espacements et le contrefort totalisent 10,57m. Il faut garder à l'esprit que les fondations sont plus larges que le bâti en élévation. La base des contreforts hors-sol mesure cinquante centimètres, soit $1\frac{3}{4}$ pieds. Les quelques centimètres d'écart peuvent donc être expliqués par cette différence de largeur entre fondation et élévation, en plus de l'imprécision due au mode de communication du rapport (Mestdagt, 2005). De cette façon, un espace entre deux contreforts de la nef doublerait celui entre deux contreforts du chœur. Sachant que nous sommes devant une construction médiévale, cette logique de proportion est tout à fait plausible. Considérant que le retour d'angle fouillé ne constitue pas la fin de la chapelle, le gabarit peut être reporté une fois de plus vers l'ouest. La limite ainsi positionnée tombe quelques dizaines de centimètres après l'actuelle limite du muret. Il est évident que cette extrémité n'est plus d'origine, vu l'état de détérioration et d'effondrement du muret.

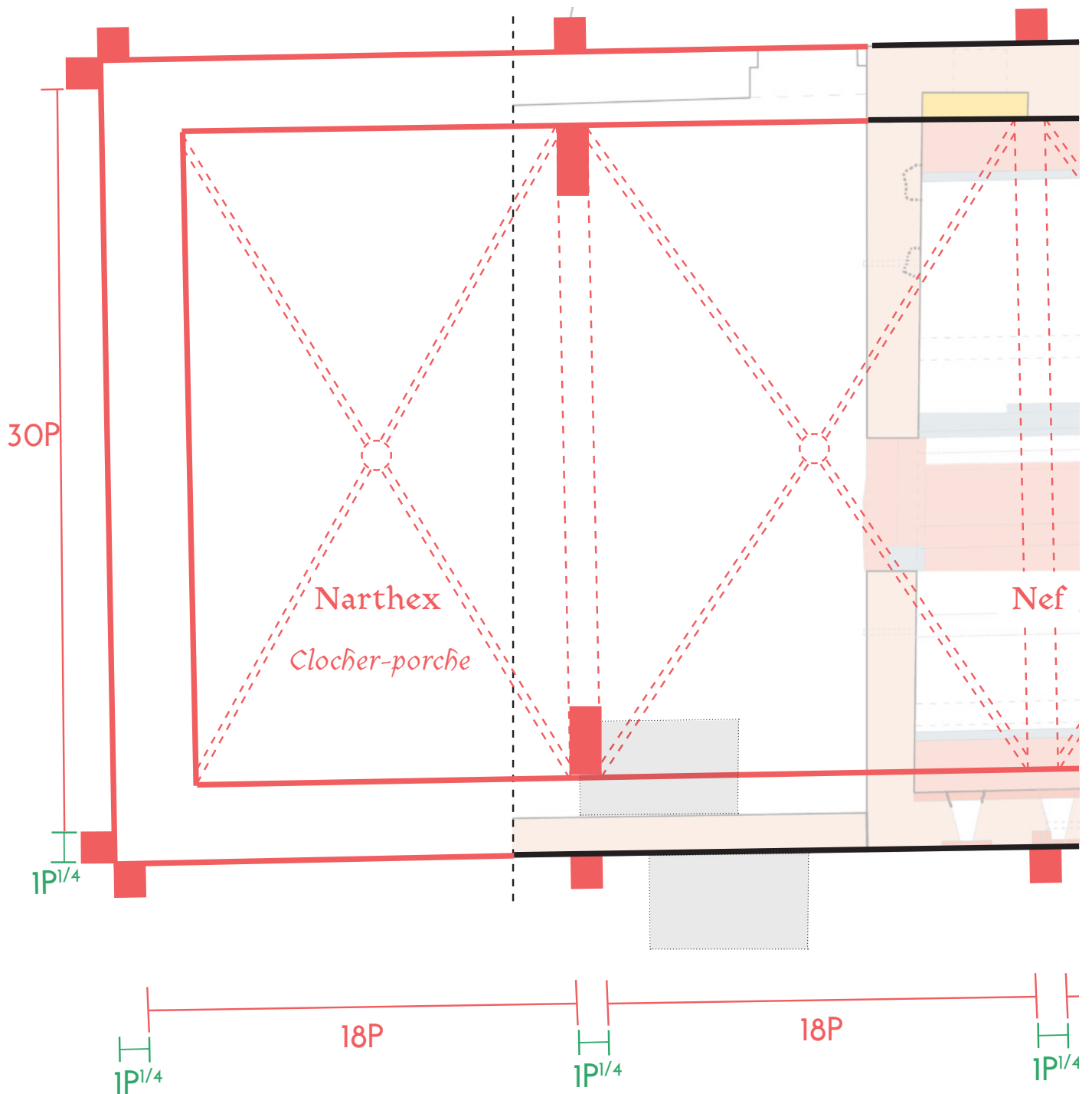
Les sondages qui ont été pratiqués le long du muret et de l'élévation sud ne permettent pas de vérifier cette hypothèse. En effet, ils ne correspondent pas aux potentiels emplacements des contreforts disparus. Pour vérifier cette théorie, de nouveaux sondages devraient être menés à ces trois emplacements.

Si l'on se prête au même exercice en élévation (fig. 87), l'hypothèse d'un module de 9 pieds n'en est que renforcée. En effet, la largeur des grandes baies du chœur mesure $4\frac{1}{2}$ pieds, soit exactement la moitié de la largeur extérieure des pans. La présence de blocs de pierre bleue dans l'alignement des encadrements de même nature, au-dessus des arcs en tuffeau, indiquent que ces baies culminaient auparavant plus haut, nous l'avons vu. Mais ces pierres rectangulaires indiquent également que l'arc sommital des baies ne pouvaient débu-

ter plus bas que ces dernières. Trois modules de $4\frac{1}{2}$ pieds ne sont pas suffisants pour dépasser ces pierres, mais quatre modules suffisent. Or, en multipliant par quatre la largeur, on atteint 18 pieds, soit à nouveau 3 toises et l'on retombe sur un multiple des fameux 9 pieds. Pour poursuivre cette proposition de reconstitution -notamment pour la toiture- quelques considérations s'imposent. Pour rappel, les pierres ayant servi à bâtir les contreforts ont été taillées au XIII^e siècle, et mises en œuvre à une phase ultérieure. La taille des meneaux des grandes baies renvoie elle à la première moitié du XV^e siècle. Or, leur encadrement est cohérent avec la maçonnerie du chevet. Les constructions religieuses du XIII^e au XV^e siècle de nos régions sont indubitablement ancrées dans la tradition gothique. C'est donc au sein de ce courant que les proportions utilisées pour la chapelle doivent être cherchées. Pour reconstituer les baies primitives, les vestiges des encadrements aidaient grandement. En revanche, à quel niveau débutait la toiture ? Quelle hauteur avait-elle ? Autrement dit : quel multiple ou fraction du module de la toise devons-nous utiliser pour la partie supérieure de l'édifice ?

Dans ce genre de situation, les études comparatives sont plus qu'utiles. Peu d'édifices belges remontant aux templiers ou à la transition avec les hospitaliers sont encore debout, nous l'avons vu. C'est donc une fois encore vers la France que je me suis tournée. La chapelle de Coulommiers, en Île-de-France, est un merveilleux exemple de construction hospitalière datant des XIII^e et XIV^e siècles¹⁵ (fig. 88). Son principe constructif est assez proche de celui de la chapelle de Haneffe. Elle permet d'apprécier ce que pouvait être l'aspect extérieur de cette dernière, ainsi que sa place dans l'enceinte de la commanderie. Un léger espace sépare donc les grandes baies de la corniche. Si l'on reporte un module de $\frac{1}{2}$ toise, soit 3 pieds, au-dessus de la limite des baies,

115 PASSION PATRIMOINE. *Coulommiers (Seine-et-Marne)*. [en ligne]. (mise à jour le 16/12/2013) Disponible sur : < <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article155> > (Consulté le 30/04/2022).

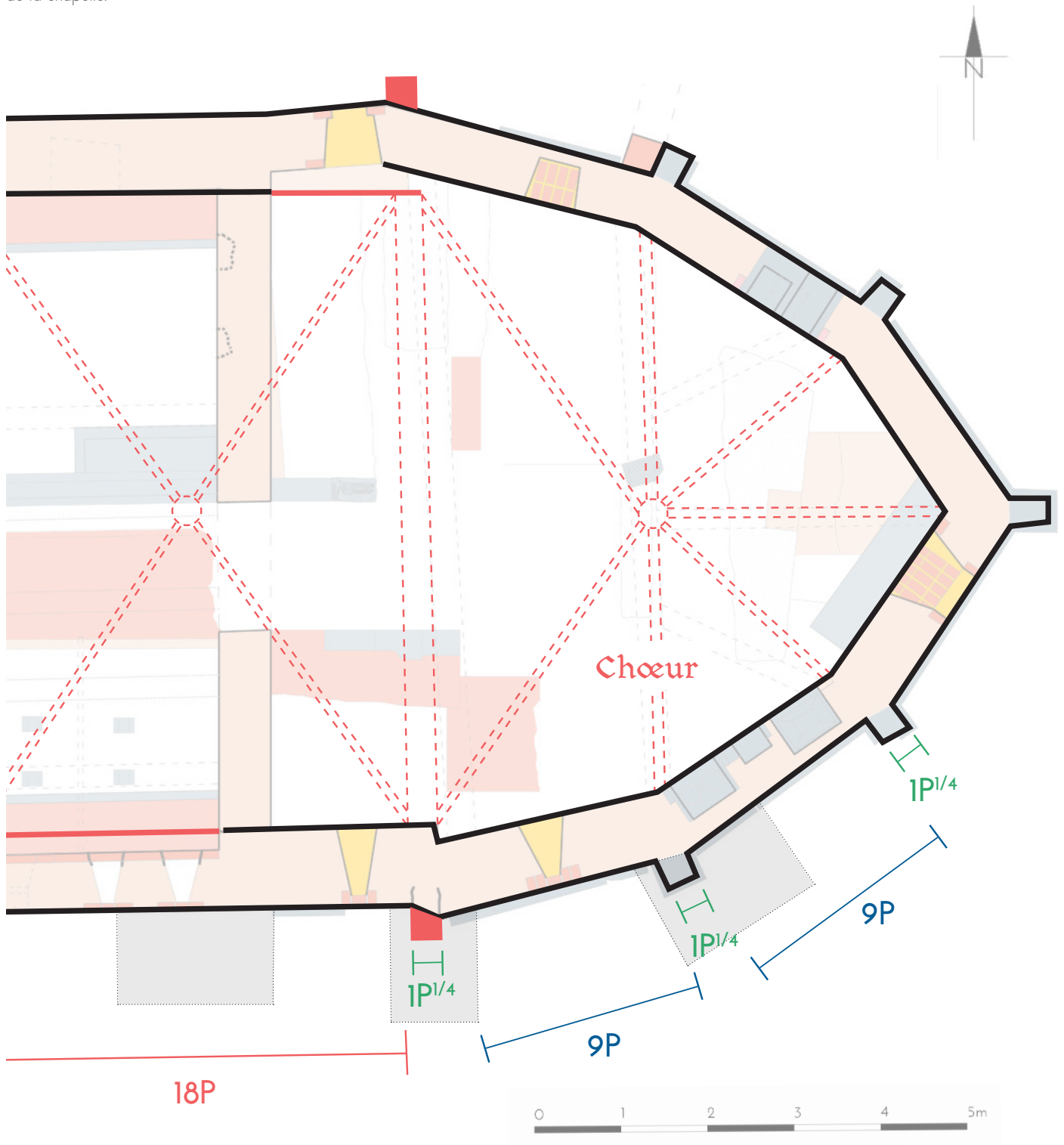


P Pied médiéval valant aujourd'hui 28,4cm

■ Sondage de la campagne de fouilles de 2004

— Limite de coupe en

Fig. 86 Analyse métrologique : proposition de reconstitution du plan primitif de la chapelle.



à l'ancienne encore en place

— Limite de l'ancienne enveloppe - hypothèse

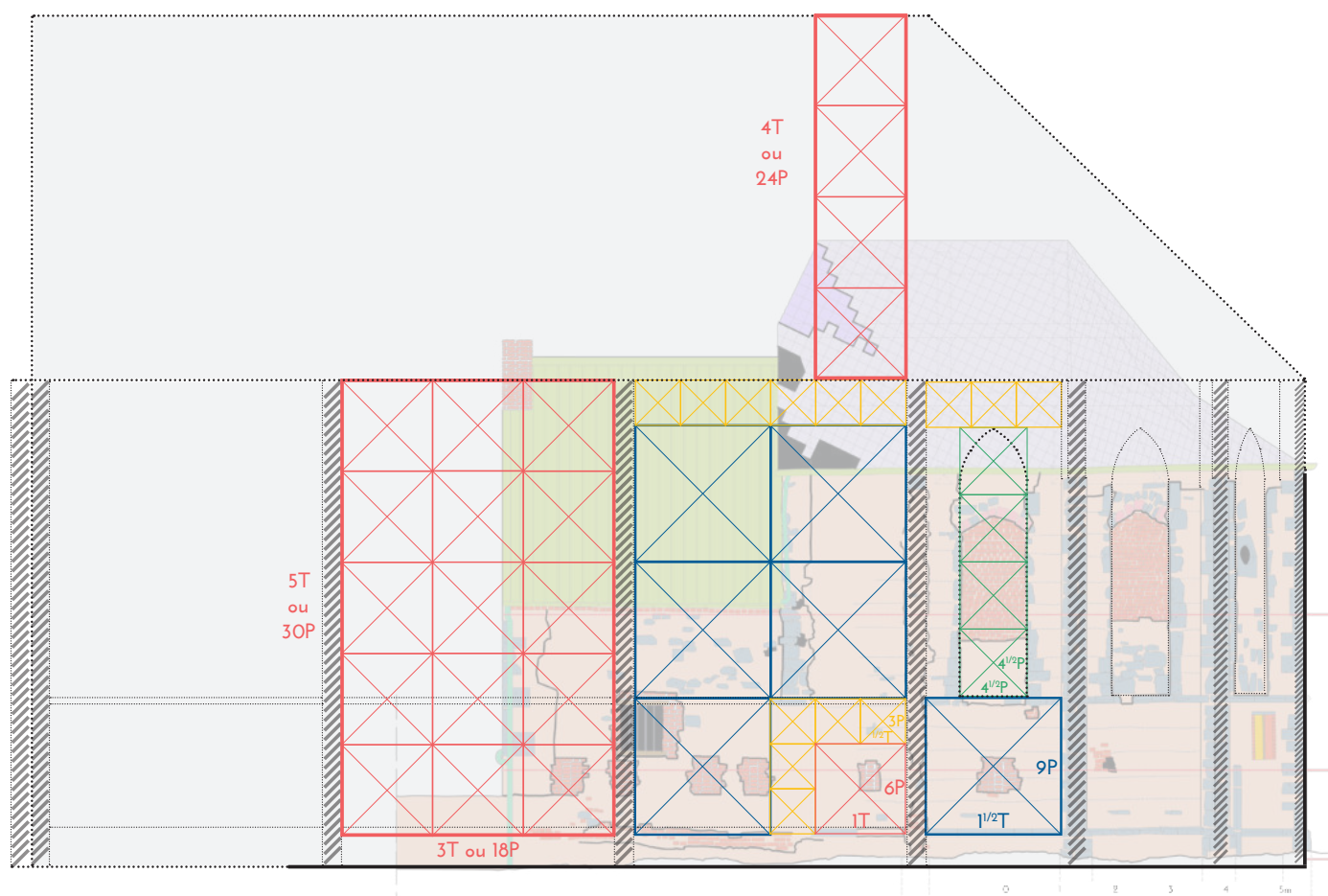
- - - Tracé des anciennes voûtes en croisé d'ogive - hypothèse

la logique constructive se précise davantage. Les portions de murs entre contreforts auraient ainsi mesuré 5 toises de haut. Reste à hypothétiser sur la hauteur de la toiture gothique. L'étude comparative des charpentes wallonnes, un travail de longue haleine réalisé par Patrick Hoffsummer (Hoffsummer, 1995), peut nous donner quelques indications à ce sujet. Premièrement, l'architecture gothique se traduit en toiture par une forte inclinaison¹¹⁶ ; une caractéristique ayant une incidence directe sur les murs. En effet, la toiture étant plus élancée, la poussée engendrée par les fermes de toiture et les voûtes diminue, si bien que les murs ne dépasseront plus le mètre d'épaisseur dans l'ère gothique¹¹⁷. Or, c'est bel et bien

le cas de la chapelle de Haneffe : là où les murs connaissent la plus large épaisseur -là où ils s'agit encore de l'épaisseur primitive- ils ne dépassent pas le mètre. Deuxièmement, entre les XIII^e et XVI^e siècle, la quasi totalité des édifices religieux arbore une pente de toiture de 60 degrés¹¹⁸. Ainsi, gardant à l'esprit la toise comme module, une hauteur de 4 toises, soit 24 pieds, donne une inclinaison de 56 degrés.

Il se peut que l'avant-corps de l'édifice ait été ce qu'on appelle un clocher-porche. Comme son nom l'indique, cet espace servait à la fois de porche d'entrée et était surmonté d'un clocher.

Fig. 87 Analyse métrologique : proposition de reconstitution de l'élévation méridionale primitive de la chapelle.



P Pied médiéval, valant aujourd'hui 28,4cm T Toise, valant 6 pieds / Limite de l'ancienne enveloppe encore en place ····· Limite de l'ancienne enveloppe - hypothèse // Reconstitution des contreforts - hypothèse

116 HOFFSUMMER, Patrick. *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XIe - XIXe siècle)*. Namur : Service Public de Wallonie, 1995, p. 51.

117 *Ibid*, p. 52.

118 *Loc cit*.

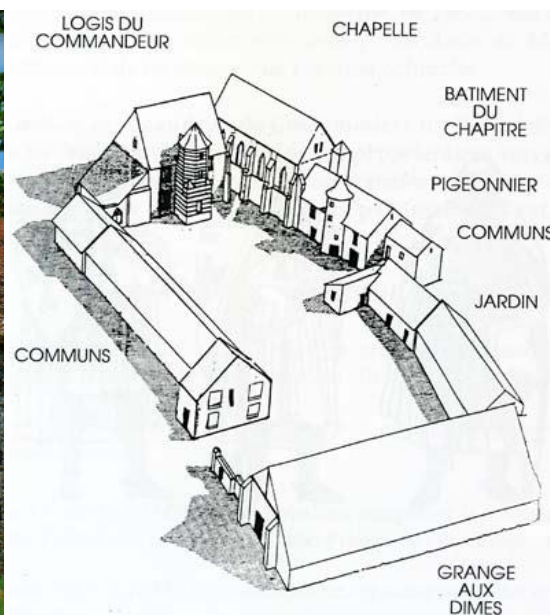


Fig. 88 Chapelle et plan de la commanderie de Coulommiers. Source PASSION PATRIMOINE. Coulommiers (Seine-et-Marne). [en ligne]. Disponible sur < <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article155> >.

L'église templière de Paulhac, dans le Limousin est sans nul doute du courant gothique (fig. 89). Elle remonterait au XIII^e siècle¹¹⁹, en plein essor templier. Connue sous le nom d'église de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste, elle est

également passée sous la main des hospitaliers. Son décor peint, encore partiellement présent, peut laisser entrevoir le type de finitions que la chapelle de Haneffe a pu connaître. D'autant plus en considérant la présence d'ocres rouge et jaune facilement identifiables sur la première, ajoutant un autre point commun entre les deux édifices.



Fig. 89 Intérieur de l'église de Paulhac. Source CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther. 2016.

119 VOYER, Cécile. Orner la maison de Dieu. Les décors de quelques églises templières et hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem au XIII^e siècle. In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge*. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 87 (Tempus).

EN RÉSUMÉ

- \ UNE MAÇONNERIE EN MOELLONS DE GRÈS HOUILLER SIMILAIRE AU CHEVET
- \ DES FONDATIONS CONTINUES AVEC LE RESTE DE L'ÉLEVATION SUD
- \ UN RETOUR D'ANGLE VERS LE NORD MIS AU JOUR À ENVIRON 3M DE LA FAÇADE OCCIDENTALE
- \ UN MURET QUI SE POURSUIT AU-DELÀ DU RETOUR D'ANGLE
- \ LE PIED MÉDIÉVAL COMME UNITÉ DE MESURE

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ SONDAGES AUX EMPLACEMENTS DÉSIGNÉS

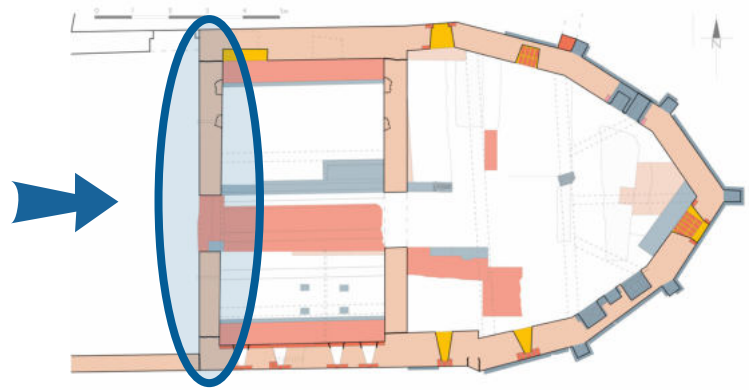
\ M.01.03 : MUR OUEST

Nous considérons maintenant l'actuelle limite occidentale du volume secondaire (fig. 90).

Comme l'ensemble de la chapelle, c'est une maçonnerie de moellons de grès houiller (**US.01.095**) qui constitue la majeure partie de ce mur. Diverses inclusions parsèment la maçonnerie de base : pierres bleues affichant une face grossièrement équarrie (**US.01.096**) ou taillée (**US.01.097**) et nids de briques (**US.01.098**). Deux chaînes d'angle approximativement harpées, également en calcaire de Meuse, renforcent les extrémités nord et sud (**US.01.084** et **US.01.107**) ; celle au sud ayant déjà été mentionnée dans un titre précédent (**M.01.02**). La partie supérieure du pignon est en brique (**US.01.099**), culminée par une cheminée, elle aussi en brique, légèrement désaxée vers le sud (**US.01.100**). Ce mur est traversé par deux accès, tous deux encadrés de briques, sans grand soin. Une porte de presque un mètre cinquante est située au rez-de-chaussée, surélevée de deux marches (**US.01.104**). C'est un arc surbaissé, composé de deux assises de boutisses¹²⁰ posées sur chant, qui le surmonte. Le second est situé en partie supérieure de la façade (**US.01.105**). Il est de largeur plus réduite, moins d'un mètre, et c'est un linteau en chêne qui le somme. Juste au-dessus de cette porte en bois, le vestige d'une petite poutre en chêne plantée dans la façade (**US.01.106**) laisse à première vue supposer une fonction agricole liée à cet accès. Cette façade reçoit deux murs de taille plus réduite :

- au sud, le muret (**US.01.094**) dont il était question au point précédent ;
- au nord, un mur de séparation avec la commanderie qui se mue en une petite construction annexe vers l'ouest (**US.01.101**).

Chaque coin inférieur est lézardé par une couture particulièrement vi-



sible (fig. 91 : **US.01.103** et fig. 92 : **US.01.102**), à une quarantaine de centimètre des murs perpendiculaires venant mourir sur cette façade (**US.01.101** et **US.01.094**). Ces coutures prennent tout leur sens une fois transposées sur le plan du niveau +1.60m. En effet, si l'on considère le coin sud (fig. 92), la largeur du muret hors-sol, combinée à ces quarante centimètres, correspond à l'épaisseur du mur du chœur avant le ressaut qui débute le chevet¹²¹. De plus, le sol sondé au pied du muret, côté nord, a révélé une fondation plus large que la maçon-

Fig. 90 M.01.03. Mur ouest. CdA (21.02.2021).

¹²⁰Ici encore, les briques ont le même format que précédemment ($\pm 21/10,5/6$ cm) et sont maçonnées au mortier de chaux.

¹²¹Dans la reconstitution en figure 86, la limite hypothétique de l'ancienne enveloppe passait au droit de ces coutures.

nerie en élévation¹²². Au regard de ces éléments, ce muret qui n'avait pas fait l'objet d'un grand intérêt jusqu'ici semble pourtant constituer un vestige de l'ancienne façade sud de la chapelle.

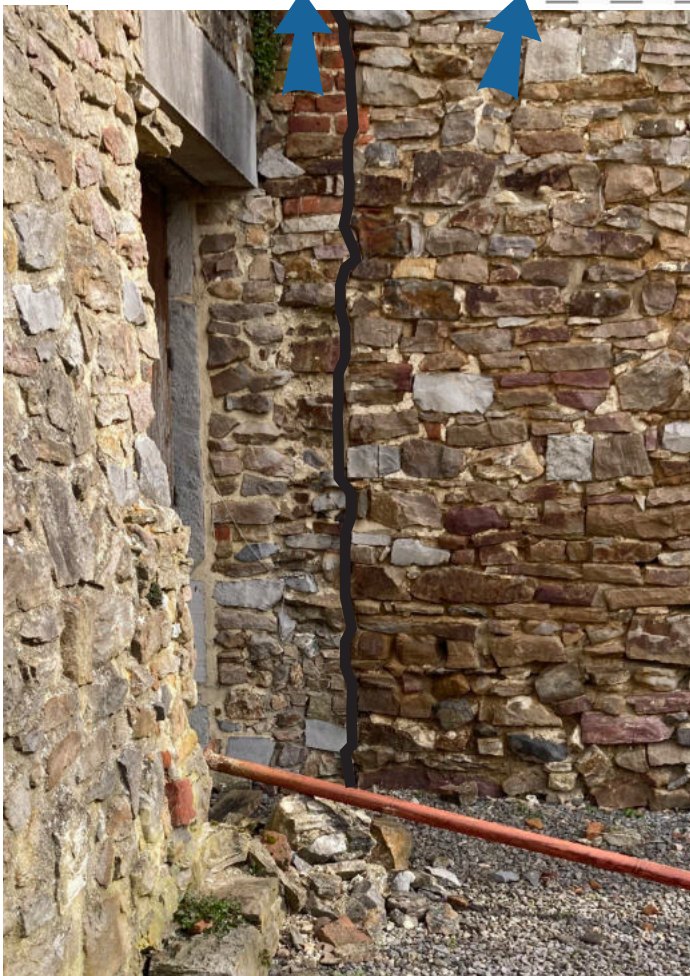
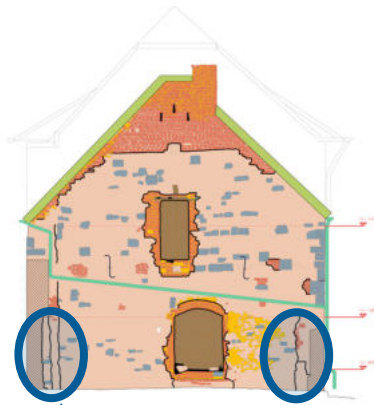
Fig. 91 US.01.103. Couture dans l'angle inférieur nord. CdA (13.03.2021).

Fig. 92 US.01.102. Couture dans l'angle inférieur sud. CdA (17.10.2021).

Nous pouvons maintenant revenir sur la datation que donnait Isabelle Bartholomé pour le mur sud (**M.01.02**) et son muret : loin de dater du XVII^e siècle¹²³, ils seraient donc contemporains de la

chapelle primitive, dont les fondations persistent en sous-sol. Ils ont subi des remaniements, certes, mais une partie de l'enveloppe primaire a toutefois pu nous parvenir. Si ce n'est dans toute sa matérialité, dans sa délimitation au moins.

Le constat est similaire pour le côté nord (fig. 91) : la couture visible correspond à l'ancienne épaisseur de l'élévation septentrionale. Toutefois, dans ce cas, aucun sondage ne peut prouver l'existence d'une fondation correspondant à ce négatif de maçonnerie. En effet, la campagne s'est exclusivement concentrée sur la partie sud de l'édifice et son intérieur (Mestdagt, 2005). Cependant, même sans la preuve irréfutable apportée par un sondage, il est plus que cohérent de transposer le schéma à la limite nord. La couture en question est visible sur chaque face de chaque mur (mur extérieur ouest, **M.01.03**, et mur de



¹²² MESTDAGT, Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers. Rapport de recherche*. Liège : LEMA, 2005, p. 6.

¹²³ BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 106.

refend, **M.01.05**) jusqu'au chœur, ce qui donne encore plus de poids à la théorie.

La façade occidentale qui se dresse aujourd'hui n'est pas celle d'origine. Bien. Dans ce cas, quand a-t-elle été dressée ? Comme pratiquement tout le reste du volume secondaire, Isabelle Bartholomé la situe à la fin XVII^e siècle¹²⁴. L'auteur n'en détaille pas la raison. Or, si l'on considère le dessin de 1694 (Van den Berg ; fig. 33), la chapelle semble toujours composée d'un seul et même volume. Trois hypothèses peuvent expliquer cette potentielle contradiction :

- soit le dessin est trompeur ou remonte à quelques années auparavant dans ce qu'il figure -ce ne serait pas la première fois dans l'histoire ;

- soit l'édification complète ou partielle¹²⁵ de cette façade se situe juste après le dessin ;

- soit cette façade remonte bien à une date antérieure à 1694, mais elle atteignait à cette époque la même hauteur que le chœur.

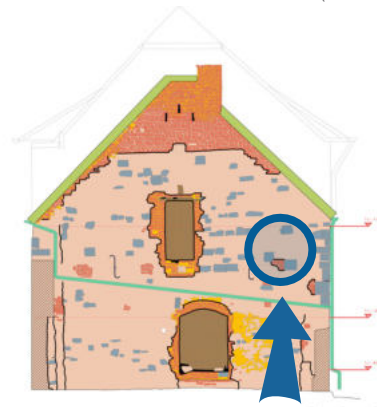
La question est donc de savoir s'il existe un élément capable de dater l'édification de la maçonnerie en moellons de cette dernière.

Il a été évoqué que deux familles de calcaire de Meuse étaient insérées de façon aléatoire dans la maçonnerie. La différence vient de leur traitement : tantôt simplement équarri, tantôt fini à la broche par une taille pointée (**US.01.97**). Il est toutefois possible que ces pierres soient simplement exposées selon des faces distinctes et proviennent d'un même lot.

Le rapport de fouilles stipulait que ces pierres bleues -du moins celles taillées- étaient similaires à celles des chaînes d'angle, et en étaient même issues. Elles ne sont donc pas à leur emplacement d'origine¹²⁶. Si la deuxième affirmation semble exacte, il convient de revenir sur

la première. Plus qu'une taille pointée, leur faciès présente une mouluration identique sur plusieurs sujets. Elles arborent également des extrémités cassées disgracieuses (fig. 93). Aucune raison ne pourrait expliquer une telle mise en œuvre si leur emplacement avait été celui-ci dès le début : ce sont des pierres de récupération. En atteste également le choix de leur localisation. Comme déjà évoqué précédemment, le calcaire de Meuse, une pierre assez chère, en raison de son transport, et difficile à tailler, n'est généralement utilisé qu'à certains endroits précis ; ceux où une reprise de charges est évidente. Il s'agit bien souvent d'encadrements de baies, de sous-bassements ou de contreforts. Intégrer des blocs au hasard dans la maçonnerie, comme tel a été le cas ici, n'a aucune

Fig. 93 US.01.097. Calcaires de Meuse taillés avec mouluration, insérés dans la maçonnerie. CdA (31.07.2021).



¹²⁴ *Ibid.*, p. 111.

¹²⁵ La portion supérieure maçonnée en brique indique une temporalité différente de la maçonnerie en moellon. Il semble donc que l'actuelle façade occidentale ait été construite entièrement en moellon jusqu'à un niveau inconnu, puis retravaillée dans sa partie supérieure à l'aide de briques.

¹²⁶ MESTDAGT, Catherine. *Op cit.*, p. 7.

justification structurelle ni économique. On ne gaspille pas de l'argent en mettant en œuvre de telles pierres coûteuses de cette façon. La moulure visible sur ces pierres donne un indice sur leur provenance que la campagne de fouilles (Mestdagt, 2005) n'a pas relevé. Après observation et comparaison avec les autres composants de la chapelle, il s'avère que ces pierres proviennent en réalité des baies gothiques du chœur. En effet, Frans Doperé, lors d'une de nos visites, suspectait la réservation linéaire d'être en fait la feuillure ménagée dans les piédroits et destinée à recevoir un vitrail. Et vitraux, il y avait bien. D'une part, des fragments de plomb issus de l'un d'eux ont été découverts au pied d'une des baies gothiques lors des fouilles de 2004¹²⁷. D'autre part, j'ai consulté Michel Lefftz, professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, qui m'a affirmé qu'il s'agissait bien là d'une découpe destinée à recevoir un vitrail. La taille des pierres correspond également à celle des embrasures, destinées à être enduites. Or, comme nous l'avons vu en amont, la mise en œuvre originelle de ces pierres calcaires pour former les baies gothiques date de la première moitié du XV^e siècle, strictement. Un évènement postérieur au XV^e siècle a donc conduit au démontage ou à l'effondrement d'une partie des grandes baies du chœur. Les bâtisseurs se sont alors servis dans cette réserve de fortune et probablement celle de la première extrémité ouest, pour le grès houiller. Ainsi, soit les anciens ont procédé sciemment à un démontage suivi d'un remontage distinct, soit la chapelle a du être rebâtie suite à un effondrement et l'actuelle élévation ouest en est le témoin.

Contrairement au cas sud, les chaînes d'angle semblent ici contemporaines de la façade et de son maçonnerie en moellons de grès. Les désordres précédemment rencontrés (coutures, trous, cassures) ne sont pas observables dans ce cas-ci.

EN RÉSUMÉ

- \ UNE MAÇONNERIE EN MOELLONS DE GRÈS HOUILLER
- \ DES CHÂÎNES D'ANGLE EN CALCAIRE DE MEUSE CONTEMPORAINES DE LA MAÇONNERIE DU MUR
- \ DES MURS EXTÉRIEURS NORD ET SUD À L'ORIGINE PLUS ÉPAIS
- \ DES CALCAIRES DE MEUSE REMPLOYÉS, INITIALEMENT TAILLÉS AU XV^e SIÈCLE ET PROVENANT DES BAIES GOTHIQUES

POUR ALLER PLUS LOIN

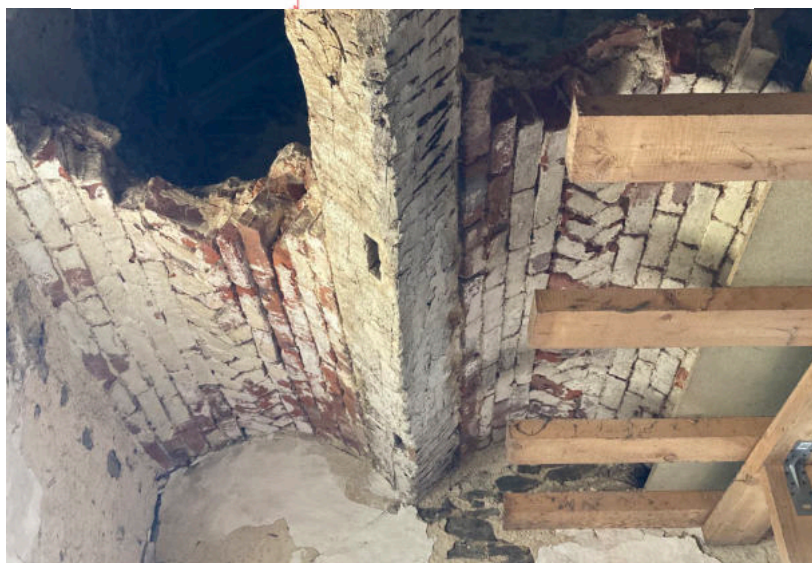
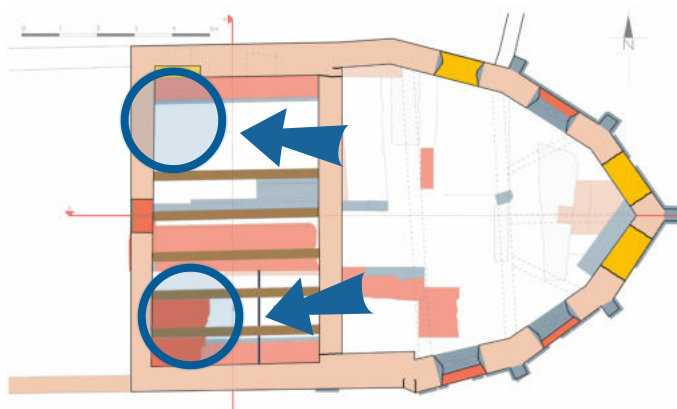
- \ SONDAGE AU PIED DU MUR NORD POUR METTRE AU JOUR LA FONDATION PRÉSUMÉE

¹²⁷ *Ibid.*, p. 14.

\ M.01.03 : MUR OUEST, LES TRACES DU PLAFOND INTÉRIEUR

Un autre matériau diffère de la maçonnerie globale du mur : il s'agit de deux comblements en brique situés à même hauteur et espacés d'environ un mètre cinquante (US.01.098 et US.01.110). Deux ancres en fer forgé sont également fixées en façade à cette hauteur (US.01.108 et US.01.109) ; celle au nord divisant exactement en deux l'espace entre les nuages de briques. Si l'on reporte sur l'élévation ouest les éléments repris en plan, l'évidence saute aux yeux. Ces détails sont exactement en phase avec des poutres sur pointes situées dans le volume secondaire. Personne n'a jamais attribué de datation à ces poutres ; Isabelle Bartholomé préconisait une dendrochronologie pour statuer sur celles-ci¹²⁸, sans pour autant avoir fait le lien avec les ancres en façade. Puisque la dendrochronologie sort du cadre posé, deux éléments pourraient amorcer un début de réponse.

Premièrement, ces poutres sur pointe séparaient le volume par un plafond à berceaux segmentaires remplis de briques posées sur chant (fig. 94). Séparaient et non séparent car ce plafond est aujourd'hui incomplet, mais il ne fait aucun doute qu'il ait autrefois comblé tout l'espace. Si cinq poutres sont encore en place, la réservation prévue pour deux poutres supplémentaires creuse encore les parois intérieures (fig. 95). De plus, à hauteur de la retombée des berceaux, une frise en brique est encore fichée dans les murs latéraux (US.01.119). Un amas de briques est actuellement empilé dans l'abreuvoir sud de cet espace. Vu la cohérence du format¹²⁹ au sein de l'amoncellement et le nombre conséquent de briques entreposées, il s'agit sûrement d'une partie du plafond effondré. La portion encore en place, par son motif de mise en œuvre est intéressante. Au sommet des berceaux, une rangée de briques rompt l'alignement longitudinal du reste : ces briques sont disposées



en épi (fig. 94). On retrouve le même motif dans le porche de la commanderie (fig. 96). Son état est bien meilleur et ne semble, lui, souffrir d'aucune dégradation. Or, une pierre millésimée estampe ce porche. Elle est le témoin du passage, et possiblement de remaniements, du commandeur hospitalier Jacques Laure de Breteuil le Tonnelier, en 1761. En

Fig. 94 US.01.111-16. Plafond à berceaux segmentaires.
Fig. 95 US.01.115. Poutre sur pointe en place et réservations des deux poutres manquantes. CdA (13.03.2022).

¹²⁸ BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 86.

¹²⁹ Ici encore, les briques entassées ont les mêmes dimensions que partout ailleurs dans la chapelle : 21 à 22 cm, en panneresse, 10 cm en boutisse et une hauteur de 5,5 à 6 cm.

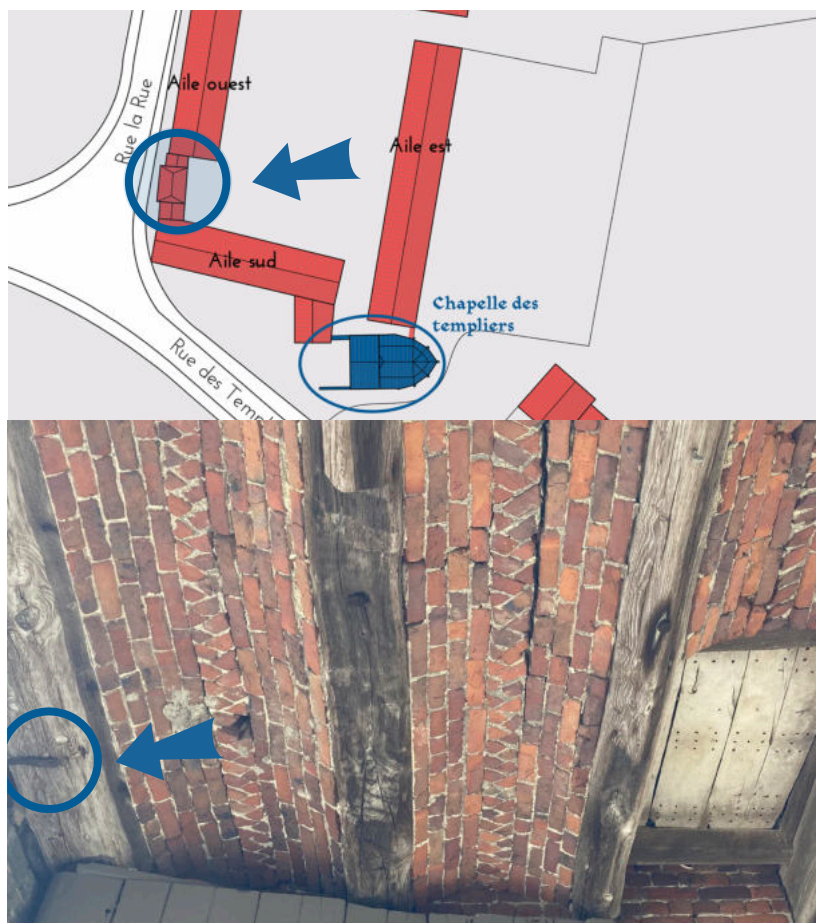


Fig. 96 Plafond à berceaux segmentaires du porche de la commanderie. CdA (31.07.2021).

effet, comme évoqué plus en amont dans le texte, il a été prouvé que ce commandeur a déjà procédé de la sorte. Il a marqué ses travaux par une telle pierre à Villers-le-Temple lorsqu'il en était le commandeur. Il est donc plausible que le plafond du volume secondaire de la chapelle soit de son fait, à la fin du XVIII^e siècle.

Deuxièmement, la forme des ancras peut être un indicateur de datation. Ces ancras (**US.01.108** et **US.01.109**) prennent la forme d'un S étiré (fig. 97). Leur rapport *hauteur/largeur* bien supérieur à 1 laisse présager un façonnage postérieur au XVI^e siècle, voire au XVII^e siècle (fig. 98). En effet, d'après Caroline Bolle, les ancras ont eu tendance à être ouvragés de plus en plus allongés au cours des siècles. Les trois premières ancras du schéma sont issues de croquis tracés durant nos échanges, la quatrième est un modèle observable sur le porche de la commanderie. Les ancras sont un sujet qui manque cruellement d'études, si bien qu'une datation absolue via la forme rencontrée demeure complexe.

Reste la méthode des analyses comparatives, valable pour tout composant architectural. Je n'ai pu observer la typologie des ancras de la façade occidentale de la chapelle sur aucun autre bâtiment du village de Haneffe. Des ancras similaires sont toutefois plantés dans la ferme Monfort, rue de l'Yser, à Ans. Malheureusement, je n'ai pu trouver aucune documentation datant précisément la portion de la ferme où elles se trouvent. Ces deux ancras comportent encore un détail supplémentaire : le talon qui bute contre l'œil du tirant est simplement gravé de quelques traits. On retrouve ce motif sommaire sur plusieurs autres éléments en fer forgé du village. Premièrement, il décore les pattes qui fixent la pierre millésimée 1628 sur la façade nord de la chapelle (fig. 63), mais pas seulement. On retrouve également cet ornement sur les ancras de la ferme au numéro 9 rue Octave Chabot. Pour rappel, cette bâtisse faisait partie des fermes carrées considérées comme traceurs du village et ayant des accointances médiévales. Si ce détail n'est pas un marqueur chronologique, il est peut-être spatial et propre à la localité.

L'accès supérieur évoqué dans la description de l'élévation est situé quelques centimètres au-dessus du plafond à berceaux. En toute logique, cet accès a dû être contemporain du plafond et faire partie de la même campagne de travaux. Au-dessus de cette porte, la potence en chêne est fixée dans le mur grâce à une troisième ancre en fer forgé, en I (**US.01.120**) (fig. 99). Cette ancre à l'étièrement marqué est de la quatrième typologie représentée sur le schéma (fig. 98), soit, celle utilisée pour le porche de la commanderie. Par conséquent, cette ancre pourrait, elle aussi, être liée au XVIII^e siècle, grâce à la pierre millésimée 1761, du porche. En effet, quatre ancras suivent l'arc surbaissé de ce dernier, juste sous ladite pierre. Le tirant d'une de ces ancras (visible en fig. 96) supporte la poutre latérale du plafond à berceaux segmentaires. Incontestablement, le complexe poutres-berceaux en brique et les ancras en façade occidentale du

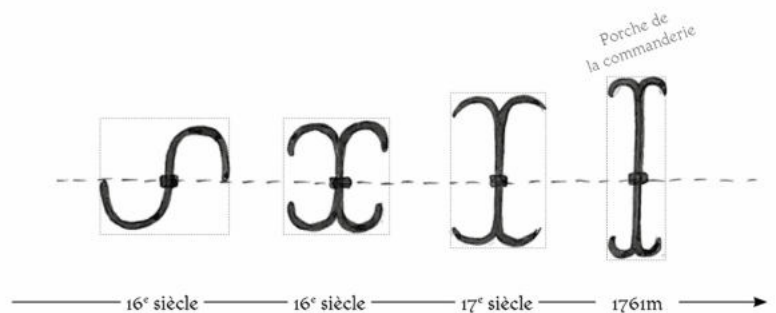
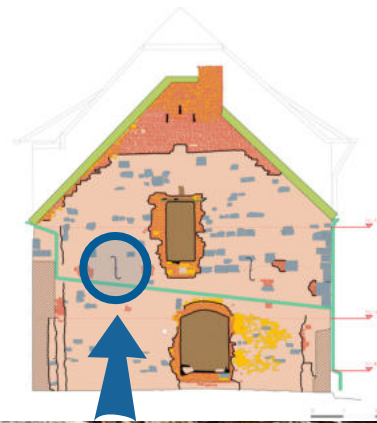
porche sont contemporains.

Isabelle Bartholomé avançait dans son mémoire au sujet du plafond de la chapelle dont il est ici question :

« La manière dont les briques sont mises en oeuvre en arête de poisson et le soin qui est apporté à leur pose laisse penser à une réalisation du XVIII^{ème} siècle »¹³⁰.

Aucune explication ou justification supplémentaire ne venait étayer sa thèse, mais les différentes observations et comparaisons exposées ici tendent à la confirmer, en l'affinant. Il y a de fortes chances pour que la construction du plafond en brique du volume secondaire -l'ancienne nef- ait eu lieu dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Rappelons également qu'une partie des chênes au moins de la charpente du chœur ont été abattus entre 1765d et 1770d. Ainsi, les années 60 du XVIII^{ème} siècle semblent avoir été les témoins d'une réfection des plafonds, qu'il s'agisse du chœur ou de l'ancienne nef.

Reste la partie supérieure du pignon, entièrement maçonnerie en brique (**US.01.099**). Au lieu d'une couture horizontale nette entre les briques et les moellons de grès, celle-ci semble contourner un objet carré invisible en façade, exactement à l'aplomb de la potence (**US.01.106**). Invisible oui, mais en façade seulement. Il s'agit en réalité d'une poutre en bois (**US.01.121**) traversant tout le volume secondaire (fig. 88). Cette poutre et le contournement qu'elle a impliqué dans la maçonnerie en brique sont restés inconsiderés dans les études précédentes (Tirtiaux, 1969 ; Bartholomé, 1996 ; Mestdagt, 2005). Le toit en zinc (**US.01.085**) étant actuellement bien plus haut, cette poutre n'assure absolument plus aucun rôle. Elle doit donc être antérieure au profil actuel de la toiture. De plus, son aspect diffère des pannes qui soutiennent les panneaux de zinc (**US.01.122**). Elle ne présente pas



des faces lisses et sciées proprement, mais des faciès irréguliers façonnés à la hache. Sa confection et sa position centrée par rapport à l'accès en étage (lui-même désaxé vers le sud) laissent supposer une mise en oeuvre contemporaine à ce dernier. Il est donc possible que ce volume ait eu une hauteur plus réduite qu'actuellement, elle-même moindre qu'aux premiers jours de l'édifice, quand cet espace était encore une nef. La poutre en question aurait alors servi de panne faitière. En 1996, une photographie du mémoire d'Isabelle Bartholomé montre le volume secondaire encore couvert de tuiles de terre cuite, orangées d'après ses dires¹³¹. Toujours dans son mémoire, l'auteur écrit la citation suivante d'un cer-

Fig. 97 Ancre en façade occidentale de la chapelle. CdA (27.03.2022).

Fig. 98 Schéma de l'évolution du rapport hauteur/largeur des ancrs en fer forgé.

¹³⁰BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 87.

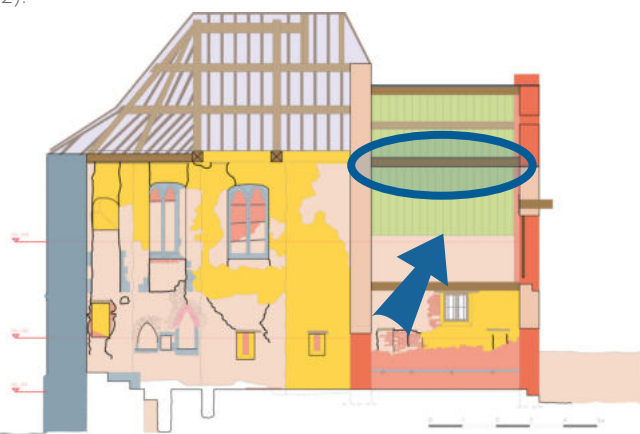
¹³¹En effet, les photographies, comme l'ensemble du mémoire, sont en noir et blanc. BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 89.

tain V. Noël en 1904 : « (...) celle (la toiture) de la chapelle est aussi à réparer ; toutes les toitures en ardoises devraient être renouvelées »¹³². Comme il a déjà été mentionné dans l'étude historique, l'auteur n'a indiqué aucune source. Cette citation étant incomplète, difficile de conclure si la toiture de l'annexe était elle aussi auparavant en ardoises. La gravure de Schaepekens, montrait déjà une toiture avec une cheminée au même emplacement qu'aujourd'hui. Il semble

donc que la volumétrie actuelle était déjà connue au XIX^e siècle. 1904 serait donc pour elle un *terminus ante quem*. De quand date l'ancienne toiture utilisant la poutre en chêne a fonctionnelle et était-elle en ardoises ? Sans une analyse dendrochronologique, difficile d'apporter une réponse formelle.

Une chose est sûre, l'ancienne toiture en tuiles est remplacée en 1997 par celle en zinc que nous connaissons suite à des travaux de mise hors-eau.

Fig. 99 US.01.122. Poutre a fonctionnelle au-dessus de l'accès supérieur (et ancre de la potence). CdA (13.03.2022).



EN RÉSUMÉ

- \ DEUX ANCRÉS EN S ÉTIRÉS EN FAÇADE, ASSOCIÉS À UN PLAFOND À BERCEAUX SEGMENTAIRES EN BRIQUE
- \ UNE ANCRE EN I AU DROIT DE LA POTENCE, À L'INTÉRIEUR
- \ DES ANCRÉS EN I ET UN PLAFOND IDENTIQUES DANS LE PORCHE DE LA COMMANDERIE MILLÉSIMÉ 1761
- \ UNE ANCIENNE POUTRE SOUS LE PIGNON EN BRIQUE, EXISTANT DÉJÀ AVANT 1904

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ DENDROCHRONOLOGIE DES POUTRES
- \ ÉTUDE DE GRANDE ENVERGURE SUR LES ANCRÉS

¹³² *Ibid.*, p. 64.

\ M.01.04 : MUR NORD, L'ANCIENNE NEF

Nous terminons l'étude du coffre de la chapelle par le mur nord. Ce mur est globalement semblable à celui situé au sud (M.01.02), même s'il présente quelques différences. Le texte qui suit s'attarde donc naturellement sur ces nouveaux détails.

Comme pour le mur sud, le volume secondaire est délimité au nord par des chaînes d'angle en calcaire de Meuse (US.01.107 et US.01.123), similaires à leurs homologues méridionales. Une couture longe le chaînage oriental : elle marque la limite d'un jointoyage bien visible, quand celui de la maçonnerie principale en grès n'affleure plus (fig. 100). Cela tend à confirmer un remaniement à l'emplacement de la chaîne orientale, mais c'est l'angle occidental qui est le plus intéressant. En effet, un détail prouve sa postériorité par rapport à l'état primitif, si elle devait encore être démontrée. L'un des calcaires (US.01.124) possède la mouluration si spécifique dont il a été question pour certaines de ces pierres en façade occidentale : la feuillure destinée à recevoir un vitrail (fig. 101). Cette pierre en tant que remploi, issue des anciennes baies gothiques, indique une mise en œuvre de la chaîne d'angle postérieure à la première moitié du XV^e siècle.

A nouveau, une couture serpente horizontalement sur la maçonnerie et provoque un ressaut à sa base (US.01.125). Trois pierres bleues forment le vestige d'un cordon-larmier (US.01.126), à hauteur de celui qui court en partie inférieure du chevet (US.01.009). Pour Isabelle Bartholomé, seul le soubassement de ce mur daterait des temps anciens, de même que l'ensemble du chœur. Le reste du volume secondaire viendrait lui du XVII^e siècle¹³³. Compte tenu de la présence d'un reste du cordon, je pense plutôt qu'il s'agit, comme pour le côté sud, d'un vestige de l'enveloppe primitive.

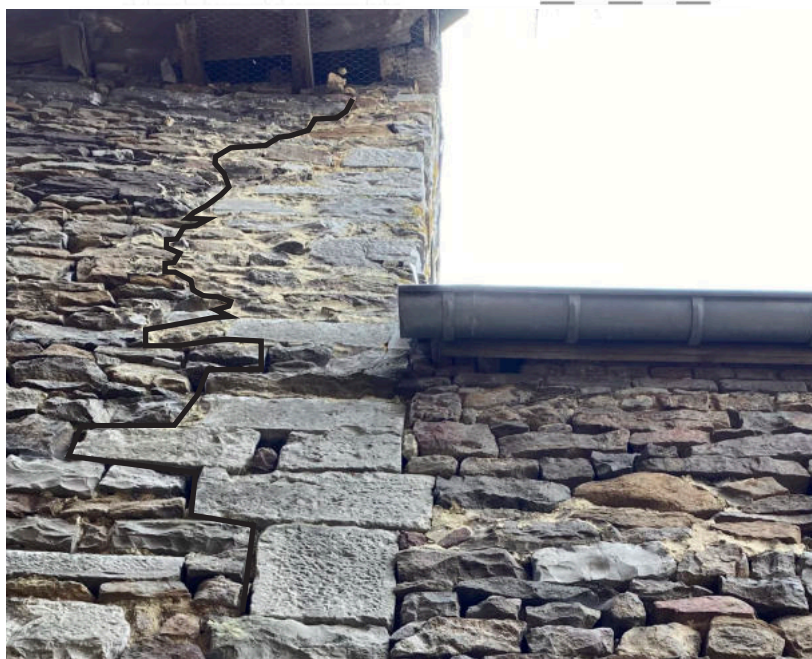
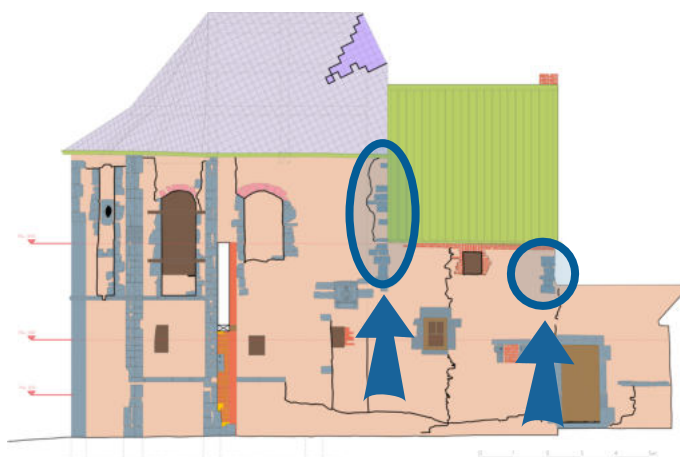


Fig. 100 US.01.123. Chaîne d'angle occidentale, limite avec le chœur.

Fig. 101 US.01.124. Chaîne d'angle orientale, pierre moulurée issue d'une baie gothique. CdA (01.08.2021).

Une couture traverse la maçonnerie sur toute sa hauteur au droit d'une première baie carrée (US.01.127). Celle-ci est encadrée de calcaire de Meuse. On observe sur ces pierres une taille bro-

¹³³BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 107.

Fig. 102 US.01.127. Taille oblique à la broche sur du calcaire de Meuse.

Fig. 103 US.01.132-33. Calcaire de Meuse : au-dessus, taillant denté et CP de 4cm ; en dessous, taille au ciseau. CdA (20.11.2021).

chée oblique (fig. 102). Combinée à une ciselure périmétrique conséquente, de 6 à 6,5 cm en moyenne, la mise en œuvre de ces pierres date au plus tôt du XVI^e siècle¹³⁴. Des pierres bleues taillées de façon identique, encadrent

une seconde baie carrée, plus réduite (US.01.128). Cette dernière est aujourd'hui obturée par un bouchage en brique (US.01.129). Juste sous la corniche, une troisième ouverture de taille réduite (US.01.130) perturbe les quelques assises en brique qui reçoivent la toiture (US.01.131). Ces deux interventions, qui ont employé la brique, ne sont sans doute pas contemporaines puisqu'elles entrent en conflit. Enfin, un dernier percement agrémente la façade. Il s'agit d'une baie de porte donnant sur l'espace devant la chapelle (L.01.03), dont l'encadrement est, une fois encore, en calcaire de Meuse (US.01.132). Les pierres présentent les impacts d'un taillant denté, avec une large ciselure périmétrique de 3,5 à 4 cm (fig. 103). L'usure des pierres rend difficile l'identification entre la gradine et le ciseau grain d'orge. Toutefois, une ciselure aussi large possède le plus d'occurrences au XV^e siècle. Aucune taille alliant gradine et ciselure périmétrique de plus de 3 cm n'a été observée sur les calcaires carbonifères ; alors qu'avec le ciseau grain d'orge, la ciselure approchant les 4 cm est courante au XV^e siècle¹³⁵. Les pierres utilisées pour encadrer cet accès semblent donc avoir été taillées au XV^e siècle. Etant donné que la ciselure est visible sur tout le périmètre des pierres, celles-ci ont été taillées pour occuper précisément cet emplacement. Deux pierres dénotent dans les piédroits, au niveau du deuxième lit : elles sont taillées au ciseau (US.01.133). Là encore, la finition renvoie au XV^e siècle, mais au plus tôt cette fois¹³⁶.

L'ensemble de ces ouvertures n'avait pas encore été étudié avant ce travail. Ces baies étaient même simplement laissées neutres sur les plans de l'une (Bartholomé, 1996) où tous les autres éléments de façade disposaient d'une couleur propre à un siècle ou à une date précise. Une datation qui laisse parfois place au doute ou à des interrogations, mais qui a le



¹³⁴ Au plus tôt, car l'ouvrage de référence utilisé se concentre sur les édifices médiévaux et s'arrête donc au XVI^e siècle. Les différentes tailles relevées au XVI^e siècle peuvent donc tout à fait avoir été utilisées ultérieurement. DOPERE, Frans. *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*. Bruxelles : Safran, 2018, (Précisions, n°4), p. 331.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 329-332.

¹³⁶ *Loc cit.*

mérite d'exister. La façade nord a eu tendance à être inexploitée, laissée de côté au profit de sa jumelle méridionale et du chevet, visiblement plus intéressants aux yeux des auteurs (Bartholomé, 1996 ; Mesdagt, 2005). L'accessibilité pourrait être une raison à cette considération moindre. C'est par l'habitation privée du propriétaire, dans la cour de l'ancienne commanderie, qu'il faut passer pour accéder au côté nord de la chapelle.

\ M.01.05 : MUR DE REFEND, INTÉRIEUR

Ce n'est plus un secret, la chapelle est aujourd'hui séparée en deux volumes distincts. Autant vu de l'extérieur que de l'intérieur, puisqu'un mur de refend sépare l'espace intérieur (**US.01.136**). C'est d'ailleurs lui qui a conduit à la dénomination des deux *locus* (**L.01.01** et **L.01.02**) qui constituent l'espace intérieur de la chapelle pour l'étude archéologique.

Comme les murs de l'enveloppe, ce mur intérieur est composé d'une maçonnerie en moellon de grès houiller, avec inclusions de calcaire de Meuse de façon aléatoire dans la masse (fig. 104). Plusieurs couches d'enduits recouvrent les pierres. Ils ont été découpés ou se sont dégradés, mais ils adhèrent encore en partie inférieure du mur.

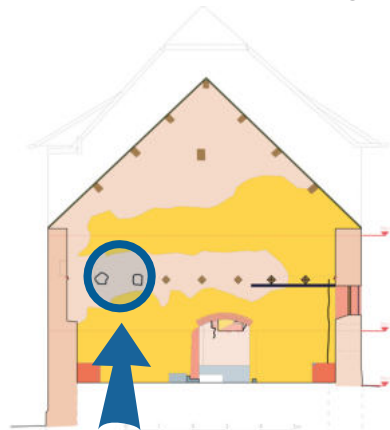
Fig. 104 US.01.136. Maçonnerie du mur de refend. CdA (13.03.2022).

EN RÉSUMÉ

- \ UNE MAÇONNERIE EN MOELLONS DE GRÈS HOUILLER SIMILAIRE AU CHEVET
- \ DES CALCAIRES DE MEUSE ISSUS DES BAIES GOTHIQUES DE LA 1^{ère} MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE DANS LA CHÂÎNE D'ANGLE OCCIDENTALE
- \ DEUX ENCADREMENTS DE BAIE EN CALCAIRE DE MEUSE TAILLÉ AU XVI^e SIÈCLE AU PLUS TÔT
- \ UN ENCADREMENT DE PORTE DATANT DU XV^e SIÈCLE

POUR ALLER PLUS LOIN

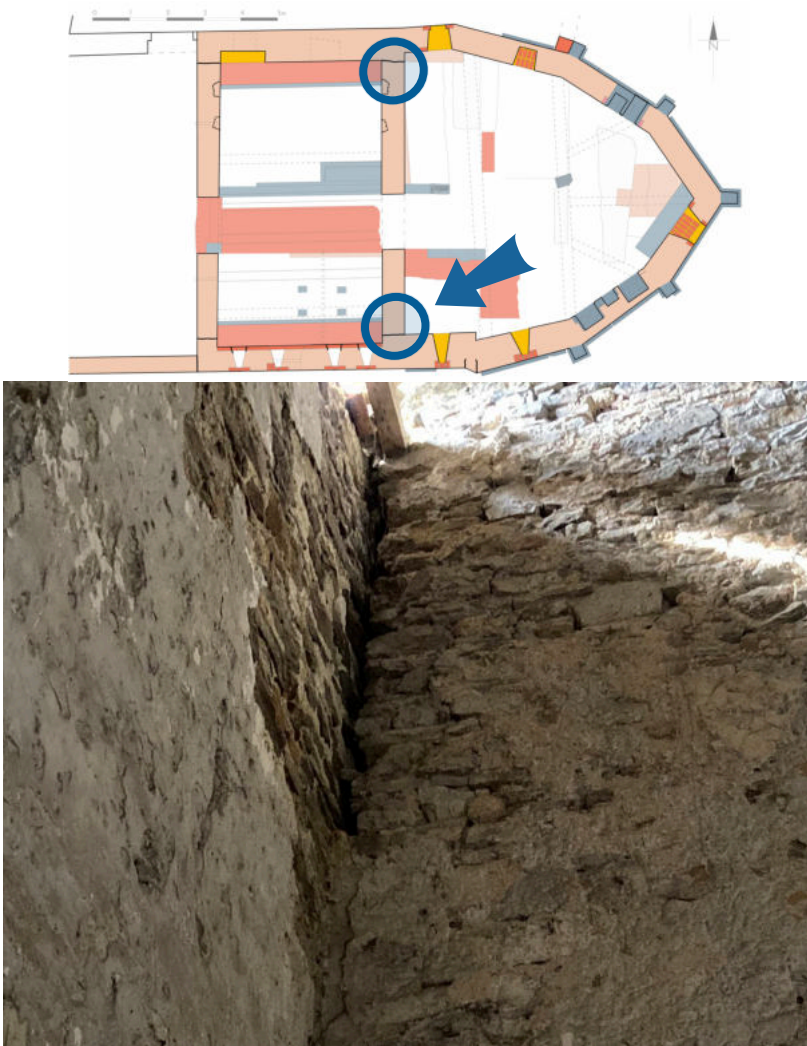
- \ SONDAGES AU DROIT DES CONTREFORTS PRESSENTIS, COMME POUR LE MUR SUD



A chacune des extrémités du mur de refend, une couture le sépare du coffre de la chapelle. Ces coutures avaient déjà été mentionnées, notamment lors de l'analyse du mur sud, mais quelques indications peuvent encore être apportées. La figure 105 montre à quel point sa maçonnerie n'est pas solidaire des murs extérieurs. Elle n'y est pas ancrée et a été montée indépendamment. Le second mémoire (Bartholomé, 1996) ne proposait aucune datation pour sa construction.

Les fouilles archéologiques (Mestadt, 2005) ont vérifié si la dissociation visible en élévation existait également en sous-sol. Les fondations du mur de refend

Fig. 105 US.01.136. Couture sud du mur de refend. CdA (13.03.2022).



sont moins profondes que celles de l'enveloppe, et d'une mise en œuvre différente¹³⁷. Le rapport concluait donc que la construction de ce dernier devait être postérieure à celle de l'édifice primitif¹³⁸. Et nous devons donner raison à cette assertion. Le rapport suppose son érection au XVII^e siècle, en même temps que la création de l'ancien accès nord, sous la pierre millésimée 1628¹³⁹.

Il faut ici s'intéresser à l'actuel passage qui traverse le mur de refend (US.01.137) et donne accès au chœur depuis le volume secondaire. Comme pour nombre d'ouvertures, les pourtours de cet accès se matérialisent par des briques. Les piédroits sont approximatifs, mais le linteau est un arc surbaissé formé par deux assises en boutisse. Fait particulier, cet accès n'est pas centré sur l'axe de symétrie du chœur. Il est légèrement décalé, parfaitement dans l'alignement de la porte en façade occidentale (US.01.104). Nous n'avons pas encore abordé le sol, mais un chemin en brique, posée sur chant, relie les deux passages. Ces deux portes semblent donc fonctionner ensemble, tout comme l'allée en brique. De ce fait, soit l'une est venue s'aligner sur l'autre, soit elles sont contemporaines. Si le passage dans le mur de refend s'est calqué sur celui en façade occidentale, il ne saurait être antérieur au XV^e siècle, puisque la façade occidentale ne remonte pas avant¹⁴⁰. De plus, l'emploi de briques en guise d'encadrement confirme la thèse d'une réalisation postérieure à l'édification du mur de refend constitué, lui, de grès houillers. Une baie de porte postérieure au mur intérieur signifierait que ce dernier était dans un premier temps aveugle. Dans ce cas, quoi de plus naturel que de créer un nouvel accès en façade extérieure pour accéder au chœur nouvellement cloisonné : soit, la porte nord sous la pierre, millésimée 1628.

137 MESTDAGT, Catherine. Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers. Rapport de recherche*. Liège : LEMA, 2005, p. 8.

138 *Loc cit.*

139 *Loc cit.*

140 Pour rappel, des calcaires de Meuse issus des baies gothiques, taillés dans la première moitié du XV^e siècle ont été maçonnés dans la façade occidentale.

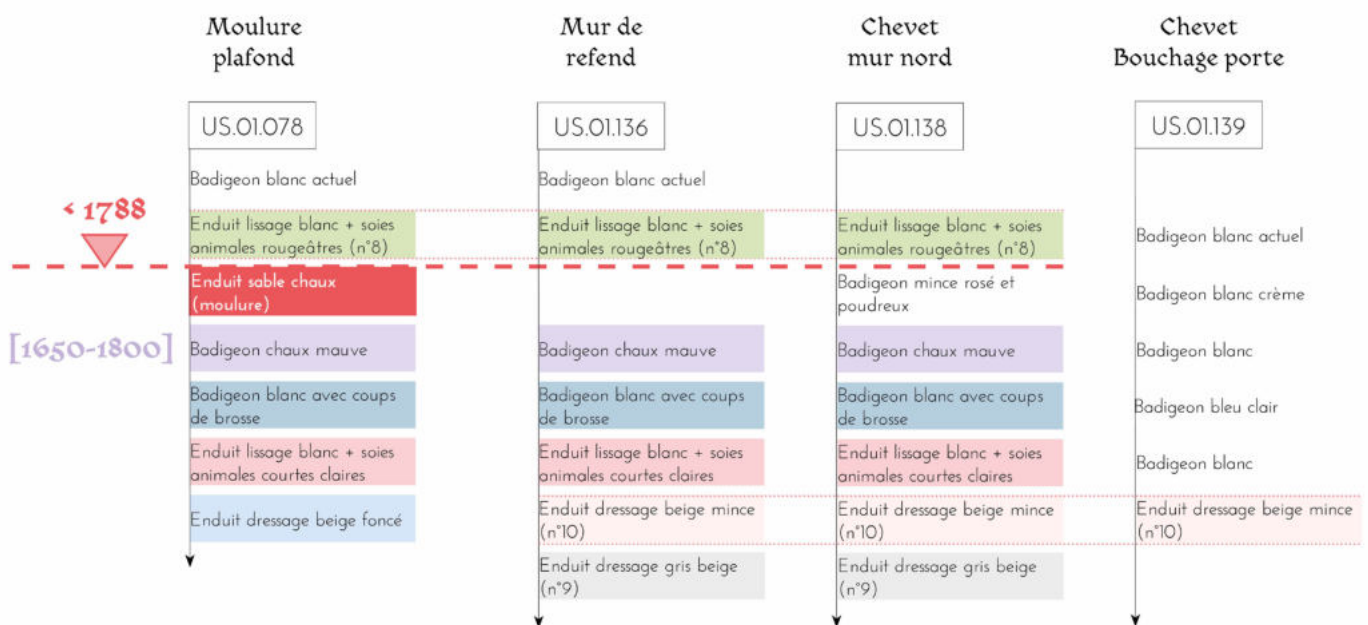
Les enduits susmentionnés, grâce à l'étude stratigraphique, sont aussi à considérer si l'on veut préciser la chronologie relative entre chœur, mur de refend et accès nord. La figure 106 met en regard les sondages utiles dans ce cas. Le sondage au droit de la moulure du plafond est utilisé comme repère temporel puisque deux de ses couches possédaient un marqueur chronologique. Y sont confrontés les sondages réalisés sur le mur de refend (US.01.136), au-dessus de la porte nord du chœur (US.01.138) et sous le linteau de cette dernière, sur la maçonnerie de bouchage (US.01.139). Premièrement, on retrouve sur le mur de refend l'enduit de dressage avec les soies rougeâtres, identique à celui utilisé sur la moulure du plafond, mais pas seulement. Trois autres couches sont similaires au sondage de référence. Or, ces trois couches sont antérieures à l'enduit employé pour la moulure, déjà visible en 1788. La stratigraphie du mur de refend confirme sa présence bien avant cette date. Après sa construction, le chœur semble avoir subi plusieurs campagnes de finitions puisque les stratigraphies du mur de refend et d'un pan nord du chœur (US.01.138) sont quasiment identiques. Ensuite, il s'avère que le premier enduit appliqué sur la maçonnerie de bouchage de la porte nord (US.01.139)

correspond à la seconde couche du mur de refend. Ainsi donc, le mur intérieur est bâti et couvert d'un premier enduit de dressage, en même temps que l'accès nord est percé. Dans un second temps, cette porte est murée et tous deux (porte et mur de refend) reçoivent un nouvel enduit de dressage. On aurait tendance à placer ces deux phases dans un laps de temps assez réduit puisqu'ils correspondent à des couches de finition directement successives.

Voici comment une discipline peut confirmer ce qu'une autre ne pouvait que déduire ou supposer. L'étude des finitions a permis d'établir avec certitude la chronologie relative entre mur de refend et accès nord avancée par la campagne de fouilles (Mestdagt, 2005). Et la dendrochronologie enfonce le clou en datant l'abattage du bois du linteau de cet accès quelques années après 1605d⁴¹.

Revenons au passage traversant le mur de refend et encadré de briques. Partant des conclusions ci-avant, il n'est pas difficile de comprendre qu'un nouvel accès vers le chœur était nécessaire. Lors du bouchage de la porte nord (US.01.042), on ouvre donc le mur de refend. Les deux accès en enfilade (US.01.104 et

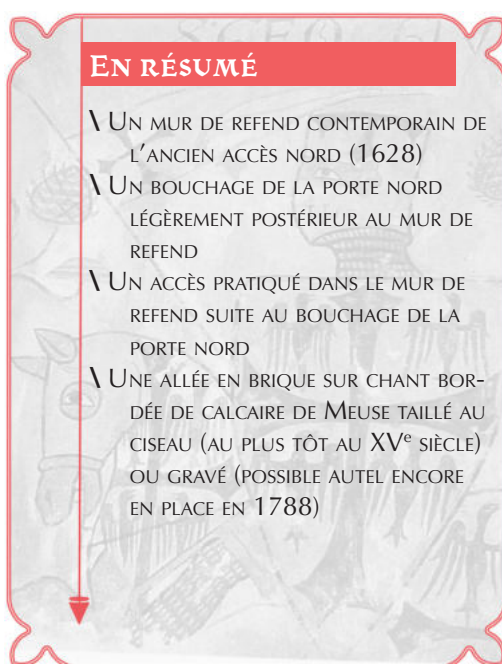
Fig. 106 Schéma stratigraphique des finitions du mur de refend. Données issues de GHISDAL, Marie-Hélène. Etude stratigraphique des couches de finition. Rapport. Liège : DGTALP, 2004.



⁴¹ECKHOUT, Jérôme. La chapelle des Templiers à Hanefte. Rapport d'analyse dendrochronologique 649. Liège : Université de Liège, p. 4.

US.01.137) sont source de désaccord entre les écrits (Bartholomé, 1996 ; Mestdagt, 2005). Si le rapport place ces éléments au XIX^e siècle¹⁴², Isabelle Bartholomé les indiquait, elle, au XVIII^e siècle¹⁴³.

Le cheminement en brique sur chant qui relie les deux ouvertures est limité par une bordure en calcaire de Meuse. Au terme de celui-ci, dans le chœur, ces pierres se muent en de larges dalles gravées de dessins évolués. Les archéologues suspectaient là un remploi de pierres tombales ou de l'ancien autel du chœur¹⁴⁴. Or, cet autel était apparemment encore en place en 1788 puisqu'il fait partie de la description de Louis Hautefeuille¹⁴⁵. Dans le volume secondaire, les pierres bleues qui bordent l'allée sont simplement taillées au ciseau ; une taille de finition que l'on sait la plus tardive, remontant au plus tôt au XV^e siècle¹⁴⁶.



SYNTHÈSE DE L'APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE

L'élaboration du précédent texte découle directement des nombreuses unités stratigraphiques -139 exactement- qui segmentent la chapelle. Décrire chacun des éléments architecturaux au moyen de ces unités (US.01. ...) permet *in fine* de construire un arbre stratigraphique. Soit, un schéma indiquant la chronologie de chacune de ces unités. Il peut s'agir d'une datation absolue et/ou relative par rapport à d'autres unités. Cet arbre est repris aux annexes 26 et 27¹⁴⁷. Les unités stratigraphiques peuvent être regroupées en un ensemble cohérent et contemporain, un *fait*. Ensuite, les faits d'une même époque, comme évoqué en introduction de l'approche archéologique forment une *structure* ; la structure du XV^e siècle par exemple. Cette structure correspond donc à tous les éléments construits résultant d'une même campagne de travaux. La chapelle des templiers a connu une profusion de remaniements, pas toujours clairs à positionner sur l'échelle du temps. La confrontation de toutes les données collectées pour ce travail, aussi bien issues des sources iconographiques et historiques que monumentales, a permis de proposer un phasage des interventions qui se sont succédées sur la chapelle. L'archéologie du bâti a permis de donner un intervalle de construction pour plusieurs unités stratigraphiques, tandis que la mise en parallèle avec les informations archivistiques (écrits ou gravures) a permis de donner une date plus précise, située dans ces intervalles. Il s'agit bien ici d'hypothèses. Si certains éléments sont sans équivoque, de datation certaine, d'autres ont dû composer avec le conjectural. Il faut donc admettre une certaine marge d'erreur et accueillir ces propositions de reconstitutions pour ce qu'elles sont. Plusieurs incohérences

142 MESTDAGT, Catherine. *Loc cit.*

143 BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 108.

144 MESTDAGT, Catherine. *Op cit.*, p. 13.

145 BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 64.

146 DOPERE, Frans. *Op cit.*, p. 332

147 Un listing décrit l'objet de chaque unité, sa localisation, ainsi que les datations qui ont pu être faites sur base de l'approche archéologique. L'arbre stratigraphique dresse le schéma des relations de ces unités, en prenant en compte les hypothèses de reconstitutions chronologiques qui sont décrites dans le texte qui suit.

chronologiques ont été relevées dans les précédentes études (Bartholomé, 1996 ; Mestdagt, 2005). Il se peut que certaines datations avancées dans ce chapitre se voient elles-mêmes invérifiées par des études ultérieures, notamment sur base d'analyses dendrochronologiques supplémentaires. L'archéologie du bâti n'est pas une science exacte puisqu'elle se fonde sur les pratiques anthropologiques. Or, l'humain peut dévier du chemin qui semblait tracé et agir différemment. C'est aussi la raison pour laquelle plusieurs études dans des domaines spécifiques, comme la taille des pierres pour ne citer qu'elle, ne sont applicables que pour une région ou un matériau donné. Les observations peuvent varier et, bien sûr, les exceptions confirment la règle. On n'est donc jamais à l'abri de tomber sur cette exception...

Les différents éléments bâtis peuvent être regroupés en quatre grandes phases, présentées ci-après. Les plans figurant graphiquement ces évolutions sont repris aux annexes 28 à 31.

\\ PHASE 1 : LE COFFRE PRIMITIF (XV^e SIÈCLE)

Reprenons les indices de datation collectés jusqu'ici dans le but de remonter à l'édification primitive de la chapelle. Vu les résultats de l'analyse métrologique, les composantes structurantes de la chapelle remontent au plus tard à 1530, date signifiant l'achèvement de l'utilisation du pied médiéval. La taille des pierres bleues des contreforts renvoie au XIII^e siècle, alors qu'elles-mêmes sont des pierres de remploi. Si l'on veut être puriste et très précautionneux, les indices monumentaux conduisent au plus tôt à 1200, et au plus tard à 1530. D'après les sources historiques, un commandeur était mentionné à Haneffe en 1305. Pour rappel, la bulle *Omne datum optimum* d'Innocent II en 1139 autorisait les commandeurs à édifier leur propre chapelle templière. De plus, un témoignage hospitalier du XIV^e siècle

mentionne l'existence d'une maison à Haneffe ayant appartenu au Temple¹⁴⁸ ; la bulle *Ad providam*, transférant les biens du Temple à l'Hôpital en 1312. Archivistiquement parlant, une première chapelle a pu être construite entre 1139 et 1312. Dernier point historique, la guerre des Awans et des Waroux ravage le territoire entre 1297 et 1335 ; guerre dans laquelle Haneffe est impliqué. Compte tenu de tous ces éléments, mon hypothèse concernant la genèse de la chapelle est la suivante : une première chapelle devait exister à l'aube du XIV^e siècle. Celle-ci employait les pierres des contreforts et ne remonte donc pas avant 1200. Ensuite, ce premier édifice a été démoli, avant d'être rebâti au début du XV^e siècle, par les hospitaliers, les nouveaux propriétaires. En effet, l'ensemble *chevet-contreforts-baies gothiques* est cohérent ; le tout est donc contemporain. Or, les baies remontent à la première moitié du XV^e siècle, d'après les tailles du calcaire de Meuse. Les hospitaliers ont ainsi utilisé la carrière à ciel ouvert constituée par le vestige de la première chapelle. Celle-ci a pu être mise à mal durant la guerre des Awans et des Waroux, ou encore, durant la guerre de Cent Ans, bien que celle-ci impacte moins directement Haneffe. La chapelle de Mont-de-Soisson dans l'Aisne, a connu un sort similaire (fig. 107). Edifiée



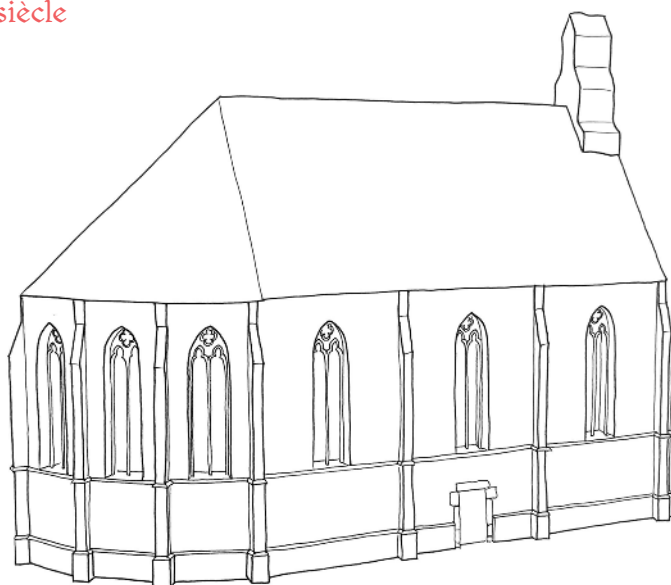
Fig. 107 Chapelle de Mont-de-Soisson. Aquarelle de PIETTE, Amédée, 1871. Source Archives Départementales de l'Aisne. Canton de Braine. Ferme du Mont de Soisson. Réf. 8 Fi 1395.

par les templiers au XIII^e siècle, elle fut reprise par les Hospitaliers, avant d'être détruite pendant la guerre de Cent Ans et rebâtie par l'Hôpital au XV^e siècle¹⁴⁹. Si

148 ARCHIVES DE L'ETAT. *Archives de la commanderie de Villers-le-Temple (Ordre de Malte)*. T5-2.

149 PASSION PATRIMOINE. *Mont-de-Soissons (Aisne)*. [en ligne]. Disponible sur < <https://www.passion-patrimoine>.

XV^e siècle



XVII^e siècle



XVIII^e siècle



Fig. 108 Hypothèse de reconstitutions de la chapelle. État du XV^e siècle, de 1628 et du XVIII^e siècle.

les fondations longeant le côté méridional sont similaires, le rapport de fouilles (Mestdagt, 2005) pointait tout de même une différence de mortier entre les parties occidentale et orientale de l'édifice. Peut-être le muret est-il, en sous-sol, le vestige de la toute première chapelle remontant au XIII^e siècle.

Le coffre primitif encore construit, en partie du moins, remonterait donc au début du XV^e siècle. De cet état, correspondant ici à la phase 1, subsistent les maçonneries en moellons de grès houiller et la plupart des éléments en calcaire de Meuse (contreforts du chevet, baies gothiques, cordons-larmiers). La figure 108 illustre l'aspect que pouvait avoir la chapelle au XV^e siècle. Cette reconstitution se base sur l'analyse métrologique développée en amont dans le texte. Un élément appuie davantage sa véracité, tant il s'intègre parfaitement dans le principe de composition avancé : la porte nord encadrée en pierre bleue, encore en service aujourd'hui. En effet, la taille de ces pierres renvoyait au XV^e siècle. De plus, elle est parfaitement centrée sur une des travées ainsi reconstituées. En appliquant la métrologie à son ouverture, elle atteint exactement 4 pieds de large (sa hauteur étant difficile à caractériser vu l'inconnue du niveau de sol à cet époque). De plus, si la commanderie primitive répondait à la typologie classique de l'époque templière, cette chapelle faisait partie intégrante de son enceinte. Son pignon occidental pouvait donc tout à fait être aveugle car accolé à un autre bâtiment ou situé à proximité directe, faisant d'une entrée latérale une nécessité. De plus, elle coïncide parfaitement avec les exemples de Coulommiers et Mont-deSoissons déjà cités et dont la porte latérale reprend la même typologie d'encadrement (fig. 88, 107). Cette dernière considération mène à une seconde hypothèse de reconstitution. Il se peut que la chapelle ait eu une travée de moins que celle représentée en figure 108. Si elle faisait partie intégrante de la commanderie, le retour d'angle décelé par la campagne de fouilles pour-

rait bel et bien être l'ancienne limite de la chapelle. Le muret se prolongeant vers l'ouest serait dans ce cas le vestige d'un autre bâtiment de la commanderie, accolé à la chapelle.

Vu les couches picturales sondées et la typologie d'encadrement utilisée (nature et morphologie), les niches du chœur sont sans doute contemporaines de cette phase de construction. Elles ne perturbent pas la maçonnerie et sont détournées par les matériaux primitifs de l'édifice : le grès houiller, le calcaire de Meuse et le tuffeau de Lincent. En Côte-d'Or, la chapelle de la commanderie d'Epailly, datant du XIII^e siècle¹⁵⁰, présente des niches ogivales situées en vis-à-vis, sur des pans nord et sud du chevet polygonal (fig. 109). Si ces niches et leur polychromie remontent aux premiers temps de la chapelle encore construite, on peut s'interroger sur l'aspect global des finitions intérieures qu'elle arborait. Quelles étaient les pratiques ornementales du bas Moyen-Âge ? Les ordres militaires avaient-ils un vocabulaire spécifique en termes de décors ? Le sujet a fort peu été traité¹⁵¹, mais de récentes études croisées, mêlant Histoire et His-

toire de l'Art, soulèvent peu à peu le voile d'ombre.

Si le Moyen-Âge avait pour leitmotiv la peinture murale, cela n'en est pas moins vrai pour les ordres chevaliers. En effet, Damien Carraz et Esther Dehoux introduisent leur ouvrage -synthèse de journées d'études consacrées au sujet- par l'espoir que :

« ces évocations d'images peintes et d'objets précieux seront un moyen de restituer aux chapelles des ordres militaires une part des couleurs et du chatoiement qui imprégnaient la vie des frères et des fidèles »¹⁵².

Qu'elles soient de nature templière ou hospitalière, l'intérieur des chapelles rimait donc avec profusion de couleurs. A partir du XIII^e siècle, les spécialistes recensent une même pratique décorative dans tous les sujets d'étude, avec des adaptations spécifiques au contexte local. Sur un fond de faux appareillage (souvent de couleur claire et aux joints rouges), s'étendent des décors figuratifs, le plus souvent sur un même registre, à hauteur médiane¹⁵³. Le cas de Paulhac (fig. 89) en est un exemple patent. Et à

Fig. 109 Chapelle templière de la commanderie d'Epailly (XIII^e siècle). Source FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES. *Chapelle templière de la commanderie d'Epailly (Côte-d'Or)*. [en ligne]. Disponible sur < <https://fondationmh.fr/chapelle-templiere-de-la-commanderie-depailly-cote-dor/> > ; PASSION PATRIMOINE. *Epailly (Côte-d'Or)*. [en ligne]. Disponible sur < <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article171> >.



150 DE VAIVRE, Jean-Bernard. *Epailly : un établissement méconnu des Ordres militaires en Bourgogne*. Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 2006

151 CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge*. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, 284 p (Tempus).

152 *Ibid.*, p. 18.

153 DAVY, Christian. *La peinture murale des ordres militaires : une production originale ?* In : CARRAZ, Damien.,

plus forte raison, pour les chapelles plus modestes. En effet, quoi de mieux qu'un faux appareil pour camoufler une architecture de qualité moindre ? Toutes les raisons sont réunies pour que la chapelle de Haneffe ait joui d'un décor conventuel. A-t-on une quelconque idée de ce que ce décor pouvait bien figurer ? Dans l'approche archéologique, il avait été fait mention du fameux reste de couche picturale bleue, cantonnée d'un trait noir, sur la maçonnerie de l'arcature de l'*armarium*. L'experte en peintures murales, Marie-Hélène Ghisdal, avait suggéré un décor de tentures¹⁵⁴. D'une part, le fait que la couleur soit bordée d'un trait place cet élément décoratif dans la période gothique¹⁵⁵. D'autre part, la présence de tentures est attestée, aussi bien dans les chapelles hospitalières (à Aix notamment, arborant une scène chevaleresque¹⁵⁶) que templières (en Rouergue¹⁵⁷). Il est donc possible qu'un décor de tentures ait pris place à Haneffe. Il s'avère

également que les lieux de culte du Temple ou de l'Hôpital n'aient pas eu de réelle systématisme dans le choix des scènes historiées. Certaines figures sont récurrentes, telles que le Christ, fort présent au même titre que les croix dans le corpus templier, ou Saint Jean-Baptiste, dans celui des hospitaliers. Mais le choix semble autant guidé par les croyances locales que celles portées par leur ordre. Si les murs en question ont été édifiés au XV^e siècle, c'est dans le registre hospitalier qu'il faut chercher. La chapelle Saint-Jean, à Chauliac¹⁵⁸ (fig. 110), et l'église de Soulomès¹⁵⁹, toutes deux de l'Hôpital, mettent en avant leur saint patron, Jean-Baptiste, dans leur ornementation. Portant également le nom de chapelle Saint-Jean-Baptiste, peut-être la chapelle de Haneffe arborait également une figuration du Saint. Un autre facteur qui a dû influencer le choix du décor est tributaire de la nature de la chapelle. Les sujets ou leur mise en scène seront différents s'il s'agit d'un édifice cultuel à vocation exclusivement conventuelle ou à vocation mixte (frères et fidèles paroissiaux)¹⁶⁰. Reconstituer le décor peint complet de la chapelle de Haneffe sur base des seules traces d'ocres rouge et jaune et d'azurite des niches est illusoire, tant les possibilités sont nombreuses. Toutefois, les quelques exemples cités ici introduisent le lecteur dans le monde des ornements des ordres militaires. Ils permettent, si pas d'en avoir une parfaite maîtrise, d'en dresser au moins le paysage des possibles.

Fig. 110 Décor peint de la chapelle hospitalière de Chauliac. Source CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther. *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge*. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016.



DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge*. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 41 (Tempus).

154 GHISDAL, Marie-Hélène. *Etude stratigraphique des couches de finition*. Rapport. Liège : DGTALP, 2004, p. 35.

155 DAVY, Christian. *Op cit*, p. 44.

156 CARRAZ, Damien. A l'orée d'une enquête : image peinte et lieux de culte des ordres militaires dans l'espace français. In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge*. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p.8 (Tempus)

157 CARRAZ, Damien., MATTALIA, Yoan. Images et ornements. Pour une approche de l'environnement visuel des ordres militaires dans le Midi (XIIe-XVe siècle). In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge*. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 63 (Tempus).

158 CHARBONNEL, Marie. Mémoire christique, mémoire de l'ordre. Les peintures de La Chapelle Saint-Jean de la commanderie hospitalière de Chauliac (Puy-de-Dôme). In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge*. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 103 (Tempus).

159 CZERNIAK, Virginie. Les décors peints de la commanderie hospitalière de Soulomès en Quercy : spécificités ou conformité ? In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge*. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 120 (Tempus).

160 CARRAZ, Damien. *Op cit*, p. 32.

PHASE 2 : LA PREMIÈRE RESTAURATION (1628)

Au XV^e siècle, la commanderie de Haneffe se trouvait donc affublée d'une chapelle dont la nef s'étendait plus à l'ouest qu'actuellement, percée de hautes baies à la modénature gothique. La confrontation des différentes sources peut à nouveau avancer une théorie quant à la suite des événements qu'a connus l'édifice. En 1595, la chapelle est décrite à l'état de ruine, mais pas seulement. C'est l'ensemble de la commanderie qui connaîtrait un triste sort. Depuis quelques années, le culte y serait absent et la chapelle aurait perdu son clocher¹⁶¹. Si aucune indication n'est fournie sur la volumétrie de ce dernier, cet écrit nous apprend-il au moins l'existence d'un clocher avant 1595. Celui représenté pour la phase 1 (fig. 108) sert le propos d'une reconstitution la plus cohérente possible, sans pour autant prétendre de restituer la forme exacte de ce dernier. Au tournant du XVII^e siècle, la chapelle connaît donc une situation précaire. Or, sur la gravure de la fin de ce siècle (Van den Berg, 1694), l'artiste présente une chapelle d'un même volume, avec un fier clocher. En toute logique, des travaux ont dû réhabiliter le bâtiment. D'autant plus qu'en 1745, la chapelle avait retrouvé sa vocation religieuse¹⁶². Sans conteste, la pierre millésimée sur le côté nord du chevet témoigne de cette restauration.

« CESTE CHAPELLE A ESTE RE EDIFIEE PAR LE CLR LA FONTAINE A° 1628 »

Restait à déterminer quels avaient été les remaniements et édifications dont il est question. Le terme *réédification* gravé sur la pierre traduit une intervention importante, que l'on pourrait même assimiler à une construction nouvelle. Considérant la gravure de Van den Berg, je pense que la chapelle a connu en 1628 une réduction, transformant beau-

coup d'éléments qui nous sont parvenus dans leur forme du XVII^e siècle. Un nouvel accès est percé sur un pan nord du chevet, à l'aplomb de la pierre millésimée, et le mur de refend sépare le volume intérieur en deux. Ceux-ci seront développés par la suite, mais plusieurs interventions en façade occidentale laissent penser que ce mur était présent avant le XVIII^e siècle. Ainsi, si une nouvelle façade a dû être édiflée entre le XV^e et le XVIII^e siècle ; elle a dû l'être durant une phase de travaux que l'on sait conséquente, soit, en 1628. Or, dans la maçonnerie de celle-ci sont insérées des pierres bleues issues des grandes baies gothiques. Deux options sont possibles : elles proviennent soit des baies détruites lors du raccourcissement, soit de celles du chœur qui auraient alors subi leur remaniement à cette même période. Il est troublant de constater qu'avec la reconstitution avancée (fig. 108 : XVII^e siècle), cette nouvelle limite occidentale correspond à l'encadrement d'une ancienne baie de la nef. Or, un calcaire de Meuse taillé pour recevoir un vitrail participe à la chaîne d'angle nouvellement mise en place. Cette coïncidence ne fait qu'appuyer la thèse de ces deux reconstitutions (fig. 108 : XV^e siècle, XVII^e siècle).

D'après l'ouvrage de Frans Doperé¹⁶³, les deux petites baies carrées en façade nord de l'ancienne nef dateraient, par leur taille, du XVI^e siècle. Or, cet ouvrage de référence se concentre sur le Moyen-Âge, uniquement. Des techniques rencontrées au XVI^e siècle peuvent donc tout aussi bien se poursuivre plus tardivement. De plus, si la porte datant du XV^e siècle est toujours en place, la maçonnerie alentour semble avoir été remaniée. Les joints présentent un aspect différent du reste du coffre et les lignes d'assises se perdent (fig. 111). Depuis le nouveau passage septentrional, c'est l'ensemble de l'élévation nord qui a été *réédifié* (il faut comprendre restauré), conservant des marqueurs architectu-

¹⁶¹TIRTIAUX, Anne. Haneffe. La ferme de la commanderie. Mémoire de fin d'études en histoire de l'art. Liège : Université de Liège, 1969, p. 22.

¹⁶²ARCHIVES DE L'ETAT. Op cit., T5-15.

¹⁶³DOPERE, Frans. Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée. Bruxelles : Safran, 2018, (Précisions, n°4), p. 331.

PHASE 3 : LA SECONDE RESTAURATION (XVIII^e SIÈCLE)



Fig. 111 Elévation nord de l'ancienne nef. CdA (21.02.2021).

raux (cordon inférieur, baie de porte, emprise du mur nord).

Au regard de la gravure de 1694 (Van de Berg), c'est une toiture d'un seul tenant qui a dû coiffer l'édifice après cette campagne de restauration. Puisque celle-ci a encore subi des transformations ultérieurement, comme expliqué ci-après, plusieurs hypothèses ont dû être considérées pour aboutir à la représentation en figure 108. Etant rabotée en longueur, la chapelle a dû l'être également en hauteur, au risque de paraître disproportionnée. Dans un esprit d'*optimum*, la toiture représentée (fig. 108 : XVII^e siècle) suit la pente caractéristique des édifices religieux du XVII^e siècle, qui marque une rupture avec les trois siècles précédents. La pente moyenne de toiture passe en effet de 60 degrés à 50 ou 55 degrés¹⁶⁴. Le clocher représente schématiquement celui illustré en 1694 par Van den Berg (fig. 33).

La suite des évènements est plus délicate à millésimer avec certitude. Beaucoup de moments relatifs sont perceptibles, grâce aux coutures attestant d'un remaniement, mais peu de datations absolues existent encore. Toutefois, la proposition, en tant que troisième grande phase constructive qui est faite ici semble la plus logique, compte tenu des indices pluridimensionnels. Comme déjà évoqué à plusieurs reprises, le volume uniforme de la chapelle a connu une césure en deux entités identifiables. Les sources iconographiques (Van den Berg, 1694 ; Schaepkens, [1831-1904]) ont tendance à positionner cette scission durant le XVIII^e siècle ou la première moitié du XIX^e siècle. Or, les entrants de l'actuelle charpente du chœur ont été abattus en 1765d. Date à laquelle le commandeur hospitalier Jacques Laure le Tonnelier de Breteuil appose une pierre armoriée en façade intérieure de la commanderie, quatre années après celle qui somme le porche d'entrée, également de son fait. Ce commandeur l'était aussi pour Villers-le-Temple. Son administration fut également marquée de deux pierres millésimées, attestant son intervention sur la chapelle (fig. 112, 113). C'est ici qu'entre en jeu une archive mentionnée à maintes reprises : la visite d'améliorissement de Louis Hautefeuille en 1788. Théoriquement, des visites quinquennales sont réalisées dans chaque commanderie. Toutefois, les commandeurs envieux de faire constater leur contribution au profit du bâti pouvaient solliciter des visites d'améliorissement. En effet, la périodicité des visites priuriales n'étant pas toujours assidue, les commandeurs impliqués et visant une promotion, grâce aux travaux effectués, provoquaient une visite spécifique, celle d'améliorissement¹⁶⁵, soit :

« la visite des commanderies de ceux qui

¹⁶⁴HOFFSUMMER, Patrick. *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XI^e - XIX^e siècle)*. Namur : Service Public de Wallonie, 1995, p. 53.

¹⁶⁵BERNARD, Jean. *Pour servir et profiter au seigneur commandeur. L'architecture des commanderies des Templiers et des Hospitaliers en Franche-Comté*. Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe. Paris : Ecole nationale des chartes, 2019, p. 15.



prétendent à l'améliorissement »¹⁶⁶.

Un constat d'interventions effectuées a donc eu lieu en 1788, à la demande de l'auteur -un commandeur- de ces travaux. Les pierres armoriées de commandeur qui jalonnent la maison datent de 1589, 1729, 1761 et 1765. En toute logique, c'est sans doute celle de 1765 qui se rapporte à cette requête. La visite aurait néanmoins eu lieu presque une vingtaine d'années après, mais il est difficile de statuer sur les délais que pouvaient prendre ces constatations. De plus, aucune autre visite d'améliorissement n'a été retrouvée dans les archives au sujet de Haneffe. Les interventions qui vont suivre ne sont donc potentiellement pas du fait de Jacques Laure le Tonnelier de Breteuil, mais elles datent très certainement du XVIII^e siècle, avant 1788. Nous prendrons tout de même pour hypothèse une prestation en 1765 pour ces ouvrages (fig. 108 : XVIII^e siècle). Durant cette seconde restauration, le chœur de la chapelle est donc coiffé d'une nouvelle charpente. Un plafond en lattis est enduit, souligné par une moulure à la jonction des murs. Un nouveau clocher,



Fig. 112 Pierre millésimée de Jacques Laure de Breteuil, 1759. Mur extérieur de la chapelle de Villers-le-Temple.

Fig. 113 Pierre millésimée de Jacques Laure de Breteuil, 1763. Mur intérieur de la chapelle de Villers-le-Temple. CdA (24.10.2021).

plus réduit est également construit à la limite occidentale du volume du chœur (l'inventaire de 1788 mentionnait bien un clocher); clocher qui a été récemment démoli, lors des travaux de mise hors-eau en 1997. Le plafond à berceaux segmentaires qui séparait autrefois le volume annexe est postérieur à l'édification de la façade occidentale. Les comblements de brique au droit des poutres en façade en attestent. Au vu de la typologie des ancrs et de la ressemblance avec le plafond du porche de la commanderie, une exécution en 1765 est tout à fait envisageable pour le plafond de la chapelle. Ce dernier fonctionnant avec l'accès supérieur et la potence, ces deux éléments rejoignent la phase de restauration de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Enfin, une nouvelle toiture à deux pans vient couvrir ce volume annexe nouvellement délimité ; le faîte étant constitué par la poutre axée sur la potence. Cette toiture était donc plus basse que l'actuelle, et couverte d'ardoises.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 177.

LES INTERVENTIONS PONCTUELLES ULTÉRIEURES

Les éléments qui n'ont pas encore trouvé leur place sur l'échelle temporelle sont les suivants :

- les accès d'axe est-ouest, pratiqués dans le mur de refend et la façade occidentale ;
- les meurtrières agricoles ;
- les abreuvoirs en brique et en pierre ;
- les fenêtres rectangulaires de l'élévation sud et du chevet ;
- le pignon et la cheminée en brique ;
- la toiture en tuile du volume annexe, avant son remplacement en zinc.

En 1797, la chapelle devient un bien national et est vendue à un certain Gérard Demet¹⁶⁷. La fonction cultuelle s'arrête alors à nouveau, mais ne reprendra pas cette fois. Des transformations ont donc certainement eu lieu à cette époque de mutation fonctionnelle. Je pense qu'à ce moment, le nouveau propriétaire installe les abreuvoirs. A la toute fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle, les deux accès en enfilade sont réalisés dans le mur de refend et la façade occidentale. La visite de 1788 mentionne un sol en pierre bleue et non en brique. Or ces deux passages communiquent au sol par un chemin en brique sur chant. De plus, ils ne s'alignent pas avec l'accès supérieur du mur ouest. Enfin, ils doivent être contemporains du bouchage de la porte nord, puisque l'ancien chœur devient alors inaccessible. Tous ces éléments suggèrent une réalisation postérieure à 1788 pour ces éléments. Et qui dit nouveaux accès, dit souvent nouvelle fonction, ou du moins, un changement dans l'usage. Bien qu'elles ne soient pas encore représentées sur la gravure de Schaepkens (1831-1904), je pense que les meurtrières datent également du changement d'affectation, au tournant du XIX^e siècle. Elles se situent juste au-dessus de l'abreuvoir sud. Ces ouvertures sont maintenant bouchées, alors que les autres fenêtres carrées encadrées en brique ne le sont pas encore.

En toute logique, les meurtrières sont donc antérieures. Pour cette nouvelle fonction agricole, le volume annexe ne bénéficiait pas de lumière naturelle en façade sud, là où un abreuvoir serait pourtant placé. Quoi de plus normal que de percer de nouveaux jours ? Et étant de taille réduite, l'auteur de la gravure (Schaepkens, [1831-1904]) a pu négliger leur représentation. En revanche, le pignon et la cheminée en brique de la façade occidentale sont déjà représentés. Ceux-ci pourraient donc dater du XIX^e siècle, de même que les fenêtres carrées restantes.

En 1904, V. Noël mentionne la toiture en mauvais état et prescrit le remplacement des ardoises par des tuiles. Il semble donc qu'à cette époque, l'avant-dernier toit qu'ait connu l'annexe, en tuile, est mis en place, avant d'être remplacé par des panneaux de zinc en 1997. Date de la démolition du clocher et du bouchage par des ardoises artificielles.

EN RÉSUMÉ

- UNE CHAPELLE TEMPLIÈRE DU XIII^e SIÈCLE, DÉTRUITE
- UNE CHAPELLE HOSPITALIÈRE DE LA 1^{ère} MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE, À L'ORNEMENTATION GOTHIQUE
- UNE 1^{ère} RESTAURATION EN 1628
- UNE 2^{ème} RESTAURATION EN 1765 OU JUSTE AVANT 1788
- DES INTERVENTIONS PONCTUELLES AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

¹⁶⁷BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 22.

\ ETUDE SANITAIRE

Le titre précédent exploitait la source monumentale pour décrire la genèse et les transformations de la chapelle. Intéressons-nous maintenant à l'état de conservation de cette source pour le moins muable qu'est le monument. Certaines des photos illustrant la partie précédente ont déjà pu donner un aperçu de la situation précaire de l'édifice, devenu un véritable refuge pour pigeons. Isabelle Bartholomé (1996) s'était déjà prêtée à l'exercice. Puisqu'aucune réelle restauration n'a été menée depuis, les mêmes dégradations qu'à l'époque sont visibles. Et certaines se sont ajoutées. L'analyse qui suit distingue les pathologies selon le matériau concerné. En effet, le précédent mémoire (Bartholomé, 1996) avait suivi cette méthode ; la comparaison avec celui-ci n'en sera donc que plus aisée et permettra de bien identifier l'évolution.

La catégorisation des altérations du matériau pierreux employée ici n'est pas personnelle. Elle s'est basée sur le glossaire de l'ICOMOS (2008). Ce document était le moyen de distinguer objectivement les pathologies. C'est une méthodologie qui pourrait être répétée sur n'importe quel édifice en pierre, sans encourir de variation dans le choix des noms de pathologies ou de leur classement.

Le plan illustrant les pathologies rencontrées sur la chapelle se trouve à plus grande échelle à l'annexe 32.

CALCAIRE DE MEUSE

Cette pierre bleue déjà largement évoquée est une roche sédimentaire carbonatée. Autrement dit, elle est le résultat de l'érosion d'autres roches, dont les particules ont été déplacées avant d'être à nouveau compressées pour former une nouvelle roche. La nature de cette formation implique la création de lits de sédimentation visibles sur la pierre. Chaque lit distingue des couches de sé-

diments : c'est la faiblesse des pierres sédimentaires.

\ DÉTACHEMENTS

Les détachements rencontrés sur la chapelle sont de deux types :

- le délitage : « Détachement selon une orientation préexistante conduisant à la dissociation d'une ou quelques couches (lamines). Il affecte les pierres présentant un litage »¹⁶⁸ ;

- la désagrégation : « Détachement de grains individuels ou d'agrégats de grains. Les particules du matériau ne sont plus liées »¹⁶⁹.

Si la désintégration n'apparaît que très ponctuellement, le délitage, lui, s'observe de façon beaucoup plus étendue sur l'édifice. En effet, de nombreuses pierres sont lézardées horizontalement, suivant un lit de sédimentation. Et bien qu'une grosse partie des pierres

Fig. 114 Délitage du calcaire de Meuse. Soubassement sud. CdA (20.11.2021).



¹⁶⁸ ICOMOS. *Glossaire illustré sur les formes d'altération de la pierre*. Champigny : V. Vergès-Belmin, 2008, p. 18

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 20.

présente au moins une stylolite, c'est sur les pierres du cordon inférieur que l'on rencontre l'état de dégradation le plus avancé (fig. 114). Sans surprise, ce constat était similaire en 1996¹⁷⁰.

La pose en délit pourrait presque elle-même être considérée comme une pathologie (fig. 115). En effet, la mise en œuvre elle-même, dans ce cas, favorise le délitage de la pierre. Quelques pierres des contreforts seulement ont été posées en délit et présentent des terrasses de sédimentation parallèles à la descente des charges.

Au stade actuel, les calcaires de Meuse ne sont pas encore menacés. Les strates de sédimentation, pour les pierres posées en lit, sont maintenues en compression par les charges ; la stabilité n'encourt pas un grand risque. Toutefois, ces fissures et délaminations, surtout dans une pose en

délit, sont propices à une pénétration d'eau. Des cycles de gel-dégel auront pour incidence d'aggraver la délaminations. Ce processus peut être lent comme rapide, selon la localisation et l'exposition de la pierre. Un examen au cas par cas devrait être conduit pour déterminer l'une des trois intervention qu'il convient de réaliser :

- son état est sain : la pierre peut être maintenue en l'état ;
- son état est interpellant mais elle possède encore une cohérence suffisante : la pierre peut être renforcée par une injection ou une couche de consolidation ;
- son état est alarmant et la délaminations a perturbé sa cohérence : la pierre doit être remplacée.

Fig. 115 Pose en délit d'un calcaire de Meuse. 2° contrefort sud. CdA (20.11.2021).



\ FISSURES

Les fissures relevées ici sont de l'ordre de la fracture pure et simple, soit une « fissure traversant complètement une pierre »¹⁷¹. Ces fissures mécaniques se différencient facilement de celles de sédimentation par leur aspect. Tandis que les secondes serpentent généralement le long de la pierre et ont des lèvres irrégulières, les premières sont nettes et souvent plus fines.

Dans la chapelle, certaines pierres des contreforts se sont ainsi fendues sous le poids des charges supérieures (fig. 116). Ici encore, le cas doit être étudié pour envisager une intervention. Les trois options précédentes peuvent également s'appliquer dans le cas des fissures mécaniques. Vu leur mise en œuvre remontant à plusieurs siècles, un remplacement serait à éviter et à ne pratiquer qu'en dernier recours. Nous devons donc ici contredire l'auteur du précédent mémoire qui avançait l'argument suivant :

« Comme dans ce cas-ci les pierres ne présentent pas de taille type, il est plus efficace de remplacer les pierres trop endommagées »¹⁷².

170 BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 121.

171 ICOMOS. *Op cit.*, p. 10.

172 BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit.*, p. 127.

Or, il a maintenant été démontré que ces pierres étaient bel et bien taillées et que cette taille fournissait même des indices de datation.

\\ FIGURES INDUITES PAR UNE PERTE DE MATIÈRE

La perte de matière est dans ce cas-ci issue de dégâts mécaniques. Elle est due :

- soit à une abrasion : « Erosion due à un frottement (attrition) ou à l'impact de particules » ;
- soit à un buchage : « Ensemble d'entailles réalisées par un outil de taille. Ces entailles ont pour but de rendre la surface irrégulière »¹⁷³.

Il s'agit en réalité des nombreuses mises à dimension des pierres remployées, mais également de cassures intervenues *a posteriori*. Ce dernier type concerne principalement les pierres du cordon-larmier supérieur. Ces pierres formant un ressaut par rapport au nu de la façade, ces éléments sont, sans surprise, les plus fragiles face à ce type de dommage (fig. 117). Cette catégorie de dégradation, pourtant très répandue sur la chapelle, n'avait pas été mentionnée par Isabelle Bartholomé (Bartholomé, 1996). Difficile donc de comparer la perte de matière, notamment au droit du larmier supérieur.

\\ COLONISATION BIOLOGIQUE

Nous quittons la sphère de la matière elle-même pour aborder le milieu organique. Le développement biologique prend trois formes sur l'édifice, parfois difficiles à distinguer l'une de l'autre. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'ICOMOS utilise l'expression générale « colonisation biologique »¹⁷⁴. Les trois formes en question sont ainsi :

- les algues : « organismes végétaux microscopiques sans tige ni feuille formant à l'intérieur comme à l'extérieur des édifices des voiles verts, noirs ou rouges ou bruns. (...) Les algues se développent



Fig. 116 Fissure d'un calcaire de Meuse. 2^e contrefort sud. CdA (20.11.2021).

Fig. 117 Perte de matière d'un calcaire de Meuse. 2^e contrefort sud. CdA (03.04.2021).

173 ICOMOS. *Op cit.*, p. 32.

174 ICOMOS. *Op cit.*, p. 64.

principalement dans les situations où la surface du substrat reste humide pendant de longues périodes » ;

- le lichen : « structure végétale millimétrique à centimétrique, généralement arrondie, ayant un aspect encroûtant ou buissonnant. De couleur variée (orange, vert, gris, brun ou noir), ils ne montrent pas de différenciation en feuilles, tige et racine. Les lichens se développent généralement sur les surfaces extérieures de monuments » ;

- la mousse : « organisme végétal en forme de coussinets verts souples au toucher, de taille centimétrique. Les mousses ont l'apparence de petites feuilles (taille submillimétrique à millimétrique) assemblées en bouquets serrés. Les mousses se développent dans des cavités ouvertes, des fissures, des joints, toutes zones constamment ou souvent humides et/ou ombragées »¹⁷⁵.

C'est à titre de mémoire qu'il faut mentionner les algues. Abondamment présentes sur au moins un des pans nord du chevet en 1996, elles ont été éliminées depuis (fig. 118 et 119). Comme le

préconisait déjà Isabelle Bartholomé, un entretien mécanique régulier permet de supprimer ces organismes, sans risquer d'endommager les pierres par des produits phytosanitaires par exemple¹⁷⁶.

Les lichens, par contre, sont présents en plus grand nombre. Soit ceux-ci n'ont jamais été traités depuis 1996, soit ils ont recolonisé les pierres qu'ils affectaient déjà à cette époque. On les retrouve principalement sur les pierres des cordons, mais ils affectent également certaines faces verticales des autres calcaires de Meuse. Comme le montre les figures 119 et 120, ils ont envahi aussi bien les pierres septentrionales que méridionales. Là encore, leur présence n'est pas dommageable. Elle nuit plutôt à l'aspect esthétique et un simple nettoyage régulier suffirait.

Les mousses ont été définies ici pour une question de cohérence, mais elles n'ont pour ainsi dire pas infesté le calcaire de Meuse. Elles seront évoquées dans le paragraphe suivant, sur la maçonnerie de grès houiller.

Fig. 118 Algues sur des calcaires de Meuse. Source BARTHOLOMÉ, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 121.

Fig. 119 Algues sur du calcaire de Meuse. Façade nord. CdA (21.02.2021).



¹⁷⁵ ICOMOS. *Op cit.*, p. 66,68,70.

¹⁷⁶ BARTHOLOMÉ, Isabelle. *Op cit.*, p. 128.

EN RÉSUMÉ

- \ LE CALCAIRE DE MEUSE : UNE PIERRE SÉDIMENTAIRE
- \ DES DÉLAMINATIONS RÉPANDUES
- \ QUELQUES FISSURES MÉCANIQUES
- \ BEAUCOUP DE PERTES DE MATIÈRE
- \ UNE COLONISATION BIOLOGIQUE MAJORITAIREMENT FAITE DE LICHENS
- \ LES PIERRES DES CORDONS SONT LES PLUS AFFECTÉES

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ UNE ÉTUDE AU CAS PAR CAS DES PIERRES DÉGRADÉES EN VUE D'UNE RESTAURATION

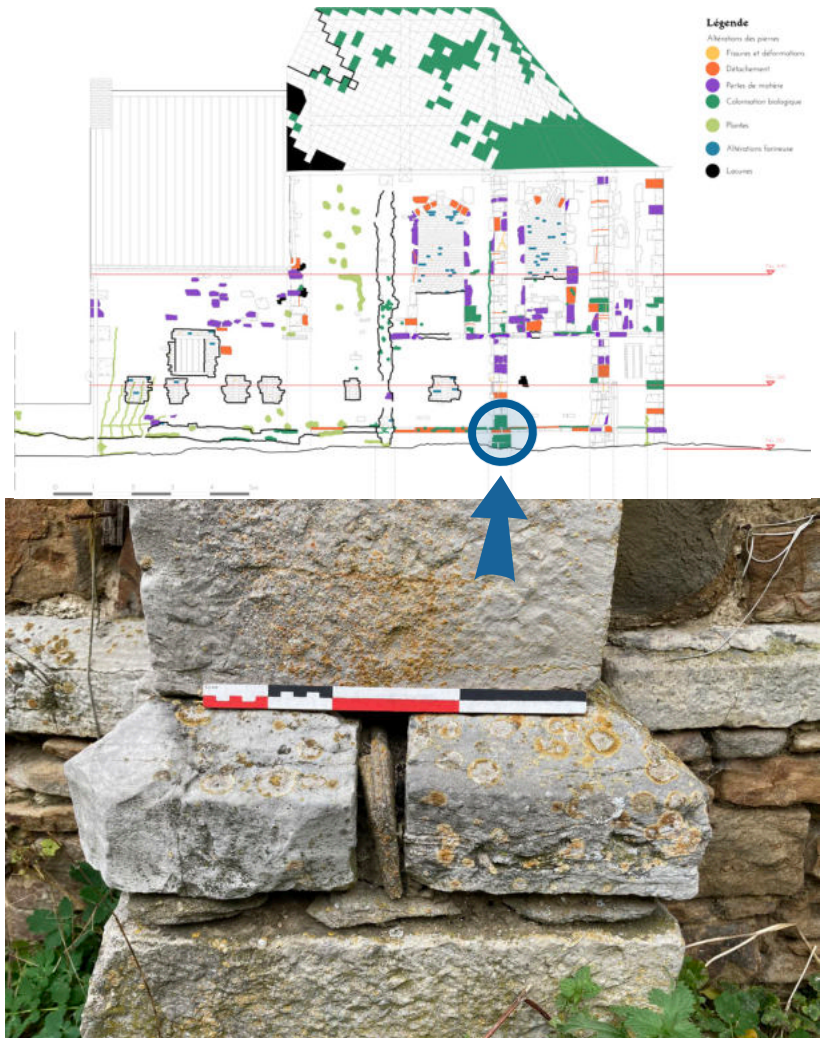


Fig. 120 Lichens sur du calcaire de Meuse. 1^{er} contrefort sud. CdA (03.04.2021).

GRÈS HOULLER

Les grès sont également des pierres sédimentaires, mais silicieuses cette fois. La houille, quant à elle, correspond aux roches sédimentaires biochimiques carbonées. Le grès houiller, utilisé comme moellons pour la maçonnerie de fond de la chapelle, est en plus un grès schisteux¹⁷⁷. Comme le schiste, il se caractérise donc par une structure en feuillets. La combinaison de ses caractéristiques intrinsèques le rend susceptible à diverses dégradations.

\ DÉTACHEMENTS

Les détachements rencontrés sur le grès font également partie du délitage (comme pour le calcaire de Meuse), mais d'un sous-type bien précis :

- l'exfoliation : « Détachements de multiples couches, subparallèles à la

¹⁷⁷ Pour rappel, le schéma fig. 9 le situait sur l'échelle temporelle et stratigraphique des matériaux composant le sous-sol local.

surface de la pierre. Quand les couches détachées sont fines (épaisseur centimétrique), elles peuvent présenter des plis, des torsions, de la même façon que les pages gaufrées d'un livre »¹⁷⁸.

C'est leur nature feuilletée, due à la schistosité, et houillée qui est à l'origine de cette dégradation (fig. 121). Cette pathologie affectant une grosse majorité des pierres, elle n'a pas été pointée spécifiquement sur le plan.



Fig. 121 Exfoliation de grès houiller. A gauche du 1^{er} contrefort sud. CdA (03.04.2021).

Dans son mémoire, Isabelle Bartholomé avait tendance à prescrire avec un peu trop de légèreté le remplacement des pierres. Celles-ci sont en place depuis des centaines d'années et ne présentent que des altérations surfaciques. Plutôt qu'un remplacement, qui conduirait à perdre la matière historique si chère à nos yeux européens, mieux vaut les conserver en place. Une potentielle application d'un film protecteur mériterait d'être étudiée pour les sujets les plus altérés. Toutefois, ce genre d'intervention ne doit pas être prescrite sans une étude préalable rigoureuse car elle peut également mener à une dégradation de la pierre si le différentiel entre pierre et film est trop important.

ALTÉRATIONS CHROMATIQUES ET DÉPÔTS

Deux typologies de dépôts sont concernées :

- les dépôts : « accumulation superficielle de matériaux exogènes formant une couche peu cohérente et d'épaisseur variable » ;

- les efflorescences : « Amas de cristaux habituellement blancs, d'aspect poudreux, aciculaire (en forme d'aiguilles) ou filamenteux, localisés en surface de la pierre. En général, les efflorescences sont peu cohérentes et constituées de sels solubles »¹⁷⁹.

D'innombrables fientes de pigeons constituent la première catégorie de dépôts. Ces volatiles ayant élu domicile dans la charpente, leurs déjections couvrent l'entièreté du sol du chœur, ainsi que les appuis des baies gothiques (fig. 122). Les relevés et les investigations intérieures ont subi les désagréments de cette situation de « laisser-aller ». Plus qu'un simple déplaisir olfactif, une accumulation aussi importante de fientes peut endommager l'édifice. Le nitrate issu des fientes peut en effet conduire à la formation de salpêtre sur les maçonneries. Comme tout sel, après évaporation de l'eau contaminée, remontée par capillarité, ces sels cristallisent en surface. Les fientes contiennent également du potassium ; le même procédé pourrait mener à concentrer des sulfates de potassium dans les murs et à cristalliser ces sels en surface. Or, une concentration trop importante de ces sels provoque le décollement des enduits et rendrait impossible l'application de nouvelles couches de finition. Des pans importants d'enduits, aux contours irréguliers, sont d'ores et déjà tombés. Puisque leur chute ne semble pas répondre à un décapage délibéré, la présence de sels pourrait en être la cause. Une analyse de la teneur en sels des maçonneries pourrait élucider la question et conduire au traitement adéquat. Selon la nature des sels, les seuils d'intervention sont différents.

178 ICOMOS. *Op cit*, p. 18.

179 ICOMOS. *Op cit*, p. 44,48.

Au-delà des concentrations suivantes, il faut absolument agir :

- Chlorures : 1000 mg/kg ;
- Nitrates : 1500 mg/kg ;
- Sulfates : 2500 mg/kg.

L'action peut consister à broser manuellement, appliquer un enduit sacrificiel, des cataplasmes, etc¹⁸⁰. De plus, les sulfates ont tendance à favoriser l'apparition de lichens sur les pierres¹⁸¹. Quoiqu'il en soit, le bâtiment devrait dans tous les cas être cloisonné pour éviter l'entrée des volatiles, et complètement nettoyé.

Le deuxième type de dépôt se rencontre sur quelques grès, particulièrement visible sous l'effet du soleil. Celui-ci fait briller les sels cristallisés (fig. 123). A nouveau, si Isabelle Bartholomé proposait de remplacer les pierres affectées¹⁸², un broissage manuel à sec, comme le préconise les FARCC de l'AWaP, semble plus adapté¹⁸³.

COLONISATION BIOLOGIQUE

Comme annoncé en amont, des mousses se sont installées sur la maçonnerie. Ceci est particulièrement vrai en soubassement. En effet, celui-ci possède aujourd'hui une paroi très irrégulière. Les mousses ont profité de ces irrégularités pour coloniser chaque surface horizontale de moellons où un substrat peut s'y accumuler (fig. 124). En plus de mousses, on trouve à ces endroits de petites plantes.

Les différentes prescriptions de traitement des végétaux sont le résultat d'une formation que j'ai pu suivre dans le cadre du master de spécialisation à l'origine de ce mémoire. J'ai ainsi participé à un stage d'une semaine sur le traitement des

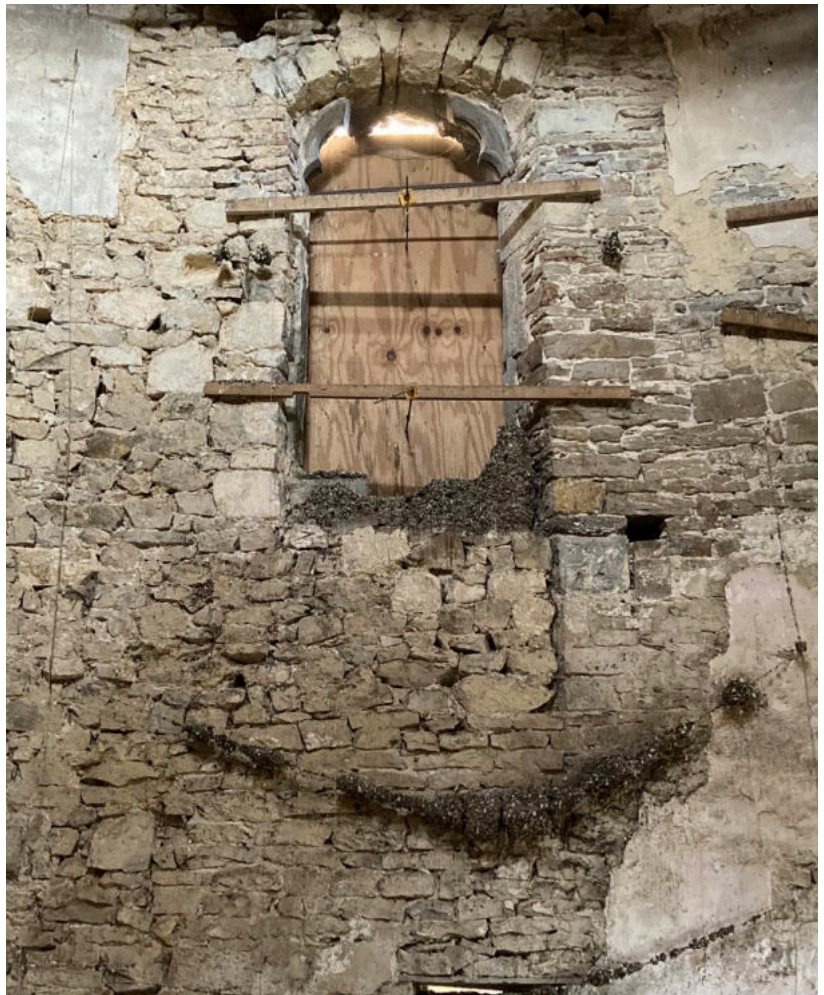


Fig. 122 Dépôts de fientes de pigeons : en haut, sur le sol du chœur ; en bas, sur l'appuis d'une baie gothique. CdA (13.03.2022).

180 AWA.P. *Dessalement des maçonneries. Fiches d'aide à la rédaction de cahiers des charges. [en ligne].* (FARCC 03.02) Disponible sur : < <https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2020/11/farcc3-2-dessalement-des-maçonneries.pdf> > (Consulté le 09.04.2022).

181 REILLE-TAILLEFERT, Geneviève. *Conservation Restauration des peintures murales de l'Antiquité à nos jours.* Paris : Eyrolles, 2010, p. 47.

182 BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe.* Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 128.

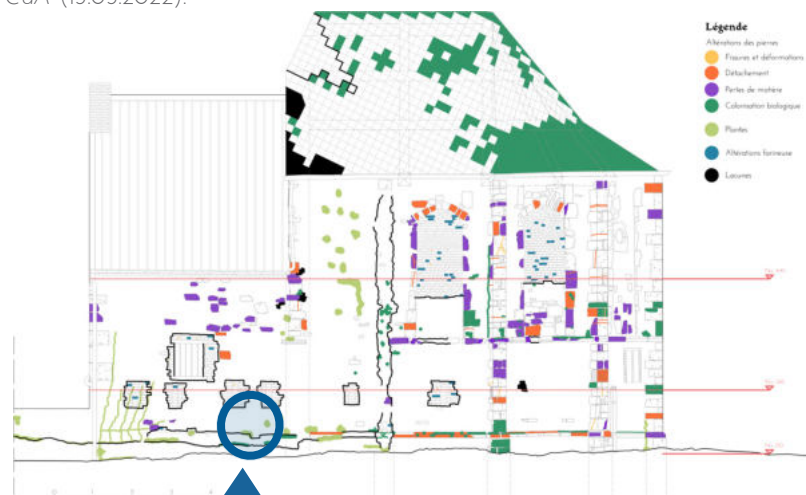
183 Les FARCC sont des « fiches d'aide à la rédaction de cahiers des charges » rédigées par l'AWaP spécialement pour les édifices patrimoniaux. AWA.P. *Loc cit.*

végétaux déstabilisant les maçonneries. Jacques de Pierpont (architecte, expert consultant sur le sujet) et Matthieu Plumier (arboriste grimpeur, spécialisé dans les formations patrimoniales) dispensaient cette initiation.

Fig. 123 Efflorescence sur un grès houiller. Façade sud. CdA (27.03.2022).

Fig. 124 Colonisation biologique : mousses et petites plantes. Soubassement sud. CdA (13.03.2022).

Les espèces des plantes discrètes en question sont inoffensives, n'étant pas



ligneuses ou à racine pivotante (fig. 124). Arracher ces plantes en veillant bien à retirer la racine peut constituer seul le traitement.

Une autre espèce de plante, plus inquiétante cette-fois, a également pris racine à divers endroits, en base de la maçonnerie (fig. 125). Il s'agit de lierre, une plante particulièrement vivace et ligneuse. Dans un premier temps, le lierre n'est pas dommageable et ses racines peuvent facilement être arrachées sans détériorer le mur. Toutefois, le sujet illustré ici est déjà à un stade plus avancé. Ses racines se sont insinuées dans les joints en évitant ces derniers. Son retrait doit être exécuté de façon mesurée et avec la certitude de restaurer le mur par après et ce, pour deux raisons. La première est qu'en arrachant sans ménagement un lierre ancré dans les joints, on risque de faire s'effondrer la portion de mur concernée, emportant les pierres avec le végétal. La seconde est que si l'on parvient à retirer précautionneusement le lierre, celui-ci aura laissé dans son sillage des joints évidés. Sans rejointoiement postérieur, cette action aura simplement eu pour effet d'accélérer la dégradation du mur.

Enfin, en tant que plante de plus grande envergure, on ne saurait passer à côté du saule marsault qui a pris position à l'angle sud-ouest de la chapelle. Visible sur plusieurs clichés (fig 2, 85), cet arbre la cache presque totalement depuis la rue. Ses racines ne s'enfoncent pas directement dans la maçonnerie du mur, mais dans un amas de briques et de pierres entreposées au sud du muret. Il ne menace donc pas directement la maçonnerie. Néanmoins, vu sa proximité, ses branches risquent de l'endommager par frottements et d'éroder progressivement les pierres par des balayements répétés. Vu le nombre de branches principales, cet arbre a déjà subi plusieurs tentatives d'élimination, soldées par un échec et la production de nouveaux rejets -les « branches principales ». Pour l'éradiquer de façon définitive, plusieurs facteurs sont à considérer. Il faut, entre

autres, couper l'arbre au niveau du collet, de façon à être au plus près des racines. Ensuite, il convient d'appliquer un traitement en période de sève descendante, de façon à ce que celle-ci conduise le produit directement aux racines. Pour ce faire, il faut forer de petits trous dans la périphérie du tronc, dans le *liber*. C'est par là que la sève élaborée circule. Deux méthodes peuvent convenir :

- appliquer un produit phytosanitaire au pinceau. Cependant, on ne peut se procurer ce genre de produit qu'avec une licence et son application est souvent controversée ;
- écraser des gousses d'ail dans les trous. Cette méthode naturelle est plus longue qu'avec les produits phytosanitaires, mais aucune licence n'est nécessaire...

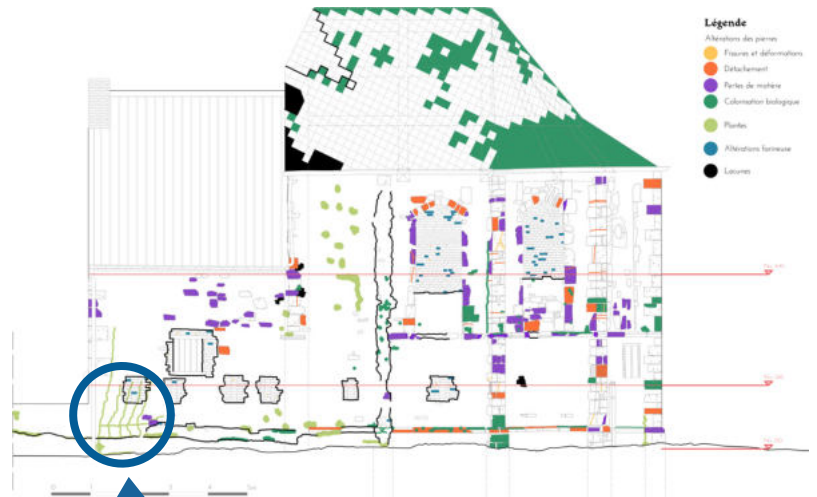


Fig. 125 Colonisation biologique : lierre et saule marsault. Coin sud-ouest de la chapelle. CdA (13.03.2022).

EN RÉSUMÉ

- \ LE GRÈS HOUILLER : UNE PIERRE SÉDIMENTAIRE SCHISTEUSE ET CARBONÉE
- \ DES EXFOLIATIONS RÉPANDUES
- \ QUELQUES EFFLORESCENCES SALINES
- \ DES DÉPÔTS ÉLEVÉS DE FIENTES POUVANT IMPACTER LA CONCENTRATION EN SELS
- \ UNE COLONISATION BIOLOGIQUE MAJORITAIREMENT FAITE DE MOUSSES
- \ DES PLANTES INOFFENSIVES COMME OFFENSIVES

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ ANALYSER LA TENEUR EN SELS

TUFFEAU

Le tuffeau de Lincen est un calcaire extrêmement tendre, de type craieus. Sa structure poreuse, qui le rend si tendre et facile à tailler, en fait sa principale faiblesse.

\ DÉTACHEMENTS

En comparaison du calcaire de Meuse, c'est une sous-catégorie de désagrégation qui affecte le tuffeau :

- la pulvérulence : « désagrégation en poudre d'un matériau à grains fins (ex. craie) »¹⁸⁴.

Contrairement au calcaire de Meuse, le tuffeau ne conserve pas de marques d'outils. Etant particulièrement fragile lorsqu'exposé à l'extérieur, son remplacement se justifie davantage (fig. 126).

Fig. 126 Pulvérulence du tuffeau. 1^{ère} baie gothique sud. CdA (03.04.2021).



ARDOISE NATURELLE

La toiture du chœur est encore partiellement couverte d'ardoises naturelles. Les ardoises sont des roches métamorphiques très orientées. C'est-à-dire que le processus de transformation dont elles sont issues a compacté des schistes, amplifiant leur composition en feuillet pour en faire des phyllades. Autrement dit, des ardoises.

\ COLONISATION BIOLOGIQUE

Vu leur localisation en hauteur, difficile de préciser quel organisme a colonisé les ardoises. Cette colonisation ne fait toutefois aucun doute, même si elle est assez récente. Dans son mémoire, Isabelle Bartholomé spécifiait bien qu'en 1996, « aucune matière biologique ne couvr[ait] les ardoises »¹⁸⁵. Cette pathologie est donc sans doute due à un manque d'entretien. Elle pourrait également être favorisée par une exfoliation des feuillets, mais cette dernière n'a pas non plus pu être vérifiée pour cause d'un accès impossible. Comme pour les autres matériaux, de l'huile de coude devrait suffire à mettre à mal les organismes biologiques.

Les ardoises naturelles ont généralement une durée de vie allant de quatre-vingt à cent ans. Leur état devrait donc être inspecté pour statuer sur un éventuel remplacement. Contrairement à l'intervention de 1997, il serait préférable d'utiliser des ardoises naturelles plutôt qu'artificielles.

Après avoir étudié les matériaux pierreux, intéressons-nous aux autres constituants : la brique, le mortier et le bois.

BRIQUE ET MORTIER

Les briques sont de fabrication artisanale ; leur teinte irrégulière et leurs arêtes approximatives en attestent. La pathologie qui affecte certains sujets pourrait approcher la précédente catégorie des détachements, avec la pulvérulence. En effet, à cause de leur matrice poreuse,

184 ICOMOS. *Glossaire illustré sur les formes d'altération de la pierre*. Champigny : V. Vergès-Belmin, 2008, p. 20.

185 BARTHOLOME, Isabelle. *Op cit*, p. 132.

car sous-cuites, certaines briques ont fariné. Elles ont ainsi perdu globalement la moitié de leur épaisseur. Mais la nature des briques n'est pas le seul facteur à mettre en cause. Celle du mortier peut en effet causer des dégradations sur la maçonnerie qu'il lie. Historiquement, c'est un mortier de chaux qui maintenait les maçonneries. La preuve en est des nodules de chaux qui n'ont pas encore réagi¹⁸⁶ (fig. 127). Cette même figure montre qu'un rejointoiment plus récent a été réalisé au ciment (un fait confirmé par l'actuel propriétaire). La dégradation induite par une telle intervention est également visible : le mortier de ciment, beaucoup moins perméable que celui de chaux, fait office de barrière contre l'humidité. Celle-ci reste emprisonnée derrière, lessive complètement le mortier de chaux et finit par expulser les nouveaux joints de ciment. Résultat, le jointoyage au ciment s'effrite, et du mortier de chaux historique, il ne reste que du sable. Jointoyer avec du ciment une maçonnerie qui l'était à l'origine à la chaux a un deuxième impact. Le ciment étant très résistant et moins poreux que des briques de faible qualité, c'est par le biais de celles-ci que l'eau marquera son passage. Ainsi, d'un ancien mur en brique traditionnelle il ne reste parfois plus que les joints quand ceux-ci ont été refaits au ciment.

Il conviendrait de procéder au déjointoiment du mortier de ciment, suivi d'un rejointoyage au mortier de chaux. Pour ce faire, le mortier de chaux existant devrait être analysé de manière à mettre en place un nouveau mortier compatible, surtout pas plus résistant ou moins perméable que ce dernier. Les joints devraient également être nettoyés avant le rejointoyage, de façon à ne pas emprisonner d'impuretés¹⁸⁷.

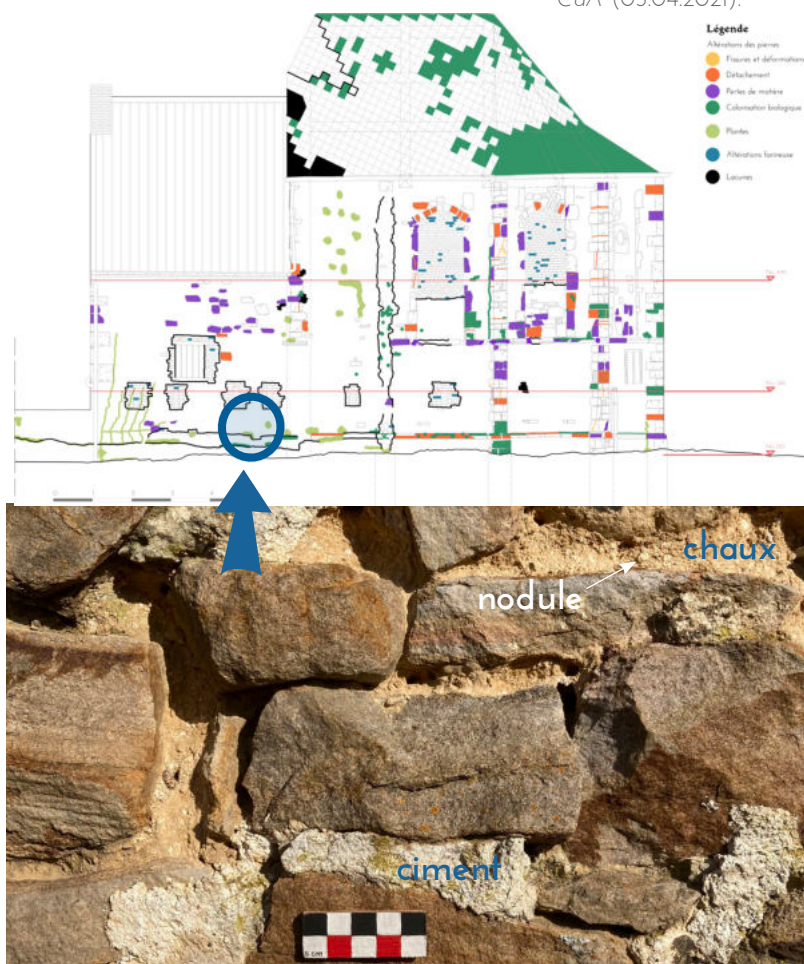
EN RÉSUMÉ

- \ LE TUFFEAU : UNE PIERRE SÉDIMENTAIRE CRAIEUSE
- \ UNE PULVÉRULENCE SYSTÉMATIQUE
- \ LES ARDOISES : UNE ROCHE MÉTAMORPHIQUE SCHISTEUSE
- \ UNE COLONISATION BIOLOGIQUE IMPORTANTE
- \ DES BRIQUES FARINEUSES
- \ UN REJOINTOIMENT AU MORTIER DE CIMENT

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ PROSPECTION DES ARDOISES
- \ ANALYSE DE LA COMPOSITION EXACTE DU MORTIER DE CHAUX EXISTANT

Fig. 127 Mortier en façade sud : en beige, mortier de chaux avec nodules blancs ; en gris, mortier de ciment. CdA (03.04.2021).



¹⁸⁶ La chaux qui entre dans la composition d'un mortier passe par différents états avant le gâchage final, le mélange des ingrédients propres à la réalisation du mortier (chaux, sable et eau). La chaux introduite, issue de la transformation de roche calcaire, est dite *vive*, car elle a besoin d'eau pour réagir et se transformer en chaux *éteinte*. Lors du mélange, si toute la chaux vive n'est pas en contact avec l'eau, il risque de se former des nodules de chaux, soit des grumeaux de chaux vive qui n'ont pas pu réagir avec l'eau.

¹⁸⁷ AWA.P. *Maçonneries. Rejointoiment - Procédés. Fiches d'aide à la rédaction de cahiers des charges. [en ligne]*. (FARCC O3.08) Disponible sur : < <https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2020/11/farcc3-8-maçonneries-rejointoiment-procedes.pdf> > (Consulté le 09.04.2022).

Bois

La plupart des bois employés dans la chapelle sont du chêne, ainsi que du sapin pour les éléments secondaires de charpente (chevrons et lattage).

La charpente du chœur a fait l'objet d'une étude de stabilité par le bureau Architectes Associés SA, mandaté par la campagne de fouilles de 2004. Le rapport de l'étude (Jacques, 2009) se montre rassurant quant à la stabilité de la toiture. En effet, en considérant des bois sains, les charges et les déformations engendrées sont admissibles¹⁸⁸. Néanmoins, le bureau d'étude mettait en garde les commanditaires contre les abouts des entrails. Ceux-ci sont complètement ancrés dans la maçonnerie de moellons, ce qui les confine dans un milieu non aéré. De plus, des trous d'insectes sont visibles sur les clichés pris à l'époque (fig. 128). Un bûchage des portions trop altérées suivi d'un greffage (bois ou résine) renforcé par des plats métalliques était prescrit¹⁸⁹.



Fig. 128 About d'un entrail de la charpente du chœur. Source JACQUES, Yves. *Etude préliminaire de stabilité. Chapelle Templière de Haneffe. Rapport de stabilité F146. 2009.*

L'aération involontaire qu'a connue la chapelle ces dernières années, si elle a profité aux pigeons, a pu être bénéfique pour le bois. Sous une humidité relative peu élevée, très peu d'insectes xylophages ou de champignons survivent. Si les anciens trous d'insectes ne menacent

pas l'intégrité des pièces de bois, il ne serait peut-être pas nécessaire d'utiliser des produits de traitement invasifs, l'assèchement ayant eu raison de la nuisance.

Le lattis qui recevait un plafonnage déjà mentionné en 1788 n'est plus que très partiellement en place (fig. 129). Etant par définition des pièces très fines, elles sont souvent les premières à souffrir de dégradation et à disparaître.

Les poutres du plafond à berceaux du volume secondaire sont plus inquiétantes. La poutrelle métallique installée pour soutenir l'une d'elle, trop déformée, en dit long (fig. 130).

EN RÉSUMÉ

- \ CHÊNE ET SAPIN
- \ DES ABOUTS DE POUTRE À RESTAURER
- \ DES PIÈCES DE BOIS ATTAQUÉES PAR DES INSECTES XYLOPHAGES
- \ DES POUTRES TROP DÉFORMÉES (VOLUME SECONDAIRE) À REMPLACER

POUR ALLER PLUS LOIN

- \ PROSPECTION DES PIÈCES DE BOIS ATTAQUÉES PAR LES INSECTES
- \ ÉTUDE SANITAIRE COMPLÈTE DES PIÈCES DE BOIS

¹⁸⁸ JACQUES, Yves. *Etude préliminaire de stabilité. Chapelle Templière de Haneffe. Rapport de stabilité F146. 2009*, p. 4.

¹⁸⁹ Ibid., p. 5.

Fig. 130 Poutre sur pointe abusivement fléchée et maintenue par une poutrelle métallique. Volume secondaire. CdA (13.03.2022).

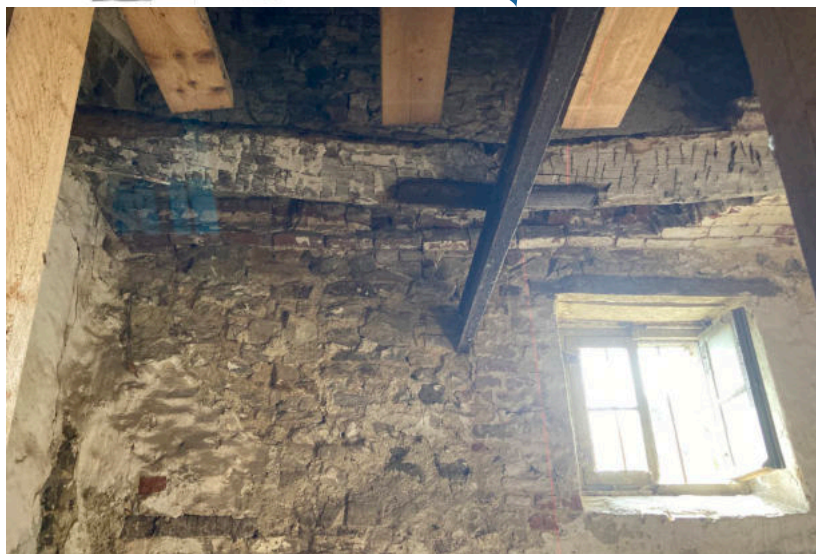


Fig. 129 Lattis de la charpente du chœur. CdA (13.03.2022).



PARTIE III

ASPECTS ÉCONOMIQUES

La partie précédente s'intéressait à la chapelle en tant que bien matériel. La représentation du bien matériel pour commencer : illustrations et écrits de tout horizon à son sujet ont fait l'objet d'une première étude, la synthèse historique. La matérialité tangible de ses murs, ensuite, avec les études archéologique et sanitaire.

De nos jours, un édifice (et encore plus un édifice patrimonialisé), n'est pas défini seulement par ses pierres. D'autres aspects moins palpables entrent également en jeu : les aspects économiques. L'économie est une réalité de notre société. Discuter de l'aspect financier à propos d'un bien patrimonial ne devrait pas relever du tabou. Il est même crucial de construire un projet durable économiquement parlant car le cas échéant, c'est l'édifice lui-même qui en pâtirait. Une réaffectation mal pensée, ou même pas envisagée du tout, est synonyme d'inutilisation et de tentative de conservation vouée à l'échec.

Pour m'épauler à travers les méandres du monde économique, c'est tout naturellement notre professeur d'économie du master, Christian Ost, que j'ai sollicité en tant que co-promoteur.

Quatre chapitres structurent les aspects économiques de la chapelle des templiers. Le premier plante le décor

de la problématique liée au classement d'un immeuble. Le second permet d'introduire le lecteur novice aux termes d'usage en économie appliquée à l'architecture et au patrimoine. Le troisième se veut le compte rendu d'une activité que j'ai animée à l'occasion de ce mémoire. Il s'agit d'un *focus group* ayant réuni sept personnes lors d'un après-midi de questionnement sur la chapelle. Enfin, le quatrième et dernier chapitre confronte plusieurs options quant à l'avenir de l'édifice, pour tenter de déterminer laquelle apporte le plus de durabilité.

/ LA PROBLÉMATIQUE D'UN PATRIMOINE

Les bâtiments en situation précaire et qui sont pourtant classés ne sont pas des oiseaux rares. La chose est même courante. Plus qu'elle ne le devrait. La chapelle des templiers faisant partie du lot, il est intéressant de s'interroger sur les facteurs liés à cette problématique.

LE CLASSEMENT ET SES IMPLICATIONS

Le classement d'un bâtiment n'est pas une démarche anodine. Un bien classé bénéficiera de subsides de la Région wallonne pour ses futurs travaux de conservation ou restauration, mais ce soutien a un prix. Investissant de l'argent public, la Région se doit de vérifier les tenants et aboutissants du projet. Le classement est aussi l'attestation que le bâtiment a un intérêt pour la communauté et que ses valeurs doivent être pérennisées. La Région aura donc son mot à dire sur les choix-même de la restauration. Les techniques proposées sont-elles respectueuses de la matière encore en place ? Les nouveaux matériaux projetés sont-ils compatibles avec les anciens ? Le projet de restauration est-il réversible ? Respecte-t-il les chartes et conventions ratifiées au sujet du patrimoine ?

Cet amas de questions peut être vécu comme une contrainte difficile à gérer pour les propriétaires. Ceux-ci y voient même un frein à la réalisation de leur projet : le choix des matériaux et leur mise en œuvre doivent être validés. De l'aveu du propriétaire de la chapelle, c'est ce qui l'a découragé d'entreprendre des travaux.

L'argent à injecter dans des projets de restauration est aussi une source de découragement. Pour de tels travaux, dans le cas d'un bâtiment classé privé,

la Région wallonne peut subsidier de 50 à 60% du montant des travaux. En 1992, le projet de réaffectation, porté par l'ancienne ASBL et avorté, atteignait la somme de 10.500.000 francs belges, soit 262.500 euros. La hausse des prix étant ce qu'elle est, on peut facilement imaginer que le même projet totaliserait aujourd'hui 350.000 euros au moins. Le propriétaire estime les subsides insuffisants pour qu'il puisse avancer la somme restante, même à hauteur de 50%.

Je pense que face aux implications d'un classement, qui plongent certains propriétaires dans un sentiment d'injustice, un réel travail d'information devrait être mené avec les futurs acquéreurs de biens classés. En effet, les subsides de la Région n'ont pas vocation à payer l'entièreté des travaux. Ceux-ci servent avant tout à contre-balancer le surcoût engendré par les matériaux et techniques spécifiques imposés. De plus, si le taux de base des subventions est de 50%, la part de la Région peut augmenter si le projet prévoit l'ouverture de l'édifice au public : 10% supplémentaires pourront alors être ajoutés. Jusqu'à 60% des travaux peuvent donc être subsidiés. Les projets de réaffectation proposant une fonction utile à la société sont donc encouragés. C'est là qu'intervient une remarque interpellante de l'actuel propriétaire :

« Si j'étais devenu propriétaire il y a trente ans, j'aurais peut-être pu investir les 250.000 euros et en faire une salle à louer ou autre comme ils [la CRMSF et l'ASBL] me l'ont suggéré. Mais à mon âge, je ne verrai pas le retour sur investissement, je n'en profiterai même pas »².

Ce témoignage met le doigt sur le voile nébuleux qui peut masquer le rachat d'un édifice comme la chapelle des templiers. Visiblement, les acquéreurs n'ont pas toujours le sentiment qu'en achetant un tel bien, ils devront investir du temps et de l'argent ; tout ne sera pas supporté par les pouvoirs publics. Une discussion

¹AWaP. *Subsides*. [en ligne]. Disponible sur <<https://agencewallonnedupatrimoine.be/subsides-2/>> (Consulté le 10.04.22).

²Témoignage de Jean-Claude Benali recueilli lors d'un entretien avec lui le 21.02.21.

ouverte avec le propriétaire en devenir, sur ses intentions et projets pour le bien serait profitable à tous, et surtout, à l'édifice lui-même. Car c'est le bâtiment et le témoignage qu'il porte qui est menacé de disparaître par inaction.

L'enjeu est donc de démontrer et de convaincre les propriétaires réticents que le *statu quo* ne profite à personne. La conservation simple, sans réaffectation n'est pas idéale non plus.

Avant d'évaluer les avantages et inconvénients des diverses options possibles, une petite définition de l'économie appliquée au patrimoine est bienvenue.

/ LE PATRIMOINE EN TERMES ÉCONOMIQUES

L'ÉCONOMIE

Les prémices de l'économie sont ancestraux. Ils nous viennent du grec « oïkos » qui signifie « maison », et par extension, « gérer une maison »³. Bien gérer sa maison, c'est gaspiller le moins possible et produire le plus, en usant le moins de ressources ; ce « plus » étant en réalité nos besoins. A cette image, le patrimoine est une ressource rare et unique, voire même exceptionnelle, que l'on essaie de maintenir pour répondre à des besoins.

LE CAPITAL

En économie, ces ressources font partie de la notion du capital. Si un capital économique est fait d'actifs, ceux-ci n'ont pas toujours un sens financier, mais peuvent être définis par des valeurs. Ainsi, le capital peut être l'accumulation de la valeur de ressources. L'enjeu est alors de faire perdurer ces ressources dans le temps, moyennant un entretien. L'application de ces termes au patrimoine est presque directe : le patrimoine est un capital qui est fait pour défier le temps. La conservation du patrimoine mène donc au maintien du capital et de ses valeurs.

L'INVESTISSEMENT

Ces considérations nous amènent à introduire un autre terme : l'investissement. Investir, c'est insuffler des ressources en pensant à demain. La notion de temps évoquée ci-dessus intervient donc aussi dans l'investissement. Finalement, un architecte conservateur n'est rien d'autre qu'un investisseur si l'on accepte cette définition de l'investissement, à savoir, transférer des ressources dans le temps...

LE PRIX

Contrairement à la plupart des capi-

³OST, Christian. *Aspects économiques du patrimoine et de la conservation*. Amay : Centre des métiers de la Paix-Dieu, 2020.

taux, un bâtiment patrimonial n'est généralement pas défini par un prix, mais par un flux de besoins ; un flux de produits et de services induit par ses valeurs. « Protéger et conserver le monument signifie investir de nouvelles ressources dans le monument pour conserver ou accroître ses valeurs culturelles et économiques »⁴.

LES VALEURS D'USAGE ET DE NON-USAGE

Les flux de besoins et de services qui peuvent remplacer le prix d'un bâtiment patrimonial donnent lieu à des valeurs de deux natures distinctes : celles d'usage et de non-usage.

La valeur d'usage représente la valeur économique du bien. Elle est généralement basée sur des transactions. Il s'agit le plus souvent d'un revenu locatif (loyer pour un locataire, prix d'entrée d'un musée, etc.) ou du prix d'achat pour le propriétaire.

La valeur de non-usage est plus délicate à saisir. Elle correspond à la valeur culturelle du bien. Etant basée sur la satisfaction des non-utilisateurs (à savoir les passants, voisins, ou toute personne pour qui l'édifice s'offre à voir), elle n'est pas prise en compte par le marché. Elle symbolise « la valeur attribuée par les individus à l'existence du bien »⁵. Cette valeur intangible peut toutefois mener à une certaine concrétisation financière si l'on évalue la propension à payer de ces non-utilisateurs. Au nom du plaisir qu'ils éprouvent à contempler ce bâtiment, quelle somme seraient-ils prêts à déboursier pour sa persistance ? Par l'addition de ces deux types de valeurs, un bien patrimonial sera toujours un bien privé et public au sens économique du terme. Privé puisqu'il a un propriétaire, public par le simple fait de l'existence de non-utilisateurs. Victor Hugo écrivait d'ailleurs :

usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. Donc, le détruire c'est dépasser son droit »⁶.

EN RÉSUMÉ

- \ LE CAPITAL : VALEUR PATRIMONIALE
- \ L'INVESTISSEMENT : CONSERVATION DU CAPITAL
- \ LE FLUX DE BESOINS/SERVICES : « PRIX » D'UN BIEN PATRIMONIAL
- \ LES VALEURS D'USAGE : REVENUS TANGIBLES
- \ LES VALEURS DE NON-USAGE : BÉNÉFICES INTANGIBLES ET PROPENSION À PAYER
- \ UN BIEN PATRIMONIAL : TOUJOURS PRIVÉ ET PUBLIC EN ÉCONOMIE

« Il y a deux choses dans un édifice : son

⁴ Loc cit.

⁵ Loc cit.

⁶ HUGO, Victor. *Guerre aux démolisseurs*. 1825, p.321.

/ FOCUS GROUP AUTOUR DE LA CHAPELLE

Envisager une réaffectation est un exercice complexe qui ne doit pas être pris à la légère. Cette nouvelle fonction doit répondre à un réel besoin et s'intégrer à son contexte au sens large. N'étant pas originaire de Haneffe, je voulais mieux comprendre le village. Je voulais le découvrir au travers des yeux de ses habitants. Je voulais aussi mesurer l'intérêt que des personnes autres que le propriétaire peuvent porter à la chapelle des templiers. Pour toucher un panel large et diversifié, j'ai conçu un tract d'invitation à un atelier que la commune de Donceel a distribué en toute boîte en décembre 2021 (fig. 131).

Fig. 131 Tract d'invitation à participer au focus group du 26.01.22, distribué par la commune de Donceel en décembre 2021.

Des personnes ciblées ont également été contactées personnellement (pro-

priétaire, bourgmestre, échevine de la Culture, membres de l'ancienne ASBL). Sept personnes ont répondu à l'appel et ont ainsi participé au *focus group*⁷. L'atelier réunissait :

- deux membres de l'ancienne ASBL ;
- trois habitants du village (dont l'échevine de la Culture et le bourgmestre) ;
- un couple de promeneurs amoureux du village.

Ces sept personnes formaient en outre un échantillon assez représentatif. Sur les sept, quatre étaient des femmes et pratiquement toutes les tranches d'âge étaient représentées (de la trentaine à plus de la soixantaine). Cet atelier se voulait le plus participatif possible, afin de laisser les participants libres de s'exprimer sans le formalisme d'une interview. J'ai donc imaginé divers moyens de communication selon le type de données à recueillir (fig. 132). Les différentes thématiques suivaient toutefois



Commune de Donceel En collaboration avec la Commune de Donceel

Chapelle des Templiers à Haneffe

Projet de restauration



Commune de Donceel En collaboration avec la Commune de Donceel

Chapelle des Templiers à Haneffe

Projet de restauration

Démarche participative

Atelier Workshop

Votre avis nous intéresse !

Démarche participative

Atelier Workshop

Dans le cadre d'un travail de fin d'études, j'envisage un projet de restauration (théorique) pour la chapelle des Templiers à Haneffe.

Un bien patrimonial en péril n'est souvent sauvé de la ruine que lorsqu'il est réaffecté d'une fonction utile aux usagers. C'est pourquoi je m'intéresse aussi bien aux avis des habitants, que des groupements sociaux ou culturels, ou encore des personnes intervenant dans le processus de restauration, concernant l'intérêt que chacun porte à cette chapelle et les idées de fonction à y intégrer.

Votre avis m'importe donc ! Si la démarche vous intéresse, je vous invite à prendre part à l'atelier workshop organisé en fin d'après-midi au Vieux Haneffe le 26 janvier 2022. Informez-moi de votre présence le 19 janvier au plus tard, via les coordonnées ci-dessous !



Café Le Vieux Haneffe

2, rue des Templiers
4357 Haneffe



3-4h



26 janvier 2022, 16h



Kathy Laczny
Etudiante en master de conservation-
restauration du patrimoine

Coordonnées
+32 4 74/ 48.62.05
kathy.laczny@gmail.com



Kathy Laczny
Etudiante en master de conservation-
restauration du patrimoine

Coordonnées
+32 4 74/ 48.62.05
kathy.laczny@gmail.com

⁷Le propriétaire de la chapelle a décliné l'invitation à cet atelier.

un même schéma en deux phases : après un laps de temps laissé à la réflexion, les participants étaient invités à partager leur réponse dans une phase de discussion. Ces débats étaient laissés libres au maximum, tout en rappelant le sujet de départ lorsque les divagations prenaient le pas. Cet échange fut réellement une expérience enrichissante et instructive, autant pour les invités, selon leurs dires, que pour moi-même. Il s'est déroulé dans une salle du café *Le Vieux Haneffe*, véritable lieu de rencontre et de vie du village⁸.

Nous l'avons abordé, le projet de restauration d'un édifice se doit d'être durable. Cela signifie qu'il se doit de « générer des bénéfices tangibles et intangibles : reconnaître les bénéfices économiques, culturels, d'usage et de non-usage de la conservation du patrimoine »⁹. Un des objectifs de l'atelier était de caractériser la part intangible des bénéfices, aussi appelés valeurs de non-usage.

ÉVALUATION DE LA VALEUR DE NON-USAGE

Dans l'idée de pouvoir relier les réponses à l'une des trois « catégories » de personnes présentes, des *post-it* de couleur leur ont été distribués :

- rouge pour les habitants ;
- bleu pour les membres de l'ancienne ASBL ;
- vert pour les promeneurs habitués du coin.

En guise d'introduction, il a été demandé aux invités d'inscrire sur leurs *post-it* ce que leur évoquait la chapelle afin de créer un nuage de mots. La figure 133 est la mise au propre de cette prise de contact (an. 38).

A l'exception d'un terme, « abandon »,



Fig. 132 Préparation du focus group avant l'arrivée des participants. CdA (26.01.2022).

l'ensemble des qualificatifs est positif. Plusieurs d'entre eux peuvent même être directement reliés à certains des intérêts que doivent rencontrer les édifices qui aspirent au classement¹⁰. La décision de classement de 1962 n'est donc pas éloignée du ressenti des non-usagers.

Ensuite, les intervenants ont répondu à cinq questions destinées à quantifier leur intérêt pour la chapelle et la légitimité d'une restauration. Ces questions étaient en fait posées sous forme d'affirmation vis-à-vis de laquelle ils devaient se positionner sur une échelle de un à cinq (« pas du tout d'accord » à « tout à fait

Fig. 133 Nuage de mots représentatif de la chapelle. Résultats issus du focus group (26.01.2022).



⁸L'ensemble des dispositifs de récolte de données mis en place lors du focus group sont illustrés aux annexes 33 à 55. Ceci, afin de n'afficher ici que les résultats retravaillés pour servir d'illustration.

⁹MASON, Randall, AVRAMI, Erica. Heritage Values and Challenges of Conservation Planning. In : *Management Planning for Archeological Sites. An international Workshop Organized by the Getty Conservation Institute and the J. Paul Getty Museum*. Corinth : TEUTONICO, Jeanne Marie, PALUMBO, Gaetano, 2000, p. 24.

¹⁰Pour être classé, un bien doit répondre à des intérêts (historique, archéologique, scientifique, artistique, social, technique, mémoriel, urbanistique ou paysager) et des critères (authenticité, intégrité, rareté ou représentativité).

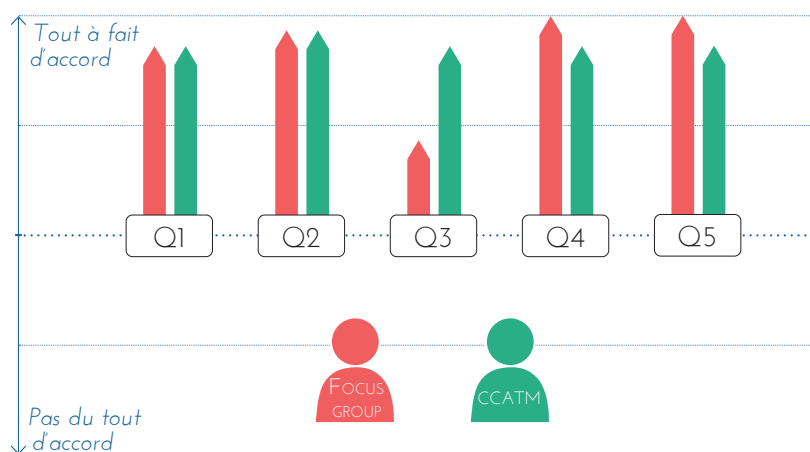
d'accord »). Les cinq phrases sont listées ci-dessous :

- Q1 : la chapelle est un élément marquant du village de Haneffe.
- Q2 : la disparition de la chapelle vous toucherait.
- Q3 : la chapelle est un témoin du passé du village, mais également d'autres biens religieux (templiers-hospitaliers-Révolution française-vente).
- Q4 : le classement de la chapelle en 1962 fait sens car c'est incontestablement un bien patrimonial.
- Q5 : la chapelle mérite d'être restaurée.

Les résultats en disent long (fig. 134) : l'intérêt des personnes interrogées pour la sauvegarde de la chapelle est manifeste (an. 49 à 55).

En plus des personnes présentes au *focus group*, sept membres de la CCATM¹¹ de Donceel ont accepté de répondre aux mêmes questions que celles posées aux invités. Ils ont reçus ces questions sous forme d'un questionnaire classique qu'ils ont rempli individuellement, sans confrontation ni discussion ultérieures¹². Les résultats ne diffèrent pas grandement des précédents.

Fig. 134 Quantification de la valeur de non-usage. Résultats issus du *focus group* ; questionnaires complétés par des membres de la CCATM.



Les non-usagers ne sont donc pas indifférents à la chapelle et à son devenir. Un projet de restauration a bel et bien un sens. Dans le processus de caractérisation de la valeur de non-usage, ces

questions sont en réalité une introduction. Elles construisent un schéma faisant prendre conscience (ou non si tel n'est pas le cas) de l'intérêt que l'on porte à l'édifice. *In fine*, c'est la propension à payer qui peut être approchée en guise de conclusion. Dans ce cas-ci le choix était laissé entre deux natures de participation : la participation physique et la participation financière. La figure 135 présente la propension à participer des quatorze candidats :

- 62 % d'entre eux seraient prêts à apporter une aide active (physiquement, administrativement, etc.) ;
- 70 % seraient prêts à mettre la main au porte-feuille.

La participation physique peut prendre plusieurs formes, que les participants eux-mêmes ont avancées. Il peut s'agir d'une aide en tant que bénévole sur le chantier de travaux, d'une aide à un niveau administratif ou organisationnel (manifestations/activités de financement) ou encore d'offrir son propre site web comme source de sponsoring.

Dans le cas d'une réponse favorable à la participation financière, différents modes de paiement étaient proposés comme action concrète. Le graphique de la figure 136 illustre la proportion de chaque typologie de paiement choisie par les personnes interrogées. Plutôt qu'une forme imposée, le panel penche pour les formes libres de financement. Les participants du *focus group* (habitants et membres de l'ancienne ASBL) croyaient fermement en la participation citoyenne, les villageois ayant déjà fait preuve de solidarité par le passé. La vision de la gouvernance évolue d'ailleurs vers une inclusion toujours plus grande des citoyens dans les processus de décision et de concrétisation. La participation citoyenne est devenue le maître mot des documents internationaux tels que la convention de Faro (Conseil de l'Europe, 2005) ou la déclaration de Namur (Présidence belge CoE, 2015).

¹¹ Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

¹² La synthèse des questionnaires remplis par les membres de la CCATM se trouve à l'annexe 57.

Tant sur le plan humain que financier, il y a donc des ressources à aller chercher auprès des citoyens qui sont visiblement prêts à s'investir. Leur promesse d'implication personnelle traduit en fait leur conviction qu'un investissement dans la chapelle, au sens économique du terme tel que défini précédemment, n'est pas vain.

Ainsi donc, aux yeux des quatorze personnes interrogées, il y a lieu de réfléchir à un projet de réaffectation pour la chapelle des templiers. C'est là qu'entre en jeu la prise en compte du paysage économique de l'édifice. Faire l'état de la situation existante permet d'identifier les fonctions déjà présentes, mais aussi les potentielles menaces que peuvent représenter celles-ci pour une nouvelle activité.

LE PAYSAGE ÉCONOMIQUE

Le paysage économique correspond aux fonctions présentes dans une zone plus ou moins grande autour de l'objet d'étude, mais pas seulement. La sphère de la mobilité doit également être considérée pour être complet, tout comme la trame verte. Haneffe étant un village rural, cette dernière est omniprésente. Ne sont donc représentés sur la carte de la figure 137 que les fonctions et la mobilité.

Fait étonnant, c'est le secteur des services qui est majoritairement représenté. Suivent les commerces issus principalement des produits de la ferme. Arrivent ensuite les loisirs avec deux infrastructures sportives notamment. Ceux-ci sont talonnés par l'horeca et les édifices religieux (bien que deux d'entre eux soient de petites chapelles en périphérie). Enfin, bonne dernière, la culture n'est présente qu'en un point du village qui concentre la maison communale et une école.

Le chœur du village est accessible en voiture et en transport en commun. De plus, la place dispose de plusieurs emplacements de parking et constitue le point de départ de promenades piétonnes ou cyclistes. Lors de mes investigations sur

les lieux, j'ai assez vite pu constater que ces itinéraires sont bien fréquentés et qu'il était habituel pour les usagers de clôturer ceux-ci par une pause au café de la place, *Le Vieux Haneffe*.

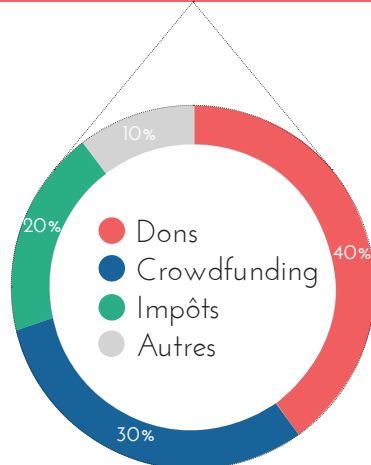
Fig. 135 Propension à participer.

Fig. 136 Modes de participation financière. Résultats issus du focus group ; questionnaires complétés par des membres de la CCATM.

Participation active



Participation financière



LA CARTE DES PERCEPTIONS

Le genre de carte de la figure 137 peut être réalisé de chez soi grâce aux outils actuels de communication et de recherche. Toutefois, c'est toute une dimension d'informations qui reste inaccessible si l'on ne prend pas la peine de se rendre sur place. Il s'agit du ressenti, du sentiment que procure tel ou tel lieu en particulier dans le village et de l'impression générale qu'il dégage. Les villageois et/ou habitués s'y sentent-ils bien ? Comment perçoivent-ils le village ? Y a-t-il des éléments phares, lieux ou bâtiments, qu'ils affectionnent particulièrement ?

Pour palper la trame sensitive, les participants du *focus group* ont été invités à identifier les cinq sens sur une carte du

Fig. 137 Carte schématique du paysage économique du village de Haneffe.



Légende

Paysage économique

- | | | | | | |
|----------|--------------|----------------------|------------------|------------|-----------|
| Services | Horeca | Commerces | Culturel | Loisir | Religieux |
| Médecine | Café | Produits de la ferme | Maison communale | Sport | |
| Coiffure | Restauration | Poissonnerie | Scolaire | Associatif | |

Arrêt de bus

Autres indicateurs

- | | | |
|------------------------|---------------------|------------------------|
| Chapelle des Templiers | Cours d'eau visible | Cours d'eau souterrain |
|------------------------|---------------------|------------------------|

village. Chaque sens était représenté par des punaises d'une couleur spécifique qu'ils étaient libres de positionner où bon leur semblait sur une carte doublée de liège¹³. Le post-traitement des données a conduit à la figure 138. En plus des cinq sens, ils pouvaient pointer des lieux ou bâtiments présentant selon eux un intérêt culturel ou paysager. Enfin, ils avaient le droit de marquer deux endroits coups de cœur sur la carte.

La carte montre deux conclusions. La première est l'émergence de certains lieux dans le paysage du village comme des endroits marquants. La seconde est que le nombre de participants était suffisant puisqu'il a justement permis l'identification de ces points d'intérêt. En effet, chacun a construit sa carte de façon individuelle, avant une discussion basée sur les productions personnelles. Dans l'ordre décroissant d'occurrences totalisées, les points d'intérêt identifiés sont les suivants :

- avec un total de douze, incontestablement la place du village, avec son café *Le Vieux Haneffe*, est vécue comme le cœur névralgique. Cette brasserie au riche passé, nous l'avons vu, présente également un intérêt culturel. C'est l'endroit qui totalise le plus de coups de cœur.

- L'Yerne, ce cours d'eau qui jouxte le café et circule sous la place, rencontre neuf occurrences dont deux coups de cœur. Sa qualité paysagère ne fait aucun doute.

- La chapelle des templiers suit de près, avec un total de huit. C'est en outre elle qui semble avoir le plus d'intérêts culturels sur l'ensemble du village. La très faible palette des sensations ressenties démontre son afunction actuelle : la vue est quasiment le seul sens qu'elle impacte.

- Enfin, deux des quatre vieilles fermes carrées identifiées comme marqueurs du village en première partie de ce mémoire sont apparemment riches de sens. Elles rencontrent toutes deux un coup de cœur et sollicitent à elles deux l'ensemble des cinq sens.

La chapelle est visiblement bien située par rapport aux activités du village et aux endroits intéressants d'un point de vue émotionnel. On comprend aisément que sa réaffectation, en terme de localisation, prend tout son sens.

LES PISTES D'UNE NOUVELLE FONCTION

Ici encore, il existe une théorie issue des sciences économiques qui permet de structurer le choix d'une nouvelle fonction. En plus du paysage économique, le principe est de réaliser ce que l'on appelle une grille d'analyse « MOFF ». Ce tableau liste les quatre éléments suivants :

- les Forces de l'édifice ;
- les Faiblesses de l'édifice ;
- les Opportunités qu'offre son environnement ;
- les Menaces que représente son environnement.

Les deux premiers sont donc intrinsèques au bâtiment, tandis que les deux derniers lui sont externes. Cette grille a également été construite durant le *focus group*, directement en phase collective (an. 48 ; fig. 139). Comme pour le nuage de mots, le nombre d'occurrences d'une idée est symbolisé par l'importance (taille et caractère) du mot.

Ici encore, le village semble offrir le cadre idéal pour la valorisation des valeurs culturelles de la chapelle. Le climat est favorable à sa réaffectation puisque les villageois y sont attachés et prêts à participer. Les points négatifs sont principalement identifiés comme étant l'état de délabrement de l'édifice et le manque d'action. L'environnement calme et serein ne présente pas une menace. C'est plutôt l'action du temps et des intempéries qui est à craindre. Un dernier point a longtemps animé le débat : le propriétaire. Au vu de l'attachement des habitants (ou habitués) pour la chapelle, un dialogue mériterait d'être conduit entre ce dernier, la commune et quelques habitants impliqués.

¹³ Ces cartes sont visibles aux annexes 45 à 47.

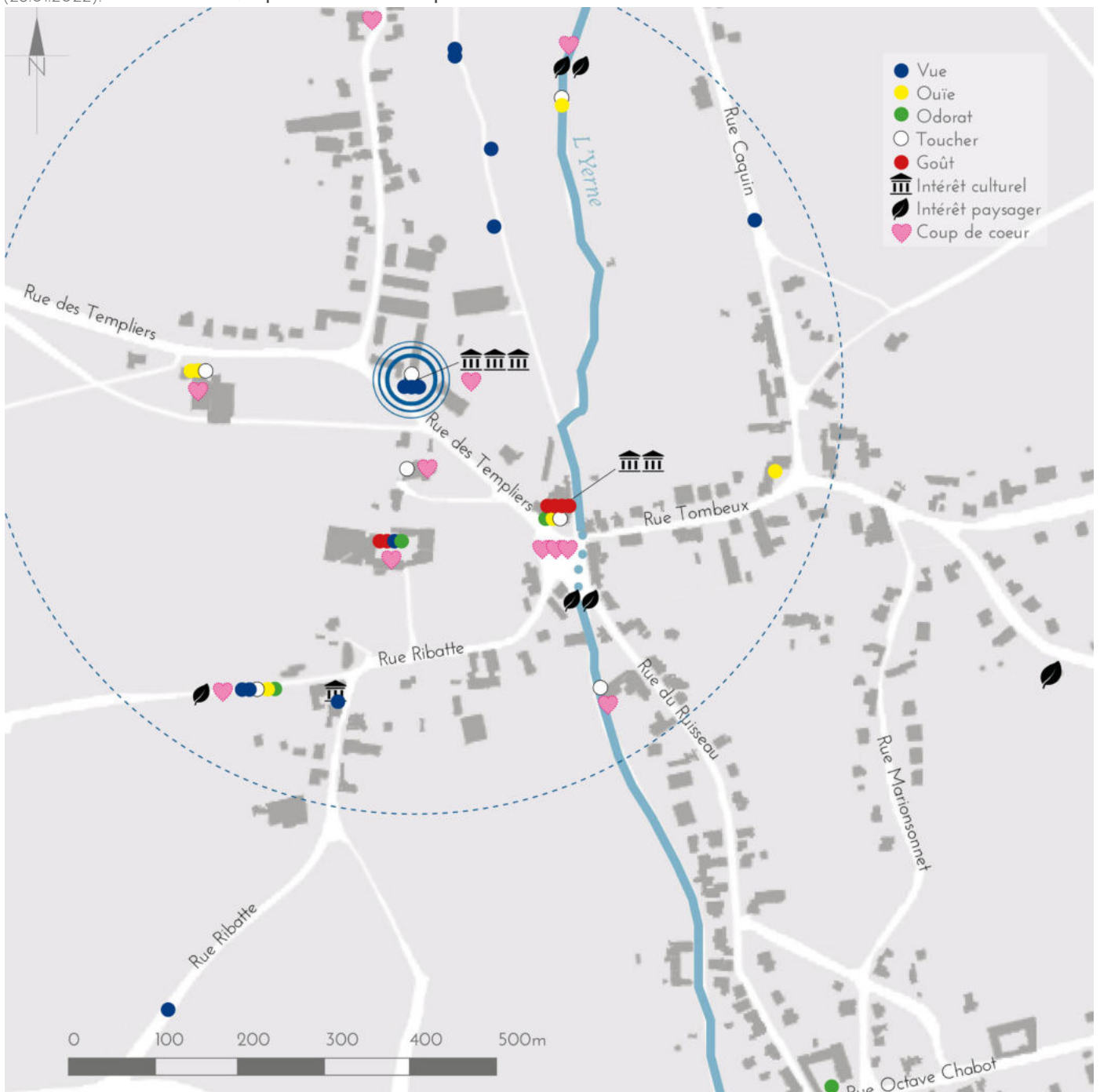
Après avoir construit cette analyse, la seconde partie de la thématique « nouvelle fonction » s'intéressait justement à définir celle-ci. Bien que la carte du paysage économique fasse l'état des lieux des fonctions présentes *a priori*, les usagers restent les mieux placés pour identifier un manque au sein du village.

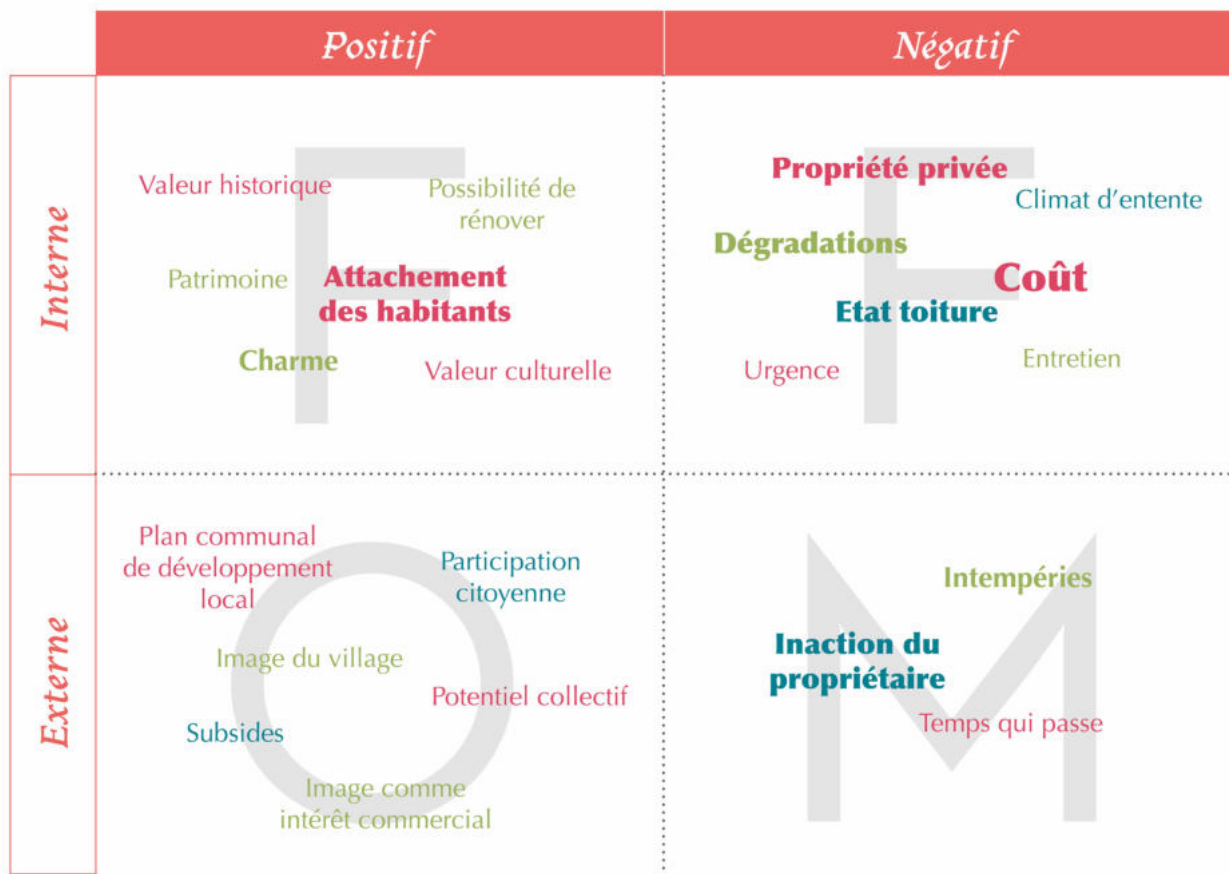
Après compilation, il s'avère que les avis recueillis et la carte de l'environnement économique convergent : le secteur culturel est identifié comme un réel manque dans le village (fig. 140). Je pense toutefois que certaines des ré-

ponses ont pu être influencées par le climat de discussion. En effet, sur les sept individus du *focus group*, quatre ont pointé la fonction culturelle. En revanche, seulement deux personnes sur sept ont fait de même pour les membres de la CCATM. Au préalable, il avait été posé les deux questions suivantes aux candidats :

- Avez-vous connaissance du précédent projet de restauration envisagé en 1992 ?
- Trouvez-vous la fonction proposée idéale ?

Fig. 138 Synthèse des cartes de perception. Résultats issus du focus group (26.01.2022).





Or, lors du *focus group*, par respect, j'ai demandé aux membres de l'ancienne ASBL d'expliquer eux-même leur projet¹⁴. Ceux-ci étant convaincus du bien fondé de leur idée, cette assurance s'est propagée et l'ensemble des invités a trouvé la fonction comme étant idéale. Je ne doute pas de l'adhérence globale, mais je pense néanmoins que les réponses auraient pu être un peu plus nuancées si la réflexion avait été menée de façon individuelle.

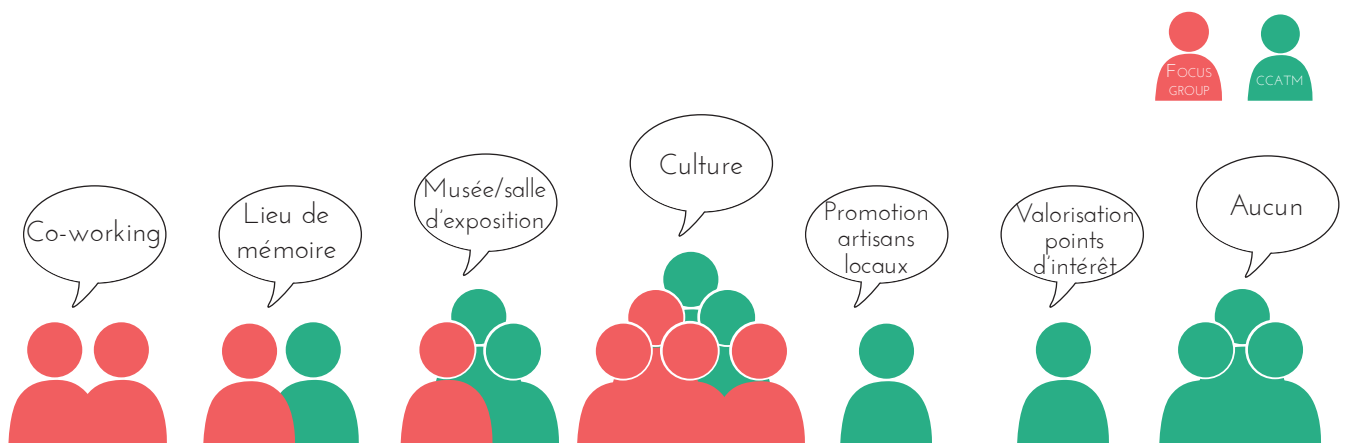
Finalement, après ce processus de réflexion, la nouvelle fonction identifiée comme idéale par les intervenants est la suivante :

- un espace culturel x6 ;
- un musée x3 ;
- un point info x2 ;
- un espace de réunion x1 ;
- un espace de promotion des artisans locaux x1.

Certaines fonctions ne sont en fait que la précision du secteur plus large qu'est

Fig. 139 Grille d'analyse MOFF. Résultats issus du *focus group* (26.01.2022).

Fig. 140 Fonctions manquantes à Haneffe. Résultats issus du *focus group* ; questionnaires complétés par des membres de la CCATM.



¹⁴Pour rappel, le projet de réaffectation envisagé en 1992 prévoyait un rez-de-chaussée muséal consacré aux temples, et une salle en étage dans le chœur utilisée comme salle de conférences et d'expositions.

la culture. Elle est incontestablement la grande gagnante et peut être considérée comme la bonne option si l'on souhaite que la chapelle, une fois réaffectée, soit réellement fréquentée. Cette considération nous amène à la dernière thématique abordée lors de l'atelier : la durabilité d'un projet.

LA DURABILITÉ D'UN PROJET

Un bien, lorsqu'il est l'objet d'un projet de réaffectation, a pour but de perdurer et d'être adapté au contexte local. En plus de faire appel à la notion de conservation intégrée, le projet doit donc faire preuve de durabilité. Dans une étude économique, il convient de considérer les quatre facteurs que sont les piliers du développement durable :

- le critère social ;
- le critère culturel ;
- le critère économique ;
- le critère environnemental.

Plus concrètement, ces piliers peuvent être subdivisés en quantité de sous-critères permettant d'évaluer la durabilité de ce dernier. En confrontant différents projets via la même analyse multi-critérielle, il est aisé d'identifier directement lequel d'entre eux sera le plus durable ; autrement dit, lequel d'entre eux a le plus de chances d'offrir pérennité et cohérence dans le contexte qui est le sien.

radar avec douze critères, répartis équitablement selon les quatre piliers durables. Cette phase était à nouveau uniquement collective, de façon à brainstormer et confronter directement les avis (fig. 141).

Trois options ont été étudiées et sont représentées par une couleur :

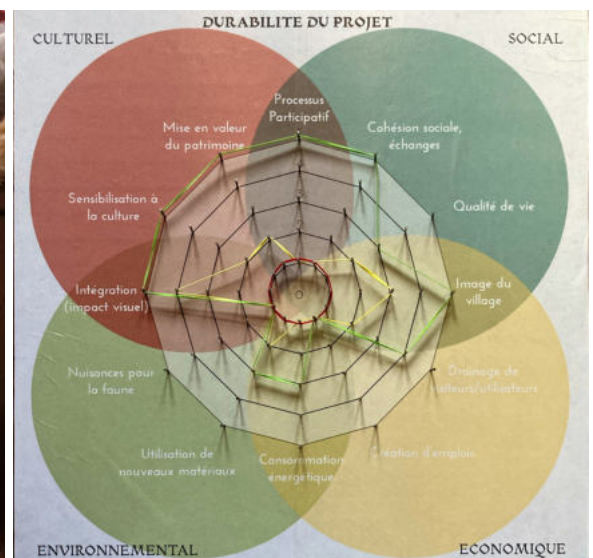
- en rouge : le *statu quo* (laisser l'édifice tomber progressivement en ruine) ;
- en jaune : un projet de conservation simple (sans réaffectation) ;
- en vert : un projet de restauration (avec réaffectation d'une fonction culturelle vu les résultats de la thématique précédente).

Le projet de réaffectation est le plus enviable des trois, même économiquement parlant. Cette rapide évaluation pourrait permettre de convaincre un propriétaire réticent et hésitant à l'idée d'investir dans un tel projet.

L'argument final, et qui peut parfois être le seul réellement valable pour un propriétaire, est son gain financier vis-à-vis d'une option. C'est précisément ce à quoi s'intéresse la dernière partie.

Fig. 141 Formation du radar de durabilité lors du focus group. OST, Christian (26.01.2022).

Les invités avaient à disposition un



/ LE COÛT D'OPPORTUNITÉ D'UN PROJET

Nous avons défini la notion d'investissement. Des précisions doivent encore être apportées quant à l'évaluation d'un investissement portant sur un bâtiment patrimonial.

Le coût d'opportunité consiste à peser le pour et le contre entre divers projets en concurrence ; l'adage «choisir c'est renoncer» prend ici tout son sens. Sont mis en évidence tous les besoins auxquels répond le projet, mais également toutes les ressources consommées pour l'atteindre. Le coût d'opportunité d'un projet sera la combinaison de tous ces éléments auxquels il renonce au regard d'une autre option. Concrètement, pour utiliser des termes économiques, ce sont les revenus (valeurs d'usage, de non-usage et externalités), les dépenses et les investissements des différents projets qui sont mis en balance. Pour appréhender ce coût particulier, il était important de passer par toutes les étapes préalables. Sans cela, impossible d'avoir une vision juste des valeurs de non-usage et de l'influence respective de la chapelle avec son environnement.

LES EXTERNALITÉS

Les externalités correspondent aux impacts indirects d'un édifice sur son environnement (et inversement). Elles peuvent être très variées, positives ou négatives, faibles ou importantes, mais un facteur reste souvent identique : elles ne sont généralement pas prises en compte par le marché. Pourtant, si le bien patrimonial procure à son entourage une externalité positive (par exemple, un afflux de touristes qu'il engendrerait pour les restaurateurs et commerces alentours), il devrait recevoir une compensation financière. Ceci est une des raisons aux subventions publiques qu'il est possible

d'obtenir pour un tel bien.

RÉAFFECTATION VS STATU QUO

Le projet de réaffectation considéré pour cette analyse reste dans la lignée des résultats du *focus group*. Sans préciser davantage le projet à ce stade, il s'agirait d'une fonction culturelle alliant une salle polyvalente.

Le tableau (fig. 142) illustre le coût d'opportunité du projet de réaffectation par rapport au *statu quo* de la chapelle, soit, la laisser dépérir sans intervention aucune. Les revenus correspondent à l'ensemble des flux générés par le projet. Ils peuvent être :

- Tangibles : ce sont les valeurs d'usage liées à une compensation financière (expositions, manifestations et autres locations);
- Intangibles : ce sont les valeurs de non-usage et les externalités.

Les dépenses ne correspondent pas encore aux ressources nécessaires à la réalisation du projet. Il s'agit des frais réguliers liés à la vie de l'édifice et de sa nouvelle fonction.

L'investissement englobe lui les ressources qui doivent être injectées aux fins du projet. En 1992, la réaffectation projetée était estimée à 262.500 euros. Celle envisagée pour l'exercice étant du même ordre, vu la hausse des prix, nous pouvons considérer un montant de 350.000 euros HTVA. En comptant la TVA et les frais généraux, la somme totale à déboursier serait de 448.000 euros¹⁵. Comme nous l'avons vu, l'investissement ne proviendrait pas uniquement du propriétaire. Vu l'affectation considérée, les subventions régionales s'élèveraient dans ce cas à 60%. A cela s'ajoutent les subsides provinciaux (4%) et communaux (1%). Sur les 448.000 euros, les différentes aides fourniraient 298.101,65 euros. Il ne resterait donc que 149.898,35 euros à prendre en

¹⁵ Il s'agit bien d'une estimation, le montant de 448.000 euros ne doit pas être pris pour certitude. Pour la démonstration qui suit, le montant estimé en 1992 pour le projet de réaffectation a été multiplié par 1,33 pour simuler une hausse des prix, mais celle-ci reste approximative.

charge par le propriétaire. Enfin, le *focus group* et les questionnaires remplis par la CCATM l'ont montré, environ 70% des individus seraient prêts à participer financièrement. En 2020, les donations liées au crowdfunding s'élevaient en moyenne à 80 euros par personne¹⁶. La commune de Donceel (dont fait partie Haneffe) comptant environ 3053 habitants¹⁷, si 70% d'entre eux donnaient 80 euros, il serait possible de récolter 170.968 euros. Avec cette estimation, le propriétaire n'aurait presque rien à investir personnellement !

Et en divisant par deux le montant moyen de donation, soit 40 euros, une campagne de crowdfunding rapporterait tout de même 85.484 euros. Le propriétaire devrait investir lui-même environ 65.000 euros, soit 14% du montant total TVAC.

La dernière ligne, le solde, est la différence entre les sommes avancées (investissement et dépenses) et les revenus.

Même si les dépenses sont plus élevées dans le cadre du projet de réaffectation, celui-ci engendrerait des bénéfices (financiers comme intangibles, par les valeurs patrimoniales véhiculées). Laisser l'édifice en l'état sans rien projeter ne coûterait rien, dans un premier temps, mais ne rapporterait rien non plus. Il finirait tout de même par coûter au propriétaire, et à lui seul, le coût d'une démolition. La perte serait dès lors double : financière pour le propriétaire et culturelle pour la communauté. Le résultat d'une comparaison entre ces deux options n'est pas chose difficile et l'issue pouvait être devinée avant analyse. Distinguer une restauration (avec réaffectation) d'une simple conservation (sans réaffectation) est parfois plus subtil. Si la première demande un coût plus élevé, elle permet bien plus de bénéfices par les flux engendrés. Un avantage que les propriétaires ont parfois quelques difficultés à saisir.

RÉAFFECTATION VS CONSERVATION

Le tableau de la figure 143 détaille le coût d'opportunité respectif de ces deux options.

Si l'investissement d'une simple conservation est moindre que la réaffectation, elle n'engrangerait pas non plus de revenus. De plus, les externalités positives et les valeurs de non-usage associées sont plus faibles également.

Fig. 142 Tableau du coût d'opportunité entre un projet de réaffectation et le *statu quo*.

Projet de réaffectation			Statu quo	
Revenus (R)			Revenus (R)	
Valeur d'usage <ul style="list-style-type: none"> • Revenus locatifs 	>	Valeur d'usage <ul style="list-style-type: none"> • Néant 		
Valeur de non-usage <ul style="list-style-type: none"> • Dons • Satisfaction visuelle • Valeurs historiques, culturelles, etc. conservées (héritage patrimonial) 	>	Valeur de non-usage <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction visuelle des quelques romantiques qui apprécient les ruines 		
Externalités <ul style="list-style-type: none"> • Image du village (+) • Flux de visiteurs (+) • Qualité de vie (+) • Augmentation du trafic (-) 	>	Externalités <ul style="list-style-type: none"> • Image du village (-) • Insécurité des curieux (-) • Qualité de vie (-) 		
Dépenses (D)			Dépenses (D)	
<ul style="list-style-type: none"> • Entretien • Consommations liées au fonctionnement (chauffage, électricité) 	>	• Néant		
Investissement (I)			Investissement (I)	
Travaux Restauration estimée à 423.500€ <ul style="list-style-type: none"> • Subsidés cumulés : 65% • Crowdfunding estimé de 75.680 à 151.360€ • Propriétaire : de 0 à 73.000€ 	>	Travaux <ul style="list-style-type: none"> • Néant jusqu'au coût de démolition 		
Valeur résiduelle <ul style="list-style-type: none"> • Valeur foncière • Valeur bien patrimonial 	>	Valeur résiduelle <ul style="list-style-type: none"> • Valeur foncière 		
Solde (S)			Solde (S)	
S = I+D-R = 423.500€ + D - R			S = I+D-R = I + 0€ - 0€	

¹⁶ CF MAG. *Les derniers chiffres du crowdfunding 2020*. [en ligne]. (06.12.2020) Disponible sur < <https://crowdfundingmagazine.com/les-derniers-chiffres-du-crowdfunding-2020/> > (Consulté le 12.04.2022).

¹⁷ Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW). *Commune de Donceel*. [en ligne]. (2022) Disponible sur < <https://www.uvcw.be/fiches-locales/64023> > (Consulté le 12.04.22).

Investir dans un projet de conservation, sans prévoir une nouvelle fonction est synonyme de remplir un puit sans fond : des ressources sont injectées, mais peu, voire aucun flux n'est généré. Le retour sur investissement est dans ce cas impossible, contrairement à la restauration avec réaffectation.

EN RÉSUMÉ

- \ UN INTÉRÊT CITOYEN MANIFESTE
- \ 63% DES INTERROGÉS PRÊTS À PARTICIPER
- \ UN ENVIRONNEMENT RICHE EN STIMULI
- \ UN MANQUE DE FONCTION CULTURELLE
- \ L'ATTACHEMENT DES HABITANTS COMME FORCE ; LE COÛT COMME FAIBLESSE
- \ UNE RÉAFFECTATION COMME SOLUTION OPTIMALE

Projet de réaffectation		Projet de conservation	
Revenus (R)		Revenus (R)	
Valeur d'usage <ul style="list-style-type: none"> • Revenus locatifs 	>	Valeur d'usage <ul style="list-style-type: none"> • Néant 	
Valeur de non-usage <ul style="list-style-type: none"> • Dons • Satisfaction visuelle • Valeurs historiques, culturelles, etc. conservées (héritage patrimonial) 	>	Valeur de non-usage <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction visuelle • Valeurs historiques, culturelles, etc. conservées (héritage patrimonial) 	
Externalités <ul style="list-style-type: none"> • Image du village (+) • Flux de visiteurs (+) • Qualité de vie (+) • Augmentation du trafic (-) 	>	Externalités <ul style="list-style-type: none"> • Image du village (+) 	
Dépenses (D)		Dépenses (D)	
<ul style="list-style-type: none"> • Entretien • Consommations liées au fonctionnement (chauffage, électricité) 	>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien 	
Investissement (I)		Investissement (I)	
Travaux Restauration estimée à 423.500€ <ul style="list-style-type: none"> • Subsidés cumulés : 65% • Crowdfunding estimé de 75.680 à 151.360€ • Propriétaire : de 0 à 73.000€ 	>	Travaux Conservation <ul style="list-style-type: none"> • Subsidés cumulé : 65% • Propriétaire : 35% 	
Valeur résiduelle <ul style="list-style-type: none"> • Valeur foncière • Valeur bien patrimonial 	=	Valeur résiduelle <ul style="list-style-type: none"> • Valeur foncière • Valeur bien patrimonial 	
Solde (S)		Solde (S)	
$S = I + D - R = 423.500€ + D - R$		$S = I + D - R = I + D - 0€$	

Fig. 143 Tableau du coût d'opportunité entre un projet de réaffectation et un projet de conservation.

PARTIE IV : PROJET DE RESTAURATION



Ce dernier chapitre se veut l'aboutissement des précédents. L'exposé a suivi les étapes clés permettant de définir un projet de restauration cohérent pour une chapelle désacralisée. Cette approche de reconversion, définie par Gilles Maury (2018), peut-être synthétisée comme suit :

1. La recherche documentaire, historique et architecturale (identifier les valeurs) ;
2. L'état sanitaire ;
3. La situation ;
4. L'environnement économique et social ;
5. Cerner les besoins (identifier une fonction utile) ;
6. Trouver des investisseurs (identifier des acteurs économiques).

Le lecteur trouvera facilement écho de ces cinq étapes dans les titres qui se sont succédés.

Est arrivé le moment d'utiliser la matière recueillie afin de proposer un projet de réaffectation concret et pertinent. Avant cette suggestion personnelle, qui trouve son fondement sur la toile de connaissances tissée tout au long de cette étude, un saut dans le passé sera d'abord évoqué.

\ LE PROJET DE 1992

Avant d'avancer la proposition qui achève ce mémoire, un retour sur le projet de 1992 s'impose vu l'enthousiasme que celui-ci avait rencontré lors du *focus group*.

Un projet imaginé il y a trente ans, bien qu'il ait remporté les suffrages, ne doit pas être transposé aveuglément sous prétexte qu'il réponde à un manque aussi vaste que « la fonction culturelle ». Les mœurs ont évolué, et les enjeux également. Le fameux projet porté par l'ancienne ASBL et imaginé par le bureau d'architecture JM Dethier prévoyait deux fonctions (fig. 144) :

- Un rez-de-chaussée muséal, dédié aux templiers et exposant les objets des fouilles ;
- Un étage servant de salle polyvalente pour des conférences ou des expositions.

Le but de mon propos n'est absolument pas de remettre en cause les bonnes intentions des précédents instigateurs. Je me dois toutefois de présenter les arguments qui ont porté mes choix vers une réaffectation distincte.

Exposer *in situ* les artefacts découverts lors de fouilles est tout à fait louable.

Toutefois, il faut indiquer ici que les objets qui ont pu être datés remontent au plus tôt au XVII^e siècle, soit, bien après l'époque templière. En effet, la campagne de fouilles de 2004 (Mestdagt, 2005) a trouvé des céramiques qui dateraient apparemment du XVII^e ou du XVIII^e siècle. Des fragments de plomb ayant formé des vitraux ont également été ramassés, sans pouvoir encore les dater. Enfin, des ceintures et harnais partiels étaient ensevelis dans le remblai de fouilles pratiquées par les anciens propriétaires au siècle passé. Ces dernières n'ayant pas été recensées dans les règles de l'art, puisque le matériel archéologique a perdu son contexte, aucune datation n'existe à ce jour pour ces éléments². En outre, la chapelle primitive datant du XIII^e siècle, même si l'on place son édification dès 1200 pour être puriste, les hospitaliers ont connu une bien plus longue histoire sur le site que les templiers. Nous l'avons vu, la fin de l'ordre du Temple est proclamée en 1312 et la chapelle échoit à celui de l'Hôpital. En 1765, un commandeur hospitalier aposait encore une pierre armoriée dans la commanderie. Autant dire que la chapelle a connu plus de quatre siècles d'histoire hospitalière, contre 112 ans tout au plus chez les templiers. Toutefois, ceux-ci étant les instigateurs de sa genèse, ils méritent une place de choix dans son histoire. Finalement, les deux ordres militaires mériteraient d'être traité à niveau égal.

Ensuite, il n'est pas impossible que des intérêts personnels aient pu orienter la décision de proposer une salle d'exposition. Le mari d'une des membres de l'ASBL était en effet photographe ; cette salle aurait pu accueillir ses œuvres. Ceci n'est pas préjudiciable en soi, ce qui le serait, c'est que ce choix de fonction se soit porté uniquement sur un jugement personnel et non une enquête contextuelle.

Les interventions techniques, permettant la réalisation concrète de ce projet, pas toujours en phase avec le construit, seront également discutées par la suite.

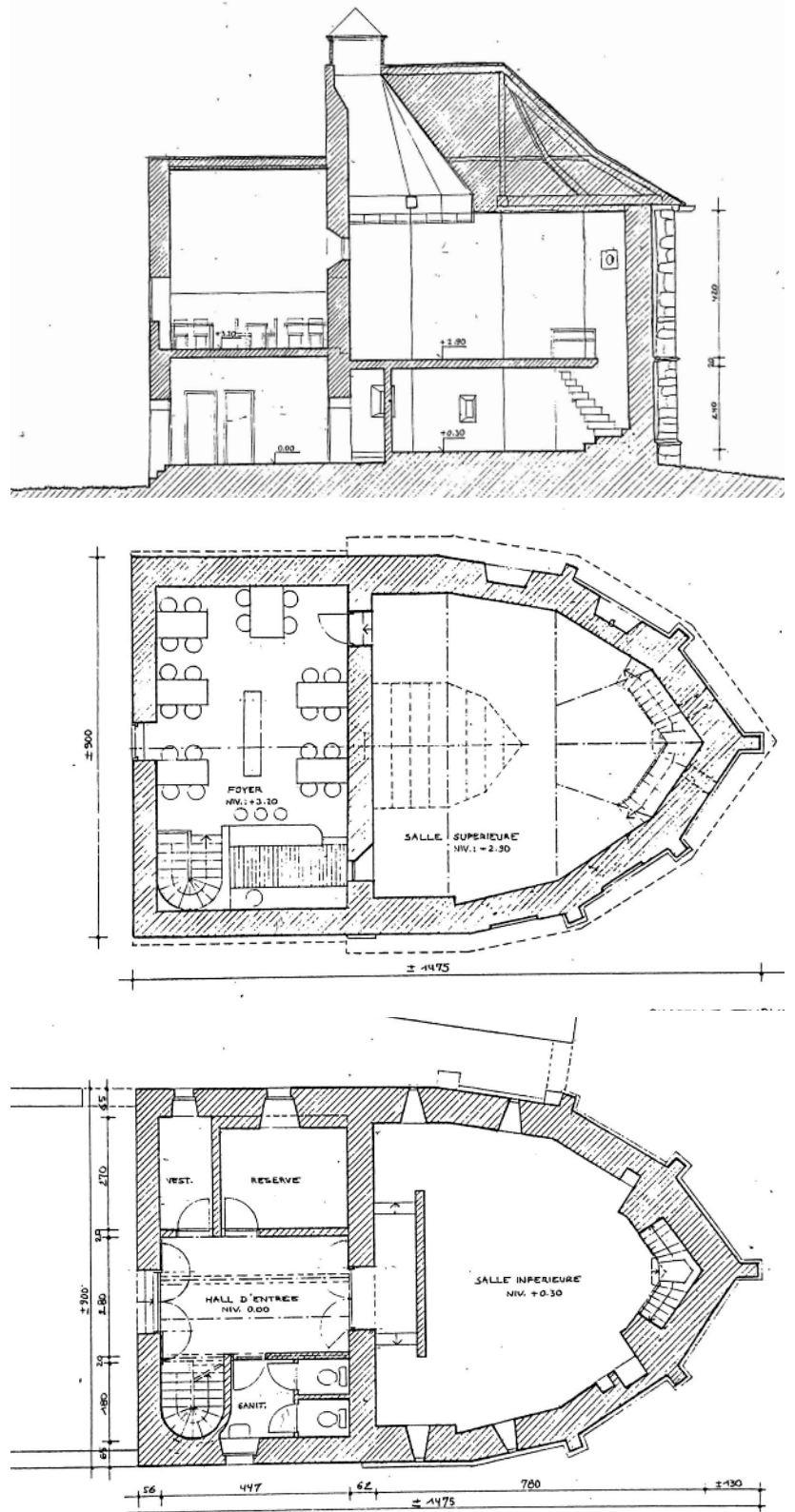


Fig. 144 Coupe, plan d'étage et plan du rez-de-chaussée du projet de 1992. Source bureau d'architecture JM DETHIER, 1992.

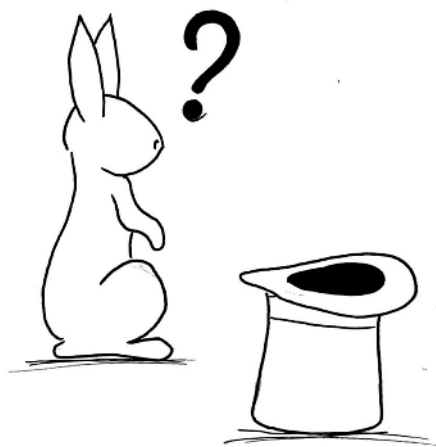
² MESTDAGT, Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers. Rapport de recherche*. Liège : LEMA, 2005, p. 14.

\ LE CHOIX D'UNE NOUVELLE AFFECTATION

LA PHILOSOPHIE : LA MÉTAPHORE DU LAPIN ET DU CHAPEAU

« Créer dans le créé »³, pour reprendre les mots de l'ICOMOS (1986), est un sujet épineux, où l'architecte perd parfois de vue l'essence d'une réaffectation. Pourquoi réaffecte-t-on ? Le but premier n'est pas de faire l'éloge d'une création contemporaine, mais bien de permettre au monument de subsister, dans une nouvelle fonctionnalité. Le problème réside souvent dans la différence d'échelle que l'on donne au nouveau programme, par rapport au bâti qui est censé l'accueillir. Et plutôt que d'adapter ce programme à son enveloppe, en revoyant peut-être ses ambitions à la baisse, on essaye par tous les moyens de faire entrer ce lapin démesuré dans un vieux chapeau (fig. 145). Aucun tour de passe-passe ne sera opéré : c'est le contenant qui se verra simplement remodelé, ou qui s'effacera, occulté par un lapin qui dépasse volontairement. Il suffirait pourtant de concevoir un lapin à l'échelle du mo-

Fig. 145 Métaphore du lapin et du chapeau (nouvelle fonction et édifice existant).



nument, qui entre sans dépasser dans le chapeau et permettre de le léguer intact. Car il faut bien l'admettre, l'édifice a déjà connu de nombreuses fonctions, et l'affectation proposée ne sera sans doute pas la dernière, tant les usages sont éphémères à l'échelle du bâtiment⁴.

« C'est plus souvent un problème d'architecte que d'architecture »⁵.

Comprendre le bâtiment, dans sa genèse, son évolution et les fonctions qu'il a abritées est le commencement. En proposant une fonction en accord avec le programme originel ou ceux qui ont habité et, par la suite, modelé l'édifice, on risque dès le début de trouver un lapin à la bonne taille, avec ce qu'il faut de modestie. Avec des ambitions trop éloignées, et suivant l'adage *la forme suit la fonction*, on risque d'aboutir à la conclusion suivante : « A nouvelle fonction, nouvelle forme »⁶.

Se recentrer sur l'édifice est essentiel, pas uniquement pour l'architecte ou le commanditaire, mais également pour les habitants qui côtoient tous les jours le bâtiment.

« A force de voir les choses, à force de voir l'abbaye, on ne sait plus pourquoi elle est là, on ne sait plus quel rôle elle a, réellement. On l'accepte parce qu'elle a des siècles, mais on ne sait plus pourquoi on l'accepte »⁷.

La détermination d'une nouvelle affectation pour la chapelle trouve son écho dans la métaphore du lapin et du chapeau. Parmi les besoins, les manques identifiés par les locaux (le lapin) le ou lesquels sont en adéquation avec la compréhension du monument et ses anciennes fonctions (le chapeau) ?

³ ICOMOS. *Créer dans le créé. L'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens*. Paris : Electa France, 1986, 239p.

⁴ LABLAUDE, Pierre-André. Le monument historique : objet ou produit ? In : JORIS, Freddy (adm.) *La réutilisation du Patrimoine architectural. Pertinence et impertinence*. Namur : IPW, 2004, p. 61 (Les dossiers de l'IPW).

⁵ *Loc cit.*

⁶ *Ibid.*, p. 62.

⁷ DALLANT, Anne., ULLMANN, Cécile. *L'oeuvre de Lawrence Weiner à l'abbaye de Corbigny*. Monument historiques et création artistique, 2012, vol.9, n°2, p. 101 ([monumental]).

\ LE CHAPEAU

Le premier chapitre l'illustre : le réseau des implantations templières était étendu sur tout le territoire de la Belgique. Le patrimoine templier n'est pas constitué d'infrastructures, mais d'un véritable maillage organisé. Et organisés, les templiers l'étaient. En attestent les trois typologies de *maisons* qui structurent leur société :

- pour l'Orient, en *ultra mare*, défense ;
- pour l'Occident, en *citra mare*, fructification financière dans les villes et production nourricière dans les campagnes.

Pour rappel, la commanderie de Haneffe fait partie de la troisième catégorie. Comme nous l'avons vu, sa vocation était la production de ressources. Sa localisation en milieu rural -une condition que le village a su conserver- n'a donc rien du hasard. Elle entretient dès sa genèse un lien fort avec l'agriculture et l'élevage. Si l'aspect chevaleresque est l'image que l'on aime à donner des templiers, il serait bon d'instruire petits et grands sur les autres rôles qu'ils revêtaient. D'autant plus lorsque l'on sait l'image du moine soldat, épée à la main et écu au poing, n'être une réalité qu'en Orient ou sur les chemins de pèlerinage.

La chapelle revêt à son origine, sans surprise, une fonction culturelle. Les templiers, rappelons-le, étaient des moines-chevaliers. De ce fait, leurs journées étaient rythmées par le cycle des prières quotidiennes, mais également d'autres manifestations suivant le calendrier annuel (Longhi, 2018). Pour reprendre les mots de l'auteur, un tel édifice «n'est pas un simple contenant, mais une horloge de temps cycliques concurrents»⁸. La temporalité est une dimension primordiale à prendre en compte. Elle pourrait s'exprimer dans une restauration contemporaine au travers d'une affectation plurielle, calquée sur diverses récurrences. Les marqueurs de cette vie liturgique sont encore visibles au travers de l'orientation de l'édifice, tourné vers l'orient, de ses niches, véritables éléments de mobilier liturgique, et jusqu'à

récemment, du clocher dont il ne reste aujourd'hui que le négatif en ardoise artificielle. Ensuite, le caractère agricole a également investi la chapelle. Son ancienne nef est devenue un lieu de stockage en partie supérieur, et d'élevage au sol, avec ses abreuvoirs.

\ LE LAPIN

Nul doute n'est permis, c'est une fonction du secteur culturel dont Haneffe a besoin pour cette chapelle. Le projet de 1992 l'avait déjà bien compris. Le *focus group* organisé en janvier 2022 et la carte du paysage économique des environs convergent et pointent une lacune culturelle. Toutefois, la culture est un vaste secteur et de multiples usages peuvent correspondre. Pour resserrer la cible, quoi de plus cohérent que de repartir des origines. A mon sens, si les précédentes études (Tirtiaux, 1969 ; Bartholomé, 1996 ; Mesdagt, 2005) et projet (Dethier, 1992) mentionnaient évidemment la nature templière de l'appartenance première, les implications de celle-ci ont été très peu détaillées. Quels éléments, dans un usage contemporain, feraient écho aux templiers de la commanderie de Haneffe et respecteraient l'âme de la chapelle ?

Au vu des précédentes considérations, une réaffectation culturelle multi-usage semble pertinente. Trois fonctions se proposent de remplir ce rôle. Leur choix est l'aboutissement et la combinaison de toutes les informations d'univers aussi divers que variés recueillies à l'occasion de ce mémoire.

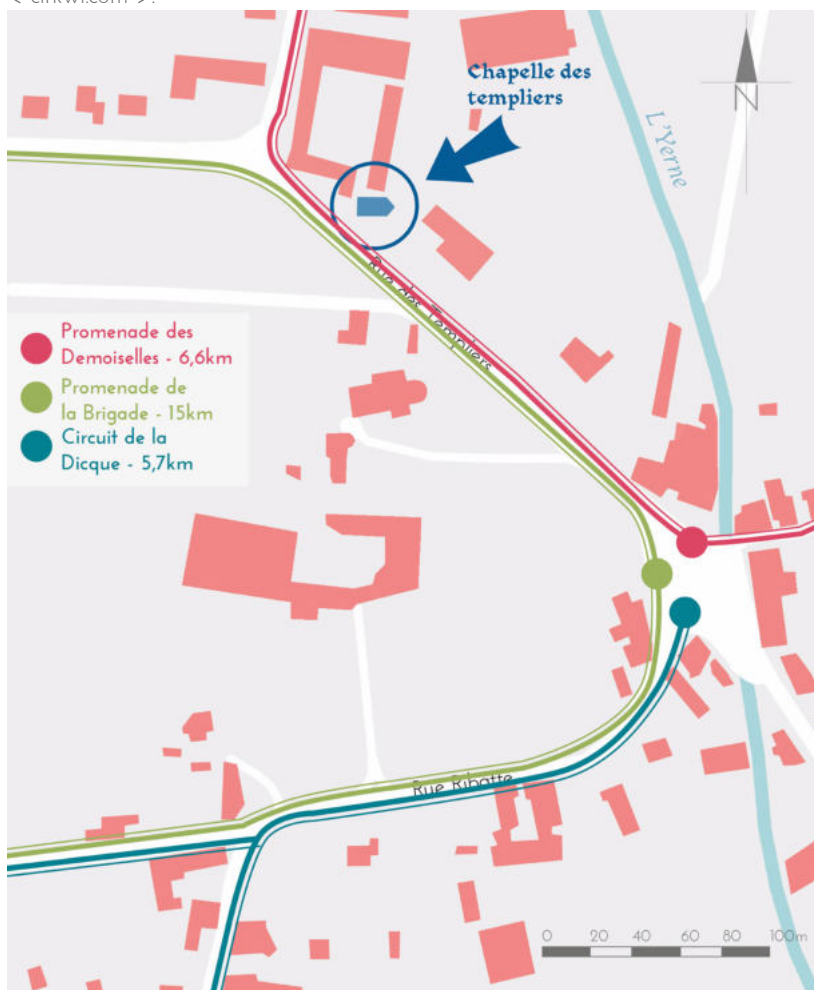
En guise de première fonction, un point d'information touristique remplirait plusieurs objectifs. D'une part, la place du village est actuellement le point de départ de différents circuits de promenade (fig. 146). Ce point info pourrait dispenser cartes et informations propres à ces balades, un service à ce jour inexistant à Haneffe. D'autre part, il pourrait faire la promotion des producteurs locaux. Il rencontrerait ainsi les besoins identifiés par plusieurs personnes interrogées (manque de promotion des

lieux phares et du savoir-faire des artisans locaux). De plus, les deux anciennes fermes à proximité directe de la chapelle font partie des lieux marquants sur la carte des perceptions. Enfin, la dimension réflexive des projets est en pleine évolution. Plutôt que des modes de pensée internes, cloisonnés dans chaque entité, l'ouverture et la collaboration en réseau sont de mises⁹. En réseau... cela ne rappelle-t-il pas les ordres militaires ? Ce modèle de réaffectation pourrait être envisagé à plus large échelle, dans un maillage où chaque village rural disposant d'un vestige templier pourrait faire la promotion des produits locaux et des itinéraires à découvrir. Bien évidemment, la valorisation des productions issues de fermes et autres artisans permettrait d'expliquer le pan agricole, souvent méconnu, de l'ordre du Temple. A la différence d'un musée dédié à l'ordre

en général, il s'agirait d'une information axée sur les commanderies *citra mare*, en cohérence avec leur fonction et leur environnement. La boucle de l'histoire serait ainsi bouclée.

Pour ceux dont le point information aurait éveillé la curiosité, la seconde fonction envisagée prendrait la forme d'un petit musée, mais un musée appliqué à la chapelle. Plutôt que de présenter l'Histoire des templiers au sens large, la capsule historique sur l'ordre (et celui de l'Hôpital dans son prolongement) serait en réalité le prétexte et l'occasion d'enseigner une science peu banale qui trouve son terrain d'expression dans la chapelle : l'archéologie du bâti. Longuement exploitée pour la réalisation du présent travail, elle permettrait d'expliquer comment la lecture d'un bâtiment, à l'aide de disciplines spécifiques, peut permettre de remonter le cours du temps, parfois même, jusqu'aux origines d'un édifice. Le visiteur apprendrait ainsi à lire la chapelle et ce que traduisent ses pierres. Des éléments tels que des pierres taillées, la reproduction d'une carotte de bois ayant servi à la dendrochronologie, ou encore les résultats d'analyse du pigment bleu -l'azurite- pourraient être exposés et expliqués au visiteur. La chapelle ne serait pas seulement un contenant pour un musée à thème sous le seul prétexte de son nom, *la chapelle des templiers*. Elle serait le théâtre de sa propre histoire, pour enfin permettre d'en apprendre davantage sur son édification et ses transformations successives. Sans mettre en faute qui que ce soit, je pense que cette chapelle a longtemps été considérée comme un acquis. Elle fait partie intégrante du paysage de Haneffe, possède même une place importante dans le cœur des habitants, mais on la regarde sans la voir. Tous les habitants du village¹⁰ nomment cet édifice *la chapelle des templiers*. Pourtant, comme beaucoup des biens de l'ordre du Temple, elle a finalement été régie plus longtemps par les hospitaliers. Seules deux

Fig. 146 Plan du village compilant les itinéraires de promenade renseignés sur Cirkwi. Données issues de < cirkwi.com >.



⁹ DELAVALLADE, Olivier. «L'art dans les chapelles», art contemporain et patrimoine religieux. *Monument historiques et création artistique*, 2012, vol.13, n°2, p. 94 ([monumental]).

¹⁰ Ceux interrogés dans le cadre des aspects économiques en partie III de ce travail.

personnes sur les douze savaient qu'elle avait appartenu aux hospitaliers, et seulement une des deux avait connaissance de Saint Jean-Baptiste comme étant le saint patron de l'ordre de l'Hôpital. Une position grâce à laquelle on envisage le «monument comme son propre programmiste»¹¹.

Enfin, divers participants du focus group pointaient le manque d'un espace de co-working dans la localité. Dans le chapitre associé à cet atelier, j'ai mentionné que certaines personnes y avaient été invitées personnellement. Ma recherche s'était basée sur le paysage associatif qu'avait décrit l'ASBL lors de son avant-projet en 1992, mis à jour avec une recherche des données actuelles¹². Un critère revenait souvent dans cette liste : le manque d'une salle de réunion attirée comprenant des sanitaires mis à disposition. Ces deux fonctions, co-working et espace de réunion, rencontrent les mêmes besoins. Toutes deux nécessitent un ensemble de tables et de chaises, et ont besoin d'une belle luminosité. Il serait donc aisé de prévoir un seul et même espace pouvant accueillir tour à tour réunions et sessions de travail collectif.

La nouvelle affectation culturelle de la chapelle se déclinerait ainsi sous trois aspects (fig. 147) :

- Un point info tourisme et promotion locale, au rez-de-chaussée du volume secondaire ;
- Un musée appliqué et ludique, retraçant l'histoire de la chapelle par le biais de l'archéologie, à l'étage supérieur du volume secondaire ;
- Un espace polyvalent de réunion et de co-working, dans le chœur liturgique de la chapelle.

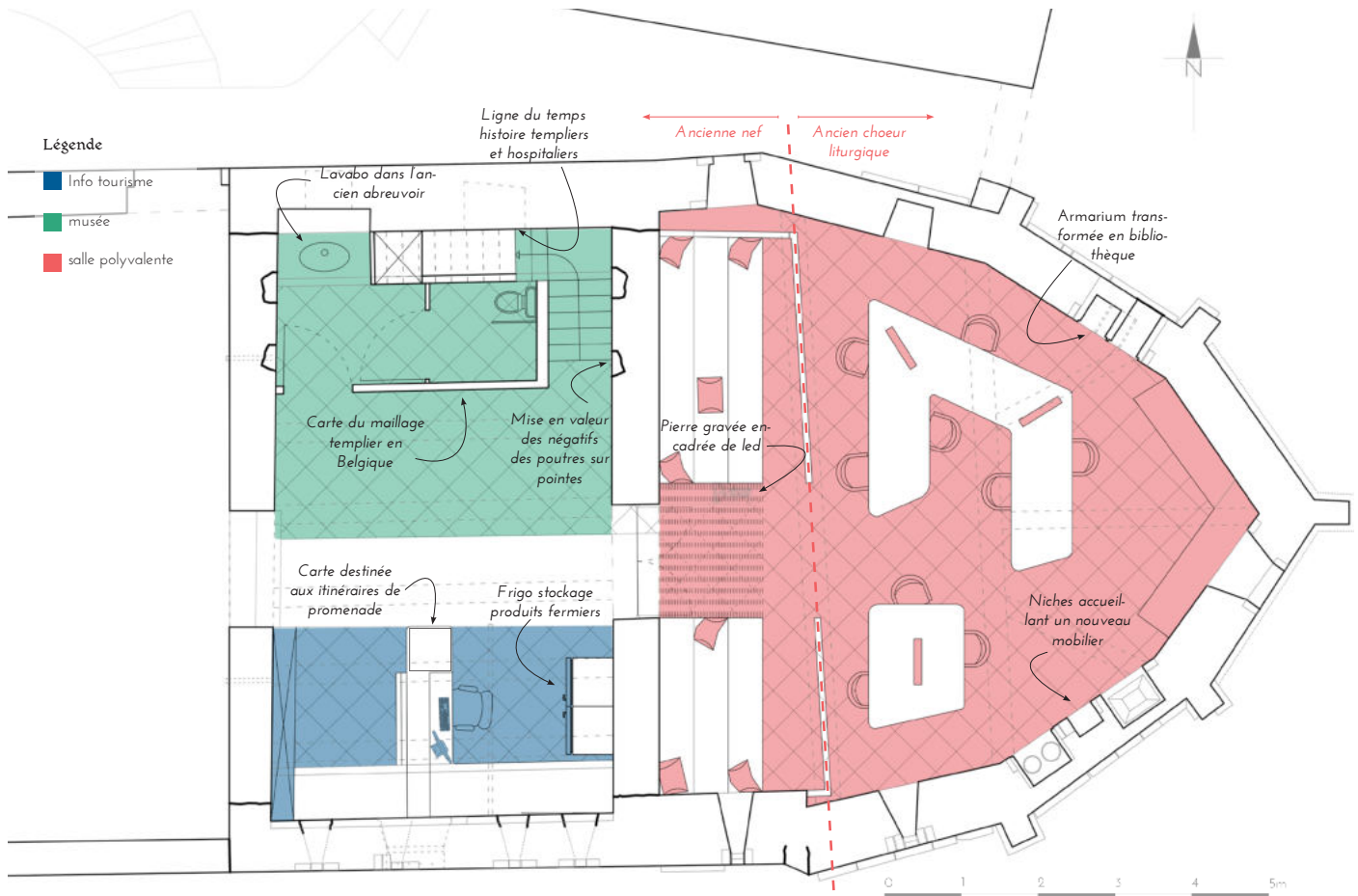
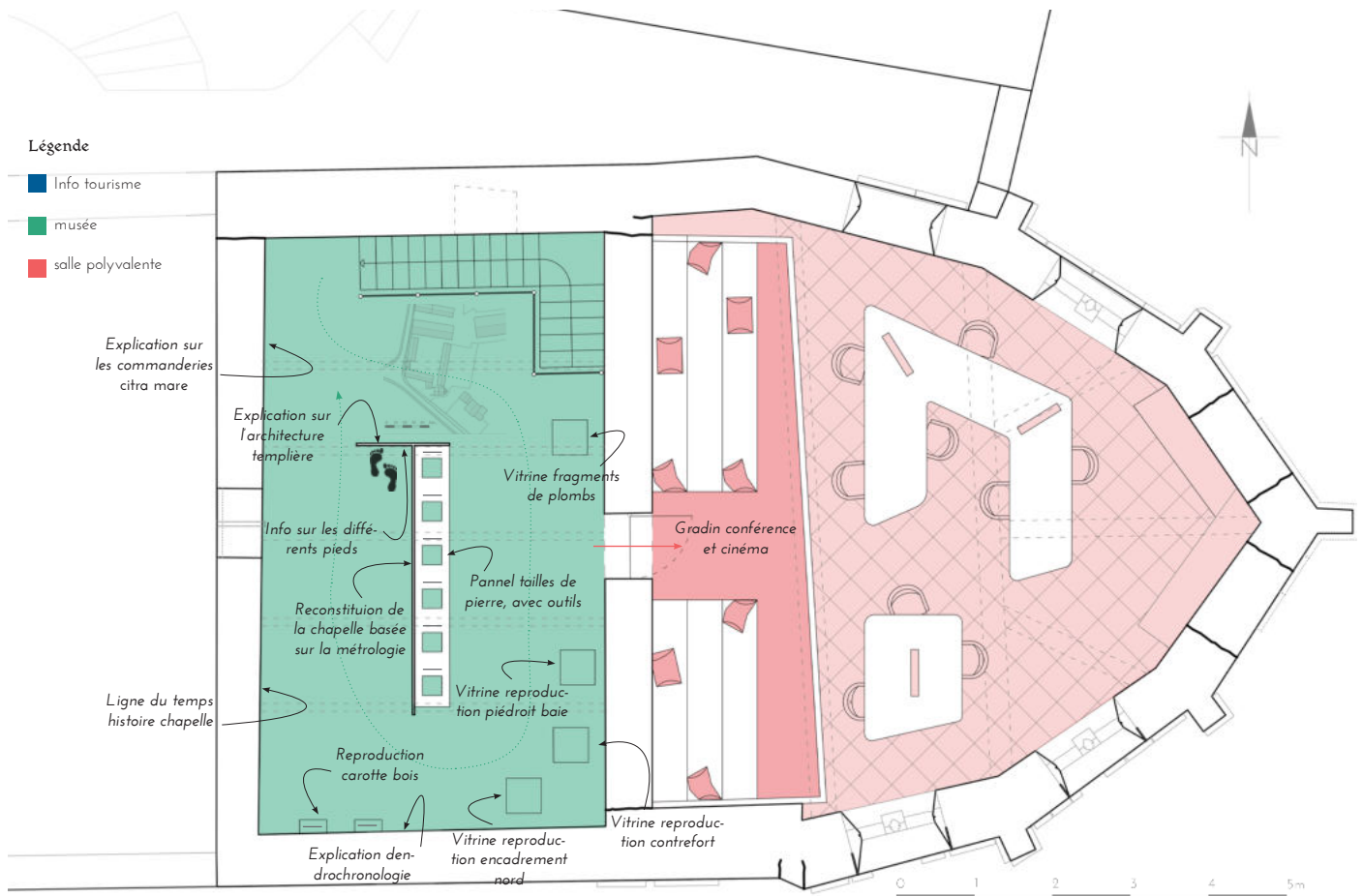
Un large panel d'usagers fréquenterait ainsi l'édifice. Aussi bien les touristes d'un jour que les curieux ou passionnés d'histoire et d'architecture, ou encore les jeunes du village à la recherche d'un espace calme et serein.



Fig. 147 Plan de la situation projetée. En haut, étage ; en bas, rez-de-chaussée.

¹¹ LABLAUDE, Pierre-André. *Op cit.*, p. 63.

¹² C'est d'ailleurs par ce biais que je suis entrée en contact avec la présidente de l'ancienne ASBL, ainsi que de l'échevin des Sports qui a transmis ma volonté de réaliser cet atelier au Collège communal.



\ LA TRADUCTION TECHNIQUE DU PROJET

Comment les fonctions choisies vont-elles prendre place dans la chapelle ? Quelles seront les interventions à réaliser sur l'architecture pour qu'elle puisse accueillir ces nouveaux usages ? Ce titre se veut la réponse concrète à ces questions. L'étude archéologique, et avec elle, l'identification des époques de construction respectives des composantes, ainsi que l'étude sanitaire de celles-ci, permettent de guider le parti pris.

LA PHILOSOPHIE DE L'INTERVENTION

La chapelle a subi de nombreuses transformations. Interventions lourdes ou légères, une multitude d'époques l'ont marquée de leur passage. La philosophie de fond, comme en 1992, est de conserver l'ensemble des composants de la chapelle, dans la limite permise par leur état de conservation. Parmi les personnes interrogées (*focus group* et questionnaire), à la question 6 (an. 56 et 57) :

Quels sont à vos yeux les éléments qui doivent ou auraient dû être conservés à tout prix ?

63% des réponses portent sur l'ensemble de la chapelle, le tout. De plus, vu l'imbrication de ces chronologies parfois difficiles à positionner dans le temps, remonter à une seule et unique époque « connue » de la chapelle serait ardu et pas forcément justifiable. Elle est le fruit de ces remaniements ; ceux-ci font partie de son histoire, presque tous au même titre. L'humilité doit être de mise dans les interventions sur des édifices patrimoniaux. Priver nos héritiers d'un pan de l'histoire jugé inintéressant serait dommageable, et subjectif de surcroît. Humilité et réversibilité sont les maîtres mots.

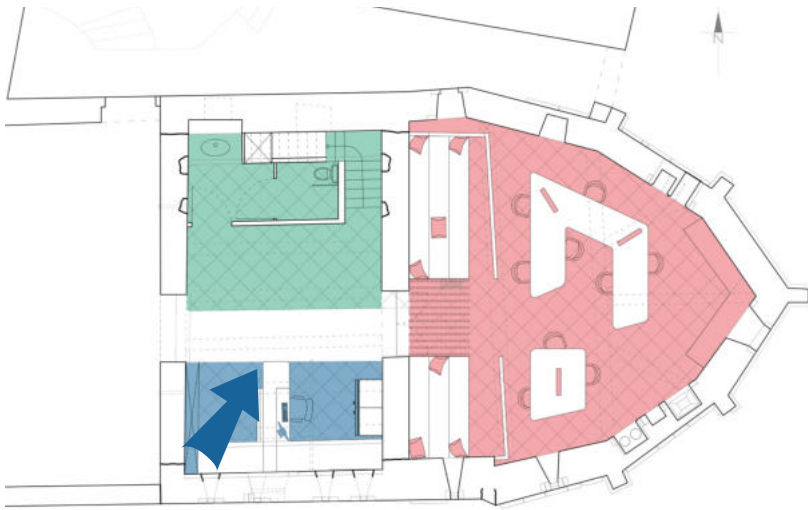
Le traceur des interventions proposées est l'usage d'un bois de teinte claire dans les éléments nouveaux ; par exemple, du pin. Le bois est un matériau chaleureux,

qui s'intègre parfaitement dans un édifice modeste en milieu rural.

LE POINT INFO TOURISME

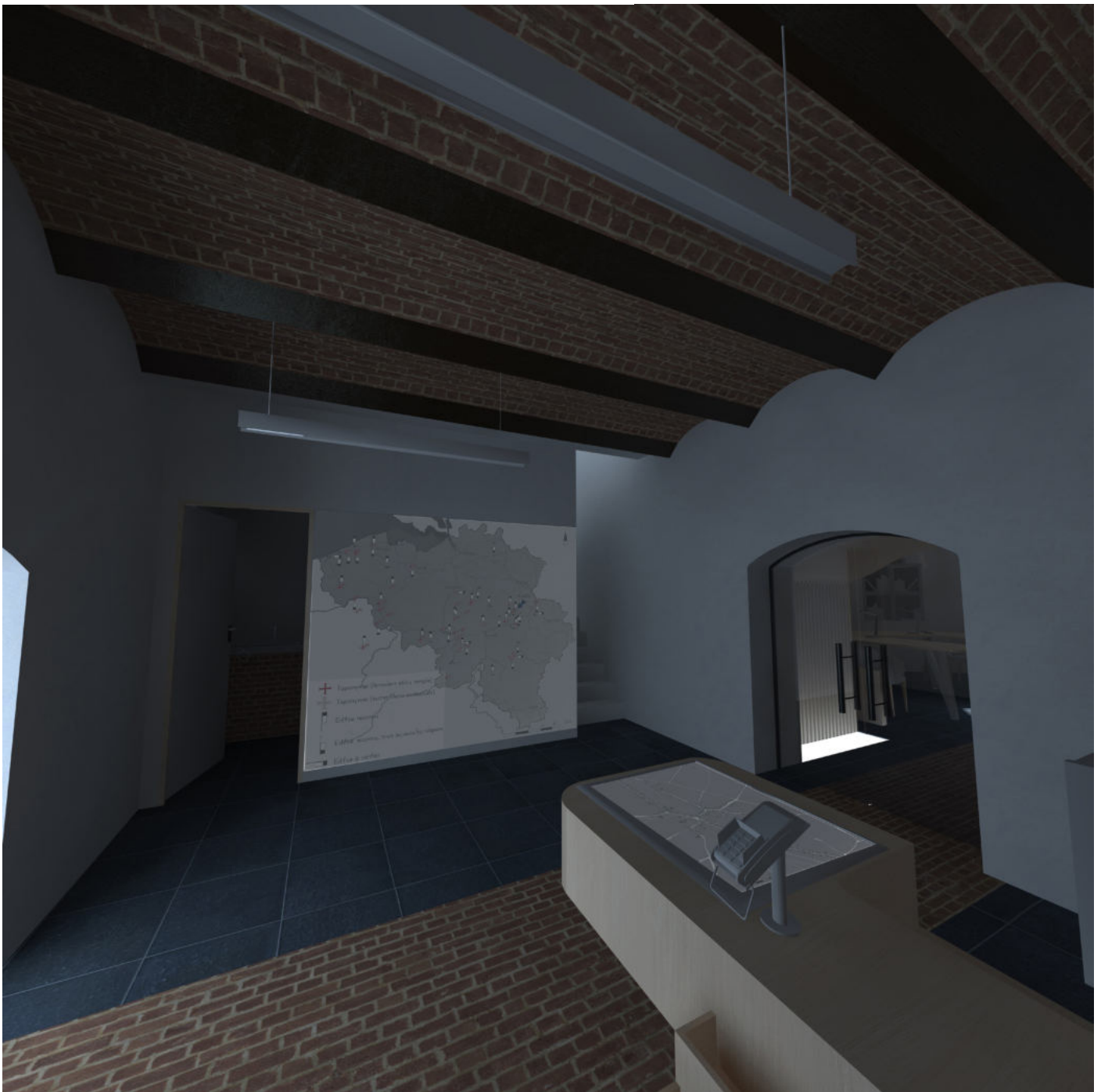
Dans le volume secondaire, les éléments reflétant un ancien usage ou une qualité architecturale se manifestent par les abreuvoirs en brique et en pierre bleue, et le vestige du plafond à berceaux segmentaires. Seule une petite portion de ce dernier dans le coin sud-ouest de la pièce est encore conservé. De plus, cinq des sept poutres sur pointe sont encore en place : les deux individus manquants laissent un trou béant à l'extrémité nord. Le projet conçu par le bureau JM Dethier en 1992 prévoyait d'installer un escalier tournant exactement à l'emplacement où subsiste le seul reste matériel du plafond du XVIII^e siècle. Je trouverais plus judicieux et intègre de positionner l'accès à l'étage à l'endroit où les poutres et les berceaux ont déjà disparu. En procédant de la sorte, avec un escalier à quart tournant, la conservation serait conjointe à la mise en valeur des différents éléments : ancien plafond, négatif des poutres disparues et abreuvoir. L'escalier proposé prendra place sur la largeur de l'abreuvoir. Les quelques marches perpendiculaires permettraient de débiter la volée principale au-dessus de l'abreuvoir, conservant ce dernier. La trace des deux poutres détruites pourra être mise en valeur dans la montée de cet escalier. Les berceaux pourront ainsi être restaurés jusqu'à la dernière poutre encore place. Les briques étant encore stockées *in situ*, ce plafond pourra facilement être restitué. Un mortier distinguable, par l'emploi d'un sable différent ou d'un pigment, conférant une teinte distincte, permettrait d'identifier la césure entre vestige et restitution. Des sanitaires, servant aux trois espaces fonctionnels, prendront place dans l'angle ménagé par le nouvel escalier. Le lavabo, installé dans l'ancien abreuvoir, fera le lien avec la présence passée d'eau à cet endroit. La cloison créée à cet effet permettra également de participer à la fonction muséale, en fournissant un support d'exposition. Pourrait y être peinte une carte illustrant le maillage templier

Fig. 148 Simulation 3D de l'espace info tourisme : situation projetée.



sur le territoire belge, en guise d'introduction à l'étage consacré, entre autres, aux ordres militaires (fig. 148).

Situé perpendiculairement à la fenêtre méridionale existante, le bureau d'accueil bénéficierait d'une luminosité naturelle adéquate. Le desk se poursuivra sur l'abreuvoir, simplement recouvert d'un plan de travail. Enfin, le cheminement en brique posée sur chant sera restauré, et le reste du sol pavé en pierre bleue. Un revêtement que l'on retrouvera également dans le chœur. D'une part,



l'allée en brique exclue, le sol actuel ne possède plus sa qualité d'autrefois, encore pavé en pierre bleue en 1788 lors de la visite d'améliorissement de Louis Hautefeuille. Aujourd'hui c'est un sol inégal, parfois en simple terre battue, et altéré par les différentes excavations de fouilles qui s'offre à nous. D'autre part, outre la cohérence historique d'utiliser cette pierre, une telle matière se prêterait parfaitement aux fonctions proposées, est durable et aisée d'entretien. L'entretien n'est peut-être qu'un détail, mais il peut aussi être décisif à une réutilisation durable et qualitative du bâtiment dans le temps.

LE MUSÉE APPLIQUÉ

En empruntant l'escalier, le visiteur arrivera dans l'espace muséal consacré à l'histoire de la chapelle. Sa visite débutera avec une ligne du temps se profilant le long des marches et résumant l'histoire des deux ordres militaires qui ont marqué le lieu de leur passage : les ordres du Temple et de l'Hôpital. L'introduction se poursuivra par une synthèse sur les commanderies et l'architecture templières. La transition entre ordre chevalier et la chapelle sera marquée au sol par l'implantation du site, qui illustre parfaitement la disposition caractéristique des chapelles dans l'enceinte des commanderies productrices (fig. 138). Ensuite commencera l'exposition de divers éléments au travers desquels l'approche de l'archéologie du bâti a pu s'exprimer dans le cas de la chapelle ; une brève explication théorique sera systématiquement adjointe d'un exemple concret du site. Le plan en figure 136 illustre la scénographie proposée. Le parcours commencera par la présentation des fragments de plombs exhumés *in situ* ; l'occasion d'établir la présence ancestrale de vitraux. Ensuite, l'utilisateur sera initié aux différentes techniques de taille de pierre : des échantillons de pierres taillées pour l'exemple seront exposés, accolés à l'outil ayant servi. En vis-à-vis, les reproductions des différents sujets marquants de la chapelle seraient exposés : piédroit des baies gothiques, élément des contreforts et encadrement

de baies nord. On terminera l'exposition d'artéfacts tangibles par des reproductions de carottes de bois servant à expliquer le terme un peu barbare de la dendrochronologie. La visite s'achèvera sur la discipline qui a permis d'avancer une reconstitution de la chapelle à ses premiers jours : la métrologie. Sera présentée l'unité de mesure des pieds, avec la possibilité ludique de confronter son propre pied à une impression du pied médiéval au sol, utilisé pour la chapelle primitive.

L'ancien accès à caractère agricole sera transformé en baie d'un seul jour, pour apporter de la luminosité naturelle à l'espace.

La simulation 3D (fig. 149) présente la seule intervention irréversible qu'implique ce projet de réaffectation : un accès vers des gradins suspendus dans le chœur. Ceux-ci feront l'objet d'une explication dans le point suivant.

LA SALLE POLYVALENTE

Le chœur est l'endroit le plus sacré de l'édifice. A ce titre, c'est un espace à part entière, qui mérite d'être traité avec respect. C'est aussi le lieu où transcende encore l'univers liturgique, où le vestige de la chapelle des premiers jours est encore palpable. A l'origine, l'assemblée des frères (et potentiellement de fidèles) était tournée vers la pointe orientale du chœur. Dans cet esprit, les usagers contemporains auront le regard tourné vers l'est, à l'image de leurs prédécesseurs. Concrètement, un écran de projection suspendu à la charpente se déroulera lors des réunions, conférences ou séances de cinéma, braquant l'assemblée dans cette même direction.

L'espace qui se dessine actuellement comme le chœur ne correspond pas tout à fait au chœur liturgique historique. Une portion de l'ancienne nef est également englobée dans la délimitation. Etant initialement distincts, je souhaiterais apporter une démarcation entre ces deux ensembles dans leur traitement, faisant écho au passif du lieu

Fig. 149 Simulation 3D de l'espace muséal : situation projetée.

par une finition en pin, comme le reste du mobilier néophyte. Des ancrages ponctuels seront pratiqués dans le mur de refend. Cette intervention n'est donc pas tout à fait réversible puisqu'elle marquera l'édifice de son empreinte. Toutefois, ces ancrages ne seront pas réalisés arbitrairement. D'anciens éléments, sans doute en bois, ont un jour été fichés dans ce mur, comme l'attestent les poches de maçonnerie rejointoyée différemment (fig. 151). Pour ne pas nuire à un ensemble cohérent, c'est précisément au droit de ces remaniements que l'estrade

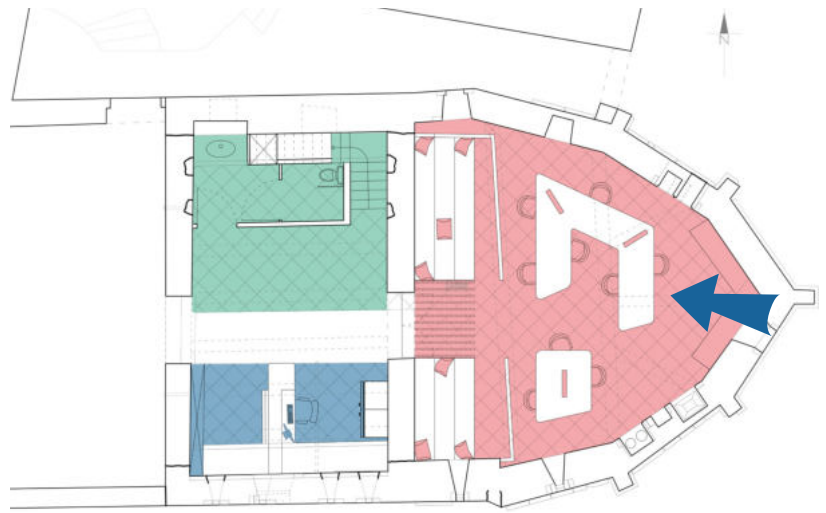


Fig. 150 Simulation 3D de la salle polyvalente : situation projetée.

prendra appui. Ces gradins en hauteur permettront d'accueillir plus de spectateurs, pour des séances de cinéma par exemple, et donneront une dimension supplémentaire à l'espace (fig. 152). Contrairement au projet de 1992 (JM Dethier), l'accent est mis sur la spacialité du chœur et sa généreuse hauteur sous plafond. En effet, le premier projet scindait cet espace en deux, en créant une dalle en béton à mis hauteur (fig. 144), perdant la lecture du volume. La charpente sera mise en valeur et la notion de verticalité s'en verra renforcée. Les

se devait d'être l'endroit le plus lumineux d'un édifice religieux médiéval. Le fidèle, au sens métaphorique comme stricte du terme, quittait les ténèbres du porche pour progresser vers le chœur et la lumière divine. La couleur, réduisant le passage de la lumière, était donc historiquement utilisée plutôt pour les nefs.

L'ensemble des murs de l'édifice, après vérification de la teneur en sels, seront à nouveau enduits à la chaux. Des fenêtres archéologiques illustreront les strates successives d'enduits existants, à des endroits stratégiques témoignant de l'histoire de la chapelle. Le reste d'azurite dans l'arcature de la niche nord, ou encore la stratigraphie au droit de la moulure du plafond pourraient constituer ces zones clés. Des portions plus larges pourront également être dégagées, de façon à montrer les coutures qui parcourent la maçonnerie cohérente ; au droit d'une baie gothique par exemple, en partie supérieure et inférieure.

Les niches comme contenants de mobilier utile à la fonction du chœur seront réhabilitées comme telles. L'*armarium* pourra accueillir des livres, dans l'esprit d'une petite bibliothèque, dédiée au co-working ou aux réunions. Les autres habitacles pourront dispenser les commodités tels que machines à café ou micro-ondes, qui participeront au confort des usagers.

Une dernière touche sera mise en valeur : les pierres gravées disposées au sol. Celles-ci seront entourées d'éclairage LED. Celles poursuivant le cheminement en brique du volume secondaire seront englobées dans une structure ajourée en bois, qui marquera la transition entre volume annexe et chœur (fig. 153). Le visiteur, en plus de la barrière physique d'une porte en verre, sera ainsi invité à comprendre qu'il s'agit un espace tout autre. De façon plus condensée, la combinaison de ce passage et des gradins suspendus, confrontée à l'espace dégagé du chœur liturgique, fera écho au processus de gradation lumineuse qu'était invité à vivre historiquement le fidèle.



Fig. 151 Traces visibles d'anciens ancrages dans le mur de refend. CdA (13.03.2022).

briques qui occultent les anciennes baies gothiques seront évacuées car elles n'apportent rien en termes de témoignage ou de qualités architecturale et spatiale. Des verres transparents seront mis en place. Le chœur bénéficiera ainsi d'une agréable lumière naturelle. Etant donné l'absence de source concernant l'esthétique des vitraux, aucune restitution n'est possible. Une création contemporaine pourrait s'envisager, mais elle réduirait inévitablement l'apport de luminosité. Or, d'après Laurent Deléhouzée, spécialisé dans l'archéologie du bâti, le chœur

Ce passage reprendrait la découpe en arc surbaissé de l'accès existant, de façon désaxée pour pouvoir contenir les pierres gravées au sol.

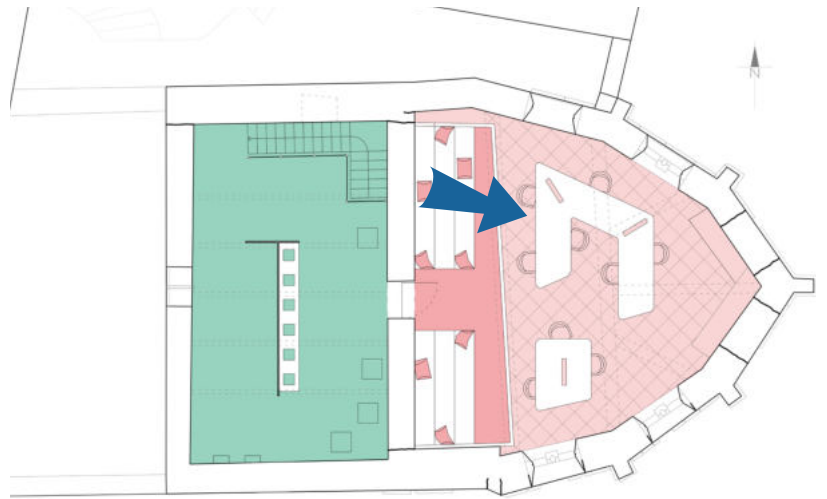


Fig. 152 Simulation 3D de la salle polyvalente, cinéma : situation projetée.



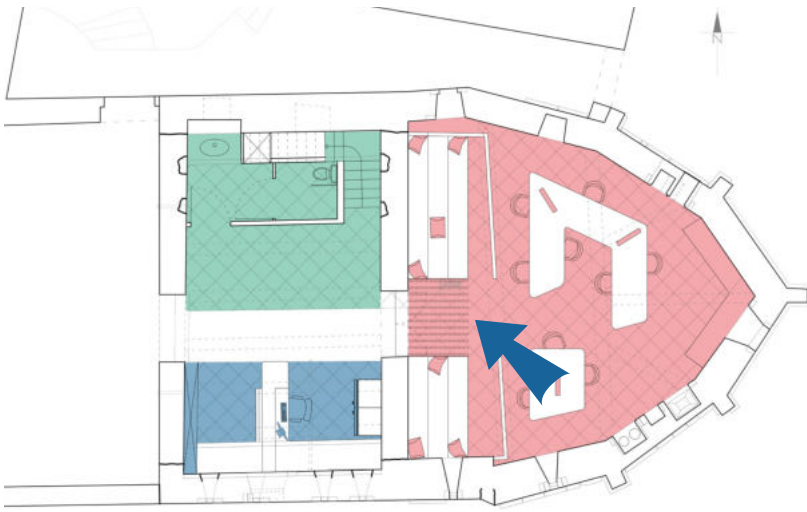
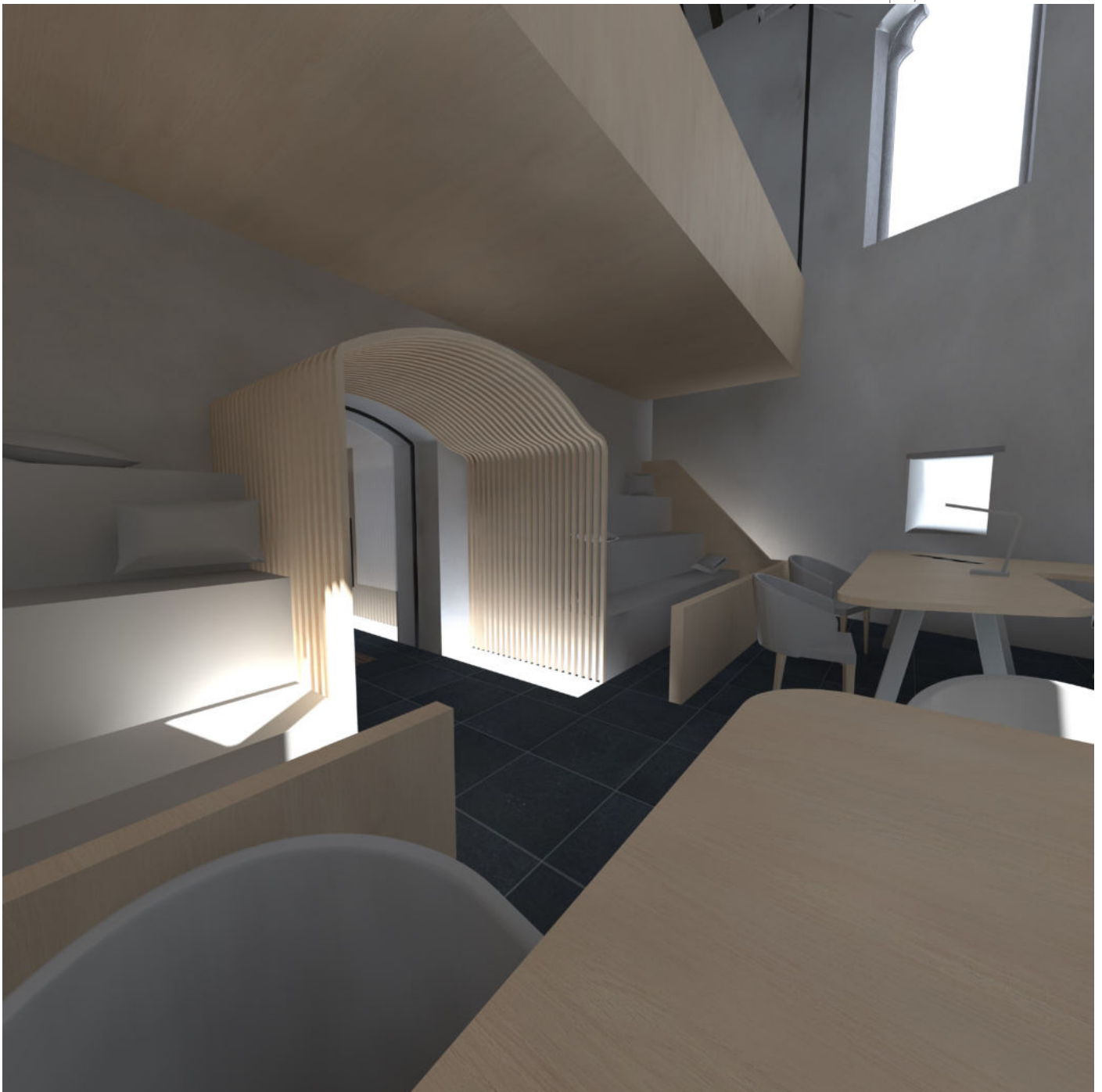


Fig. 153 Simulation 3D de la salle polyvalente, passage en bois ajouré : situation projetée.



L'EXTÉRIEUR

L'intérieur de la chapelle étant enduit dans le projet, laisser l'extérieur à nu comme c'est le cas depuis maintenant de nombreuses années serait, je pense, la bonne option. D'une part, bien que des fenêtres archéologiques seront réalisées, l'enduisage des surfaces intérieures ne permettra plus de lire tous les remaniements effectifs de l'édifice. D'autre part, si pléthore d'édifices médiévaux étaient enduits à l'extérieur également, rien ne prouve actuellement que la chapelle de Haneffe faisait partie de cette catégorie. De plus, pour des habitués qui ont toujours connu la chapelle dans sa matérialité minérale, forcer un tel changement ne serait certainement pas bien accueilli. La polémique du pont des trous à Tournai en a fait les frais...

L'ensemble des aspects caractéristiques du lieu d'origine ont été abordés, sauf un : la temporalité plurielle. Celle-ci se manifeste déjà implicitement au travers des diverses fonctions qui habiteront la chapelle. En effet, les récurrences de sessions de réunion, séances de cinéma ou périodes de co-working étant distinctes, des temps cycliques différents coexisteront dans la chapelle. La question 6 précédemment citée a également généré une autre réponse intéressante. Pour 27% d'entre elles, l'élément qui aurait dû être conservé à tout prix n'est autre que le clocher. Soit, la manifestation physique des « temps cycliques concurrents »¹³ qui rythmaient la vie des moines. A cet égard, une intervention devrait porter sur le clocher. Plutôt que de restituer strictement l'individu démonté en 1997, son évocation me semble être une meilleure solution. Ce souvenir sera matérialisé par des tubes LED, traçant les contours de l'ancien clocher. L'emploi d'un tel

matériau, s'il permet d'évoquer un élément perdu sans risque de confondre le contemporain à l'ancien¹⁴, donne aussi la possibilité de traduire en substance l'aspect temporel. Des couleurs différentes pourraient ainsi être utilisées pour une fonction en particulier de la salle polyvalente : une couleur pour les séances de cinéma, une pour les réunions de groupements sociaux, une autre pour des conférences spécifiques, etc. Une étude d'incidence devrait toutefois précéder la conception d'une telle structure. Eclairer un espace public n'est pas anodin et doit faire l'objet d'une analyse des potentielles nuisances engendrées sur le voisinage, et sur la faune (notamment pour les chauve-souris). Réaliser une structure métallique avec uniquement un seul élément en tube LED pourrait être un compromis si les désagréments s'avéraient trop importants.

Enfin, l'utilisateur potentiel devra être invité à cheminer jusqu'à la chapelle depuis le trottoir. La conception des abords ne peut se faire qu'après avoir organisé une campagne de fouilles supplémentaire. L'enjeu est en effet de vérifier les hypothèses de restitution de la chapelle du XV^e siècle : le retour d'angle découvert en 2004 (Mestdagt, 2005) est-il bel et bien l'ancienne façade occidentale, ou celle-ci s'élevait-elle une travée plus loin vers l'ouest ? Et pour aller encore plus loin, un autre bâtiment de la commanderie d'antan jouxtait-il cette chapelle au droit de cette limite ouest ? Ce n'est qu'une fois ces interrogations résolues que l'on pourra envisager une proposition d'abords cohérente, faisant la lumière sur l'emprise aujourd'hui révolue de la chapelle des templiers.

¹³ LONGHI, Andrea. Processus de désaffectation et de reconversion des églises : profils historiques et dimensions temporelles. In : CHAVARDES, Benjamin, DUFIEUX, Philippe (dir.) *L'avenir des églises. Etats des lieux, stratégies et programmes de reconversion*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2018, p. 82 (Faits de religion).

¹⁴ Un des fondements de la philosophie occidentale de la restauration est dicté par la charte de Venise : « Elle [la restauration] s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et **portera la marque de notre temps** » (ICOMOS. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise)*. IIe congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Venise : ICOMOS, 1964, p. 2). Cette dernière assertion a conduit à quelques excès, justifiés par une application stricte et aveugle de cette charte. A l'heure actuelle, les pensées commencent enfin à accepter une interprétation moins drastique, plus en nuance de cette charte déjà vieille de presque 40 ans, formatée par une vision purement occidentale.

CONCLUSION 5

Comment conclure une page qui n'est pas encore tournée ? Cet écrit s'est attaché à décrire, pour reprendre les termes que j'aime assez bien d'Emmanuel Ramirez, la naissance, la vie, l'agonie et la réanimation de la chapelle. Le parallèle avec la médecine est frappant pour les édifices patrimoniaux, pour lesquels on réalise l'anamnèse et le diagnostic, avant de proposer un remède. L'ensemble des apprentissages dispensés dans le master en conservation du patrimoine que j'ai suivi ont été mis à profit pour établir cette fiche médicale. Toutefois, ce n'est que dans ces lignes que la réanimation -la réaffectation- de la chapelle est une réalité. Pendant que j'écris ces derniers mots, cet édifice pluricentenaire continue de se dégrader. Sa thérapie n'est pas encore entamée, mettant le doigt sur une problématique sensible : la propriété privée des édifices patrimoniaux. Et

à plus forte raison, du petit patrimoine. L'enjeu est de faire comprendre à l'acheteur dans quoi il s'engage et ce qu'implique le classement d'un bâtiment. Non, les frais de travaux ne seront pas totalement pris en charge par les autorités publiques. Toutefois, comme il a été démontré, d'autres alternatives existent. Les habitants sont attachés à leur patrimoine local, un sentiment d'appartenance exacerbé depuis la crise de la Covid-19 que nous avons connue ces deux dernières années. Le patrimoine, comme le disait Victor Hugo, est la propriété de tous, par le simple fait qu'il nous est donné à être vu. Il est plus que jamais un prétexte fédérateur, propice à la participation citoyenne et aux liens sociaux.

Fig. 154 Métaphore du cycle de la chapelle de templiers.

Naissance

Vie

Agonie

Réanimation



Templiers

Hospitaliers-fermiers-religieux-civils

...

Touristes-habitants-spécialistes

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE



- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L' AISNE.** *Canton de Braine. Ferme du Mont de Soisson.* Réf. 8 Fi 1395.
- ARCHIVES DE L' ETAT.** *Commanderie de l' Ordre de Malte (Villers-le-Temple).* Réf. BE-AO523/T5, n°T1/122, 1304-1814. Archives de l'Etat à Liège, 58 articles.
- AWAP.** *Dessalement des maçonneries. Fiches d'aide à la rédaction de cahiers des charges.* [en ligne]. (FARCC 03.02) Disponible sur : < <https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2020/11/farcc3-2-dessale-du-choeur> ; en bas, sur l'ap-ment-des-maçonneries.pdf > (Consulté le 09.04.2022).
- AWAP.** *Maçonneries. Rejointoiement - Procédés. Fiches d'aide à la rédaction de cahiers des charges.* [en ligne]. (FARCC 03.08) Disponible sur : < <https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2020/11/farcc3-8-maçonneries-rejointoiement-procedes.pdf> > (Consulté le 09.04.2022).
- AWaP.** *Subsides.* [en ligne]. Disponible sur <<https://agencewallonnedupatrimoine.be/subsides-2/>> (Consulté le 10.04.22).
- BAIGENT, Michel, LEIGH, Richard.** *Des Templiers aux Francs-maçons. Les racines, les rôles et l'évolution de la franc-maçonnerie.* Monaco : du Rocher, 1991, 382p.
- BARTHOLOME, Isabelle.** *Chapelle des Templiers de Haneffe.* Mémoire de Master de spécialisation, conservation du patrimoine architectural et urbain. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, 264p.
- BERNARD, Jean.** *"Pour servir et profiter au seigneur commandeur". L'architecture des commanderies des Templiers et des Hospitaliers en Franche-Comté.* Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe. Paris : Ecole nationale des chartes, 2019, 906p.
- BOLLE, Caroline.** *Vestiges médiévaux et du 16e siècle à Liège : analyse comparative entre «la licorne» et des édifices représentatifs.* In : BAUWENS, Catherine (dir.) *La Licorne. Secrets et découvertes. Etude archéologique de l'ancien couvent des frères cellites à Liège.* Paris : SPW, 2011, *Archéologie* 40, p. 277-306 (Etudes et Documents).
- BOLLE, Caroline, LEOTARD, Jean-Marc.** *Finalités et enjeux des relevés graphiques dans le cadre des études archéologiques des bâtiments.* In : ICOMOS Wallonie-Bruxelles. *Documentation du patrimoine.* Charleroi : ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl, 2012, 2, p. 62-71

(Thème & Collecta).

- BORMANS, Stanislas.** *Les seigneuries allodiales du pays de Liège.* Liège : J. Gothier, 1867, 160p.
- BOSSIROY, Dominique.** *Chapelle des Templiers Haneffe. Identification par microscopie optique d'un pigment bleu.* Rapport de recherche n° 1835/2021. Liège : Issep, 2021, 7p.
- BRAGARD, Philippe.** Essai sur la diffusion du château « philippien » dans les principautés lotharingiennes au XIIIe siècle. In : *Bulletin Monumental*, tome 157, n°2. Lyon : Persée, 1999. p. 141-167.
- CARRAZ, Damien.** A l'orée d'une enquête : image peinte et lieux de culte des ordres militaires dans l'espace français. In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge.* Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 21-36 (Tempus).
- CARRAZ, Damien., MATTALIA, Yoan.** Images et ornements. Pour une approche de l'environnement visuel des ordres militaires dans le Midi (XIIIe-XVe siècle). In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge.* Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 47-68 (Tempus).
- CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION [CSTC].** *Pierres naturelles.* Note d'information technique NIT 205. Bruxelles : cstc, 1997, 144p.
- CF MAG.** *Les derniers chiffres du crowdfunding 2020.* [en ligne]. (06.12.2020) Disponible sur < <https://crowdfundingmagazine.com/les-derniers-chiffres-du-crowdfunding-2020/> > (Consulté le 12.04.2022).
- CHARBONNEL, Marie.** Mémoire christique, mémoire de l'ordre. Les peintures de La Chapelle Saint-Jean de la commanderie hospitalière de Chauliac (Puy-de-Dôme). In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge.* Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 103-114 (Tempus).
- CHESTRET DE HANEFTE.** L'ordre du Temple dans l'ancien diocèse de Liège ou la Belgique orientale. In : *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire.* (deuxième série, tome 11). Bruxelles : Kiessling et Cie, 1901, pp. 297-348.
- COLLECTIF.** *Patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 18. Bruxelles : Mardaga, 1994, 704p.
- CONSEIL DE L'EUROPE.** *Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société.* Faro : Conseil de l'Europe, 2005, 8p.
- CZERNIAK, Virginie.** Les décors peints de la commanderie hospitalière de Soulmès en Quercy : spécificités ou conformité ? In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge.* Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 115-126 (Tempus).
- DALLANT, Anne., ULLMANN, Cécile.** L'oeuvre de Lawrence Weiner à l'abbaye de Corbigny. *Monument historiques et création artistique*, 2012, vol.9, n°2, p. 100-101 ([monumental]).
- DAVY, Christian.** La peinture murale des ordres militaires : une production originale ? In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge.* Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 37-46 (Tempus).
- DE SAUMERY.** *Les Délices du pays de Liège, ou description des monuments sacrés et profanes.* Tome 3. Liège : Everard Kinds, 1742, p. 384.
- DE VAIVRE, Jean-Bernard.** *Epailly : un établissement méconnu des Ordres militaires en Bour-*

gogne. Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 2006.

- DEJONCHE, Léon.** Guide de lecture des cartes géologiques de Wallonie. Namur : Ministère de la Région wallonne, 2001, 52p.
- DELAVALLE, Olivier.** «L'art dans les chapelles», art contemporain et patrimoine religieux. *Monument historiques et création artistique*, 2012, vol.13, n°2, p. 94-95 ([monumental]).
- DEMURGER, Alain.** *Les templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*. Lonrai : Points, 2014, 720p.
- DENOËL, Sophie., MORIS, Stéphanie., LEPOT, Laurent., GILBERT, Bernard.** A propos des peintures romanes de la cathédrale de Tournai. In : DENOËL, Sophie (dir.) *Les peintures murales. Les techniques*. Namur : IPW, 2006, p. 125-135 (Les dossiers de l'IPW).
- DOPERE, Frans.** *Dater les édifices du moyen âge par la pierre taillée*. Bruxelles : Safran, 2018, 538p (Précisions, n°4).
- DRAYE, Henri.** Les études onomastiques en Flandre pendant les années 1939-1946. In : *Onomastica. Revue internationale de Toponymie et d'Anthroponymie*. vol 2, n°3-4, 1948. p. 259-284.
- DUMONT, André.** *Carte géologique de la province de Liège*. Bruxelles : Etablissement géographique de Bruxelles, 1832.
- DUMONT, André.** *Carte géologique de la Belgique et des contrées voisines représentant les terrains qui se trouvent au-dessous du limon hesbayan et du sable campinien*. Bruxelles : Etablissement géographique de Bruxelles, 1853.
- EECKHOUT, Jérôme.** *La chapelle des Templiers à Haneffe*. Rapport d'analyse dendrochronologique 649. Liège : Université de Liège, 13p.
- ELSDORF, Michel., DELAIRESE, Yannik.** *Les Templiers de Belgique. Demeures Templières, Teutoniques, de Malte*. Noir Dessin Production, 2018, 168p (Guides insolites de Belgique).
- FANCELLI, Paolo.** Le rôle potentiellement historiographique du relevé et de la restauration. In : DE MAZIERES, François., GRUBERT, Mireille (dir.) *Le relevé en architecture ou l'éternelle quête du vrai. Journées internationales d'étude. 5 et 6 novembre 2007*. Lyon : Lieux Dits, 2011, p. 60-72.
- FERRARIS.** *Le grand atlas de Ferraris*. Tielt : Lannoo, Racine, 1777 (éd. 2009), 610p.
- FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES.** *Chapelle templière de la commanderie d'Epailly (Côte-d'Or)*. [en ligne]. (le 21/03/2021) Disponible sur < <https://fondationmh.fr/chapelle-templiere-de-la-commanderie-depailly-cote-dor/> > (Consulté le 30/04/2022).
- GHISDAL, Marie-Hélène.** *Etude stratigraphique des couches de finition*. Rapport. Liège : DG-TALP, 2004, 48p.
- GOVERNEMENT.** *Carte géologique de la Belgique à 1:1000000e*. Bruxelles : Institut cartographique militaire, 1932.
- GRUBERT, Mireille.** De la connaissance au projet. In : DE MAZIERES, François., GRUBERT, Mireille (dir.) *Le relevé en architecture ou l'éternelle quête du vrai. Journées internationales d'étude. 5 et 6 novembre 2007*. Lyon : Lieux Dits, 2011, p. 57-59.
- GUIZOT, François.** *Histoire des croisades, Par Jacques de Vitry*. Paris : J.-L.-J.-BRIERE, 1825, 408p (Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au 13e siècle).

- HOFFSUMMER, Patrick.** *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XIe - XIXe siècle)*. Namur : Service Public de Wallonie, 1995, 173p.
- ICOMOS.** *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise). IIe congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques*. Venise : ICOMOS, 1964, 4p.
- ICOMOS.** *Créer dans le créé. L'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens*. Paris : Electa France, 1986, 239p.
- ICOMOS.** *Glossaire illustré sur les formes d'altération de la pierre*. Champigny : V. Vergès-Belmin, 2008, 86p.
- JACQUES, Yves.** *Etude préliminaire de stabilité. Chapelle Templière de Haneffe*. Rapport de stabilité F146. 2009, 6p.
- LABLAUDE, Pierre-André.** Le monument historique : objet ou produit ? In : JORIS, Freddy (adm.) *La réutilisation du Patrimoine architectural. Pertinence et impertinence*. Namur : IPW, 2004, p. 57-66 (Les dossiers de l'IPW).
- LONGHI, Andrea.** Processus de désaffectation et de reconversion des églises : profils historiques et dimensions temporelles. In : CHAVARDES, Benjamin, DUFIEUX, Philippe (dir.) *L'avenir des églises. Etats des lieux, stratégies et programmes de reconversion*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2018, p. 79-86 (Faits de religion).
- MASON, Randall, AVRAMI, Erica.** Heritage Values and Challenges of Conservation Planning. In : *Management Planning for Archeological Sites. An international Workshop Organized by the Getty Conservation Institute and the J. Paul Getty Museum*. Corinth : TEUTONICO, Jeanne Marie, PALUMBO, Gaetano, 2000, p. 13-26.
- MASSON, Christophe.** La guerre des Awans et des Waroux. Une «vendetta» liégeoise (1297-1335). In : De Boeck Supérieur (ed.) *Le Moyen Age*, 2013, 3-4, tome CXIX, p. 665-707.
- MAURY, Gilles.** Simplification, réticence ou innovation : reconversions contrastées d'églises dans les hauts-de-France. In : CHAVARDES, Benjamin, DUFIEUX, Philippe (dir.) *L'avenir des églises. Etats des lieux, stratégies et programmes de reconversion*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2018, p. 45-56 (Faits de religion).
- MAYER, Jannie.** Le relevé de peintures murales des Monuments historiques. Une longue tradition. In : DENOËL, Sophie (dir.) *Les peintures murales. Les techniques*. Namur : IPW, 2006, p. 37-48 (Les dossiers de l'IPW).
- MESTDAGT, Catherine.** *Haneffe Chapelle des Templiers*. Rapport de recherche. Liège : LEMA, 2005, 17p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE.** *Chapelles des Templiers*. [en ligne]. (modifié le 02/02/2021) Disponible sur < https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00106821?base=%5B%22Patrimoine%20architectural%20%28Méri-mée%29%22%5D&mainSearch=%22Chapelle%20des%20templiers%22&last_view=%22list%22&idQuery=%22dace5-4245-ec5-42da-066b80720%22 > (Consulté le 12/04/2022).
- MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE.** *Règlement général des bâtisses en site rural. La Hesbaye, des villages et des paysages*. Jambes : Danielle SARLET, 1997, 44p.
- NEDERLANDS INSTITUUT VOOR KUNSTGESCHIEDENIS.** *Ontdek tekenaar, graveur (prentmaker), ester Arnoud Schaepkens*. [en ligne]. (modifié en 2016) Disponible sur : <<https://rkd.nl/nl/explore/artists/417159>> (Consulté le 18/08/2021).

- NOBILY.** *Eustache Persant ler Le Vieux de Haneffe.* [en ligne]. Disponible sur : < <https://gw.geneanet.org/nobily?lang=fr&n=de+warfusee&oc=2&p=eustache+persan> > (Consulté le 23/10/2021).
- OGER, Cécile., DENOËL, Sophie., STRIVAY, David., WEBER, Georges.** La peinture murale à Liège au XVI^e siècle : analyse technologique d'une peinture de la cathédrale Saint-Paul de Liège. In : DENOËL, Sophie (dir.) *Les peintures murales. Les techniques.* Namur : IPW, 2006, p. 137-143 (Les dossiers de l'IPW).
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES [ONU].** *Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.* [en ligne]. Disponible sur < <http://www.cheminscompostelle-patrimoine-mondial.fr/fr/composantes/eglise-saint-avit-47> >. (Consulté le 10/07/2021).
- OST, Christian.** *Aspects économiques du patrimoine et de la conservation.* Amay : Centre des métiers de la Paix-Dieu, 2020.
- PASSION PATRIMOINE.** *Coulommiers (Seine-et-Marne).* [en ligne]. (mise à jour le 16/12/2013) Disponible sur : < <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article155> > (Consulté le 30/04/2022).
- PASSION PATRIMOINE.** *Epailly (Côte-d'Or).* [en ligne]. Disponible sur < <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article171> > (Consulté le 30/04/2022).
- PASSION PATRIMOINE.** *Mont-de-Soissons (Aisne).* [en ligne]. Disponible sur < <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article100> > (Consulté le 02/05/2022).
- PASSION PATRIMOINE (coll.)** *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z.* Tours : Sutton, 2019, 205p.
- PERNOUD, Régine.** *Les templiers. Chevaliers du Christ.* Paris : Guallimard, 1995, 128p.
- PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie.** *Architecture, description et vocabulaire méthodiques.* Paris : Editions du patrimoine, 2011, 672 p.
- PINGAUT, Nathalie.** *Chapelle abbatiale de Chaalis (France) - étude matérielle des peintures.* In : DENOËL, Sophie (dir.) *Les peintures murales. Les techniques.* Namur : IPW, 2006, p. 112-124 (Les dossiers de l'IPW).
- PRÉSIDENCE BELGE CoE.** *Le patrimoine culturel au 21^e s. pour mieux vivre ensemble. Vers une stratégie commune pour l'Europe. Déclaration de Namur. 6^{ème} Conférence des Ministres du Patrimoine Culturel (23-24 avril 2015).* Namur : Conseil de l'Europe, 2015, 5p.
- REILLE-TAILLEFERT, Geneviève.** *Conservation Restauration des peintures murales de l'Antiquité à nos jours.* Paris : Eyrolles, 2010, 384p.
- SAPIN, Christian.** *L'archéologue dans le monument historique (1913-2013).* *Archéologie et monuments historiques*, 2014, vol.11, n°1, p. 6-11 ([monumental]).
- SCHOONBROODT, J.-G.** *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye du Val-St-Lambert, lez-Liège.* (tome 1). Liège : J. Desoer, 1875.
- SPW.** *Carte géologique de Wallonie.* [en ligne] Disponible sur : <http://geoapps.wallonie.be/Cigale/Public/#CTX=CGEOL#B-BOX=215209.41812716954,219658.39577512484,145910.59182118363,147998.158496317> (Consulté le 20/02/2021).
- STOCK, Justin.** *Dictionnaire pratique de Menuiserie - Ebénisterie - Charpente.* Paris : VIAL, 1900, 980 p.
- TIRTIAUX, Anne.** *Haneffe. La ferme de la commanderie.* Mémoire de fin d'études en Histoire de l'Art. Liège : Université de Liège, 1969, 74p.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DE LIEGE. *Dissolution judiciaire et clôture immédiate de : Chapelle des templiers - rue des Templiers 82.* [en ligne] Le Moniteur belge n°2022801079 du 19/01/2022. Disponible sur < https://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm > (Consulté le 26/04/2022)

UNESCO. *Cathédrale d'Aix-la-Chapelle.* [en ligne]. (1992, mis à jour en 2021). Disponible sur : <https://whc.unesco.org/fr/list/3/> (Consulté le 21/08/2021).

UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE [UVCW]. *Commune de Donceel.* [en ligne]. (2022) Disponible sur < <https://www.uvcw.be/fiches-locales/64023> > (Consulté le 12.04.22).

VOYER, Cécile. Orner la maison de Dieu. Les décors de quelques églises templiers et hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem au XIIIe siècle. In : CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther (dir.) *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge.* Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016, p. 85-102 (Tempus).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

7

- Figure 1** Croquis de la façade sud de la chapelle. Réalisé le 12 août 2021.
- Figure 2** Vue depuis la rue La Rue. A gauche, extrémité de la commanderie ; en arrière plan, façade ouest de la chapelle des templiers ; à droite, l'église Saint- Pierre. CdA (14.08.2021).
- Figure 3** Relevé graphique de la pierre millésimée sur la façade nord de la chapelle.
- Figure 4** Carte de la Hesbaye liégeoise.
- Figure 5** Agrandissement de la Hesbaye liégeoise et localisation de Haneffe.
- Figure 6** Extrait d'archive du XIV^e siècle. Source Archives de l'Etat. *Commanderie de l'Ordre de Malte (Villers-le-Temple)*. Réf. BE-AO523/T5, n°T5-2.
- Figure 7** Agrandissement d'une carte du XVIII^e siècle. Source FERRARIS. *Atlas de Ferraris*, (éd. 1900) 1777, planche 152.
- Figure 8** Carte du réseau hydrologique lié à Haneffe.
- Figure 9** Synthèse schématique des couches géologiques locales.
- Figure 10** Carte du village de Haneffe et localisation des éléments marquants.
- Figure 11** Vue de l'église et du château de Haneffe. A gauche, vestige de la tour du château ; à droite, l'église Saint-Pierre. CdA (31.07.2021).
- Figure 12** Brasserie «Le Vieux Haneffe». CdA (09.02.2022).
- Figure 13** Ancienne ferme carrée au 14 rue Ribatte. CdA (09.02.2022).
- Figure 14** Ancienne ferme carrée au 24 rue Ribatte. CdA (09.02.2022).
- Figure 15** Ancienne ferme carrée au 59 rue du Ruisseau. CdA (09.02.2022).
- Figure 16** Ancienne ferme carrée au 12 rue Octave Chabot. CdA (09.02.2022).
- Figure 17** Plan d'implantation de la commanderie des templiers de Haneffe.
- Figure 18** Coin sud-ouest de la commanderie de Haneffe. CdA (13.03.2022).
- Figure 19** Aile sud de la commanderie et chapelle de Haneffe. CdA (13.03.2022).
- Figure 20** Cour intérieure de la commanderie de Haneffe. CdA (13.03.2022).

- Figure 21** Façade sud de la chapelle des templiers. CdA (21.02.2021).
- Figure 22** Fresque des croisés sortant de leur château. Source PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 62.
- Figure 23** Histogramme des différents actes entre 1180 et 1300. Données issues de DEMURGER, Alain. *Les templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*. Lonrai : Points, 2014, p. 285.
- Figure 24** Etang devant l'ancienne ferme carrée au 14 rue Ribatte. CdA (09.02.2022).
- Figure 25** Illustration bédésèque de la commanderie de Haneffe. Source VENANZI Marco.
- Figure 26** Chapelle du Temple de Bordes (Cher). Source PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 30.
- Figure 27** Fresque de la chapelle de Montbellet (Saône-et-Loire). Source PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 59.
- Figure 28** Croix de consécration peinte à Paulhac. Source PASSION PATRIMOINE (coll.) *Les Templiers : patrimoine et histoire de A à Z*. Tours : Sutton, 2019, p. 65.
- Figure 29** Carte des provinces et baillies templières au XIII^e siècle.
- Figure 30** Carte des édifices templiers et de la toponymie templière en Belgique. Données issues de ELSDORF, Michel, DELAIRESSSE, Yannik. *Les Templiers de Belgique. Demeures Templières, Teutoniques, de Malte*. Noir Dessin Production, 2018, 168p. ; recherches personnelles.
- Figure 31** Plan de niveau +1,60m. Degré de connaissance des composantes de la chapelle.
- Figure 32** Plan de niveau +4,45m. Degré de connaissance des composantes de la chapelle.
- Figure 33** Gravure de la commanderie de Haneffe de VAN DEN BERG, 1694. Source BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 66.
- Figure 34** Gravure de la chapelle de Haneffe de SCHAEPKENS, 1831-1904. Source BARTHOLOME, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 68.
- Figure 35** Carte postale. Haneffe. La Chapelle des Templiers, 1962. Source MUSÉE DE LA VIE WALLONNE.
- Figure 36** Pierres millésimées de la commanderie de Haneffe. A gauche, celle de Perrot de Saint-Dié, 1729 ; à droite, celle de Jacques-Laure de Breteuil, 1765. CdA (17.06.2021).
- Figure 37** Pierre millésimée du clerc de La Fontaine, 1628. CdA redressé (17.06.2021).
- Figure 38** Façade sud de la chapelle. CdA (13.02.2021).
- Figure 39** Synthèse chronologique des sources iconographiques et écrites.
- Figure 40** Illustration des matériaux constitutifs de la chapelle. Mur sud. CdA (20.11.2021).
- Figure 41** Plan de niveau +1,60m illustrant les matériaux employés.
- Figure 42** Plan de niveau +4,45m illustrant les matériaux employés.
- Figure 43** Elévation illustrant les matériaux employés. Façade sud.
- Figure 44** Elévation illustrant les matériaux employés. Façade ouest.
- Figure 45** Elévation illustrant les matériaux employés. Façade nord.

- Figure 46** Elévation illustrant les matériaux employés. Développé intérieur du chœur.
- Figure 47** Coupe illustrant les matériaux employés. Coupe longitudinale.
- Figure 48** Coupe illustrant les matériaux employés. Coupe transversale.
- Figure 49** Découpage de la chapelle selon la nomenclature archéologique (*locus et murus*).
- Figure 50** Corroy-le-Château. A gauche : chapelle dans une tour semi-circulaire du château de Corroy-le-château (Gembloux). Source PATRIVIA. Château de Corroy le Château. <<https://patrivia.net/visit/namur-chateau-de-corroy-le-chateau> > ; A droite : plan du château. Source BRAGARD, Philippe. Essai sur la diffusion du château « philippin » dans les principautés lotharingiennes au XIIIe siècle. In: *Bulletin Monumental*, tome 157, n°2, année 1999. p. 159.
- Figure 51** US.01.003. Taille pointée (broche) sur du calcaire de Meuse. CdA (20.11.2021).
- Figure 52** US.01.003. Finitions du calcaire de Meuse. A gauche, face clivée ; à droite, face taillée. CdA (20.11.2021).
- Figure 53** US.01.003. Emploi de calcaires de Meuse cassés. CdA (20.11.2021).
- Figure 54** US.01.004. Calcaire de Meuse posé en délit. CdA (20.11.2021).
- Figure 55** US.01.010. Cordon supérieur en calcaire de Meuse. CdA (22.04.2022).
- Figure 56** US.01.009. Cordon inférieur en calcaire de Meuse. « Malfaçon ». CdA (20.11.2021).
- Figure 57** US.01.002. Calcaires de Meuse arasés du contrefort disparu. CdA (22.04.2022).
- Figure 58** Mise en lumière du montage en besace en calcaire de Meuse et des lignes d'assises des moellons de grès houiller. CdA (22.04.2022).
- Figure 59** US.01.015. Grande baie méridionale. CdA (21.02.2021).
- Figure 60** US.01.039. Couture à l'emplacement des anciennes baies supérieures. CdA (13.03.2022).
- Figure 61** US.01.036. Glacis en calcaire de Meuse. CdA (20.11.2021).
- Figure 62** US.01.036. Taille oblique au ciseau du menau en calcaire de Meuse. CdA (20.11.2021).
- Figure 63** US.01.041. Pierre millésimée 1628 en façade nord de la chapelle. CdA (31.07.2021).
- Figure 64** US.01.043. Linteau en chêne de l'accès nord, côté intérieur. CdA (20.11.2021).
- Figure 65** US.01.045. Baie nord avec linteau intérieur en pierre. CdA (13.03.2022).
- Figure 66** US.01.046. Baie est avec linteau en chêne. CdA (13.03.2022).
- Figure 67** US.01.048. « Meurtrière » bouchée. CdA (03.04.2021).
- Figure 68** Elévation de la ferme de charpente au droit de l'entrait US.01.056. Données graphiques issues de JACQUES, Yves. *Etude préliminaire de stabilité. Chapelle Tempière de Haneffe*. Rapport de stabilité F146. ; MESTDAGT, Catherine. *Haneffe Chapelle des Templiers*. Rapport de recherche. Liège : LEMA, 2005.
- Figure 69** Illustration de charpente à chevrons formant fermes à portique. A gauche, Cathédrale Saint-Paul à Liège, charpente de 1215 à 1252d ; à droite, église Sainte-Croix, charpente de 1283-1284d et 1331-1332d. Source HOFFSUMMER, Patrick. *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XI^e - XIX^e siècle)*. Namur : Service Public de Wallonie, 1995, p. 128.
- Figure 70** US.01.060-61-62. Mise en lumière des composantes architecturales de l'ensemble des

trois niches. CdA (14.11.2021).

Figure 71 US.01.140. Moulure du piédroit en calcaire de Meuse de la niche gothique.

Figure 72 US.01.060. Taille pointée à la broche sur l'appui en calcaire de Meuse de la niche. CdA (20.11.2021).

Figure 73 US.01.060. Seconde taille oblique au ciseau sur l'appui en calcaire de Meuse de la niche. CdA (20.11.2021).

Figure 74 US.01.067. Mise en lumière des composantes architecturales de la niche à compartiments, *armarium*. CdA (13.03.2022).

Figure 75 Relevé de Charles-Joseph Lameiren : Christ en majesté et les quatre fleuves du paradis, 1878, église Saint-Loup (Seine-et-Marne). Source DENOËL, Sophie (dir.) *Les peintures murales. Les techniques*. Namur : IPW, 2006, p. 40.

Figure 76 Schéma stratigraphique des finitions du chœur. *Données issues de GHISDAL, Marie-Hélène. Etude stratigraphique des couches de finition*. Rapport. Liège : DGTALP, 2004.

Figure 77 US.01.076. Inscription au crayon rouge sur l'enduit chaux-sable n°1 dans la case inférieure gauche de la niche à compartiments. CdA (01.08.2021).

Figure 78 US.01.069. Pigment bleu sous l'arc en tuffeau de la niche à compartiments. Source GHISDAL, Marie-Hélène. *Etude stratigraphique des couches de finition*. Rapport. Liège : DGTALP, 2004, p. 35.

Figure 79 Eglise Saint-Avit-Sénieur, Périgord. Décor peint de tentures et voûte avec l'Agnus Dei, XIV^e siècle. Source ONU. *Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France*. [en ligne]. Disponible sur < <http://www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr/fr/composantes/eglise-saint-avit-47> >.

Figure 80 Eglise Saint-Avit-Sénieur, Périgord. Décor peint de tentures et voûte avec l'Agnus Dei, XIV^e siècle. Source ONU. *Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France*. [en ligne]. Disponible sur < <http://www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr/fr/composantes/eglise-saint-avit-47> >.

Figure 81 Décor intérieur de la chapelle de Metz. Source MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Chapelles des Templiers*. [en ligne]. (modifié le 02/02/2021) Disponible sur < <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00106821> > (Consulté le 12/04/2022).

Figure 82 US.01.081. Chaîne d'angle orientale et **US.01.083** cordon-larmier en calcaire de Meuse. CdA (03.04.2021).

Figure 83 US.01.087-88. « Meurtrières » en brique. CdA (03.04.2021).

Figure 84 US.01.091. Fenêtre carrée à barreaux. A droite, vue extérieure. CdA (03.04.2021) ; A gauche, profil du châssis. Source STOCK, Justin. *Dictionnaire pratique de Menuiserie - Ebénisterie - Charpente*. Paris : VIAL, 1900, ill. 1856.

Figure 85 US.01.094. Muret sud. CdA (21.02.2021).

Figure 86 Analyse métrologique : proposition de reconstitution du plan primitif de la chapelle.

Figure 87 Analyse métrologique : proposition de reconstitution de l'élévation méridionale primitive de la chapelle.

Figure 88 Chapelle et plan de la commanderie de Coulommiers. Source PASSION PATRIMOINE. *Coulommiers (Seine-et-Marne)*. [en ligne]. Disponible sur < <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article155> >.

Figure 89 Intérieur de l'église de Paulhac. Source CARRAZ, Damien, DEHOUX, Esther. 2016.

- Figure 90** M.01.03. Mur ouest. CdA (21.02.2021).
- Figure 91** US.01.103. Couture dans l'angle inférieur nord. CdA (13.03.2021).
- Figure 92** US.01.102. Couture dans l'angle inférieur sud. CdA (17.10.2021).
- Figure 93** US.01.097. Calcaires de Meuse taillés avec mouluration, insérés dans la maçonnerie. CdA (31.07.2021).
- Figure 94** US.01.111-16. Plafond à berceaux segmentaires. CdA (13.03.2022).
- Figure 95** US.01.115. Poutre sur pointe en place et réservations des deux poutres manquantes. CdA (13.03.2022).
- Figure 96** Plafond à berceaux segmentaires du porche de la commanderie. CdA (31.07.2021).
- Figure 97** Ancre en façade occidentale de la chapelle. CdA (27.03.2022).
- Figure 98** Schéma de l'évolution du rapport hauteur/largeur des ancres en fer forgé.
- Figure 99** US.01.122. Poutre a fonctionnelle au-dessus de l'accès supérieur (et ancre de la potence). CdA (13.03.2022).
- Figure 100** US.01.123. Chaîne d'angle occidentale, limite avec le choeur. CdA (01.08.2021).
- Figure 101** US.01.124. Chaîne d'angle orientale, pierre moulurée issue d'une baie gothique. CdA (01.08.2021).
- Figure 102** US.01.127. Taille oblique à la broche sur du calcaire de Meuse. CdA (20.11.2021).
- Figure 103** US.01.132-33. Calcaire de Meuse : au-dessus, taillant denté et CP de 4cm ; en dessous, taille au ciseau. CdA (20.11.2021).
- Figure 104** US.01.136. Maçonnerie du mur de refend. CdA (13.03.2022).
- Figure 105** US.01.136. Couture sud du mur de refend. CdA (13.03.2022).
- Figure 106** Schéma stratigraphique des finitions du mur de refend. *Données issues de GHISDAL, Marie-Hélène. Etude stratigraphique des couches de finition. Rapport. Liège : DGTALP, 2004.*
- Figure 107** Chapelle de Mont-de-Soisson. Aquarelle de PIETTE, Amédée, 1871. *Source Archives Départementales de l'Aisne. Canton de Braine. Ferme du Mont de Soisson. Réf. 8 Fi 1395.*
- Figure 108** Hypothèse de reconstitutions de la chapelle. Etat du XV^e siècle, de 1628 et du XVIII^e siècle.
- Figure 109** Chapelle templière de la commanderie d'Epailly (XIII^e siècle). *Source FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES. Chapelle templière de la commanderie d'Epailly (Côte-d'Or). [en ligne].* Disponible sur < <https://fondationmh.fr/chapelle-templiere-de-la-commanderie-depailly-cote-dor/> > ; *PASSION PATRIMOINE. Epailly (Côte-d'Or). [en ligne].* Disponible sur < <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article171> >.
- Figure 110** Décor peint de la chapelle hospitalière de Chauliac. *Source CARRAZ, Damien., DEHOUX, Esther. Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016.*
- Figure 111** Elévation nord de l'ancienne nef. CdA (21.02.2021).
- Figure 112** Pierre millésimée de Jacques Laure de Breteuil, 1759. Mur extérieur de la chapelle de Villers-le-Temple. CdA (24.10.2021).
- Figure 113** Pierre millésimée de Jacques Laure de Breteuil, 1763. Mur intérieur de la chapelle de

Villers-le-Temple. CdA (24.10.2021).

- Figure 114** Délitage du calcaire de Meuse. Soubassement sud. CdA (20.11.2021).
- Figure 115** Pose en délit d'un calcaire de Meuse. 2^e contrefort sud. CdA (20.11.2021).
- Figure 116** Fissure d'un calcaire de Meuse. 2^e contrefort sud. CdA (20.11.2021).
- Figure 117** Perte de matière d'un calcaire de Meuse. 2^e contrefort sud. CdA (03.04.2021).
- Figure 118** Algues sur des calcaires de Meuse. Source BARTHOLOMÉ, Isabelle. *Chapelle des Templiers de Haneffe*. Louvain : Université Catholique de Louvain, 1996, p. 121.
- Figure 119** Algues sur du calcaire de Meuse. Façade nord. CdA (21.02.2021).
- Figure 120** Lichens sur du calcaire de Meuse. 1^{er} contrefort sud. CdA (03.04.2021).
- Figure 121** Exfoliation de grès houiller. A gauche du 1^{er} contrefort sud. CdA (03.04.2021).
- Figure 122** Dépôts de fientes de pigeons : en haut, sur le sol du choeur ; en bas, sur l'appuis d'une baie gothique. CdA (13.03.2022).
- Figure 123** Efflorescence sur un grès houiller. Façade sud. CdA (27.03.2022).
- Figure 124** Colonisation biologique : mousses et petites plantes. Soubassement sud. CdA (13.03.2022).
- Figure 125** Colonisation biologique : lierre et saule marsault. Coin sud-ouest de la chapelle. CdA (13.03.2022).
- Figure 126** Pulvérulence du tuffeau. 1^{ère} baie gothique sud. CdA (03.04.2021).
- Figure 127** Mortier en façade sud : en beige, mortier de chaux avec nodules blancs ; en gris, mortier de ciment. CdA (03.04.2021).
- Figure 128** About d'un entrain de la charpente du choeur. Source JACQUES, Yves. *Etude préliminaire de stabilité. Chapelle Templière de Haneffe*. Rapport de stabilité F146. 2009.
- Figure 129** Lattis de la charpente du choeur. CdA (13.03.2022).
- Figure 130** Poutre sur pointe abusivement fléchie et maintenue par une poutrelle métallique. Volume secondaire. CdA (13.03.2022).
- Figure 131** Tract d'invitation à participer au *focus group* du 26.01.22, distribué par la commune de Donceel en décembre 2021.
- Figure 132** Préparation du *focus group* avant l'arrivée des participants. CdA (26.01.2022).
- Figure 133** Nuage de mots représentatif de la chapelle. Source *focus group* (26.01.2022).
- Figure 134** Quantification de la valeur de non-usage. *Résultats issus du focus group* ; questionnaires complétés par des membres de la CCATM.
- Figure 135** Propension à participer. *Résultats issus du focus group* ; questionnaires complétés par des membres de la CCATM.
- Figure 136** Modes de participation financière. *Résultats issus du focus group* ; questionnaires complétés par des membres de la CCATM.
- Figure 137** Carte schématique du paysage économique du village de Haneffe.
- Figure 138** Synthèse des cartes de perception. *Résultats issus du focus group* (26.01.2022).
- Figure 139** Grille d'analyse MOFF. *Résultats issus du focus group* (26.01.2022).
- Figure 140** Fonctions manquantes à Haneffe. *Résultats issus du focus group* ; questionnaires complétés par des membres de la CCATM.

- Figure 141** Formation du radar de durabilité lors du *focus group*. OST, Christian (26.01.2022).
- Figure 142** Tableau du coût d'opportunité entre un projet de réaffectation et le *statu quo*.
- Figure 143** Tableau du coût d'opportunité entre un projet de réaffectation et un projet de conservation.
- Figure 144** Coupe, plan d'étage et plan du rez-de-chaussée du projet de 1992. Source bureau d'architecture JM DETHIER, 1992.
- Figure 145** Métaphore du lapin et du chapeau (nouvelle fonction et édifice existant).
- Figure 146** Plan du village compilant les itinéraires de promenade renseignés sur *Cirkwi*. Données issues de < cirkwi.com >.
- Figure 147** Plan de la situation projetée. En haut, étage ; en bas, rez-de-chaussée.
- Figure 148** Simulation 3D de l'espace info tourisme : situation projetée.
- Figure 149** Simulation 3D de l'espace muséal : situation projetée.
- Figure 150** Simulation 3D de la salle polyvalente : situation projetée.
- Figure 151** Traces visibles d'anciens ancrages dans le mur de refend. CdA (13.03.2022).
- Figure 152** Simulation 3D de la salle polyvalente, cinéma : situation projetée.
- Figure 153** Simulation 3D de la salle polyvalente, passage en bois ajouré : situation projetée.
- Figure 154** Métaphore du cycle de la chapelle de templiers.

TABLE DES MATIÈRES



3	REMERCIEMENTS
5	PRÉAMBULE
7	SOMMAIRE
9	RÉSUMÉ
11	INTRODUCTION
15	PARTIE I : ÉLÉMENTS CONTEXTUELS
15	Chapitre premier : Implantation
15	I. La Hesbaye liégeoise
16	II. Haneffe (Donceel)
18	III. Hydrographie
20	IV. Géologie
22	Chapitre II : La chapelle et ses environs
22	I. Le village de Haneffe
	L'église Saint-Pierre
	Le château
	La brasserie
	Les fermes carrées
25	II. La commanderie des templiers
28	III. La chapelle des templiers
29	IV. Le statut administratif de la chapelle
30	Chapitre III : Focus historique
30	I. Genèse et évolution des templiers

32	II. Commanderies templières et hiérarchie de l'ordre
34	III. Architecture templière
36	IV. Implantation sur le territoire belge
39	V. Fin de l'ordre et conversion hospitalière
41	Chapitre IV : État de l'art
41	I. Le mémoire d'Anne Tirtiaux
41	II. Le projet de réaffectation de l'ASBL
41	III. Le mémoire d'Isabelle Bartholomé
42	IV. Le rapport de fouilles de Catherine Mestdagt
42	V. État des connaissances
	Le coffre
	La charpente
	Les ouvertures
	Les parachèvements intérieurs
	Les représentations

47 PARTIE II : LA CHAPELLE DES TEMPLIERS

47	Chapitre premier : Synthèse historique
47	I. Source iconographique
48	II. Source écrite
54	Chapitre II : Approche archéologique
55	I. Relevés graphiques
	Les matériaux employés
65	II. Archéologie du bâti
	M.01.01 : mur est, le chevet hexagonal
	M.01.01 : mur est, les six baies supérieures
	M.01.01 : mur est, les ouvertures intérieures
	M.01.01 : mur est, la charpente
	M.01.01 : mur est, les niches
	M.01.01 : mur est, les finitions intérieures
	M.01.02 : mur sud, l'ancienne nef
	M.01.02 : mur sud, le muret
	Analyse métrologique
	M.01.03 : mur ouest
	M.01.03 : mur ouest, les traces du plafond intérieur
	M.01.04 : mur nord, l'ancienne nef
	M.01.05 : mur de refend, intérieur
115	III. Synthèse de l'approche archéologique
	Phase 1 : le coffre primitif (XV ^e siècle)
	Phase 2 : la première restauration (1628)

Phase 3 : la seconde restauration (XVIII^e siècle)

Les interventions ponctuelles ultérieures

124 **Chapitre III : Étude sanitaire**

124 I. Calcaire de Meuse

Détachements

Fissures

Figures induites par une perte de matière

Colonisation biologique

128 II. Grès houiller

Détachements

Altérations chromatiques et dépôts

Colonisation biologique

133 III. Tuffeau

Détachements

133 IV. Ardoise naturelle

Colonisation biologique

133 V. Brique et mortier

135 VI. Bois

137 PARTIE III : ASPECTS ÉCONOMIQUES

138 **Chapitre premier : La problématique d'un patrimoine**

138 I. Le classement et ses implications

139 **Chapitre II : Le patrimoine en termes économiques**

139 I. L'économie

139 II. Le capital

139 III. L'investissement

139 IV. Le prix

140 V. Les valeurs d'usage et de non-usage

141 **Chapitre III : *Focus group* autour de la chapelle**

143 I. Evaluation de la valeur de non-usage

144 II. Le paysage économique

144 III. La carte des perceptions

146 IV. Les pistes d'une nouvelle fonction

149 V. La durabilité d'un projet

150 **Chapitre IV : Le coût d'opportunité d'un projet**

150 I. Les externalités

150 II. Réaffectation VS *statu quo*

151 III. Réaffectation VS conservation

153 PARTIE IV : PROJET DE RESTAURATION

153	Chapitre premier : Le projet de 1992
155	Chapitre II : Le choix d'une nouvelle affectation
155	I. La philosophie : la métaphore du lapin et du chapeau
	Le chapeau
	Le lapin
160	Chapitre III : La traduction technique du projet
160	I. La philosophie de l'intervention
160	II. Le point info tourisme
162	III. Le musée appliqué
162	IV. La salle polyvalente
168	V. L'extérieur
169	CONCLUSION
171	BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE
177	TABLE DES ILLUSTRATIONS
185	TABLE DES MATIÈRES

